QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11942 – MARDI 21 JUIN 1983

M. Mitterrand commence à Douala sa visite au Cameroun

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Volcker ou le maintien d'un symbole

En annonçant officiellement la reconduction pour quatre ans du mandat de M. Paul Volcker à la tête de la Réserve fédérale (Fed), banque centrale des Etat-Unis, le président Reagan a mis fin à une incertitude qui pesait depuis le printemps sur les marchés financiers, tant nationaux qu'internationaux, et a montré une prudence digne d'un vieux routier de la politique.

Au départ, cette reconduction n'était pas acquise, loin de là. La Maison Blanche se rappelait qu'en provoquant volontairement une récession de l'économie à partir de 1980, pour réduire l'inflation, M. Volcker avait contribué à l'échec électoral du président Carter. A l'approche de la nouvelle échéance électorale et sans doute d'une seconde candidature de l'hôte actuel, elle avait pu être tentée de placer au poste capital qu'est la présidence de la Fed un homme plus sensible aux exigences de la reprise économique, c'est-à-dire plus accommodant en ce qui concerne le gonflement des liquidités et la distribution des crédits. Par ailleurs, M. Volcker, estimant qu'on « demandait trop à la politique monétaire » et pas assez à la politique tout court, ne cessait de réclamer une réduction du déficit budgétaire et de critiquer les remboursements d'impôts.

Il espérait même de nouvelles taxes, ce qui constitue une attaque directe contre le credo du « reaganisme ».

Mais une série de raisons très convaincantes ont amené le président américain à changer d'avis. La première est le prestige considérable dont jouit M. Volcker auprès des milieux industriels et financiers sur lesquels s'appuie le pouvoir. Selon un sondage récent, trois chefs d'entreprise sur quatre souhaitaient sa reconduction. Par ailleurs, la Maison Blanche, qui a fait son cheval de bataille de la lutte contre l'inflation, pouvait se permettre de laisser planer le moindre doute sur sa détermination en la matière en renvoyant un homme qui est devenu un vivant symbole de l'orthodoxie monétaire. De plus, tout changement à la tête de la Fed risquait d'inquiéter les marchés financiers et de provoquer une hausse des taux d'intérêt, bien inopportune à l'heure actuelle et pouvant accélérer une hausse du dollar devenue insupportable. Enfin, M. Volcker connaît parfaitement l'énorme problème de l'endettement des pays en voie de développement, comme il l'a démontré lors de la crise mexicaine d'août 1982 : le maniement d'un dossier aussi explosif demande à la fois expérience et continuité.

Plus subtilement, M. Ronald Reagan pouvait craindre qu'un nouveau président de la Fed, même aussi orthodoxe que l'est M. Greenspan, ancien conseiller du président Ford, dont le nom avait été le plus murmuré, ne veuille démontrer son indépendance et son engagement anti-inflationniste par de nouvelles restrictions de crédit. M. Volcker, lui, peut se permettre d'être plus souple, ou un peu moins rigide. Peut-être l'a-t-il promis à demi-mot, dans le salon ovale de la Maison Blanche. Peut-être aussi s'est-il engagé à démissionner à la moitié de son nouveau mandat.

Une chose est sûre en tout cas : il n'existe pas de divergence profonde entre le président des États-Unis et le président de la Fed sur l'objectif à atteindre : une reprise sans inflation. Pour l'avoir compris, M. Reagan a fait preuve d'autant de sagesse que de prudence.

(Lire nos informations page 44.)

La rencontre de Stuttgart

Les Dix se donnent six mois pour accroître les ressources de la Communauté

Le conseil européen, réuni du 17 au 19 juin à Stuttgart, s'est conclu par un accord sur la compensation budgétaire accordée au Royaume-Uni. Celle-ci a été fixée à 750 millions d'ECU, qui seront inscrits au budget de 1984. Les chefs d'État et de gouvernement se sont donné jusqu'au prochain sommet – qui aura lieu le 6 décembre à Athènes – pour mettre au point une réforme visant à accroître les ressources de la Communauté.

Le conseil a adopté une « déclaration solennelle sur l'Union européenne » tendant à renforcer la coopération politique entre les Dix.

De notre envoyé spécial

Stuttgart. – Les Dix vont engager une dure et ample négociation sur l'avenir de la Communauté. Ces résultats seront soumis au conseil européen d'Athènes le 6 décembre, qui prendra les décisions. Six mois cruciaux vont ainsi s'ouvrir pour l'Europe. Pour entreprendre cette « action d'envergure », les chefs d'État et de gouvernement des Dix, réunis les 17, 18 et 19 juin à Stuttgart, ont choisi de faire appel à une « *procédure d'urgence particulière* » : plusieurs sessions spéciales des ministres des affaires étrangères et des ministres des finances, auxquels pourront se joindre, notamment, les ministres de l'agriculture, seront convoquées.

Le point central de cette négociation portera sur les modalités d'une augmentation des ressources financières de la C.E.E. Compte tenu de la progression des dépenses, elles sont pratiquement épuisées. Soucieux d'éviter les gaspillages, les Dix devront, parallèlement, déterminer si les politiques communes actuelles, au premier rang desquelles la politique agricole (PAC), peuvent être modernisées, rendues plus efficaces et aussi moins coûteuses. Par ailleurs, les chefs d'État et de gouvernement ont pris la décision de principe – à confirmer à Athènes comme le reste – d'accorder au Royaume-Uni une compensation de 750 millions d'ECU (1 ECU = 10,80 F environ) pour alléger sa « contribution nette » au budget européen en 1983. Tels sont les principaux résultats du conseil européen de Stuttgart.

Les Dix sont donc parvenus à éviter l'échec, et même, ce qui aurait été presque aussi grave qu'un éclat, à échapper à la confusion. L'avenir de la Communauté demeure incertain, mais il est désormais ordonné. On peut prétendre que, pour la première fois depuis longtemps, des perspectives intéressantes se profilent à un horizon relativement proche.

Qui l'a emporté ? Mme Thatcher, qui entendait se voir confirmer l'assurance d'obtenir en 1983, pour la quatrième année consécutive, une réduction de la contribution budgétaire britannique, mais considérait avec la plus vive réticence l'idée d'une augmentation des ressources de la C.E.E. ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

Le pape en Pologne

Le général Jaruzelski relève le défi de Jean-Paul II

En lançant à l'Église une mise en garde après les manifestations *en faveur de Solidarité*, le gouvernement polonais a relevé, *dimanche*, le défi de Jean-Paul II. Le pape, qui continue, ce lundi 20 juin, à Poznan et à Katowice, son voyage, a développé pendant le week-end, à *Czestochowa*, les thèmes qu'il traite depuis son arrivée. Il a, une fois de plus, invité ses compatriotes à « *opposer un rempart à la démoralisation* ». Les propos du souverain pontife et les réactions qu'ils provoquent agacent de plus en plus les autorités gouvernementales, qui ont invité le service d'ordre mis en place par l'épiscopat à adopter une attitude plus déterminée.

De redoutables phrases de l'Évangile

De notre envoyé spécial

Czestochowa. – Il y a des mots qui sont plus terribles que des armes. Des phrases de l'Évangile plus redoutables pour l'injustice que les slogans révolutionnaires. Des *foules pacifiques* harassées de fatigue, gelées par la pluie et la boue, plus impressionnantes encore qu'une *armée de miliciens*.

Alors, au quatrième jour de la visite du pape, dimanche 19 juin, on a senti dans l'après-midi, à Czestochowa, que le temps était venu pour les autorités de rappeler qu'elles existaient. On l'avait à vrai dire un peu oublié, tant Jean-Paul II les ignorait dans ses homélies pour ne s'adresser qu'à son peuple rassemblé.

En début d'après-midi donc, on apprend que le club des intellectuels catholiques de Czestochowa, suspendu lors de l'instauration de l'état de guerre, a été dissous la veille, au moment où le pape arrivait dans la ville. Créés à la faveur de l'« octobre » de 1956, les clubs d'intellectuels catholiques (KIK) au nombre de cinq avant août 1980, dix fois plus nombreux ensuite, ont été l'un des principaux terreaux du renouveau politique du catholicisme de l'après-guerre en Pologne. Plusieurs de leurs animateurs, souvent liés *intellectuellement au pape*, ont joué un rôle important dans Solidarité. Le message était clair : on avait *estimé à Varsovie* que dès vendredi, second jour de sa visite, l'ancien archevêque de Cracovie en avait trop fait.

A côté de ce qui allait suivre, il *n'avait pourtant encore rien dit* ; et lorsqu'il en dit plus, on annonce de Varsovie l'arrivée à Czestochowa *d'un adjoint du porte-parole du gouvernement*. On l'attend. Il ne vient pas ; mais dans la capitale, le porte-parole du gouvernement, *M. Urban*, déclare : « *Nous attendons du service d'ordre de l'Église une attitude plus déterminée, conforme aux principes adoptés avant la visite de Jean-Paul II.* »

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

La crise de l'O.L.P.

Nouveaux affrontements entre Palestiniens au Liban

De nouveaux affrontements armés ont mis aux prises, les samedi 18 et dimanche 19 juin dans la Bekaa libanaise, partisans et adversaires de M. Yasser Arafat, au sein du Fath, faisant trois morts et dix blessés.

Correspondance

Damas. – La réunion du conseil révolutionnaire du Fath qui devait décider du sort de la dissidence au sein de l'organisation de M. Yasser Arafat n'a pu avoir lieu. Le chef de l'O.L.P. a dû, en effet, rentrer d'urgence à Damas. Ce changement de programme est dû aux affrontements qui ont opposé samedi et une partie de la nuit de samedi à dimanche partisans des rebelles et « Loyaliste » dans la Bekaa. Selon un responsable du Fath, ces accrochages ont fait trois morts et dix blessés et ont pris fin dimanche à l'aube avec la reddition des mutins. D'autre part, le colonel Abou Ziad, adjoint d'Abou Jimad, le chef militaire du Fath, a été légèrement blessé dans une embuscade qui lui ont tendue des « *éléments armées non identifiés* ».

Ces affrontements ont donné lieu à Damas à un brusque regain de la guerre des communiqués, les dissidents et la direction du Fath s'accusant mutuellement d'être l'origine des combats.

EMMANUEL JARRY.

(Lire la suite page 6.)

Le mécontentement des policiers

Organisée par l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C.) *ainsi que les syndicats C.G.C. et C.F.T.C.* de la police nationale, la réunion de protestation contre les sanctions prises après les manifestations policières du 3 juin a *lieu lundi 20 juin*, à 20 heures, salle Japy, à Paris.

Le malaise des policiers n'est cependant pas seulement parisien : Claude Régent l'analyse depuis Lyon et, notamment, sa banlieue est, Vénissieux, où *de nouveaux incidents ont illustré, dans la nuit de* dimanche à lundi, la tension régnant entre jeunes et policiers. *Un policier et trois jeunes ont été blessés* lors d'échauffourées, l'un des jeunes ayant été gravement atteint d'une balle tirée en pleine poitrine par l'un des policiers.

M. Robert Naud, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police, demande que l'on donne *« à la police, à l'instar de l'armée (...), les moyens de livrer une guerre qui frappe tous les jours »*. (Lire page 2.)

Le « syndrome de Vénissieux »

De notre correspondant régional

Lyon. – C'est loin Paris ! La *police lyonnaise ne vit pas au* rythme des événements de la capitale. Ici, la politisation est unanimement *récusée*. Mais le malaise policier existe aussi. L'insécurité et ses conséquences sont vécues au quotidien par des hommes placés en première ligne. L'incompréhension avec la magistrature est manifeste. Les troubles à Vénissieux, les retombées de l'« affaire Taffine » – un inspecteur inculpé d'homicide volontaire – ou le souvenir de la première manifestation publique de policiers contre M. Gaston Defferre, le 7 novembre 1981, sont obsédants. Mais le « ras-le-bol » des policiers lyonnais c'est aussi une accumulation de détails, un climat, des petites misères matérielles sur fond d'incompréhension.

« *Vous n'allez pas encore parler de Vénissieux !* » : c'est presque une supplique. « *Vous risquez de jeter de l'huile sur le feu. On en a déjà assez parlé.* » Malgré ces « *conseils* » officiels, on va en reparler. Tout simplement parce que, dans les *commissariats, chez les syndicalistes*, c'est bien « le » sujet de préoccupation, le point de friction *entre deux mondes : la police et...* tous les autres. Cette présentation machichéenne et réductrice ne peut pourtant cacher que, dans ce Sud-Est lyonnais devenu célèbre, les policiers ne demandent pas plus qu'ailleurs leur mutation. Une preuve, au-delà des formules dures, des griefs contre la hiérarchie et du pessimisme affiché face à « *un problème qui dépasse la police* » que les fonctionnaires travaillent. Mais le « syndrome de Vénissieux » se caractérise par une sensibilité exacerbée.

CLAUDE RÉGENT.

(Lire la suite page 13.)

Cinq ans pour terminer le quartier de La Défense

(lire page 15 les articles de MARC AMBROISE-RENDU et de MICHÈLE CHAMPENOIS)

AU JOUR LE JOUR

Service

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, trouve que les fidèles qui se pressent sur le passage du pape en font trop. « Le service d'ordre de l'Église », *dit-il, n'en fait pas assez et devrait avoir* « une attitude plus déterminée ».

Etrange formule. Qu'est-ce donc que le « service d'ordre de l'Église » ? *Qui sont ses membres, qui les entraîne, qui les dirige ? Et comment sont-ils armés ?*

M. Urban paraît ignorer que les anges gardiens – il s'agit d'eux – ne prennent leurs directives que d'En-Haut. Et qu'ils ont un patron pour le maintien de l'ordre : saint Michel.

Il y a longtemps qu'il a choisi son camp.

BRUNO FRAPPAT.

L'ART DU SATSUMA-BIWA

Une rare éloquence

Mme Tsuruta Kinshi est venue donner un unique concert de satsuma-biwa le 14 juin à la Maison des cultures du monde. Le Théâtre de l'Alliance n'est pas très grand, et cependant on n'a refusé personne à l'entrée.

Elle ne s'était pas produite ici depuis 1971, et le caractère exceptionnel de ce passage en France (car, depuis guelques année, Mme Tsuruta, qui est née en 1911, a beaucoup réduit le nombre de ses tournées) aurait dû réveiller quelques souvenirs, attirer quelques curieux, mais comme elle ne chante ni *Casta Diva* ni les *Quatre Derniers Lieder* de Strauss et qu'elle n'a pas pensé à transcrire pour biwa le *Concerto d'Aranjuez*, elle ne saurait accéder à cette consécration que les mélomanes accordent généralement à des cantatrices sans scrupules ou à des guitaristes sans génie.

Il est vrai que la biwa est plus proche du luth que de la guitare et que la déclamation chantée qu'elle accompagne exige un contrôle de l'appareil vocal dont bien peu de pédagogues ou de chanteurs occidentaux ont seulement l'idée. S'il est vrai que la compréhension littérale de ces récits de batailles et la subtilité des rapports que les diverses péripéties entretiennent avec les inflexions de la voix ou les ponctuations instrumentales nous échappent en grande partie, la matière musicale n'en demeure pas moins d'une éloquence rare.

Comme toujours dans l'art japonais, c'est d'abord l'extrême dépouillement qui frappe, la simplicité apparente des moyens, puis la *concentration extrême donnant à* chaque son, à chaque geste, l'espace d'un éclair, une force irrésistible ; *enfin on découvre la maîtrise absolue* du souffle, du vibrato (instrumental ou vocal) dont la moindre pulsation est contrôlée, une justesse d'intonations sans faille sur une étendue d'environ trois octaves, un passage naturel du parlé au chanté, un art du *glissando*, une gamme infinie de couleurs, une identité de dynamique entre la voix et le biwa, qui laissent l'auditeur confondu.

Quelle que soit la musique qu'ils jouent, existe-t-il au monde beaucoup d'artistes parvenus à un tel degré de maîtrise et capables de transmettre, de surcroît, l'émotion sans laquelle la virtuosité n'a pas de sens ? En posant la question on se montre déjà injuste *a priori* pour Mme Yamazaki Kyokusi qui, au même concert, interprète magnifiquement deux pièces du répertoire de chikuzen biwa, mais il est vrai qu'elle n'a pas tout à fait la même présence et que ce « presque rien » pèse d'autant *plus lourd* que la comparaison se situe à un très haut niveau.

Il existe heureusement une face de disque (Ocora-Radio-France n° 558 518, distribué par Harmonia Mundi) où l'on peut entendre Mme Tsuruta raconter l'histoire d'Atsumori. C'est trop peu, et cela ne remplacera pas la retransmission radiophonique qui aurait dû diffuser à travers la France ce mois japonais à la Maison des cultures du monde, mais ce document n'en est que plus précieux.

GÉRARD CONDÉ.

Le Monde

idées

Police

Les syndicats de police proches de l'opposition organisent, ce 20 juin, un meeting de protestation contre les sanctions récemment prises par le gouvernement. C'est l'occasion d'une réflexion sur la police, « mal ancien » aux yeux d'Yves Lemoine et de Jean-Pierre Mignard, qui réclament la mise à l'étude de nouveaux modes de contrôles sociaux de son activité. Pour Daniel Amson, les sanctions prises ne sauraient suffire à rétablir l'autorité du gouvernement sur sa police. Quant à Robert Naud, il insiste surtout sur la nécessité de rétablir un climat d'autorité et de confiance, permettant à la police d'exercer efficacement sa mission.

Recréer la confiance

par ROBERT NAUD (*)

QUE penser de la nouvelle crise du monde policier et comment évaluer ses éventuels prolongements ? Il faut accepter, pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans la police, d'intégrer ce qui s'est passé depuis les années 1976, 1977. Le commandement connaissait alors, en raison des divisions des différents corps de la police nationale, de sérieuses difficultés. Pour régler globalement et, pensait-il, définitivement les problèmes de fonctionnement de cette institution *malade de ses querelles intestines*, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait programmé une *grande réforme qui devait en principe* aboutir à une véritable unité de commandement.

Las, faute de moyens et enfantée dans la précipitation, celle-ci n'a jamais atteint ses objectifs et les déçus de 1977 sont nombreux. Comme, d'emblée, cette réforme a montré *ses limites*, le *pouvoir politique* a pratiqué un jeu subtil et dangereux, essentiellement axé sur les rivalités *catégorielles. C'était, par là même*, condamner dès ses premiers pas cette tentative de réunification des forces vives de la police nationale.

Et puis, les difficultés aidant, ce fut la lente mais progressive marche vers les délices éphémères mais illusoires de la démagogie. Au fil des *mois et des années, la notion d'autorité* s'est diluée pour devenir aussi imprécise qu'évanescente, et les premières manifestations d'un pouvoir parallèle au pouvoir hiérarchique ont fait leur apparition. Certes, les choses ont changé, on ne commande plus en 1983 comme en 1963, ou simplement comme en 1973, il est impératif d'associer étroitement ses collaborateurs au fonctionnement du service, mais la permanence des éléments administratifs du pouvoir hiérarchique reste le support essentiel *de l'organisation et de l'efficacité* du service public. L'autorité comme la responsabilité, dans certaines circonstances, ne se partagent pas. Aussi est-il fondamental que la hiérarchie puisse continuer d'exercer librement, dans le cadre des lois et règlements, la plénitude de ses prérogatives. Il est indispensable, pour maintenir la cohésion et l'unité des formations, que le lien hiérarchique soit le vecteur permanent et naturel entre les fonctionnaires et l'administration. On ne peut, impunément, favoriser *la démarche* syndicale par rapport aux mécanismes administratifs sans engendrer, à court terme, un sérieux malaise dans le fonctionnement des services.

Curieux discours pour un syndicaliste ? Non, car le Syndicat des com*missaires pratique un syndicalisme* de propositions résolument orienté vers la concertation tant avec la puissance publique qu'avec les organisations des autres corps de la police nationale. Cette attitude requiert une approche responsable de l'ensemble des problèmes et une volonté permanente d'œuvrer efficacement dans l'intérêt général. Elle est, à l'évidence, plus difficile à vivre que d'autres formes de syndicalisme, car elle oblige souvent le commissaire, en même temps chef de *service, à opérer des choix qui* contrarient les conditions de vie auxquelles il pourrait prétendre au même titre que ses collaborateurs. Cette dualité d'intérêts confère à notre oganisation une place tout à fait originale dans le syndicalisme policier, car chaque commissaire sait que sa position hiérarchique implique plus de devoirs que de droits.

Cette responsabilisation de l'action échappe partiellement à d'autres formations, et l'on doit se poser la question de savoir si l'agitation de *ces derniers jours est bien seulement* la résultante spontanée et imprévisible d'éléments jusqu'alors inconnus ou *mal connus. Je pense pouvoir dire* avec beaucoup de certitude : non. Lorsque l'on tolère durant des mois que les gradés, les officiers et les chefs de service voient leur autorité battue en brèche, il faut savoir, au bout du compte, accepter qu'un jour l'autorité supérieure, qui procède du pouvoir politique, soit également malmenée. La hiérarchie forme un tout, du brigadier au ministre, et il *suffit d'affaiblir un maillon pour* rendre la chaîne inopérante.

Il devient évident, après avoir ausculté ce grand corps malade, qu'une agression, ordinairement sans prolongement majeur, peut désormais provoquer un accès de fièvre aux conséquences aussi imprévisibles *que redoutables*. C'est dans ce contexte qu'interviennent, le 31 mai dernier, le drame de la rue Trudaine *et, le 1er juin, la fusillade de* Levallois-Perret. L'émotion est immédiate, la fièvre monte et quelques déclarations maladroites la portent rapidement à son paroxysme. Il faut reconnaître qu'analyser à chaud, sur fond de sang et de mort, les résultats d'une politique criminelle, à partir du nombre de policiers tués depuis le début de l'année, confine à l'inconséquence. D'autant que toutes *ces subtiles analyses ne prennent* jamais en compte la latence normale, même chez les délinquants et les criminels, que sous-tend la progressive intégration des nouvelles règles du jeu imposées par la société. On peut craindre ainsi que, par manque de moyens, la politique ambitieuse que mène le garde des sceaux ne révèle tardivement des effets extrêmement pervers.

L'« aggiornamento » de la sécurité

Les commissaires de police ont dit et écrit, depuis plus de dix ans, qu'il fallait impérativement tenir compte de l'évolution de la délinquance et *préparer la société* à réagir d'une façon adaptée. Cet *aggiornamento* sécuritaire devrait, selon nous, pour *répondre à l'escalade du crime*, s'exercer dans deux directions : adaptation des lois et règlements, évolution des mentalités.

J'ai, à ce titre, effectué une démarche tristement prémonitoire, puisque, quelques jours avant le drame de la rue Trudaine, j'ai remis au garde des sceaux, à l'occasion d'une audience qu'il m'avait accordée, deux études portant, l'une sur *la protection juridique des agents de* la force publique — dans laquelle nous indiquions qu'il faut envisager une peine de substitution à la peine de mort — et l'autre, sur les textes à promouvoir pour lutter efficacement contre la criminalité.

S'il devient, en effet, absolument indispensable de définir juridiquement la notion de violence légitime, il faut aussi que le gouvernement *s'interroge* sur la *nécessaire évolution* des techniques de police. Si demain les règles ne sont pas précisées, l'hécatombe se poursuivra au risque de lasser la pugnacité des représentants de l'ordre.

Les policiers revendiquent vivement un arsenal juridique favorable *à une démarche policière efficace et* n'accepteront plus, comme par le passé, d'occulter par esprit d'initiative et le sens aigu du service public le vide juridique dont se sont accommodés bon nombre de gouvernements.

Les commissaires avaient accueilli avec intérêt la création du secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, car ils pensaient qu'il *marquait la volonté gouvernementale* d'agir pour organiser une police efficiente, ouverte sur l'extérieur et *acceptée par tous les citoyens*. Après dix mois de fonctionnement de l'institution, on constate une nouvelle crise, et, déjà, certains avancent l'imminence d'une nouvelle réforme. Il faudrait alors craindre le pire. Nous connaissons, effectivement, les vieux démons qui agitent certaines formations. D'aucuns ne manqueraient pas de prôner avec délice le rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice et la création d'une police en tenue, indépendante, avec sa propre hiérarchie. Je le dis tout net, notre malade n'y survivrait pas. D'ailleurs, M. Badinter lui-même a déclaré, en novembre 1981, que le projet de rattachement de la police judiciaire à son ministère n'était pas réaliste.

Souhaite-t-on, d'autre part, que la police nationale soit militarisée ? Si tel n'est pas le cas, il faut le dire et mettre fin aux déclarations irresponsables qui attribuent aux commissaires de police, soi-disant investis du pouvoir « législatif, exécutif et judiciaire », la responsabilité des désordres de la rue.

Définir les tâches de chacun

Il faut dire aussi que le commissaire de police autorité civile, magistrat de l'ordre administratif et judiciaire placé, par les textes, à la charnière de l'exécutif et du judiciaire, est le plus sûr garant des libertés fondamentales des Français. *Il est également urgent, dans l'intérêt* de tous, de définir clairement les tâches respectives de la police et de la gendarmerie, car, si l'existence de ces deux forces peut constituer l'un des piliers de notre démocratie, il ne faut pas qu'elle soit parallèlement la source d'une concurrence exacerbée et malsaine qui conduit à l'inefficacité, voire au scandale.

Enfin, il ne suffit pas de flétrir un mouvement et évacuer ses conséquences en affublant ses leaders de qualificatifs douteux pour régler le problème de la police *nationale*. La confiance se mérite, et le gouvernement doit, comme l'a indiqué le président *de la République*, comprendre la légitime inquiétude des policiers et en même temps agir vite pour restaurer l'autorité de l'État. Il importe avant tout de recréer dans ce monde policier, extraordinairement dévoué et soucieux de la légalité républicaine, le climat de confiance et de respect, exclusif de toute considération politique, qui a jusqu'alors présidé aux destinées de la police nationale.

Il s'agit également de donner à la police, à l'instar de l'armée qui prépare une guerre qui, nous l'espérons, n'aura jamais lieu, les moyens de livrer une guerre qui frappe tous les jours.

(*) Secrétaire général du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale.

Le corps intouchable

par YVES LEMOINE (*) et JEAN-PIERRE MIGNARD (**)

NOUS affirmons que la police est un mal. *C'est un mal ancien puisque c'est sous* Clotaire II, aux environs de 615, que furent créés les premiers commissaires enquêteurs. Cette affirmation lapidaire nous renvoie sans tarder à l'incongruité de prétendre évoquer impartialement la fonction policière et son histoire.

La police est d'abord un fait éminemment politique. En parler autre*ment tiendrait de la gageure intellectuelle*. Ce fait a, dans nos sociétés, une réalité : un corps de policiers plu*ral dans ses tâches, mais unifié par la* loi dans une administration. Les hommes politiques éprouvent souvent quelques difficultés à comprendre les administrations qu'ils ont mandat de commander. On a vu récemment que leur attitude oscille dangereusement entre l'utilitarisme et la résignation.

Nous sommes en présence d'une force considérable. Sa puissance *tient largement à sa fiabilité technique* et à l'honnêteté de ses fonctionnaires.

Cela n'a pas toujours été. Les polices du siècle dernier présentaient toutes les tares de l'ignorance et de la corruption. Les résultats obtenus sur la délinquance étaient aléatoires *parce que les tâches étaient éminemment politiques*.

Cela n'existe pas partout. Nombre de pays *européens et les Etats-Unis* connaissent un divorce profond entre la nation et sa police.

On demande beaucoup au policier. Dans notre société déchirée, la force publique assure le minimum social de la sécurité. Parce que les rues peuvent être incertaines, parce que l'habitat des villes est *ignoble* et que la violence s'est banalisée, le seul fonctionnaire dont l'utilité soit perceptible *par tous, c'est le policier. Il est* l'agent incontestable de la chose publique. La chose publique appartient à tous. Cette règle est un corollaire de l'exercice du gouvernement par le peuple et dans son seul intérêt. La forme républicaine de l'Etat et le principe démocratique de son fonctionnement en décident ainsi. L'autre règle, c'est qu'il n'y a pas de service public instauré par la *loi* qui puisse *échapper à sa stricte dépendance. Il* ne saurait donc y avoir *ni* tabou *ni* interdit d'aucune sorte lorsqu'il s'agit *d'évoquer le rôle ou le statut particulier* d'une catégorie quelconque de fonctionnaires chargés d'un service public.

Est-ce bien le cas des policiers ? Existe-t-il en effet un corps de fonctionnaires plus protégés par les discours officiels que celui-ci et ce, au-delà même des lignes de démarcation politique. La déclaration du secrétaire d'Etat à la sécurité publique au soir de la manifestation du 3 juin si surprenante dans la forme comme dans le fond illustre le propos. Quelque majorité politique que se donne notre pays, les éloges pleuvent sur la police comme à Gravelotte. C'est la tentation utilitaire. A trop y céder, la police est peu à peu devenue un corps *intouchable dont* les censeurs sont placés dans le camp du désordre et de la délin*quance comme les détracteurs* de l'institution militaire étaient rangés, hier, dans celui du renoncement national, voire de la trahison.

Ainsi se trouverait confirmé, à vingt-trois siècles de distance, le jugement d'Aristote évaluant la police comme le bien le plus précieux de la cité. Nous voilà aux antipodes de l'idée laïque, cœur de la pensée républicaine commandant aux citoyens de *ne pas se conduire « comme un croyant, c'est-à-dire comme un homme qui cesse d'utiliser sa raison pour se fier à une vérité toute faite qu'il ne peut contrôler »*, pour citer le protestant libéral Ferdinand Buisson.

Le désordre inhérent à toute société renforce la fonction policière, *mais celle-ci doit être appréciée à* l'aune des *services* qu'elle rend. Interrogeons-nous sur le sort réservé *à la police dans notre pays. La loi* établit la soumission de l'activité policière au contrôle de la justice selon les dispositions du code de procédure pénale.

Voyons la pratique. Elle nous en dit plus long que tous les codes du monde. Jamais, en effet, le doute ne s'est autant insinué dans le fonctionnement d'un dispositif en partie ruiné par l'histoire, l'évolution des techniques et les nouvelles mentalités de masse. Il n'y a de commandement possible donc durable que moral.

Pesanteurs

Le contrôle exercé sur un corps ne *vaut que par le crédit moral concédé* à celui qui l'exerce. Cela vaut pour les hommes comme pour les institu*tions ; or la magistrature* est en partie discréditée, et cela au sein même de l'institution policière. Trop de complaisance à l'égard de cette dernière, trop de regards pudiquement baissés sur trop d'excès, de la guerre d'Algérie à l'affaire de Broglie, ont ruiné le prestige nécessaire à son autorité. La justice aussi a cédé à la tentation utilitaire, mais existe-t-il un moyen de remonter le temps à seule *fin de restaurer un pouvoir obsolète ?*

Les pesanteurs du système sont telles qu'une évolution s'est opérée qui est maintenant irréversible. Faut-il pour autant tomber dans la résignation ?

La réduction morale de l'autorité *judiciaire liée à des* circonstances historiques et politiques s'accompagne d'une réduction déterminante de sa fiabilité pratique dans l'exercice de son contrôle. *Les personnels de police connaissent, en effet*, une véritable inflation en personnels, sans compter l'accroissement de leur dotation technologique. Les *moyens* d'investigation les plus sophistiqués échappent, par cela même, au contrôle *des juges. Comment ne pas* admettre que la disproportion des moyens en nombre et en technique au seul *bénéfice* de la police ne puisse *la mettre durablement à l'abri* de tout contrôle tant soit *peu effectif* et du moins non éphémère ?

Au maire de Paris qui réclame trois mille policiers supplémentaires chaque année, le gouvernement répond par l'envoi d'un super-policier en *Corse. Ainsi, pour* la gauche comme pour la droite, la police est devenue l'antidote miracle contre l'insécurité. Le poids *idéologique* grandissant de la sécurité et l'indéniable besoin social auquel cette notion renvoie définissent la police comme un grand corps de l'État.

C'est vers le policier et non vers le juge que les sociétés postindustrielles se tournent pour, de l'îlotage *à la brigade anti-gang*, tout simplement se défendre face à un ennemi d'autant plus terrifiant *qu'il* est, au sens propre, insignifiant.

De tout cela, le gouvernement est conscient. Il n'apparaît pas cependant qu'il ait pu résoudre une antinomie dont on fait semblant de croire qu'il l'a *renforcée : sécurité-justice*. Les choix gouvernementaux se heurtent à la gestion du quotidien, on *abandonne un projet de réforme dont* l'intelligence et la nécessité sont incontestables. Ils se heurtent à des mouvements sociaux et la réponse policière reste indentique à celles qu'on a pu connaître.

La situation née des derniers événements est dangereuse pour la so*ciété civile comme pour la police*. Toute manifestation tend à transformer un constat en slogan et donc à le *dénaturer. Le seul effet du dépérissement judiciaire* met face à face la police et l'État. Le slogan va plus loin et montre que l'institution policière est abandonnée à elle-même ; qu'elle peut se moquer des fragiles contraintes qu'impose l'harmonie des pouvoirs.

Au-delà de la « reprise en main » par les moyens d'autorité dont dispose le gouvernement, il faut initier dès maintenant ce qui pourrait bien être un débat important pour les prochaines années : *comment établir de* nouveaux modes de contrôles sociaux de l'activité policière ?

L'enjeu politique est de sortir du dilemme entre l'utilitarisme et la résignation. L'avenir d'une démocratie est lié à l'acuité du regard qu'elle porte sur son reflet. Le miroir en est, pour l'heure, l'institution policière.

(*) Magistrat.
(**) Avocat à la cour.

Dangereuse nécessité

par DANIEL AMSON (*)

ROBERT de Jouvenel a écrit dans *la République des camarades : « Un gouvernement qui gouverne, c'est un gouvernement qui révoque. »* Le gouvernement doit donc être félicité pour avoir sanctionné sévè*rement — et, notamment, révoqué* — certains meneurs de la manifestation des gardiens de la paix *du 3 juin. N'importe quel* gouvernement digne de ce nom aurait, sans doute, agi de la même façon. Il ne saurait, en effet, être toléré que ceux qui ont accepté la mission de protéger la République se servent de leur pouvoir à des fins partisanes. *Chacun en est d'accord*, l'autorité de l'État ne doit pas dépendre de l'humeur des policiers.

Mais, *si*, dans cette affaire, les intentions du gouvernement sont louables, il n'est pas certain qu'il dispose des moyens de sa politi*que. Sanctionner des leaders* syndicaux de la police revient, sans doute, à s'aliéner pour longtemps une bonne partie des membres de ce corps, qui, ayant pris en toute *connaissance* de cause le risque de défier le gouvernement, ne doivent pas avoir l'intention de rentrer dans le rang au seul motif qu'il le demande.

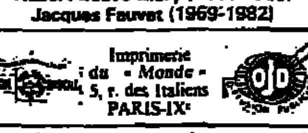
Les propos tenus par certains leaders des syndicats de police montrent d'ailleurs clairement que l'épisode du 3 juin pourrait très bien n'être qu'un *prélude* à une action plus générale.

Or, l'autorité du gouvernement est, à l'heure actuelle, affaiblie. Il est permis de se de*mander, par suite, si — les* choses étant ce quelles sont — il peut raisonnablement espérer *que quelques sanctions suffiront* à remédier à la « grogne » de la police.

Il est à craindre, en fait, que le mal ne soit plus profond et qu'il ne révèle aux citoyens la difficulté qu'éprouve le gouverne*ment à se faire obéir de sa* police. Les gardiens de la paix ont engagé, le 3 juin, une épreuve de force contre le pouvoir. Le gouvernement, après avoir paru un *moment hésiter*, vient de *relever* le défi qui lui était lancé. Il a, sans doute, agi à court terme, comme il convenait. Il n'est pas certain qu'il soit assez fort et résolu pour supporter les conséquences qui en résulteront à plus long terme.

(*) Avocat à Paris.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPÉEN DE STUTTGART

Les Dix se donnent six mois pour accroître les ressources de la Communauté

(Suite de la première page.)

Ou les autres chefs de gouvernement, *au contraire favorables* – même si, dans le cas de la R.F.A., c'est sans enthousiasme – à une telle augmentation ? Le compromis auquel on est parvenu est trop complexe pour qu'on puisse donner une réponse tranchée. On peut prétendre, cependant, que les engagements, écrits ou informels mais toujours politiques, qui ont été pris au long de cette importante session laissent peu de place aux dérobades, aux retournements ou aux subterfuges.

« Tout est lié, tout se retrouvera sur la table à Athènes en décembre », a commenté M. Mauroy à l'issue de la réunion (le premier ministre avait relayé, samedi après-midi, le président de la République qui rentrait à Paris pour participer aux cérémonies du 18 juin).

L'insistance de M. Kohl

Un des dossiers ouverts à Stuttgart se présentait sous un jour particulier : celui de la réduction de la contribution britannique en 1983. Mme Thatcher, se référant aux promesses faites par le conseil européen de mars dernier, réclamait sinon une décision, du moins un engagement aussi précis que possible. Mais, contrairement à ses partenaires, elle estimait en revanche qu'il n'y avait aucune urgence à arrêter des orientations sur un éventuel accroissement des ressources de la Communauté.

Le chancelier Kohl, soucieux de débloquer la situation, a vivement insisté auprès de ses collègues pour qu'au moins en partie satisfaction soit donnée à Mme Thatcher. Les autres États membres l'ont suivi, et il a *été entendu de fixer à 750 millions* d'ECU la compensation qui sera accordée au Royaume-Uni au titre de l'année 1983. Ces 750 millions seront *inscrits dans le projet de budget* de la Communauté pour l'année 1984, qui sera examiné par le conseil des ministres en juillet prochain.

Quelle est la portée du point ainsi marqué par le premier ministre britannique ? S'agissant du montant, on peut noter, comme l'a fait M. Mauroy, qu'il est inférieur à ceux décidés en 1980 (1,175 milliard d'ECU), 1981 (1,4 milliard d'ECU) et 1982 (850 millions d'ECU). Mais on peut faire valoir aussi qu'il aurait été sensiblement plus élevé si l'on n'avait pas partiellement tenu compte du « trop perçu » en *1980* (la compensation avait été établie en prenant comme base de calcul une contribution nette britannique supérieure à ce qu'elle fut en réalité).

On peut prétendre, de la sorte, que la volonté du conseil est d'assurer au Royaume-Uni un remboursement *égal, grosso modo,* aux deux tiers de sa contribution nette. C'est un raisonnement que récuse formellement M. Mauroy, qui parle de *compensation forfaitaire*, mais que tiennent en revanche les Britanniques, en pensant bien sûr à l'avenir, c'est-à-dire à la compensation qu'ils réclameront au titre de l'exercice 1984 si d'ici là une *« solution durable »* destinée à corriger les déséquilibres à l'intérieur du budget européen n'a pas été trouvée...

Précisions françaises au procès-verbal

M. Mauroy a fait préciser au procès-verbal de la réunion que l'engagement d'octroyer cette compensation de 750 millions d'ECU ne sera confirmé que si les autres décisions, en particulier au sujet du financement futur de la C.E.E., sont également arrêtées à Athènes. *« C'est une précaution à laquelle plusieurs chefs de délégation, et en particulier le chancelier Kohl, ont souscrit »*, a commenté le premier ministre. Qu'en penser ? Il est clair qu'il sera difficile de revenir en arrière, de reprendre le chèque promis à Mme Thatcher. Une telle éventualité, qui supposerait un front uni des Neuf, ne serait cependant pas impossible dans le cas où le premier ministre britannique ferait une obstruction systématique à la progression des autres dossiers.

Les ressources de la C.E.E. seront-elles augmentées ? Huit États membres estiment que c'est nécessaire. La R.F.A., réticente parce que craignant une coûteuse fuite en avant, *s'y est résignée. Mme Thacher* a refusé de prendre le moindre engagement. La discussion sur ce point a été vive, à la limite de la rupture. Fi*nalement, et ce n'est pas une mince* victoire, le premier ministre britannique a obtenu gain de cause. La déclaration ne fait pas référence à un *accroissement des ressources, mais,* de façon bien ambiguë, indique que *« l'envergure des ressources propres de la Communauté »* devra être dé*terminée. Comment ne pas considé*rer, cependant, que les discussions du conseil européen laisseront des traces ? L'attitude très rigide prise *en la matière par le premier ministre* britannique lui permet de bien se placer dans la négociation à venir, mais ne lui offre assurément pas la *possibilité* de tout *refuser impuné*ment.

Au reste, Mme Thatcher a admis que le problème existait, qu'en dépit des importantes économies qu'elle croyait possibles il ne lui échappait pas que l'élargissement de la Communauté pouvait rendre nécessaire l'accroissement des ressources de la C.E.E. Comment s'opérera cet accroissement ? Apparemment, le problème n'a pas été longuement évoqué. Il sera l'un des points de la négociation à venir. Les propositions de la Commission européenne suggérant qu'une partie des recettes soient fournies par les États membres en appliquant une *« T.V.A. modulée »*, c'est-à-dire en faisant davantage contribuer les pays membres à la fois prospères et à forte production agricole, restent sur la table. L'idée française de créer des agences spécialisées, conçues pour mettre en œuvre de nouvelles actions communes (par exemple en matière de coopération industrielle) ne rassemblant pas obligatoirement *tous les États* membres, *et pour les*quelles pourraient être envisagées des modalités de financement *ad hoc,* sera précisée d'ici l'été, a in*diqué M. Cheysson.*

Maîtriser les dépenses agricoles

L'augmentation des ressources propres de la C.E.E., si elle est décidée par les Dix, devra être ratifiée par les parlements nationaux. Le conseil européen, *suivant ainsi une* suggestion allemande, a décidé que cette ratification devrait avoir lieu en même temps que celle qu'exige *l'élargissement de la Communauté.* C'est là une garantie donnée aux Espagnols et aux Portugais que les négociations d'adhésion, déjà longues, ne seront pas éternellement prolongées. *« Il n'y a pas de meilleure locomotive possible que le lien avec le financement de la Communauté »*, a répondu M. Genscher à un journaliste espagnol qui regrettait qu'aucune date-limite pour l'adhésion de son pays *ne figure* dans la déclaration.

Mme Thatcher a répété tout au long de la session sa conviction que l'accroissement des ressources de la C.E.E. pourrait être évité si l'on parvenait à une réelle maîtrise des dépenses agricoles. Le chancelier Kohl, sans peut être aller aussi loin, croit, à l'évidence, qu'il y a beaucoup à faire dans ce sens. Les Français, et ceux qui comme eux sont attachés à la sauvegarde de l'Europe verte, ont obtenu un texte indiquant que le réexamen de la PAC devrait être global, et ne pourrait se limiter à plafonner certaines dépenses. La réforme de la PAC est un thème dévalué, tant elle a été souvent mentionnée sans que l'intention soit suivie d'effet. Mais une adaptation réelle, et sans doute douloureuse, ne pourra guère cette fois être différée.

Les Français semblent avoir compris que leur intérêt n'est pas de s'opposer à cette évolution, mais de la contrôler, de faire en sorte que les sacrifices en soient partagés. Parmi les sujets à examiner, énumérés dans le passage de la déclaration des Dix ayant trait à la PAC, plusieurs correspondent à des revendications qui leur sont propres. Ce sera une partie très difficile de la négociation, mais où la France, loin d'avoir à adopter une position tristement défensive, a de nombreuses cartes à jouer.

La déclaration évoque également les autres politiques communes et le besoin de politiques nouvelles. S'agissant des premières (politiques régionales, politiques sociales), l'idée est de les rendre plus efficaces, et surtout d'en mieux contrôler les dépenses *« en coopération avec l'Assemblée »*. Sauf erreur d'interprétation, c'est là un euphémisme pour faire comprendre au Parlement européen que son laxisme budgétaire, qui consiste à approuver des crédits avant que les politiques existent, ne sera plus toléré. En matière de politiques nouvelles, le désir d'une coopération industrielle efficace – objectif qui a paru jusqu'ici hors de portée – semble largement partagé, comme en témoigne le coup de pouce au programme Esprit conçu par la Commission pour faciliter les rapprochements inter-entreprises en matière de technologies de l'information.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Mauroy se rendra en visite officielle en Hongrie* le 10 juillet, à la tête d'une délégation qui comprendra notamment M. Savary, ministre de l'éducation nationale. Ce voyage fait suite au séjour que *M. Mitterrand avait fait à Budapest* en juillet 1982.

La « déclaration solennelle sur l'Union européenne »

Voici quelques extraits de la « déclaration solennelle sur l'Union européenne » adoptée dimanche 19 juin à Stuttgart.

« Les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres des Communautés européennes, réunis en Conseil européen,

» – Résolus à poursuivre l'œuvre entreprise sur la base des traités de Paris et de Rome et à créer une Europe unie, plus que jamais nécessaire pour faire face aux périls de la *situation mondiale et capable* d'assumer la responsabilité qui lui incombe en vertu de son rôle politique, de son potentiel économique et de ses liens multiples avec d'autres peuples ;

» – Considérant que l'idée européenne, les résultats acquis dans les *domaines de l'intégration économi*que et de la coopération politique, ainsi que la nécessité de nouveaux développements, répondent aux vœux des peuples démocratiques européens pour qui le Parlement européen, élu au suffrage universel, est un moyen d'expression indispensable (...) ;

» – Résolus à accorder une haute priorité au progrès social de la Communauté et, en particulier, au *problème* de l'emploi, par le développement de la politique sociale européenne ;

» – Convaincus qu'en s'exprimant d'une seule voix en politique étrangère, y compris sur des aspects politiques de la sécurité, l'Europe peut contribuer au maintien de la paix (...) ;

» – Déterminés à parvenir à une conception politique commune, globale et cohérente, et réaffirmant leur volonté de transformer l'ensemble des relations entre leurs Etats en une Union européenne ;

» Ont adopté ce qui suit (...).

» Dans le but d'engendrer une solidarité et une action commune toujours plus étendues, la construction européenne doit être orientée davantage vers ses objectifs politiques généraux, des méthodes de décision plus efficaces, une plus grande cohérence et une étroite coordination de *ses diverses* branches, *ainsi* que la recherche de politiques communes. (...)

» Soucieux de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent dans la voie de l'Union européenne, tant dans le domaine économique que dans le domaine politique, les chefs *d'Etat ou de gouvernement réaffir*ment les objectifs suivants :

» – Renforcer et poursuivre le développement des Communautés, qui sont le noyau de *l'Union* européenne, par l'approfondissement des politiques existantes et l'élaboration de politiques nouvelles dans le cadre des traités de Paris et de Rome ;

» – Renforcer et développer la coopération politique européenne (...) ;

» – Promouvoir, dans la mesure où ces activités ne peuvent pas être réalisées dans le cadre des traités, une coopération plus étroite en matière culturelle (...), un rapprochement de certains domaines de la législation des Etats membres, dans le but de faciliter les rapports mutuels *entre leurs ressortissants* ; *une* analyse commune et des actions concertées pour faire face aux problèmes internationaux de l'ordre public, aux *manifestations de violence grave*, à la criminalité internationale organisée et, d'une façon générale, à la délinquance internationale. (...)

Le conseil

» *Le Conseil* européen *réunit les* chefs d'Etat ou de gouvernement et le président de la Commission, assistés par les ministres des affaires *étrangères des Etats membres ainsi* que par un membre de la Commission.

» Dans la perspective de l'Union européenne, le Conseil européen donne à la construction européenne une impulsion politique générale : définit les orientations favorisant la construction européenne et donne des lignes directrices d'ordre politique général pour les Communautés européennes et la coopération politique ; délibère des questions relevant de *l'Union européenne* (...) et exprime de manière solennelle la position commune dans les questions de relations extérieures. (...)

» Le conseil présentera au Parlement européen un rapport à la suite de chacune de ses réunions. (...) Il présentera également au Parlement européen, par écrit, un rapport annuel concernant les progrès réalisés sur la voie de l'Union européenne (...).

L'Assemblée

» L'Assemblée des Communautés européennes a un rôle essentiel à jouer dans le développement de l'Union européenne. Le Parlement européen débat toutes les matières relevant de l'Union européenne, y compris la coopération politique (...). Outre les procédures de consultation prévues dans les traités, le Conseil, ses membres et la Commission, selon leurs compétences respectives, répondront : aux questions orales et écrites du Parlement ; aux résolutions concernant des questions d'importance majeure et de portée générale, sur lesquelles le Parlement demande leurs observations.

» La *présidence* s'adresse au Parlement européen au début de sa période d'exercice et présente son programme. Elle présente à la fin de sa *période* d'exercice un rapport au Parlement européen sur les progrès réalisés. »

La déclaration sur les questions budgétaires

Voici l'essentiel de la déclaration adoptée par le Conseil européen de Stuttgart en matière budgétaire :

« Au cours des six prochains mois, une importante négociation aura lieu pour faire face aux problèmes les plus pressants auxquels la Communauté se trouve confrontée. (...) En raison de l'importance et de la complexité des problèmes et des liens qui existent entre eux, des né*gociations seront engagées selon une* procédure d'urgence particulière. A cet effet, des sessions spéciales du Conseil se tiendront au niveau des ministres des affaires étrangères et des finances ; au besoin, d'autres ministres, en particulier ceux de l'agriculture, participeront aussi à ces cessions. Les secrétaires d'Etat pourront assister les ministres. Le résultat de la négociation sera soumis au Conseil européen qui se réunit à Athènes le 6 décembre *1983.*

» La négociation couvrira (...) le financement futur de la Communauté, le développement de politiques communautaires, les *questions* relatives à l'élargissement, les problèmes particuliers de certains Etats membres dans le domaine budgé*taire et dans d'autres domaines et le* besoin d'une plus grande discipline budgétaire. Des décisions communes seront prises sur toutes ces questions au terme de cette négociation.

» La négociation aura pour objet d'examiner toutes les politiques existantes en accordant une attention particulière à la politique agricole commune. (...) La négociation aura également pour but d'arriver à une situation plus équilibrée et plus équitable également en termes financiers du point de vue des intérêts des différents Etat membres et de l'ensemble de la Communauté. (...)

Politique agricole commune

» Les principes fondamentaux de la politique agricole commune seront respectés. (...)

» Les questions suivantes seront examinées en particulier : politique des prix, seuil de garantie selon des objectifs de production, coresponsabilité des producteurs, régime d'intervention, régime des restitutions, produits de substitution et préférence communautaire, montants compensatoires monétaires, aides et régimes des primes, *entraves aux* échanges intérieurs, type et taille des exploitations et situations particulières des différentes catégories d'exploitants, nécessité de directives financières strictes, politique agricole extérieure et problèmes spécifiques qui se présentent dans certaines régions, telles que les régions méditerranéennes. (...)

» Cet examen débouchera, entre autres, sur des mesures concrètes compatibles avec les conditions du marché pour assurer le contrôle effectif des dépenses agricoles en exploitant pleinement les possibilités existantes et en examinant toutes les organisations de marché. Tous les Etats membres doivent fournir leur contribution pour réaliser les économies. La commission présentera des *propositions pour le* 1er août 1983.

» Le Conseil européen a pris note des communications de la commission sur les programmes intégrés méditerranéens, qui visent notamment à une modernisation de l'agriculture méditerranéenne et à sa meilleure intégration dans l'économie générale. Il demande au conseil d'en entreprendre *l'examen, dès que* les propositions de la commission lui seront soumises.

» Le Conseil européen est décidé à développer et à rendre plus efficace l'action communautaire dans le domaine de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies *en vue de faciliter* la coopération entre entreprises. (...) Les négociations sur plusieurs actions exemplaires, comme par exemple le programme « Esprit », doivent être achevées aussitôt que possible. Il faudrait également réaliser des progrès concrets en vue de la définition de normes uniformes. La protection de l'environnement et la politique de l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes et la politique sociale, bénéficieront du même haut degré de priorité. (...)

Problèmes particuliers

» Le but est :

» – D'assurer le financement de politiques et d'actions communautaires et leur développement ultérieur sur une période assez longue, compte tenu des besoins financiers supplémentaires qui résulteraient de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal et, tout en épuisant toutes les possibilités, de faire des économies ;

» – De se mettre d'accord sur des mesures qui, prises dans leur ensemble, éviteront les problèmes répétés entre les Etats membres, au sujet des conséquences financières *du budget de la Communauté et de* son financement. A cet effet, tous les voies et moyens appropriés seront examinés, notamment les propositions de la commission et les suggestions de certains Etats membres en vue d'assurer des situations financières équitables pour tous les Etats membres.

» Sur la base des conclusions sur le développement des politiques, l'amélioration de la discipline budgétaire et l'examen du système financier, le calendrier et l'envergure des ressources propres de la Communauté seront déterminés (...).

» Les négociations d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal seront poursuivies dans le but d'être conclues de telle manière que les traités d'adhésion puissent être *soumis à ratification au moment* où seront présentés les résultats de la négociation sur le financement futur de la Communauté. »

DIPLOMATIE

APRÈS LE SOMMET DE STUTTGART

La coopération politique : une « certaine idée de l'Europe » ?

Stuttgart. — Après avoir consacré tant d'énergie et de temps à la controverse budgétaire, les Dix n'ont pas voulu quitter la capitale du Bade-Wurtemberg sans réaffirmer de façon solennelle leur attachement à l'Union européenne, et donc à leur coopération politique. Manifestation tardive du souci de ne pas faire éternellement de l'Europe, aux yeux des opinions publiques respectives, une affaire de gros sous ? Probablement. Mais il y a sans doute aussi, dans cette affirmation de la présence du politique au cœur même de l'économique, une intention qui correspond à une des réalités essentielles de la construction européenne.

Il existe au moins deux lectures de la *« déclaration solennelle sur l'Union européenne »*. La première revient à souligner que, si long soit ce texte, il ne contient aucune disposition institutionnelle vraiment nouvelle. Et qu'il peut sembler singulier d'user d'une telle emphase, ou de se fixer d'aussi vagues rendez-vous pour l'avenir, lorsqu'il s'agit tout simplement de redonner un peu de dynamisme à des mécanismes ou à des institutions qui existent depuis des lustres.

Mais on peut également — c'est ce que devait faire M. Mauroy lors de sa conférence de presse finale — y voir *« un geste qui a valeur de symbole »*, même si le premier ministre français a également indiqué que cette déclaration n'était que *« l'un des éléments de la relance européenne »*, éléments dont son gouvernement *« ne peut que se féliciter »*. M. Mitterrand, avant de regagner Paris, avait d'ailleurs insisté pour que ce texte comporte une partie sociale et fasse notamment référence à la lutte contre le chômage.

Née du *« document Genscher-Colombo »*, dans lequel certains (notamment les Français) voyaient une sérieuse menace pour le « compromis de Luxembourg », la déclaration des Dix ne remet finalement

De notre envoyé spécial

pas en cause cet accord, qui avait permis à la France de mettre un terme à sa *« politique de la chaise vide »*, en 1966.

L'adoption de la règle de la simple majorité pour les décisions communautaires aurait certes été un tournant plus marqué que l'énumération de bonnes intentions solennellement signée à Stuttgart ; mais elle n'avait aucune chance d'être adoptée à l'unanimité...

Quant au rôle du Parlement européen (également appelé *« Assemblée parlementaire des Communautés européennes »* dans la déclaration, moins sans doute pour éviter des répétitions que pour satisfaire toutes les « sensibilités »), il est mis en valeur puisque le droit d'expression sur la coopération politique des Dix est reconnu à l'Assemblée de Strasbourg.

Mais d'autres dispositions des différents textes adoptés à Stuttgart sont plus ambiguës. Et il n'est pas sûr que la Communauté puisse se dispenser longtemps encore d'un examen approfondi de la répartition des pouvoirs entre ses différents organes, s'agissant en particulier d'une coopération politique dont tout le monde assure vouloir étendre le champ mais que l'Assemblée souhaiterait mieux contrôler.

Pologne, Liban, Israël...

L'accroissement de cette forme de coopération implique notamment, comme le relève la déclaration sur l'Union européenne, que le conseil tente de plus en plus de parler d'une même voix sur différents sujets de l'actualité étrangère à la Communauté. Celui de Stuttgart n'y a pas manqué.

A propos de la Pologne, il a ainsi relevé qu'*« à un moment où tout montre la profondeur des aspirations du peuple polonais (...) seule une réconciliation nationale tenant pleinement compte de ces aspirations »* peut permettre à ce pays de *« sortir de la crise grave »* qu'il traverse.

Le conseil a par ailleurs *« examiné les progrès accomplis lors de la C.S.C.E. de Madrid »*, en particulier avec la proposition de compromis faite le 17 juin dernier par M. Felipe Gonzalez (*le Monde* daté 19-20 juin). A propos du Proche-Orient, il a rappelé qu'il souhaitait *« le retour du Liban à une pleine souveraineté et à une paix définitive »*, qui requiert *« le retrait complet et rapide des forces étrangères de son territoire, sauf de celles dont la présence serait sollicitée par le gouvernement libanais »*.

Par ailleurs, les facilités financières en faveur d'Israël, suspendues l'an dernier en raison de l'intervention au Liban, ont été débloquées. La Grèce, qui s'opposait jusqu'alors à ce geste, s'est contentée de s'abstenir. Il s'agit de 40 millions d'ECU qui seront ainsi prêtés par la Communauté à l'Etat hébreu.

Enfin, en ce qui concerne l'Amérique centrale, les chefs d'Etat et de gouvernement ont appelé à *« une solution politique et non militaire »* des problèmes qui s'y posent, à l'inviolabilité des frontières, au respect des droits de l'homme et à l'*« établissement de conditions démocratiques »*.

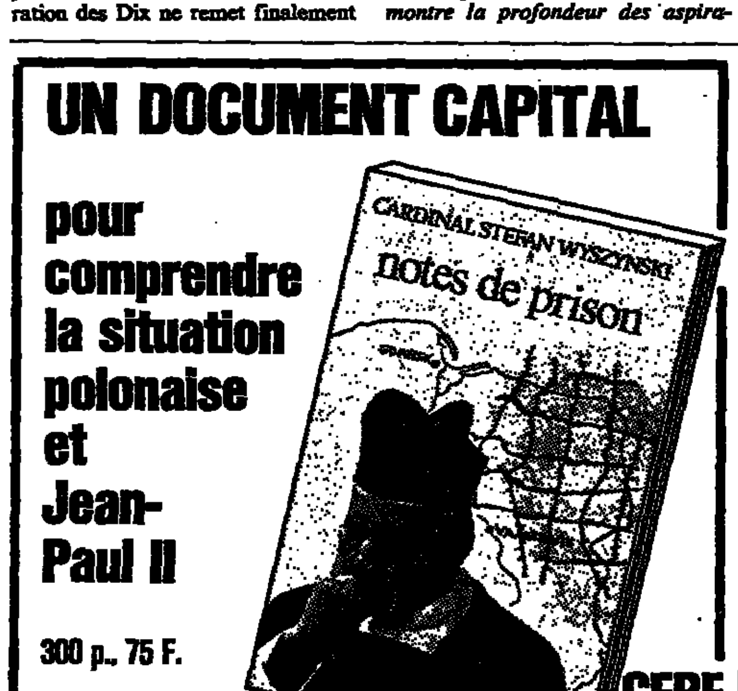
« Ce conseil européen était un rendez-vous majeur de la Communauté, dans un contexte où les risques ne manquaient pas, a conclu M. Mauroy. *Dans un effort sur elle-même où chacun a pris sa part, elle a collectivement décidé de repartir de l'avant. »* Il semble tout de même qu'il ne s'en soit pas fallu de beaucoup.

Le chancelier Kohl, en particulier, a dû déployer bien des efforts personnels, se multipliant d'une délégation à l'autre, prêchant ici le réalisme communautaire et là la compréhension à l'égard des difficultés britanniques, pour que « son » sommet ne tournât pas au désastre.

Il y est très largement parvenu : *« Il nous a pratiquement rattrapés par les basques, alors que nous allions quitter, les uns et les autres, la table des négociations »*, raconte M. Cheysson. Le chef du gouvernement de Bonn n'ignorait pas, en effet, que ses compatriotes avaient besoin d'un progrès « politique » pour admettre certaines concessions budgétaires auxquelles l'opinion de la R.F.A. n'était guère favorable.

Mais, au-delà de ces considérations tactiques, la plupart des autres participants paraissaient eux aussi mesurer que ce qui était en cause n'était pas seulement budgétaire. Si modeste qu'en soit le fond — surtout par contraste avec le proclamatoire de sa forme — la déclaration de Stuttgart tente d'exprimer une « certaine idée de l'Europe ».

BERNARD BRIGOULEIX.



EUROPE

LE VOYAGE DU PAPE EN POLOGNE

De redoutables phrases de l'Evangile

(Suite de la première page.)

Il s'agit de l'engagement pris par l'Église qu'il n'y aurait pas de politisation des cérémonies religieuses. Aussitôt assailli de questions, M. Urban refuse de commenter le contenu des homélies pontificales, certainement plus visées que les banderoles déployées dans les foules. Au passage, il indique que l'entretien de vendredi matin entre le pape et le général Jaruzelski n'a donné lieu ni à des négociations ni à un marchandage ni à des concessions — qu'il n'a pas, en somme, été fructueux. La milice, pendant ce temps, parade ostensiblement et se fait beaucoup plus nombreuse. Deux fois au moins, entre samedi et dimanche après-midi, les autorités ont fait à l'entourage pontifical des représentations sur le contenu des homélies.

A 21 h, Jean-Paul II, pour la cinquième fois depuis son arrivée à Czestochowa, parle du haut de Jasna-Gora, la « montagne claire », le sanctuaire perché sur une colline surplombant la ville. C'est ici qu'est exposé, à l'abri d'une superbe forteresse, le tableau de la Vierge noire, symbole de ce culte de Marie si fort en Pologne depuis des siècles.

Trois quarts d'heure avant, le bureau de presse de l'épiscopat fait savoir que le pape improvisera. Tous les textes étaient préparés et imprimés à l'avance en quatre langues pour être distribués sitôt prononcés. Ce changement a évidemment une signification que l'on mesure aussitôt à la tension du pape.

Le pape, comme accroché à ses feuillets, lit avec une violente ferveur, à un rythme haletant qui trahit sa tension. Il ne voit plus l'immensité de la foule rassemblée à ses pieds, il a oublié la pompe pontificale et les caméras et implore ardemment que sa détermination soit soutenue. Il prie Marie et c'est le plus poignant de ses discours.

« Je te confie tous les Polonais... »

« Marie, en cette heure de sincérité où j'ouvre mon cœur devant toi, je ne peux passer sous silence de nombreuses questions douloureuses (...) dont on ne peut parler à haute voix. C'est pour cela que je te prie d'intercéder pour ceux qui souffrent et pour ceux qui font souffrir (applaudissements), car ton fils ne rejette personne. Je désire (...) te confier ton peuple. O Mère de Jasna-Gora ! (...) Je suis fils de ce peuple et voilà pourquoi je ressens profondément toutes ses nobles aspirations, ses désirs de vivre dans la vérité, la liberté, la justice, la solidarité sociale (...) Je désire te confier tout ce qui a été élaboré au cours de la difficile période des dernières années, surtout depuis août 1980 ».

Une formidable ovation retentit alors dans la nuit pour ce pape qui soudain dit tout et si net, comme s'il n'était plus sûr de pouvoir poursuivre l'enseignement qu'il est venu donner. Il vient de placer tous les idéaux de Solidarité sous la protection de la Vierge de Jasna-Gora, de cette forteresse, symbole de la pérennité de la Pologne à travers les siècles, à travers de brèves victoires et de longues défaites. *« ... Veuille-tu faire que soit entrepris à nouveau avec audace le véritable dialogue social par lequel le peuple pourrait retrouver espoir (...) Je te confie tous les Polonais car de chacun dépend la persévérance dans la voie de la concertation, du renouveau, de la justice et de la paix (...) Veuille faire que le pardon s'impose (...) car nous ne pouvons ni détruire ni nous laisser détruire... »*

Peut-être le pape a-t-il improvisé en réponse aux pressions, pour durcir son propos. Peut-être au contraire a-t-il voulu parler moins fort que prévu, ce qui laisse rêveur sur ce qu'il s'apprêtait à dire. On l'ignore pour l'instant, et cela n'a en fait que peu d'importance, car la dimension de ce voyage n'a rien à voir avec la politique : avec celle qui se fait dans les antichambres. Jean-Paul II n'est pas venu faire de la politique, c'est-à-dire négocier, puisqu'il n'y a rien à négocier hormis le renoncement. Il est venu dire à ses compatriotes qu'ils avaient eu raison de ne pas renoncer depuis dix-huit mois d'état de guerre, et leur montrer où chercher la force et les raisons de rester fidèles à eux-mêmes.

« L'amour plus fort que la mort »

Samedi matin, au sanctuaire de Niepokalanow, évoquant saint Maximilien Kolbe à Auschwitz pour avoir donné sa vie contre celle d'un autre déporté, Jean-Paul II avait parlé de la *« victoire morale sur la mort »*, de *« l'amour plus fort que la mort »*, d'un *« témoignage de la vie et du martyr »* sur lequel se bâtit l'avenir. Autrement dit, dans le témoignage de la résistance morale actuelle, il y a le germe d'un avenir d'amour — ou de solidarité — plus fort que la mort — ou la guerre.

Le voilà maintenant samedi soir, à la nuit tombante, devant plusieurs centaines de milliers de jeunes, plus d'un demi-million certainement. L'autel, énorme, est bâti sur les remparts de Jasna-Gora, au-dessus d'une vaste clairière que limite un rideau d'arbres percé d'une large avenue montant vers la forteresse. Loin, très loin, des chemins d'où l'on ne voit rien, sont noirs de garçons et de filles de vingt ans, venus de tout le pays. Ils l'acclament, brandissent tout ce qui peut signifier « Solidarité », offrent une rose *« parce que la fleur est même au bout d'une tige épineuse »*. C'est un tintamarre respectueusement familier. Le pape : *« Est-ce qu'un homme venu de Rome a maintenant le droit de parler ? »* Ses interlocuteurs : *« Vas-y, parle, parle, vas-y »*, et ça repart en éclats de rire et chansons. Le pape : *« Alors, je peux ? »* On lui répond : *« Plus près, viens plus près de nous ! »* Le pape, faisant suffoquer gardes suisses, évêques et gardes du corps, descend plusieurs marches de l'autel vers la clairière. Hurlements en bas : *« Merci, reste avec nous, longtemps ! Toujours ! »*

L'homélie commence, articulée autour d'une phrase : *« Marie, je suis tout près de toi, je me souviens de toi, je veille. »* Exégèse pontificale : cela signifie que nous croyons en l'amour qui nous entoure depuis que le Christ a confié *« chacun des hommes »* à Marie. Cela donne à notre existence une *« certitude plus grande que toutes les déceptions »*. Être aimé, c'est aimer et aimer, c'est *« se souvenir »* et *« veiller »*. Veiller, c'est être un *« homme de conscience »*, ne pas accepter le mal, *« opposer un rempart à la démoralisation (...) qui coûta tant à la nation »* dans l'histoire. *« Je veille »* veut dire *« solidarité fondamentale entre les hommes »*.

Chaque phrase est applaudie quand le pape, sans cesse interrompu, parle de *« témoignages de solidarité donnés dans les récents mois »*. *« Que ce bien ne cesse pas sur la terre polonaise »*, dit-il encore. *« Je connais votre sentiment d'injustice et d'humiliation ; aidez-nous, Marie, à persévérer dans l'espérance. »*

« Nous ne pouvons pas être esclaves »

On est donc à *« persévérer »* quand la nuit passe, déversant des trombes d'eau sur ces jeunes gens que d'autres centaines de milliers de pèlerins sont venus rejoindre sous les tentes ou à même le sol pour l'homélie du dimanche matin. Et maintenant, Cana où Jésus, sur l'intercession de Marie, changea l'eau en vin. Il pourrait donc bien, deux mille ans plus tard, changer autre chose en autre chose... D'ailleurs, *« Dieu a envoyé son fils (...) pour faire de nous des fils. Comme fils de Dieu nous ne pouvons plus être des esclaves (car) la liberté est donnée à l'homme (...) et en conséquence aux nations qu'il compose »*. L'État donc *« est affermi dans sa souveraineté lorsqu'il (...) sert le bien commun »* (applaudissements) et promeut *« la liberté de la nation »* en lui permettant *« d'exprimer toute son identité »*. Vendredi, le général Jaruzelski disait, lui, au pape qu'il fallait défendre les frontières de la Pologne en acceptant un partage de l'Europe et, partant, ses conséquences.

Suivent, dans l'homélie, l'histoire de la lutte polonaise pour la liberté et la souveraineté, et ce passage : *« Nous avons une situation géopolitique très difficile (...) les expériences douloureuses de l'histoire ont aiguisé notre sensibilité dans le domaine des droits de l'homme et de la nation. » « O Marie !* dit bientôt le « pape polonais », *« tu sais ce qui nous manque, tout ce qui nous fait souffrir (...) Tu sais ce qui travaille les cœurs de la nation (...), parle à ton Fils de notre aujourd'hui difficile (...) l'avenir commence aujourd'hui et dépend de ce que sera notre aujourd'hui »*.

C'est ardu. Ce n'est pas « superman » venant foudroyer les méchants ou faire rire d'eux, ou encore ouvrir une brèche. C'est un homme, totalement habité par la foi, qui vient dire en reproche aux uns et en constat aux autres que la Pologne souffre, qu'elle ne doit pas céder et ne cédera pas. C'est tout sauf enthousiasmant, et l'on écoute pourtant sous la pluie, ardemment, privé même, sauf les jeunes, du droit d'applaudir car le pape l'interdit.

M. Lech Walesa attend

Les pompes du Vatican, l'or des chasubles, les hallebardes des gardes suisses sont plantés au cœur d'un pays de communisme en état de guerre. De l'autel arrivent des paroles de libération. Le chef d'un État étranger fait une tournée de meetings dans le pays qui n'est plus vraiment le sien et, tranquille, s'adresse, par exemple, samedi après-midi, aux travailleurs du littoral baltique — ceux qui ont fait Solidarité — en leur disant : *« Vous venez avec une blessure au cœur, avec douleur, et votre présence a la force d'un témoignage, de ce témoignage qui a stupéfié le monde entier lorsque l'ouvrier polonais, avec l'Evangile à la main et les prières aux lèvres, a fait de sa propre personne l'objet de sa revendication. Les images diffusées dans le monde en 1980 ont touché les cœurs et les consciences. »*

De l'autel descend un escalier vert espérance. Tout, partout, tout le temps, est symbole et le « V » de la victoire dessiné à la fin de chaque homélie par des centaines de milliers de bras entre dans la liturgie catholique de Pologne sous l'œil bienveillant du pape chantant avec tous *« Dieu sauve la Pologne »*, l'hymne qui est devenu celui de Solidarité maintenue.

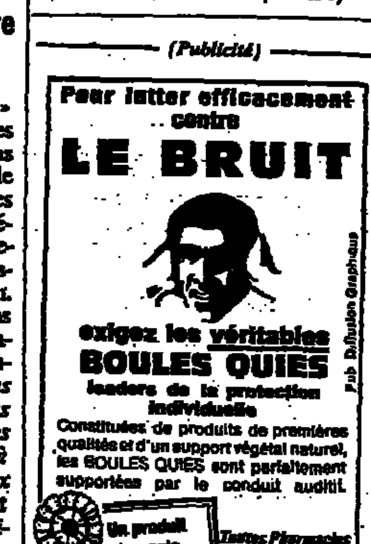
Dans la nuit de samedi à dimanche, comme jeudi et vendredi soir à Varsovie, des courants de cette mer humaine ont manifesté — c'est-à-dire crié un peu plus fort ce que d'autres disaient par leur seule présence — sans que la milice intervienne. Dimanche, en fin de soirée, M. Walesa et sa famille attendaient toujours que le secrétariat du pape leur fasse savoir où il les recevra. Ce pourrait être finalement à Cracovie, mercredi ou jeudi, ou ailleurs, avant, pour éviter mille cinq cents journalistes à l'affût.

Tout, sans exception, est tellement inouï qu'on ne sait si le plus étonnant serait que cette visite soit abrégée (ce qui est très improbable) ou qu'elle dure jusqu'à son terme jeudi après-midi.

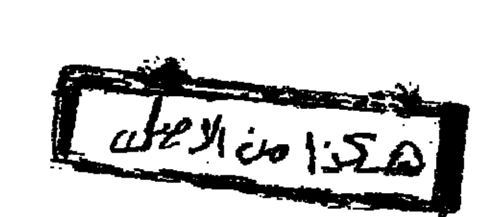
BERNARD GUETTA.

U.R.S.S.

• M. SKINNER, représentant à Moscou de la Midland Bank, a été trouvé mort vendredi 17 juin, au pied de l'immeuble où il habitait. On ignore s'il s'agit d'un accident, l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou se refusant à toute déclaration. — *(A.F.P.)*







L'OFFENSIVE DES ANTISANDINISTES CONTRE LE RÉGIME NICARAGUAYEN

A la frontière du Costa-Rica, dans les forêts et les marécages

De notre envoyé spécial

Los Chiles (Costa-Rica). – Le commandant Barrantes contemple pensivement la borne-frontière à demi cachée par les hautes herbes. La chaleur est torride. Ce champ manifestement abandonné est nicaraguayen. Ici commence le *no mans'land* où rôdent les bandes de « contre-révolutionnaires » qui font, comme il dit, la « *guerre aux commandants de Managua* ». Il fait un geste vers la droite : « *Hier soir, ils ont attaqué le poste sandiniste de La Noca. Le combat a duré deux heures.* »

Le rio San-Juan, qui sort du grand lac de Nicaragua, est à quelques kilomètres plus au nord. Le fleuve, navigable, n'est frontière entre le NicaEragua et le Costa-Rica qu'après Le Castillo, un ancien fortin espagnol qui a belle allure, et est tenu par les sandinistes. Mais, ici, rien ne sépare les deux pays que ces minuscules bornes-frontières de pierre blanche que l'on retrouve, avec un peu de chance, tous les 10 ou 15 kilomètres. Une « ligne », idéale et abstraite, passe à travers les marais, les pâturages, les zones de dense forêt tropicale. Une aubaine pour les contrebandiers et les bandes armées antisandinistes.

« *Nous-mêmes*, dit le commandant, *nous devons faire très attention. On n'est jamais sûr de ne pas être de l'autre côté...* » Le véhicule de commandement de la garde civile costaricienne repart en cahotant dans la boue et les fondrières. Les douze hommes de la patrouille ont l'air nerveux. Ils ont des fusils américains usagés, des Fal belges. Un armement disparate. Seul, le commandant a un pistolet-mitrailleur israélien Uzi. Il a pris le volant. Tous portent des brassards aux couleurs costariciennes, bleu, blanc, rouge. Piètre protection dans cette jungle verte et humide où tous les uniformes se ressemblent.

Quand la voiture s'enlise, les hommes sautent à terre et se mettent vaguement en formation de combat, le doigt sur la détente. Nouvel arrêt. A 200 mètres, au-delà d'une prairie inondée où pataugent quelques buffles, c'est Fatima, un autre poste sandiniste. « *Ils ont mis des mines* », dit le commandant.

Retour à Los Chiles, la dernière bourgade de cette région nord du département d'Alajuela, au bord du rio Frio, qui se jette dans le lac de Nicaragua, presque en face de San-Carlos, que les hommes de Pastora se sont, paraît-il, juré d'attaquer bientôt.

« *Les combats sont sporadiques*, affirme le commandant. *La grande bagarre n'a pas encore commencé...* » Il ajoute : « *Les contras doivent avoir un hôpital de campagne, car ils n'amènent jamais de blessés.* » A-t-il décelé des incursions sandinistes au sud de la frontière ? « *Non, pas depuis que je suis là. C'est-à-dire depuis deux mois.* »

Quelles sont ses instructions s'il rencontre des *contras* ? Il répond fermement : « *Les appréhender, et les conduire à San-José...* » Le commandant a une gueule burinée de baroudeur. Il a fait ses classes dans la zone du canal de Panama, à Fort-Gulick, à l'école de guerre américaine antiguérilla. Il fait « pro ». Difficile d'en dire autant de sa troupe, qui est relevée tous les mois.

Quelques tentes, un baraquement pour une centaine d'hommes, une popote de campagne : le camp militaire de la garde, à côté de la piste en terre pour avionnettes, est modeste. Un sous-officier a dressé une carte de la zone sous contrôle du commandant, du rio-Frio jusqu'au rio San-Carlos : une bonne soixantaine de kilomètres, en largeur, de forêts et de savanes. En profondeur, une centaine de kilomètres jusqu'à la première ville digne de ce nom : Ciudad-Quesada. La garde n'a pas d'hélicoptères. « *Avec la saison des pluies*, grogne le commandant, *il faudra patrouiller à cheval, et même à pied...* » C'est pour bientôt. D'immenses prairies vont être transformées en lagunes. Plus à l'est, vers la côte atlantique, c'est pire. « *Il tombe 7 mètres d'eau par an...* »

La bonne volonté de la garde civile costaricienne ne fait pas de doute, mais celle-ci n'est manifestement pas équipée pour contrôler efficacement le vaste territoire du Nord, longtemps marginalisé. Une piste, qui doit encore être asphaltée, relie maintenant los Chiles à la première ville digne de ce nom, Ciudad-Quesada. Il y a des projets officiels de développement agricole. Des prospecteurs de pétrole sont sur place. Jusqu'à présent, l'exploitation sauvage du bois et les grandes propriétés d'élevage sont la règle.

Un ancien pêcheur de requins

A Los Chiles – maisons en bois sur pilotis, – M. Eden Pastora est chez lui. Pêcheur de requins installé à Boca-del-Colorado, sur la côte Caraïbe, c'est ici que le commandant Zero avait organisé sa lutte contre le régime Somoza. L'ancien vice-ministre de la défense de Managua, qui a rompu avec les sandinistes qu'il accuse d'être complètement inféodés à Moscou et La Havane, a repris les armes. Baroudeur impénitent et téméraire, il contrôle le cours inférieur du rio San-Juan. Sa « tête de pont » nicaraguayenne aurait 30 kilomètres de profondeur dans une région particulièrement inhospitalière.

M. Pastora a commencé son offensive en mai, et son objectif est d'établir un « front sud » suffisamment solide pour être pris au sérieux et attirer des aides financières qui, pour le moment, lui font cruellement défaut, selon ses partisans. Certains de ces derniers estiment que le « *viejo* » (le vieux) est peut-être parti trop tôt et qu'il « *a pris des risques énormes* ».

Mais M. Pastora tient à sa légende de « gagneur ». En août 1978, à la tête d'un commando, il s'était emparé du palais national de Managua, prenant des personnalités somozistes en otages. Il avait obtenu la libération de prisonniers politiques et 500 000 dollars de rançon. Il était reparti, par avion, sous les applaudissements de la foule fascinée. Un exploit qui a fait le tour du monde. Après la chute de Somoza, M. Pastora a été plus discret. Il a organisé les premières milices sandinistes. En 1981, il démissionnait. Fidèle à son image, il refuse aujourd'hui d'écouter ses amis qui, de San-José, lui demandent instamment de se mettre provisoirement à l'abri. « *Sa mort ou sa capture serait un coup terrible pour nous...* »

Il pourrait facilement se replier. La population de Los Chiles, et de toute la région du Nord, est de cœur avec lui. Et il a des partisans fidèles chez les grands fermiers des alentours. *Il est probable que des « bases* d'appui », que les autorités ne sont jamais parvenues à localiser, existent au sud de la frontière, bien que les adjoints de M. Pastora affirment que « *toutes les forces d'Eden sont maintenant solidement installées en territoire nicaraguayen* ». Des chargements d'armes ont été découverts récemment dans la région de Quesada chez des partisans de M. Pastora. Un hélicoptère, en route vers Los Chiles avec des armes et des munitions, a été intercepté un peu par hasard. Le pilote était un collaborateur de M. Pastora.

Il faut croire que ce « réseau » d'amitiés est insuffisant. M. Pastora a un peu moins d'un millier de guérilleros avec lui dans la forêt. Cinq ont déserté la semaine dernière, cinq Nicaraguayens très jeunes, épuisés par les conditions de survie dans la jungle. « *C'était trop dur* », ont-ils dit. L'état-major de M. Pastora leur a pardonné, mais c'est un coup psychologique pour le « *viejo* », âgé maintenant de quarante-sept ans, barbu, et qui répète : « *Il faut libérer le Nicaragua du totalitarisme communiste, comme il avait fallu le libérer de la dictature somoziste.* »

M. Pastora prétend avoir déjà fait une incursion à Rivas, au sud de Managua, et livré un combat à trois cents soldats sandinistes à Rio-Maiz, sur la côte atlantique, au nord de San-Juan-del-Norte. Mais il manque d'armes et de munitions. Les États-Unis lui ont fait savoir qu'ils ne l'aideraient qu'à la condition qu'il fasse alliance avec la F.D.N., installée au Honduras, et dont l'état-major est « *à cent pour cent composé d'anciens gardes de Somoza* », selon les adjoints du commandant Zero. Refus catégorique de M. Pastora qui affronte une nouvelle « menace » : un commando des FARN (forces armées révolutionnaires du Nicaragua), dirigées par M. Chamorro, dit *el Negro*, s'est manifesté la semaine dernière entre Los Chiles et San-Carlos. M. Chamorro, un cousin de l'ancien directeur du journal *La Prensa*, appartenait avec MM. Pastora, Robelo et Brooklyn Rivera, un dirigeant Miskito, à l'alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), dont le siège est à San-Jose. M. Chamorro *a été expulsé du Costa-Rica* en novembre 1982. Il a rompu avec M. Pastora, a formé sa propre troupe et pris des contacts, au nord, avec les gens de la F.D.N. Sa présence dans la « *zone de chasse* » de M. Pastora suscite bien des questions dans les milieux antisandinistes.

« *Pastora, Somoza : même combat* ». L'inscription vengeresse s'étale sur un mur de San-Jose. Un cri anonyme et minoritaire. La sympathie, passive, de la majorité des Costariciens est acquise à M. Pastora, *qui s'obstine à crapahuter dans* son bout de jungle nicaraguayenne, en attendant des jours meilleurs. A Quesada, un fermier très connu ne cache pas ses sentiments : « *Nous sommes, nous aussi, dans le coup. Nous n'allons quand même pas attendre que les « Nicas » (1) nous tombent dessus. Nous devons aider Pastora et organiser sa logistique...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Nicaraguayens.

AMÉRIQUES

EN VISITE A WASHINGTON

Le président salvadorien réaffirme son refus de négocier avec la guérilla

Des combats ont eu lieu à nouveau, ces derniers jours, entre les troupes gouvernementales et des éléments antisandinistes aux frontières nord et sud du Nicaragua. Selon Managua, trente-deux « contre-*révolutionnaires » et trois soldats* de l'armée sandiniste ont été tués.

Les guérilleros salvadoriens ont, d'autre part, attaqué à la fin de la semaine dernière le centre de télécommunications de La Torrecilla, à 185 kilomètres à l'est de San-Salvador. Le centre aurait été détruit, selon le front Farabundo Marti, alors que les autorités affirment qu'il a été seulement endommagé. En visite à Washington, le président salvadorien a réaffirmé son refus de toute négociation avec la guérilla.

De notre correspondant

Washington. – S'ils ne changent pas de politique, les Etats-Unis devront tôt ou tard envoyer des troupes au Salvador, a affirmé, dimanche 19 juin, M. Walter Mondale, candidat démocrate à la Maison Blanche. Le caractère « inévitable » *d'une telle mesure est dû, selon* lui, au refus de négocier avec la guérilla d'extrême gauche au Salvador et au « *rejet de tout effort pour provoquer une réforme sociale et politique* » dans ce pays.

C'est une thèse exactement inverse que le président salvadorien, M. Alvaro Magana, vient de défendre à Washington au cours d'une visite de deux jours. A l'en croire, l'envoi de troupes américaines est tout à fait exclu – et d'ailleurs inutile, puisque les forces gouvernementales sont « *en train de gagner la guerre* ». M. Magana a précisé, au cours d'une interview : « *Ce sera très probablement fini l'année prochaine, à moins d'un accroissement de l'aide nicaraguayenne* [à la guérilla]. »

Au risque d'embarrasser l'administration Reagan, le président salvadorien s'est montré intransigeant quant à l'ouverture de négociations. « *Nous sommes un gouvernement élu par le peuple*, a-t-il déclaré. *Je n'ai pas le droit de discuter un partage du pouvoir.* » Il préfère voir « *cesser l'aide américaine* » plutôt qu'accepter un telle solution.

M. Reagan partage le point de vue de M. Magana. Il estime qu'on ne peut négocier rien d'autre, avec les forces révolutionnaires, que l'organisation d'élections libres. Il cherche cependant à ménager le Congrès, dont plusieurs commissions exigent l'ouverture de « *discussions sans conditions* ». Sur les 110 millions de dollars supplémentaires réclamés cette année pour aider militairement le pouvoir salvadorien, seuls 26,3 millions ont déjà été votés.

Relations publiques

L'administration Reagan a lancé une double opération de relations publiques, afin de défendre sa politique en Amérique centrale. D'une part, une commission gouvernementale s'est constituée à Washington pour s'adresser aux différents groupes – professionnels, ethniques et religieux – des Etats-Unis. D'autre part, la presse se voit offrir des informations confidentielles recueillies par la C.I.A.

Le *New York Times* et le *Washington Post* ont bénéficié ainsi, le 19 juin, d'une exclusivité chacun. Il s'en dégage la même idée de subversion communiste en Amérique centrale : l'U.R.S.S. arme les Cubains, qui s'implantent au Nicaragua, tandis que ce pays soutient activement les guérillas chez ses voisins.

Citant un rapport de la C.I.A., le *New York Times* révèle qu'un des plus hauts militaires cubains, le général Arnaldo Ochoa Sanchez, est en « *mission secrète* » au Nicaragua. Il se serait fréquemment rendu dans ce pays pendant un mois, sans doute pour y développer une assistance militaire. Cet adjoint de M. Raul Castro, ministre de la défense, avait organisé l'installation des forces cubaines en Angola, puis en Ethiopie.

Deux journalistes du *Washington Post*, d'autre part, ont pu interroger, à l'invitation du département d'Etat, un agent secret nicaraguayen âgé de vingt-quatre ans, M. Miguel Bolanos Hunter, qui vient de faire défection. Celui-ci soutient, entre autres, que :

– L'expulsion récente de trois diplomates américains de Managua serait l'aboutissement d'un plan de deux ans pour discréditer l'opposition nicaraguayenne ;

– Les rebelles antisandinistes seraient infiltrés par des agents gouvernementaux. L'un de ceux-ci figurerait parmi les proches conseillers de M. Eden Pastora, chef d'un des trois principaux groupes de guérilla ;

– Les incidents survenus pendant la visite de Jean-Paul II à Managua auraient été orchestrés par les services secrets nicaraguayens ;

– Quelque quatre-vingts Mig soviétiques, stationnés à Cuba, seraient livrés au pouvoir sandiniste après les élections prévues en 1985. Mais des pilotes nicaraguayens, entraînés en Europe de l'Est, pourraient s'en servir dès l'année prochaine si besoin était.

En treize heures de conversation, M. Bolanos a eu le temps d'expliquer aux journalistes la raison de sa dissidence : une désillusion croissante devant la révolution nicaraguayenne. Il aurait été particulièrement choqué par « *le train de vie luxueux et les privilèges* » des dirigeants de Managua.

ROBERT SOLÉ.

Pérou

HUIT CENTS PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES A LIMA

Lima *(A.F.P.)*. – Près de huit cents personnes ont été arrêtées depuis le 16 juin à Lima, dans le cadre d'une vaste opération menée à la suite des récents attentats commis par l'organisation maoïste du Sentier lumineux, a annoncé, dimanche 19 juin, la police. Alors que des guérilleros dynamitaient, jeudi dernier, un pylône à haute tension, plongeant une bonne partie de la capitale dans l'obscurité, d'autres membres du Sentier lumineux commettaient des attentats à l'explosif contre des bâtiments publics et privés.

D'autre part, le procureur d'Ayacucho (dans le centre du pays), M. Paulino Alpaca Paredes, a été assassiné samedi à Ayacucho. Selon la police, qui a attribué cet assassinat au Sentier lumineux, trois individus, la tête cachée par une cagoule, ont tiré sur le magistrat alors que ce dernier se trouvait à une centaine de mètres du quartier général de la garde civile.

Chili

LES QUATRE PRINCIPALES MINES DE CUIVRE SONT PLACÉES SOUS CONTROLE MILITAIRE

Santiago *(A.F.P.)*. – Les quatre principales mines de cuivre du pays – Chuquicamata, El-Salvador, El-Teniente et Andina – ont été placées sous contrôle militaire, a-t-on appris, dimanche 19 juin, à Santiago. Cette mesure « *interdit les réunions, manifestations et tout acte visant à porter atteinte à l'ordre public ou à la liberté du travail* ».

Les dirigeants de la Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.) ont fait savoir, dans un communiqué publié samedi soir, qu'ils étaient décidés à continuer la grève, commencée le 16 juin au centre d'El-Salvador, tant que les mines seront sous contrôle militaire et que le leader de la C.T.C., M. Rodolfo Seguel, incarcéré depuis le 15 juin, n'aura pas été libéré.

La Codelco (Régie nationale du cuivre) a annoncé, de son côté, le licenciement de trente dirigeants syndicaux, parmi lesquels M. Seguel, ainsi que celui de mille huit cents ouvriers des mines El-Teniente, Andina et El-Salvador.

PROCHE-ORIENT

Nouveaux affrontements entre Palestiniens au Liban

(Suite de la première page.)

L'entourage de M. Arafat met surtout en cause des éléments armés libyens et le F.P.L.P. – commandement général de M. Ahmed Jibril qui soutiennent fermement les rebelles. C'est la deuxième fois que M. Arafat est ainsi amené à ajourner la réunion du conseil révolutionnaire à la dernière minute. Déjà fin mai, cette instance dirigeante de soixante-seize membres avait renoncé à se réunir à Damas, à la suite de l'occupation dans la capitale syrienne d'une demi-douzaine de bureaux administratifs du Fath par des éléments armés appartenant au mouvement de contestation.

Depuis lors, les dirigeants du Fath, MM. Yasser Arafat et Abou Jihad en tête, se sont efforcés de minimiser la portée de la rébellion. « *C'est une affaire terminée* », affirmait abruptement le chef de l'O.L.P. de retour dans la Bekaa, au début de la semaine dernière. « *Nous avons cessé de nous intéresser à ce groupe et de négocier avec lui. Nous nous en remettons maintenant à la décision du conseil révolutionnaire* », nous déclarait pour sa part, récemment, Abou Jihad, qui ajoutait que les forces du Fath, « *n'avaient pas été affectées par ce mouvement et assuraient normalement leurs missions* ». Or les incidents du week-end semblent avoir démontré qu'il ne fallait pas compter sur un pourrissement de la rébellion.

Un mois et demi après l'éclatement au grand jour de la « révolte des colonels », les tentatives de médiation entreprises par certains pays arabes, comme l'Arabie Saoudite et l'Algérie, ou par d'autres organisations de l'O.L.P., tel le F.P.L.P. de M. Georges Habache, n'ont abouti à aucun résultat concret. Les dissidents, pour leur part, réclament toujours la convocation d'urgence du congrès du Fath (quatre cents membres), et leur porte-parole, M. Jihad Saleh, nous déclarait, il y a peu, ne « *rien attendre* » du comité central et du conseil révolutionnaire de l'organisation : « *Nous considérons que le congrès est l'autorité suprême qui doit décider dans les affaires importantes* », avait-il ajouté.

Le soutien libyen

Certes, les dissidents ne représentent pas la majorité du Fath, comme ils le prétendent. Selon des sources neutres, ils compteraient dans leurs rangs tout au plus trois ou quatre cents combattants et autant de partisans dans les camps de réfugiés palestiniens de la Bekaa, du Nord-Liban et de Syrie ainsi qu'une dizaine de membres du conseil révolutionnaire.

Il est généralement admis que M. Arafat a su garder le contrôle de la situation au sein de ses troupes à la faveur de ses fréquentes « tournées des popotes » dans la Bekaa et au Nord-Liban depuis le début de la mutinerie. La réaffirmation, par les Soviétiques, de leur soutien à « *l'unité de la résistance palestinienne sous la légitime direction de Yasser Arafat* », d'abord dans un message transmis par l'ambassadeur soviétique à Damas puis lors de la récente visite d'Abou Iyad à Moscou, est également un atout précieux pour le chef de l'O.L.P.

Enfin, le fait que la Libye soutienne ouvertement les rebelles en leur fournissant armes et moyens financiers, notamment à travers le F.P.L.P.-C.G., l'occupation de bureaux administratifs à Damas, et certaines de leurs revendications jugées « *extravagantes* » même par des mouvements aussi radicaux que le F.P.L.P. ou le F.D.L.P. de M. Naef Hawatmeh, ont certainement nuit aux contestataires auprès des fedayin.

En revanche, d'autres revendications des dissidents ont la sympathie des fedayin « loyalistes » : « réforme démocratique » au sein du Fath et de l'O.L.P., définition d'une « ligne politique claire » pour la centrale palestinienne, respect à la lettre des résolutions du conseil national palestinien, etc. Ces aspirations reflètent le malaise que connaît l'O.L.P. depuis son départ forcé de Beyrouth.

M. Bassam Abou Sharif, porte-parole du F.P.L.P., résume ainsi les « réformes » qui devraient être entreprises, selon son organisation : « *Instauration d'une véritable direction collégiale, participation plus équilibrée des différentes organisations aux activités des principaux départements de l'O.L.P., assainissement de l'organisation de ses éléments bourgeois-bureaucratiques.* » Mais, poursuit-il : « *Ces réformes doivent être entreprises sur la base d'un dialogue démocratique et de l'unité de l'O.L.P. Nous condamnons l'utilisation des armes pour régler les problèmes internes du Fath et de l'O.L.P. (...) Tout ce qui menace l'unité du Fath menace également l'unité de l'O.L.P. dans son ensemble.* » C'est un langage presque identique que tiennent les responsables du F.D.L.P. à Damas.

M. Yasser Arafat ne pourra sans doute pas faire l'économie d'un certain nombre de concessions à ces aspirations. Certes, sa position à la tête de l'O.L.P. n'est pas remise en question, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques arabes et occidentaux dans la capitale syrienne. Mais son autorité risque cependant de sortir affaiblie de cette crise, d'autant que celle-ci offre un terrain propice aux pressions de Damas, qui n'a pas pardonné au chef de l'O.L.P. ses critiques à l'égard de la Syrie lors de la guerre du Liban en 1982 et son rapprochement avec la Jordanie.

EMMANUEL JARRY.

ASIE

Chine

LA NOUVELLE ÉQUIPE AU POUVOIR A PÉKIN

Une direction rendue fragile par l'âge avancé de ses membres

Pékin. – C'est sans surprise que l'Assemblée nationale populaire (A.N.P.) a élu, samedi 18 juin, M. Li Xiannian à la présidence de la République (*le Monde* du 19-20 juin). L'A.N.P. a aussi désigné M. Peng Zhen à la présidence de son comité permanent et M. Deng Xiaoping à celle de la commission militaire centrale de l'Etat, et confirmé M. Zhao Ziyang comme premier ministre. La veille, Mme Deng Yingchao, la veuve de Zhou Enlai, avait accédé à la présidence de la conférence politique consultative. Le poste de vice-président de la République est revenu à M. Ulanhu, de nationalité mongole. Membre du bureau politique du P.C.C., un des vice-présidents de la précédente Assemblée, cette personnalité prestigieuse du mouvement révolutionnaire avait passé plusieurs années à Moscou dans les années 20. Pendant la révolution culturelle, il avait été accusé de vouloir être, dans sa région de Mongolie intérieure, le « *tyran d'un royaume indépendant* ». Selon le porte-parole de l'A.N.P., M. Li a obtenu une « *majorité écrasante* ».

Le porte-parole a aussi confirmé que la vice-présidence était destinée à M. Liao Chengzhi, mort pendant la session. Ce coup du destin attire l'attention sur une certaine fragilité de la direction en raison de l'âge avancé de plusieurs de ses membres : M. Liao était âgé de soixante-quinze ans, M. Peng Zhen en a quatre-vingt un, M. Ulanhu soixante-dix-sept, Mme Deng Yingchao et M. Deng Xiaoping soixante-dix-neuf ; le plus jeune serait M. Li Xiannian avec soixante-quatorze ans. L'année de naissance communiquée – 1909 – prête toutefois à contestation, la plupart des sources occidentales indiquant 1905 ou 1906. Un certain renouvellement est toutefois sensible dans la composition du comité permanent de l'A.N.P. – une trentaine d'anciens sur les cent trente-trois membres – et parmi les vice-présidents : sur les vingt, onze occupent cette fonction pour la première fois. Dire toutefois qu'il s'agit, dans tous les cas, de personnalités nouvelles serait excessif.

Dimanche, les journaux de la capitale ont publié en première page les portraits, côte à côte, de MM. Li, Peng, Zhao et Deng. Ces quatre hommes incarneront désormais le pouvoir d'Etat au plus haut niveau. En plaçant M. Li sur le même plan que ses compagnons, l'appareil de propagande donne à entendre que le nouveau président ne bénéficiera pas d'une quelconque prééminence. La direction est plus que jamais collégiale. Cette configuration du pouvoir ne renforce pas la main du chef nominal du parti, M. Hu Yaobang qui, en dehors de son siège de député, n'occupe aucun poste protocolaire dans l'appareil.

MANUEL LUCBERT.

M. Li Xiannian : le symbole de la continuité

Le nom de M. Li Xiannian est relativement peu connu à l'étranger. Il y a pourtant dans son élection à la présidence de la République une certaine logique. M. Li Xiannian est l'unique dirigeant chinois qui, depuis plus de vingt-cinq ans, a conservé sans interruption sa place au bureau politique du parti à travers toutes les vicissitudes du pouvoir. En distinguant une telle personnalité, la sixième Assemblée nationale populaire a choisi le symbole de la continuité.

Pareille longévité politique détonne dans un pays sujet, jusque dans la période la plus récente, aux luttes de clans et aux brusques retournements de situation. Sans doute faut-il la mettre au compte d'une certaine modestie, vertu confucéenne s'il en est, et d'une grande prudence tout autant que d'une solide compétence et d'un réseau d'amitiés fidèles, y compris dans l'armée. De son apparence – l'homme est de taille moyenne, le visage carré, surmonté d'une courte brosse, – se dégage une impression d'équilibre et de robustesse. La poignée de main est ferme malgré l'âge (soixante-dix-huit ans). Sa santé lui aurait pourtant causé quelques soucis l'an dernier, l'obligeant – à la suite, dit-on, d'une intervention chirurgicale – à interrompre ses activités pendant plusieurs mois.

L'itinéraire de M. Li Xiannian dans la révolution chinoise est marqué du signe de l'indépendance. Originaire de la province du Hubei, il n'a jamais vraiment fait partie du cercle des intimes de Mao. Il a parfois la coquetterie de le confier à ses visiteurs. Fils de paysans pauvres, il a à peine vingt ans lorsqu'il abandonne le métier de charpentier pour adhérer au parti communiste, entrer dans la guérilla et créer vers 1927 un des premiers soviets.

Il rencontre Mao pour la première fois en 1935, lorsque l'armée de Zhang Quotao, à laquelle il a rattaché ses forces, rejoint brièvement, pendant la Longue Marche, la colonne centrale de l'armée rouge. Arrivé en 1937 à Yennan, il repart guerroyer dans son Hubei natal, où il se trouve au moment de la libération.

Un pragmatisme enraciné

Aussitôt, l'ancien chef de guerre commence, dans une région qu'il connaît bien, une carrière d'administrateur. Il cumule tous les pouvoirs : commandant militaire, chef du gouvernement provincial, plus tard maire de l'importante cité industrielle de Wuhan. Il se spécialise bientôt dans les affaires économiques. En 1954, il est appelé au gouvernement central, où il va occuper pendant plusieurs lustres la fonction de vice-premier ministre et de ministre des finances. Deux ans plus tard, le septième congrès l'élit au bureau politique. Il était entré au comité central en même temps que M. Deng Xiaoping, au congrès précédent, en 1945.

En dépit de ses responsabilités administratives évidentes à l'époque, il sort sans encombre de l'aventure politique et économique du Grand Bond en avant. Plus tard, l'appui de Zhou Enlai, qui apprécie vivement sa modération, sa discrétion et son énorme capacité de travail, lui sera d'un grand secours pour traverser sans dommage, malgré certaines critiques, l'épreuve de la révolution culturelle. Le premier ministre ira jusqu'à prendre publiquement la défense de son collaborateur accusé par les gardes rouges de « *tendances capitalistes* ». Au neuvième congrès, en 1969, il conserve sa place au bureau politique.

La disgrâce de M. Deng Xiaoping fait de lui, pendant quelques années, le principal collaborateur de Zhou, et la mort de ce dernier, au début de 1976, va l'atteindre sérieusement. Mais, en avril, quelques temps après que M. Deng est passé une nouvelle fois à la trappe, il reparaît au premier plan, et, vers la fin de l'année, il est même sérieusement question de faire de lui le chef du gouvernement. Finalement, M. Hua Guofeng, successeur de Mao, préféra exercer cette fonction lui-même.

Certains ont vu, ces dernières années, en M. Li Xiannian un dirigeant plutôt réservé envers les réformes engagées, après la chute de M. Hua, par les amis de M. Deng Xiaoping. Ses conceptions assez classiques en matière de développement le porteraient, de fait, à plus de circonspection. Mais son pragmatisme bien enraciné et sa faculté d'adaptation aux événements l'ont empêché de se démarquer trop nettement du courant dominant. Sa promotion à la magistrature suprême est pour une partie de l'appareil, méfiante elle aussi, la garantie que les changements se feront à un rythme raisonnable et sans bouleversements inutiles.

M. L.

PROCHE-ORIENT

Israël

Mort de M. Simha Erlich, président du parti libéral et vice-premier ministre

La dernière « colombe » du cabinet Begin

Le vice-premier ministre et ministre de l'agriculture, *M. Simha Erlich*, est mort, le dimanche 19 juin, dans un hôpital de Jérusalem où il avait été admis le 14 juin. Le gouvernement israélien devait se réunir ce lundi en séance extraordinaire pour rendre hommage au président du parti libéral, qui avait été l'un des chefs de l'actuelle coalition gouvernementale.

De notre correspondant

M. Begin perd un allié fidèle, dont la disparition risque d'aggraver considérablement les dissensions au sein de la coalition. Même si parfois le soutien de M. Erlich était critique, même si ce personnage réservé et dépourvu de prestige était souvent controversé au point de s'attirer les railleries de ses collègues, il n'en était pas moins considéré par le premier ministre comme un utile conseiller.

Né le 15 décembre 1915 à Lublin, en Pologne, M. Erlich émigre en 1939 en Palestine. Il est pendant plusieurs années ouvrier agricole avant de créer la première industrie d'optique d'Israël. Homme d'affaires avisé, il s'accommode mal du règne travailliste et rejoint rapidement les rangs des défenseurs du capitalisme au pays des kibboutzim. Ceux-ci vont former le parti libéral pour, en s'associant en 1965 avec le Herout, formation de M. Begin, animer l'ensemble de la droite israélienne. M. Erlich est élu à la Knesset en 1969 et devient l'un des principaux dirigeants du parti libéral quand la coalition avec les partisans de M. Begin prend en 1973, le nom de Likoud (Union). Après la victoire électorale de 1977, M. Erlich, qui prône la libre entreprise et la dépolitisation de l'administration publique, devient ministre des finances, et se voit confier la tâche de mettre en œuvre un programme ambitieux, le *Maapakh* (Bouleversement).

Il s'agit en effet d'introduire le libéralisme dans une économie marquée pendant vingt-neuf ans par le dirigisme. C'est un échec qui se traduit d'abord par une accélération brutale de l'inflation. En 1979, M. Erlich doit quitter son poste, mais M. Begin, lui, garde sa confiance et il devient vice-premier ministre. Après les élections de 1981, il sera de surcroît chargé du portefeuille de l'agriculture.

Dans les autre domaines, la présence de M. Erlich au gouvernement était un facteur de relatif équilibre au sein d'une équipe de plus en plus homogène puisque constituée presque uniquement de « *faucons* » depuis le départ des centristes dirigés par M. Ygael Yadin, les démissions de Moshe Dayan et de M. Ezer Weizman (ancien ministre de la défense) et la défection récente — après les massacres de Sabra et Chatila — de l'ancien ministre de l'énergie, M. Itzhak Berman, lui aussi membre du parti libéral. Alors que le gouvernement s'engage dans la colonisation des territoires occupés puis dans « *l'aventure libanaise* », M. Erlich était parvenu à jouer, toutes proportions gardées, un rôle modérateur.

FRANCIS CORNU.



Iran

SEIZE BAHAIS DONT DIX FEMMES ONT ÉTÉ PENDUS

Les autorités iraniennes viennent de faire pendre dix femmes d'obédience bahaïe, ce qui porte le total des bahaïs exécutés en Iran, la semaine dernière, à seize, a annoncé, dimanche 19 juin, un porte-parole de cette communauté religieuse à New-York. Les femmes, âgées de dix-huit à cinquante-quatre ans, auraient refusé de renier leur foi et de se convertir à l'Islam, a indiqué M. Gordon Knight, au nom de la communauté internationale bahaïe. Selon des sources proches des bahaïs d'Iran, les dix femmes — dont des parentes de quatre des six hommes pendus jeudi 16 juin, — qui étaient emprisonnées depuis novembre dernier, ont été exécutées, samedi 18 juin, à Chiraz.

L'annonce de la condamnation de ces bahaïs, le 10 février par un journal de Chiraz, avait suscité de nombreuses démarches occidentales auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Celle-ci avait adopté une résolution demandant l'envoi d'une commission d'enquête en Iran, mais Téhéran avait refusé d'autoriser la visite d'une telle commission. Le président Reagan avait lancé un appel en faveur de cette communauté persécutée dans laquelle les religieux chiites d'Iran voient une secte renégate de l'Islam. Il est à craindre que la soixantaine de bahaïs actuellement en prison en Iran ne subissent le même sort s'ils continuent à refuser d'embrasser l'islam. — *(A.P., A.F.P.)*

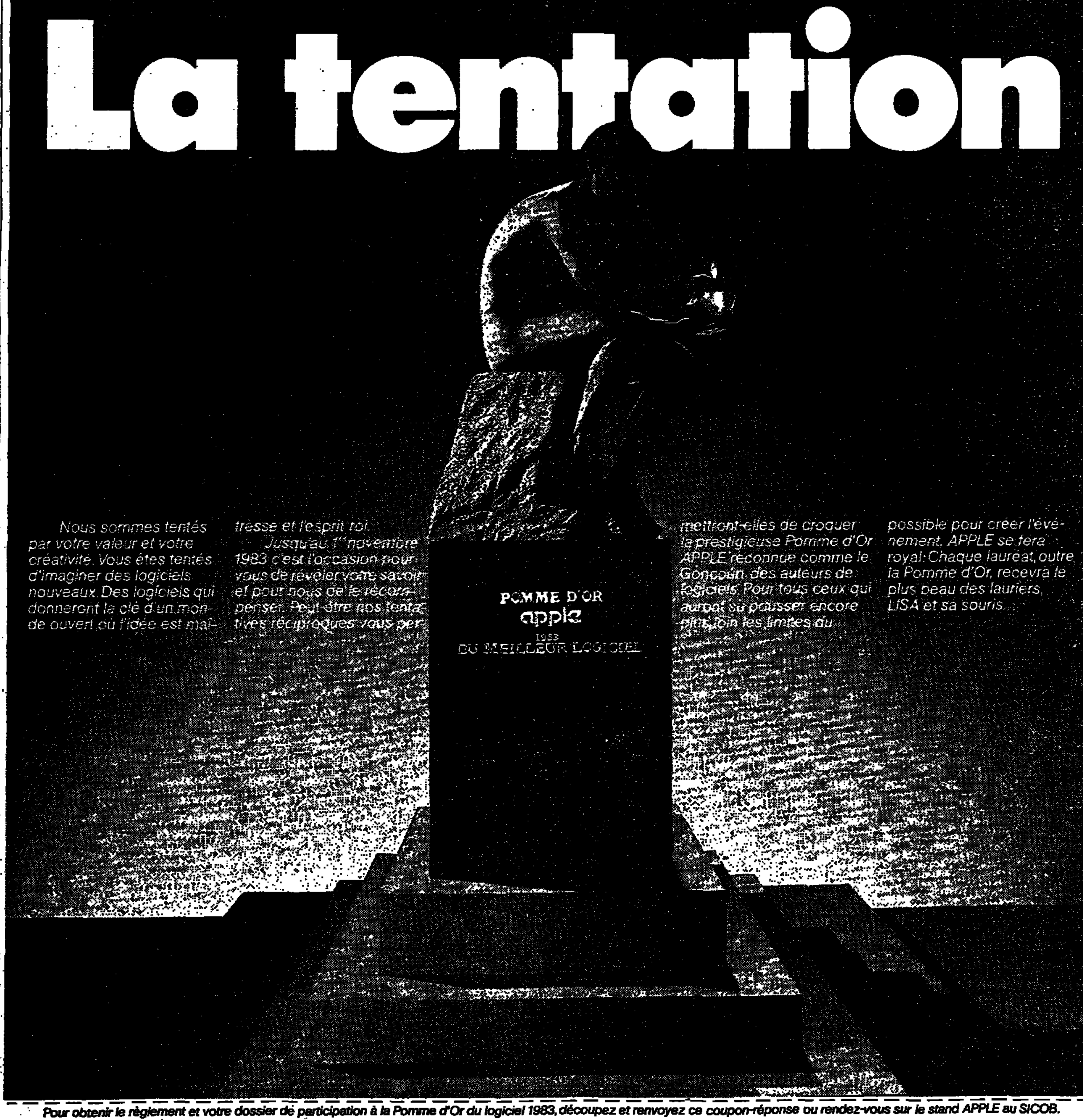
A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

- TROIS HOMMES-GRENOUILLES NORD-CORÉENS ont été tués, dimanche 19 juin, alors qu'ils s'apprêtaient à pénétrer en Corée du Sud en traversant un cours d'eau proche de la zone démilitarisée, a annoncé le ministère de la défense de Séoul. Les trois hommes étaient porteurs d'armes, d'argent et d'uniformes sud-coréens, d'émetteurs-radio et de documents. — *(Reuter.)*

Zaïre

- DEUX OPPOSANTS EN EXIL, MM. Jean Tschombé, *fils de l'ancien premier ministre*, et Mbeka-Makosso, ancien ministre et ancien ambassadeur, ont annoncé récemment au cours d'une conférence de presse à Bruxelles leur décision de regagner le Zaïre à l'occasion d'une amnistie offerte par le président Mobutu. Ils ont invité les autres opposants en exil à en faire autant. — *(AFP)*.



AFRIQUE

Tunisie

EN RENDANT LE CABINET PLUS HOMOGÈNE

Le président Bourguiba renforce l'autorité de son premier ministre

Tunis. — Le président Bourguiba a *« démis de ses fonctions »* son ministre du plan et des finances, M. Mansour Moalla. Cette évictio-nainsi que le remplacement de M. Tahar Benkhodja à la tête du ministère de l'information ont été annoncés, samedi 18 juin, par le premier ministre, M. Mohamed Mzali, qui venait de s'entretenir à Carthage avec le chef de l'Etat.

Ce soudain remaniement vise à *ressouder une équipe ministérielle* qui donnait l'impression, depuis plusieurs mois, d'avoir perdu son homogénéité. Il va incontestablement renforcer *l'autorité de M. Mohamed* Mzali, à qui le président a renouvelé sa confiance, et qui voit succéder à deux ministres qui ne comptaient pas, *loin de là*, parmi *ses proches* deux de ses collaborateurs directs.

C'est à M. Ismaïl Khelil, diplomate de carrière, ancien ambassadeur à Washington et auprès de la C.E.E., et depuis le début de cette année conseiller au premier ministère, qu'est confié le plan, tandis que les finances vont à un haut fonctionnaire de cette administration, M. Sala Ben M'Barka. Un autre conseiller de M. Mzali, M. Abderrazak Kefi, est chargé du département de l'information.

Un désaccord persistant

Ce n'était un secret pour personne dans le monde politique tunisien qu'*au fil de ces trois années de travail* en commun les divergences s'étaient accrues entre MM. Mzali et Moalla, donnant lieu à des incidents souvent vifs et de plus en plus fréquents. Face à une situation économique et financière difficile, qu'illustre entre autres la balance commerciale (le taux de couverture est passé de 59,4 % au premier trimestre de 1982 à 45,7 % durant la même période de cette année), M. Moalla prônait, avec intransigeance, une politique de rigueur absolue que le premier ministre tenait à modérer.

M. Mzali estime, en effet, qu'il faut tenir compte du contexte politique et social du pays, l'opposition et

De notre correspondant

les syndicats pouvant s'exprimer librement, afin de maintenir une *« paix sociale »* difficilement et fragilement établie après les graves troubles de janvier 1978. Il veut aussi éviter que ne s'effrite la popularité de son gouvernement face à une opinion déjà quelque peu désabusée. Le fossé entre les deux hommes s'était creusé un peu plus lors des négociations sociales du printemps qui devaient déboucher sur l'augmentation des salaires, que l'ancien ministre aurait voulu limiter *davantage. Il s'était* encore élargi à la suite de l'action entreprise en matière de blocage et même de baisse des prix (indice zéro pour le mois de mai) à *laquelle il s'opposait*, estimant qu'elle était de nature à décourager les initiatives et compromettre les objectifs du plan, notamment en matière d'emploi.

Entre la rigueur des chiffres du technocrate, que ses ennemis accusaient de jouer les Cassandre, et le pragmatisme du politique, successeur désigné du chef de l'Etat, l'incompatibilité était devenue totale. De plus, le départ de M. Moalla, dont la carrière politique durant ces vingt dernières années a connu plusieurs éclipses, paraît aussi sanctionner un *comportement. Le choix des* termes — *« démis de ses fonctions »* — pour annoncer son remplacement est déjà significatif. L'organe du parti *socialiste* destourien *l'Action* s'est montré plus explicite en rappelant dimanche la nécessité de maintenir *« l'entente, la concorde, le respect réciproque, la clarté et la discipline »* au sein de l'équipe dirigeante, ajoutant : *« Dans un régime qui fait du travail collectif et concerté une méthode de gouvernement, faire cavalier seul relèverait de l'anachronisme. »*

La relève à la tête du ministère de l'information semble avoir motivée plus par des raisons d'organisation que d'orientation. Elle ne devrait pas influer sur l'ouverture au pluralisme d'expression qui s'est dessinée depuis trois ans, parallèlement à la démocratisation du système, dont M. Tahar Benkhodja se *voulait l'un* des plus chauds partisans. *L'Action* semble toutefois le viser en évoquant ceux qui *« s'adonnent aux délices de la démocratie-spectacle »*.

Ce remaniement a été aussi l'occasion de nommer M. Ezzedine Chelbi secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie nationale chargé du tourisme et de l'artisanat, poste que l'on envisageait de créer depuis longtemps.

MICHEL DEURÉ.

• *M. Ismaïl Khelil*, nouveau ministre du plan, diplomate de carrière, âgé de cinquante et un ans, a notamment occupé les fonctions d'ambassadeur à Washington, Londres, Bruxelles, et auprès de la C.E.E. Représentant d'un des groupes africains au conseil d'administration de la Banque mondiale et de ses filiales, il a présidé, en février 1977, la délégation arabe aux travaux de la commission générale du dialogue euro-arabe. Il a été également secrétaire général du ministère des affaires étrangères et président de Tunis-Air.

• *M. Sala Ben M'Barka*, quarante-huit ans, qui vient de prendre la direction du ministère des finances, est diplômé de l'Ecole nationale des impôts de Paris. Fonctionnaire des finances de 1961 à 1980, il a été directeur de la *Société tunisienne d'assurance* et de réassurance.

• *M. Abderrazak Kefi*, quarante-cinq ans, nouveau ministre de l'information, est ingénieur chimiste. Il a été l'un des collaborateurs de l'ancien ministre M. Ahmed Ben Salah à l'éducation nationale, gouverneur (préfet) puis directeur de la radiodiffusion-télévision tunisienne. Il a été élu en 1981 au comité central du parti socialiste destourien.

• *M. Ezzedine Chelbi*, quarante et un ans, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie nationale chargé du tourisme et de l'artisanat, était directeur général du plan.

Cameroun

M. Mitterrand entame à Douala sa visite de deux jours au Cameroun

M. Mitterrand, accompagné notamment de MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, et Nucci, coopération et développement, est arrivé ce lundi matin, à 7 h G.M.T., à Douala, capitale économique du Cameroun, pour une visite de deux jours. Il a été accueilli par le président Paul Biya, avec lequel il devait avoir un premier entretien avant de gagner, en sa compagnie, Yaoundé, où aura lieu l'échange d'allocutions. Il séjournera dans la capitale jusqu'à mardi midi, puis se rendra à Garoua, dans le nord du pays, pour y rencontrer l'ancien président Ahidjo. Il reprendra mardi soir l'avion pour Paris.

Yaoundé. — Abondamment pavoisée aux couleurs françaises et camerounaises, décorée de portraits géants des deux présidents, Yaoundé s'apprêtait, ce lundi matin, à réserver un accueil particulièrement chaleureux au *« président d'un grand pays ami »* comme le proclamaient les calicots déployés tant à l'aéroport de Douala, première escale de M. Mitterrand, qu'à celui de la capitale. Le *Cameroun Tribune* consacre les quatre cinquièmes de sa première page à une photo du président Mitterrand recevant, sur le seuil de l'Élysée, le chef de l'État camerounais en février dernier.

De notre envoyée spéciale

Cette visite, deux ans après la prise de fonction du président français, est son quatrième voyage en Afrique noire. Les Camerounais, qui *ont obtenu qu*'elle se limite à leur seul pays, la veulent particulièrement réussie. Pourtant, l'événement dont on parle le plus ici est, sans conteste, *l'important remaniement* ministériel intervenu à l'improviste, samedi 18 juin, comme si le président Biya avait voulu montrer à son hôte qu'il est bien, huit mois après le départ de l'ancien président Ahidjo, le « vrai patron » du pays. En écartant brutalement quatre fidèles de son prédécesseur, MM. Ayissi Mvobo, ministre d'Etat chargé de l'administration territoriale, Samuel Eboua, ministre d'Etat chargé de l'agriculture, Guillaume Bwelé, ministre de l'information et de la culture, et Sadou Daoudou, secrétaire général de la présidence de la République, M. Biya a marqué un point très net, réglant, au moins pour un temps, la querelle larvée qui l'opposait à M. Ahidjo, demeuré président du parti, sur la primauté de l'Etat ou du parti sur les institutions (*le Monde* du 18 juin).

Il semble que M. Biya ait dû agir vite pour couper l'herbe sous le pied de l'ancien président. Celui-ci voulait, semble-t-il, introduire à l'ordre du jour de la réunion du bureau politique de l'Union nationale camerounaise, qui s'est tenue dimanche, deux projets de réforme constitutionnelle institutionnalisant, d'une part, le régime de parti unique et, d'autre part, la désignation du chef de l'Etat par le parti.

Le remaniement constitue une sorte de coup de force — certains *Camerounais du nord, dont* est originaire M. Ahidjo, n'hésitant pas à parler de *« déclaration de guerre »* — et il marque un nouveau tournant de la *politique* camerounaise, donnant à penser que la lutte ouverte après la succession de M. Ahidjo est loin d'être terminée et que, dans l'entourage de M. Biya, *certains* voudraient le voir encore prendre plus vite les rênes d'un pouvoir sur lequel pèse encore de façon très significative l'ancien président.

M. Biya introduit certains de ses proches collaborateurs à des postes-clés : M. Akamé à l'administration territoriale et M. Ngango comme ministre chargé de mission à la présidence. Il a cependant pris soin de nommer aussi, sans d'ailleurs, dit-on ici, prendre le temps de les consulter, quelques hommes proches de son prédécesseur, comme M. Sengat Kuoh, nouveau ministre de l'information et de la culture. Mais ceux-ci ne doivent leur promotion qu'au seul chef de l'Etat.

Ce dernier a sans doute entamé une partie difficile et dont l'issue demeure pour l'instant incertaine, dans un pays où, après vingt ans de pouvoir absolu, bon nombre de politiciens attendent leur revanche. C'est donc dans un climat politique qui risque d'être quelque peu troublé que M. Mitterrand, premier chef d'Etat étranger à se rendre au Cameroun depuis l'accession de M. Biya à la magistrature suprême, entame une visite de quarante-huit heures dont l'essentiel devrait être consacré aux relations bilatérales. M. Mitterrand vient de les résumer en une phrase à l'intention du *Cameroon Tribune : « On peut dire que le couple franco-camerounais a marché d'un bon pas sur la route de l'harmonie. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

Ghana

UNE TENTATIVE DE COUP D'ETAT MILITAIRE A ÉTÉ ÉCRASÉE

Une tentative de coup d'Etat contre le régime du capitaine Jerry Rawlings a été écrasée, dimanche matin 19 juin, à Accra. Dans un bref communiqué, diffusé par Radio-Ghana à partir de 13 heures G.M.T., un officier loyaliste, le capitaine Kossiga, a indiqué que des militaires avaient tenté un coup d'Etat. Auparavant, la station de radio était tombée aux mains, pendant deux heures environ, d'un groupe se présentant sous le nom de *« combattants révolutionnaires »* et affirmant que le Conseil provisoire de la défense nationale (P.N.D.C.), dirigé par le capitaine Rawlings, avait été *« dissous »*. Les ministres invitaient la population et les forces de sécurité à arrêter dix officiers, dont le chef de l'armée, le général Quainoo, en précisant que tous les postes frontières du pays avaient été fermés.

Au début de l'après-midi, le général Quainoo confirmait que la tentative de coup d'Etat avait été *« écrasée »*, après de *« violents affrontements »*.

Il s'agit de la quatrième tentative de coup d'Etat au Ghana depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Rawlings, le 31 décembre 1981. — (*A.F.P., Reuter.*)

Le Monde

politique

Au « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

M. PEYREFITTE : transformer les élections européennes en référendum

M. Alain Peyrefitte, député R.P.R. de Seine-et-Marne, ancien garde des sceaux, invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 19 juin, s'est prononcé en faveur d'élections législatives anticipées ou de l'organisation d'un référendum. Il a précisé : « *Bien entendu, seul le président de la République a le droit de prendre l'initiative en la matière. Les mots « dissolution » et « référendum » ne sont pas des mots tabous. Est-ce léser la nation que de faire en sorte que celle-ci s'exprime ?*

» *A long terme, on ne peut gouverner un pays comme la France sans avoir pour soi la volonté populaire. Le candidat François Mitterrand s'était lui-même engagé à étendre le champ d'application du référendum. Les groupes de l'opposition sont d'ores et déjà favorables à cette extension.* »

M. Peyrefitte estime que la Constitution (art. 11) pourrait donc être réformée « *en une après-midi* » lors d'une réunion du congrès du Parlement. Le champ d'application du référendum pourrait être étendu, a suggéré le maire de Provins, à « *toutes questions concernant les libertés* », aux principes posés par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et qui concernent la liberté, la propriété, la sécurité et la résistance à l'oppression. « *Chaque fois qu'un de ces quatre droits fondamentaux est concerné, il faudrait consulter le peuple.* » M. Peyrefitte a ajouté : « *Il y a eu un malentendu en 1981. Les Français ont voulu changer d'hommes, ils n'ont pas voulu changer de société. La gauche s'est trompée sur la portée du vote des Français et elle ne peut pas se prévaloir de ce vote pour faire n'importe quoi.* »

M. Peyrefitte a évoqué le scrutin européen de 1984 en disant : « *Je serais assez favorable à une liste commune de l'opposition. D'abord, parce que ce serait une façon de déjouer le piège de la proportionnelle dans lequel on veut nous faire tomber. Ensuite, parce que cela permettrait de transformer cette élection en référendum, si, par malheur, le président de la République, d'ici là, n'écoutait pas nos exhortations.*

» *Il est intéressant pour l'opposition nationale de former une seule liste, car elle montrera ainsi son unité en face de la majorité nationale, qui est profondément divisée sur ce sujet. (...) Mme Simone Veil s'impose, si je puis dire.*

» *Si le président de la République décide de ne procéder ni à un référendum ni à des élections législatives anticipées, il reste seulement la solution de transformer les élections européennes en référendum. (...) Comme il n'y a plus de problèmes sur les élections européennes, il faut que ces élections servent à faire avancer notre problème national.* »

RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL

Le CNIP veut être reconnu comme la « troisième voie » de l'opposition

Le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), qui se définit comme le « *parti de la droite moderne et responsable* » et veut être la « *troisième voie* » de l'opposition, a réuni, le samedi 18 et le dimanche 19 juin, à Paris, son conseil national.

La présence, lors de la séance de clôture, de M. François Léotard, secrétaire général du P.R., et de M. Jacques Chirac, président du R.P.R. qui devait intervenir très longuement, a permis à M. Philippe Malaud, président du CNIP, de se féliciter du caractère « *œcuménique* » de cette manifestation.

Le CNIP, depuis de longs mois déjà, réclame — sans grand succès — une place aux côtés des deux grandes formations de l'opposition que sont l'U.D.F. et le R.P.R. Son secrétaire général, M. François-Xavier Parent a notamment déploré cette « *pratique habituelle de nos partenaires* » qui consiste « *soit à ignorer nos initiatives* », soit à « *les utiliser sans indication d'origine* ». « *Il leur faudra bien renoncer à nous laisser à l'écart*, a-t-il ajouté, *car l'opposition ne peut se permettre de négliger aucun de ses éléments.* »

M. Malaud, qui a rendu publiques les lettres de sympathie que lui ont adressées MM. Antoine Pinay, ancien président du CNIP et Raymond Barre, a présenté les trente-trois propositions de son parti « *pour en sortir* ». Le CNIP demande notamment « *la liberté d'embauche et de licenciement ; le reclassement dans leur pays d'origine, au titre du budget de la coopération, d'un nombre d'immigrés correspondant à la moitié des chômeurs ; l'ouverture d'un nouvel emprunt Pinay ; la dénationalisation du secteur bancaire ; le réexamen par la prochaine Assemblée nationale de toute loi adoptée contre l'avis du Sénat et de tout texte sénatorial rejeté par l'Assemblée ; un référendum sur la peine de mort et l'élimination des réformes Badinter, désorganisant la justice et la sécurité* ».

De son côté, M. Raymond Bourgine, sénateur de Paris, vice-président du CNIP, a souhaité que l'opposition présente une liste unique aux élections européennes de 1984. Selon lui, « *l'opposition obtiendrait alors entre 52 % et 54 % des voix et la délégitimation du pouvoir sera évidente* ».

M. Jacques Chirac s'est demandé s'il ne faut pas « *réécrire le préambule de la Constitution afin qu'un déplacement de 3 % des voix ne puisse pas remettre en cause les libertés fondamentales qui doivent être à l'abri des changements politiques* ».

Il a insisté sur la « *nécessaire union de l'opposition* ». « *Bien sûr*, a-t-il noté, *il y a des courants traditionnels différents. Il faut les respecter. Il faut que chacun puisse librement se retrouver dans les partis, les clubs, les formations qui lui conviennent le mieux. Le pluralisme est indispensable mais l'action, elle, doit être parfaitement coordonnée. Les valeurs que nous avons la charge de défendre doivent servir de véritable moteur de l'union.* »

Parmi les invités du conseil national se trouvaient MM. Virgil Georghiu, « *venu témoigner au nom des nations captives* », Gandossi, président de la Fédération professionnelle indépendante de la police, récemment révoqué, et le capitaine Sergent, ancien membre de l'O.A.S., qui a annoncé son adhésion au CNIP.

C. F.M.

LE CONTENTIEUX SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Cinq annulations dans le Nord-Pas-de-Calais

Le tribunal administratif de Lille a annulé les résultats de cinq élections municipales des 6 et 13 mars dernier. Ces jugements concernent trois communes du Nord et deux du Pas-de-Calais.

Des tracts injurieux et des communiqués erronés justifient, selon le tribunal, l'annulation du scrutin de Saint-Martin-les-Boulogne (Pas-de-Calais, 11 756 habitants) où M. Jeannil Dumortier (div. dr.), maire sortant, a été battu, avec 238 voix d'écart au second tour, par M. Alain Oguer (P.S.). Dans le même département, à Givenchy-en-Gohelle (1 755 habitants), une erreur d'addition avait empêché, au premier tour, l'élection d'une candidate.

Dans le Nord, ont été annulées les élections de Cateau-Cambrésis (8 311 habitants) ; où le maire sortant, socialiste, avait été battu au premier tour, avec 49 voix d'écart, par le candidat U.D.F. ; de Houplines (7 475 habitants, commune perdue par les socialisteset de Naves (607 habitants).

La polémique entre l'opposition et la majorité à propos des annulations massives de scrutins municipaux a continué ce week-end. M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a accusé, dimanche 19 juin, M. Charles Fiterman, ministre des transports, de « *forfaiture* » pour avoir participé à une manifestation destinée à protester contre une décision du tribunal administratif. En revanche, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré le même jour au « Club de la presse » d'Europe 1 : « *Je trouve normal qu'un ministre membre d'un parti politique, participe à une manifestation organisée par son parti.* »

Ce que sont les tribunaux administratifs

Créés en l'an VIII (1799), les conseils de préfecture sont devenus en 1953 tribunaux administratifs. Ce sont les juridictions de droit commun de l'ordre administratif, compétentes pour connaître des conflits qui opposent les particuliers à la puissance publique. Ils sont aussi juges du contentieux électoral.

La juridiction d'appel de leur jugements, rendus « au nom du peuple français », est le Conseil d'Etat.

Il existe actuellement trente et un tribunaux administratifs (vingt-six en métropole, dont un en Corse, et cinq outre-mer), chacun ayant pour ressort plusieurs départements. Chaque tribunal comporte au moins trois membres, dont le président est un commissaire du gouvernement, désigné par le président. Ce commissaire du gouvernement, à la différence du ministère public des juridictions de l'ordre judiciaire, n'est pas le porte-parole du gouvernement. Il propose des solutions et dit seulement quelle est son interprétation « en droit ».

Les membres des tribunaux administratifs exercent « des fonctions de magistrats », ainsi que le précise le code administratif. Ils sont recrutés parmi les anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration. Le corps des tribunaux administratifs compte actuellement trois cent trente-six membres.

Les membres des tribunaux administratifs sont nommés par décret du président de la République (comme les membres du Conseil d'Etat). Leur corps est administré par le ministère de l'intérieur. N'ayant pas à proprement parler le statut de magistrat, ils font cependant fonction de magistrats dans leur activité.

La question du rattachement de ce corps au ministère de la justice a été posée par M. Defferre lui-même, mais aucune suite n'a encore été donnée à cette intention.

● *L'indice de popularité du président de la République* est remonté de deux points, passant de 33 % en mai à 35 % en juin, et celui de M. Pierre Mauroy de 29 % à 31 %, selon un sondage IFOP publié par le *Journal du dimanche* le 19 juin.

Ce sondage (effectué du 10 au 16 juin auprès d'un échantillon national de 1871 personnes et représentatif de la population française agée de dix-huit ans et plus) fait apparaître que 4 % des personnes interrogées se sont déclarées « *très satisfaites* » et 31 % « *plutôt satisfaites* » de M. François Mitterrand comme président de la République. 37 % se sont déclarées « *plutôt mécontents* » et 16 % « *très mécontents* » ; 12 % ne se sont pas prononcées.

Du côté de l'opposition, le sondage fait apparaître que 48 % des personnes interrogées ont « *très bonne et plutôt bonne* » opinion de Mme Veil. MM. Barre et Giscard d'Estaing sont *ex æquo* avec 46 % tandis que M. Chirac arrive quatrième avec 36 %.

POLITIQUE

LA « FETE POUR LA PAIX » DE VINCENNES

Les « Cent » se prononcent contre l'installation d'« armes nouvelles »

La « Fête pour la paix », organisée, dimanche 19 juin, sur la pelouse de Reuilly, au bois de Vincennes, par le parti communiste et la C.G.T., sous l'égide de l'« Appel des cent », a réuni deux cent cinquante à trois cent mille personnes (quatre-vingt mille selon la préfecture de police, cinq cent mille selon ses organisateurs).

M. Albert Jacquard, professeur à l'université Paris-VI, a lu un nouvel appel, qui affirme notamment : *« Nous voulons que soit mis un terme à la course aux armements, et pour cela nous en appelons à tous les gouvernements et aux Nations unies. Nous voulons, en particulier, que les principales puissances, à l'Est et à l'Ouest, empruntent enfin le chemin d'une vraie négociation, et nous souhaitons que la voix nécessaire au bon sens et à la générosité, la voix de la France, retentisse bien haut dans ce sens (...). Nous avons entendu le message venu d'amis d'autres nations : il ne faut ajouter nulle part d'armes nouvelles si l'on veut les réduire toutes et partout. »*

Des délégations de tous les départements se rendront à Genève, le 23 juin, pour remettre aux négociateurs américains et soviétiques les signatures recueillies au bas du précédent « Appel des cent ».

Le rassemblement de Vincennes a été dénoncé, dimanche, au « Grand jury R.T.L.-*le Monde* », par M. Alain Peyrefitte, qui y voit *« une manœuvre dont seuls peuvent profiter le parti communiste et l'Union soviétique »*. M. François Léotard, secrétaire général du P.R., a condamné *« la manifestation scandaleuse, financée et télécommandée par l'extérieur »*, et M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., a dénoncé *« une véritable escroquerie, une opération de politique extérieure de l'Union soviétique, qui entraîne dans son sillage des gens de bonne foi »*.

Un terrain de mobilisation pour le P.C.F.

Est-ce l'émergence d'un *« mouvement antiguerre »* en France, comme l'affirmait, dimanche, M. Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), après avoir serré la main de M. Georges Marchais, dans l'enclos réservé aux officiels et aux journalistes ?

Le succès du rassemblement de Vincennes ne suffit pas pour le prouver. Il montre que le parti communiste et la C.G.T., forces structurées et appuyées sur une tradition dans ce domaine, peuvent organiser l'expression d'une protestation de principe contre l'escalade des armements nucléaires. On ne peut pas en conclure que la guerre serait perçue, aujourd'hui, en France, comme un risque actuel, inscrit dans une politique contre laquelle il faudrait se mobiliser.

La situation est différente, à cet égard, de ce qu'elle est dans d'autres pays européens, où l'installation de nouveaux missiles de l'OTAN est ressentie, par une fraction importante de l'opinion, comme un premier pas sur la voie de l'affrontement armé. Dans ces pays-là, la question est au centre du débat politique, ce qui n'est pas le cas en France.

On pourrait en citer de nombreuses preuves, mais l'une des plus évidentes avait été donnée par M. Charles Fiterman lorsqu'il avait affirmé, le 9 juin, à la télévision, que les communistes ne quitteront pas le gouvernement à cause de leur désaccord avec les socialistes sur ce problème. D'ailleurs, aucun des quatre ministres communistes n'était présent à Vincennes, signe de la volonté du P.C.F. de limiter la portée proprement politique des initiatives qu'il prend dans ce domaine.

Prenant la parole, samedi à Aumont (Oise), pour le cent dixième anniversaire de la naissance d'Henri Barbusse, M. Fiterman a exprimé une position strictement conforme à celle du président de la République. *« L'équilibre des forces en présence doit être respecté »*, a déclaré le ministre des transports, et *« le gouvernement n'acceptera aucune mise en cause des moyens aujourd'hui nécessaires et dont nous disposons pour assurer la sécurité de la France et la défense de ses intérêts vitaux »*.

En marge des enjeux politiques du moment, l'action du P.C.F. sur le thème de la paix est d'abord, pour lui, un moyen d'affirmer son existence de la façon la moins conflictuelle possible pour tous ceux de ses partisans qui ne veulent pas mettre en cause l'union avec les socialistes. Les militants et les sympathisants du P.C.F. et de la C.G.T. n'ont pas tant d'occasions de se mobiliser et de montrer qu'ils représentent une sensibilité différente que celle qui domine au sein de la gauche.

Au-delà de la zone d'influence communiste et cégétiste, une certaine tradition gauchisante trouve, là aussi, un terrain d'expression, ce que symbolisait, dimanche, la présence à Vincennes des militants et des dirigeants de la L.C.R., du P.S.U. et du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste). Ces formations ont tiré les conséquences des difficultés que rencontre le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (Codene) pour susciter un mouvement indépendant du P.C.F. Certaines d'entre elles, en outre, préfèrent la rencontre et le débat avec les militants communistes plutôt qu'avec des écologistes ou des partisans de doctrines pacifistes ou non violentes.

Maintenir la pression

Le parti communiste profite, ensuite, du fait que le P.S. ne peut le concurrencer dans l'expression du refus de la course aux armements, puisqu'il défend une politique de rééquilibrage des forces en Europe. *« Toute action pour la paix est bonne »*, a déclaré M. Pierre Joxe, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, mais le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a ajouté : *« Le problème est de savoir sur quelles bases on lutte pour la paix. »* Les socialistes savent que les « bases » qu'ils ont adoptées ne sont pas de celles qui peuvent inspirer des démonstrations de foule.

La voie est donc libre, dans les limites d'une portion de l'opinion, pour les communistes. La perspective de l'élection européenne de 1984 fait obligation au P.C.F., qui ne pourra mettre en avant une certaine hostilité au Marché commun comme il l'avait fait en 1979, de trouver d'autres thèmes de campagne lui permettant de corriger une tendance électorale qui ne se redresse pas. Il y aurait donc avantage pour lui à capter un courant, sinon pacifiste, du moins animé du souci de protester contre la course aux armements.

Aussi les communistes entendent-ils maintenir la pression, une autre initiative de l'« Appel des cent » étant prévue pour l'automne, et le Mouvement de la paix s'employant, de son côté, à provoquer le débat sur le thème *« paix, désarmement, sécurité »*, avec toutes les forces politiques et syndicales. Le Mouvement de la paix organisera, d'autre part, le 23 octobre, des manifestations correspondant à celles qui sont prévues dans les pays européens concernés par l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN.

Cette installation est la prochaine échéance retenue par les animateurs des Cent. L'appel de dimanche marque, à cet égard, une inflexion par rapport au caractère neutre et général des précédents textes sur lesquels s'étaient réunies ces cent personnalités, qui comprennent une moitié de communistes. Il affirme, en effet : *« Il ne faut ajouter nulle part d'armes nouvelles si l'on veut les réduire toutes et partout. »*

Contrepartie de cette affirmation unilatéralement tournée contre le camp occidental, M. Georges Séguy, membre du comité central du P.C.F. et principal animateur des Cent, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que ceux-ci font leur le mot d'ordre : *« Ni Pershing, ni SS-20 »* Et M. Marchais a admis qu'*« il faut peut-être retirer des SS-20 pour ne pas mettre de Pershing »*. Mais ledu secrétaire général du P.C.F. a ajouté, aussitôt, qu'il ne *« connaît pas les dossiers »*, lesquels sont l'affaire *« des gouvernements »*.

PATRICK JARREAU.




(Dessin de PLANTU.)

● *Précision.* — Le sondage de la Sofres sur les intentions de vote à l'égard des candidats de l'actuelle opposition en cas d'élection présidentielle reproduit par *le Monde* du 11 juin avait été commandé par le R.P.R.

L'AGENCE TASS : « LES PLANS DANGEREUX » DE WASHINGTON

« Le développement du mouvement pour la paix et le désarmement en France témoigne de l'accroissement dans ce pays de la crainte provoquée par les plans dangereux du gouvernement américain », écrit, dimanche, l'agence Tass à propos de la manifestation de Vincennes.

Dans une dépêche de Paris, l'agence soviétique affirme encore que l'« Appel des cent » *« a reçu un très large écho dans tout le pays »* et que de *« nombreux membres du parti socialiste »* figurent parmi ses signataires et les participants à la fête de dimanche, *« bien que la direction du P.S. ait déclaré qu'elle refusait de soutenir cette manifestation »*.

L'agence Tass critique d'autre part une nouvelle fois le gouvernement français, cette fois à propos des déclarations de M. Hernu au *Monde* sur la force d'action rapide (*le Monde* du 18 juin). *« Ainsi*, écrit-elle, *on se trouve en présence d'un nouveau fait qui confirme un brusque tournant de Paris vers son retour dans l'organisation militaire de l'OTAN. (...) La politique de Paris visant à suivre le sillon de Washington et de l'OTAN ne contribue nullement à la limitation de la course aux armements, ni à la réduction de la tension internationale. »*

LE GÉNÉRAL DELAUNAY : le pacifisme est l'arme à neutrons de Moscou.

Le général Delaunay, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, a estimé, samedi 18 juin, que *« le pacifisme est l'arme à neutrons de Moscou »*, car, comme cette arme, *« il détruit les personnes sans toucher aux constructions »*.

Prenant la parole à l'occasion d'un colloque sur le thème *« pacifisme et désinformation »* organisé à la Sorbonne par l'Association pour la Russie libre, le général Delaunay a déclaré que *« les manifestations pacifistes en Europe occidentale ont pour but (...) d'introduire la discorde dans le camp occidental et de décourager les Américains de subvenir à la sécurité de l'Europe »*. Il a dénoncé *« le formidable armement nucléaire soviétique et la dissymétrie des moyens en présence »* (entre l'Ouest et l'Est) rendant *« un accident guerrier toujours possible »*. Plusieurs personnalités ont pris la parole au cours de ce colloque, parmi lesquels Paul Thorez, fils de l'ancien dirigeant communiste Maurice Thorez. Les organisateurs ont indiqué qu'ils avaient *« convié les représentants des principales formations politiques »*, mais seuls étaient présents des représentants de l'opposition, MM. Alain Madelin, Jean-Marie Daillet, François Léotard et Alfred Coste-Floret.

Touchant œcuménisme

La paix. Joli mot d'ordre. Vaste programme. A un moment, sous cette grande allée de banderoles qui, en toutes langues, répétaient *« J'aime la paix, j'aime la vie »*, une jeune fille, sous tee-shirt de la Fête de *l'Huma*, s'est trompée un peu. Jusque-là elle criait : *« Demandez le programme de la Fête de la paix. »* Puis, simple fatigue ou lapsus linguae, elle a lancé : *« Demandez le programme de la paix. »* La paix programmée. Voilà assez joliment résumée une journée peu banale, une journée qu'en définitive on serait presque tenté de qualifier, sans rire, de désarmante.

Tant de beaux sentiments, de bonnes volontés, d'amour de la vie, tant d'honnêtes gens. La démonstration ne pouvait être qu'incomparable, inattaquable, éblouissante. Un long déferlement, des milliers et des milliers de gens. Quatre-vingt mille personnes assureront les renseignements généraux dans un moment d'égarement. C'était trop peu. Cinq cent mille personnes avanceront des organisateurs dans un élan d'enthousiasme. Ce fut trop. Non, plus probablement de deux *cent cinquante mille à trois cent* mille pacifistes ». Et ce n'est pas rien, une telle foule, un dimanche à Vincennes.

Pourquoi alors ce sentiment de gêne, cette impression durable, pour reprendre une banderole saisie au vol, d'une *« paix en images d'Epinal »* ? Un peu comme si cette mobilisation générale n'était point encore la paix. A peine ses apparences.

On veut parler bien sûr de la dénonciation unilatérale et presque générale, quoique feutrée, du bellicisme occidental, de l'*« impérialisme américain »*, ce nom de Ronald Reagan mille fois scandé quand celui d'Andropov ne le fut pas une fois. On veut parler de ce pacifisme à aile variable, de ce pacifisme trop visiblement sélectif. *« 1983*, annonçait une immense affiche, *ne doit pas être l'année des nouveaux missiles. »* A tout prendre, à la paix comme à la paix, on préférerait rêver d'une année sans missiles du tout.

C'est indécent, dira-t-on, injuste d'écrire chose pareille quant tant de gens pensent, dans la poussière d'une fête baroque et chatoyante, œuvrer pour la paix. C'est délicat d'aller contre les apparences du pacifisme, avec la sensation d'assister à la naissance d'une drôle de paix. C'est difficile en tout cas. Les bons sentiments ne font pas nécessairement les mots d'ordre convaincants. Pas plus que les milliers de signatures de pétitions, recueillies par le Mouvement de la paix, un volet pour les États-Unis, un volet pour l'U.R.S.S., à Genève ne font les négociations efficaces.

En fin d'après-midi, alors que le vent d'est emportait au-dessus du bois de Vincennes des petits ballons pacifistes, des enfants par dizaines étaient assis autour des tables. Là, devant des pots de peinture, ils tiraient de somptueuses langues à barbouiller la paix.

A un enfant qui dessine une fusée et écrit une lettre *« aux présidents du monde pour qu'ils fassent la paix, car je veux vivre longtemps avec mon papa et ma maman »*, dira-t-on qu'il se trompe ? Qu'on le trompe ?

Les premiers otages

A ces jeunes filles du Midi dansant le fandango, un rameau d'olivier dans les cheveux, une colombe de papier à la main, que reprocher ? Que leur dire ? A ces milliers de jeunes, la poitrine, le jean, constellés d'autocollants pour affirmer *« la paix est notre affaire, notre présent, notre avenir »* ou réclamer *« que la paix soit fête »* ?

Que dire à tous ? A ceux-ci défilant sous du Prévert : *« Quelle connerie la guerre »*. A ceux-là chantant *« Des bombes, oui, mais des bombes de fleurs »*. A ces adultes portant les masques blancs de Pierrots nucléaires. A ces enfants parés des mille couleurs du carnaval pour danser autour d'un dragon de carton-pâte la gigue de paix. A ces couples âgés rêvant l'avenir sous les pins parasols. A ces amoureux renouant dans l'herbe avec le *« peace and love »* des aînés chevelus. A ces familles entières pique-niquant, la cuisse de poulet ou l'aile de colombe. Aux colonies de bonnets rouges, de bonnets phrygiens, aux milliers de jeunes portant autour du front noués à la kamikase ou à la Bruce Lee le cœur rouge de l'« Appel des Cent ». Et à ces milliers d'autres stupéfaits d'apprendre qu'*« un missile vaut le prix de cinq hôpitaux ou de trente-quatre mille écoles »*.

Que dire ? Sinon constater que, par le ton de la manifestation, ils furent les premiers otages de cette paix tellement rêvée... Un peu comme ces signataires de l'« Appel des Cent ». Bénéficiaires et prisonniers d'une énorme machinerie qui les servit et les dévora tout à la fois. On veut parler bien sûr du parti communiste et, par ricochet, de la C.G.T., puissances organisatrices pour ne pas dire invitantes au rassemblement.

Le P.C. avait mis toute sa capacité au service de la paix ; la noria des milliers de cars, comme pour la Fête de *l'Huma*, l'arrivée des gros bataillons du Midi et des banlieues parisiennes. Il y avait probablement engagé aussi massivement ses finances et ses militants, parfaitement formés aux nécessités de la Fête : savoir ajouter à la séduction pacifiste le charme gratuit de variétés.

Il poussa même la délicatesse en cette occasion mémorable jusqu'à ne pas faire défiler ses troupes sous leur bannières habituelles. Mais sous l'oriflamme flambant neuf de multiples organisations et fédérations départementales de l'« Appel des Cent ». Certes, jamais les milliers de personnes rassemblées sous ces bannières ne reprirent à leur compte cette déclaration de l'« Appel » qui aurait pourtant fait un beau slogan : *« Négocier à l'Est et à l'Ouest »*. Mais elles pratiquèrent, dans cet anonymat volontaire, un touchant œcuménisme à l'égard de tous ceux, très nombreux, chrétiens, gauchistes, anarchistes, pacifistes, neutralistes, ou simple curieux venus collectivement ou individuellement soutenir la noble cause.

Quelques accommodements

La paix, objet de la manifestation, avait touché ce rassemblement de sa grâce. On vit des fraternisations étrangères, la Ligue communiste révolutionnaire applaudie par le service d'ordre cégétiste. On surprit des tolérances inhabituelles : les anarchistes, drapeau noir en tête, cheminant sans heurts ni cris ni coups dans la foule. On nota des silences étonnants quand les maoïstes du parti communiste marxiste léniniste défilèrent sous une curieuse banderole : *« Ni Pershing ni SS-20 »*.

La cause de la paix valait bien ces quelques accommodements avec la doctrine. On se limita simplement à éviter les bavures. Par exemple, les excès verbaux de cet écologiste allemand (M. Timpe) qui, pour avoir parlé sur scène de *« l'agression soviétique en Afghanistan »*, de Solidarité et des *« droits de l'homme bafoués dans les pays de l'Est »*, se fit huer par les uns, la grande majorité, applaudir par d'autres.

Ou, autre exemple, les excès de Fernando Arrabal l'écrivain espagnol avait cru drôle de venir à la manifestation avec, pendue au bout d'une canne à pêche, une sulfureuse profession, sous tête de mort, où il était écrit : *« J'aime Solidarité, Russie libre. Andropov = Jaruzelski = Fidel Castro = SS-20. »* La cause de la paix a ses limites : *« Agent des ricains, fasciste, nazi »*. Fernado Arrabal se fit casser la gaule.

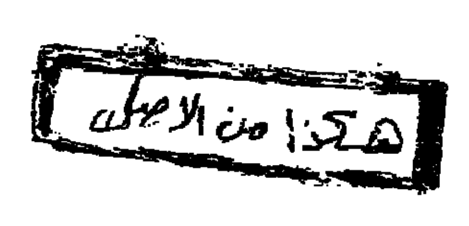
PIERRE GEORGES.

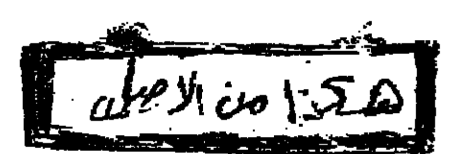
M. LÉOTARD LANCE « L'ÉTÉ RÉPUBLICAIN »

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a donné, le dimanche 19 juin, le coup d'envoi de *« l'été républicain »* à Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime).

Durant tout l'été, le parti républicain qui, comme l'année dernière, ne veut pas se mettre *« en vacances »*, organise dans toute la France chaque dimanche des manifestations qui pourront comme à Arcachon prendre la forme d'une régate ou à Montpellier celle d'un moto-cross.

Dimanche, à Gruchet-le-Valasse, il a souhaité que l'opposition *« porteuse d'espoir, redonne à la France les couleurs de la liberté et à la République les couleurs de la France »*. Il a pronostiqué pour l'automne une quatrième dévaluation et une augmentation du chômage. Il a affirmé notamment : *« Des pans entiers de notre économie s'écroulent et nous ne voyons pas de relance possible (...) Les deux plans de redressement de M. Delors ont véritablement cassé la machine économique. »*





ORDINATEURS PORTABLES : "LES PREMIERS SERONT LES PREMIERS"

Révolution. L'ordinateur est devenu portable. Grâce à qui ? Grâce à Osborne. La marque qui a conçu et fabriqué le premier portable couvre à elle toute seule, aujourd'hui, 80 % du marché mondial du portable. Et vend chaque mois plus de 10.000 ordinateurs. (La croissance la plus remarquable de toute l'histoire informatique.)

Cet ordinateur-mallette est à la portée de tous. Il vous donne déjà accès à une bibliothèque de plus de 500 programmes d'application sur le marché français.

Il inclut dans son prix (exceptionnel) les programmes les plus performants dont vous avez besoin pour tous vos travaux sur des chiffres et sur des textes.

Programmes vendus avec l'ordinateur: Système d'exploitation CP/M® Traitement de textes Wordstar,® Mailmerge® Calcul sur tableaux Supercalc® Langages de programmation C. Basic® M. Basic®

Qui le vend ? Déjà les meilleurs et les plus qualifiés. (Leur adresse est là.)*

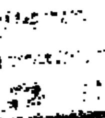
Et bientôt d'autres encore, à condition qu'ils soient eux aussi les meilleurs et les plus qualifiés.

Afin d'être pour longtemps les premiers spécialistes français du premier des ordinateurs portables. Pour le plus grand bénéfice des premiers utilisateurs. Une grande première.

Osborne Micro Portable : 91, rue du Fg-St-Honoré 75008 Paris - Tél. : 266.90.75.

OSBORNE
MICRO PORTABLE
LE PREMIER ORDINATEUR PORTABLE

***Liste des "Distributeurs Partenaires" : 06** - Computerland Nice : av. Léon Béranger, 06700 St-Laurent-du-Var - Eco Informatique : 27, av. de Nice, 06800 Cagnes-sur-Mer **13** - Computerland Provence : 1, av. de Corinthe, 13006 Marseille - Eco Informatique : Résidence Sextius, bd Victor Coq, 13100 Aix-en-Provence **33** - Xerox Store : 11-113, allée de Tourny, 33091 Bordeaux **34** - Eco Informatique : 41-43, bd Berthelot, 34000 Montpellier **35** - Computerland Bretagne : 13, av. du Mail, 35000 Rennes - Xerox Store : 8, av. de Crimée, 35100 Rennes **49** - Xerox Store : 72, bd du Roi René, 49000 Angers **56** - Computerland Bretagne : 2, rue Léo Le Bourge, 56100 Lorient **63** - Xerox Store : 78, bd Gergovia, 63000 Clermont-Ferrand **69** - Eco Informatique : 50, cours Vitton, 69006 Lyon - Xerox Store : 20, rue Garibaldi, 69006 Lyon **75** - Xerox Store : 128, rue de Rennes, 75006 Paris - Point Micro : 16, rue La Boétie, 75008 Paris - Xerox Store : 40, bd Malesherbes, 75008 Paris - Computerland Paris III : 8, rue Bleue, 75009 Paris - Eco Informatique : 92, rue Saint-Lazare, 75009 Paris - *Computerland Paris Est :* 135, bd Voltaire, 75011 Paris - Computerland Paris XV : Centre Commercial Beaugrenelle, 16, rue Linois, 75015 Paris **76** - Xerox Store : 54, place de l'Hôtel-de-Ville, 76600 Rouen **80** - Eco Informatique : 23, rue de Paris, 80000 Amiens **92** - Espace 01 : 7, rue de l'Eglise, 92200 Neuilly-sur-Seine.





Le Monde

société

Vive la chasse !

Rien ne manquait, à Chantilly : chasseurs, pêcheurs, veneurs en grand appareil, chevaux et chiens, vendeurs de safaris et marchands de réglisse, et la foule des promeneurs du dimanche venus goûter un site grandiose avec forêt, château, pelouses et pièces d'eau. Mais, *pour être attachés à la tradition*, on n'en est pas moins soucieux des médias et de leurs exigences électroniques.

A 16 heures précises, donc, ce dimanche 19 juin, on a déployé les banderoles aux marches du château afin que la télévision puisse retransmettre le message à la France entière : *« Vive la chasse ! »*, a crié le président de l'association des chasseurs de France, M. Hamelin, cependant que, dans le ciel, un avion du comité Chasse-Nature sillonnait le ciel en traînant le même message. En rangs *serrés dans les gradins, les chasseurs* multiplient les clins d'œil aux caméras : *« Laissez-nous chasser en paix », « Vive la chasse à courre ! », « Oui à l'écologie, non à l'intolérance ».*

Sans doute mobilisés sur d'autres fronts, les adversaires de la chasse n'ont pas paru à Chantilly. Seul le vent du nord, *particulièrement tenace en* ce dimanche, a fait chanceler les porteurs de banderoles et même renversé une tente et son millier de ballons captifs avant l'heure du lâcher officiel. Revanche de la nature ! Ce diable de vent soulève *la poussière autour du bassin* où évoluent les attelages. Il agite les rabats chamarrés des sonneurs de trompe et pousse à ras de foule les ballons estampillés *« Vive la chasse ».*

« Ce slogan n'est pas une provocation, précise le président Hamelin. *La chasse n'a pas à être défendue. Elle a seulement besoin d'être expliquée ».* Le public aura donc droit à tous les chiffres : 1 850 000 chasseurs, dont 90 000 jeunes de moins de vingt ans qui, chaque année, se présentent au permis de chasser. La vénerie, précise son président, M. Diego de Bodard, ce sont des dizaines de milliers de chiens, *six mille chevaux et deux cent* cinquante équipages.

Le président des chasseurs enchaîne : *« Connaissez-vous en France un seul sport qui ne coûte rien à la nation, mais que rapporte à l'État près de 5 milliards de centimes par an ? »* Sans compter les trois autres milliards versés chaque année aux agriculteurs *pour les dédommager des* dégâts commis par le gros gibier.

Comment rester insensible au spectacle de ces chiens qui « volent » sur la trace du renard (simulée par un sac de fumier traîné au sol, selon la technique anglaise du *drag),* suivis par des cavaliers en superbe équipage ? Et comment ne pas s'attendrir — *oui, s'attendrir — devant* ces chasseurs en chaussettes et souliers bas qui suivent en courant leurs chiens terriers et se jettent dans l'eau du bassin pour simuler la traque d'un blaireau rétif (certaines chasses à courre se font à pied) ?

Tout de même : les sonneries de trompe sont malheureuse*ment couvertes par le vacarme* du ball-trap qui bat son plein sous les frondaisons. Le champ de tir couvre le son du cor. Et les stands pleins de trophées et massacres rappellent que les chasseurs restent des prédateurs. La plupart, certes, connaissent bien la nature et ses exigences. Certains l'aiment pro*fondément. Mais il est des* amours qui tuent.

ROGER CANS.

APRÈS LA « MARCHE » DU 18 JUIN

Les combats des homosexuels

Il y a eu autant d'hommes que de femmes. *La troisième « marche gay »*, samedi 18 juin à Paris, a été conviviale. Les lesbiennes et les homosexuels ont défilé dans les rires et les retrouvailles, comme en 1981 et en 1982, *« pour que vivent leurs amours »*. Tel était le thème de la manifestation qui les a conduits de la gare Montparnasse à la place du Palais-Royal.

En dépit d'une série de meurtres d'homosexuels à Paris, de l'affaire du Coral et des inculpations qui s'ensuivirent, du pseudo-« cancer gay », ou SIDA, qui sont pour eux autant de signes d'une intolérance persistante à leur égard, cette manifestation-exhibition a surtout fait la preuve de l'émergence tranquille de la communauté homosexuelle française. Mai *1981 et quelques promesses électo*rales tenues sont passés par là. M. Mitterrand n'avait-il pas déclaré : *« L'homosexualité doit cesser d'être un délit, nous n'avons pas à nous mêler des mœurs des autres » ?*

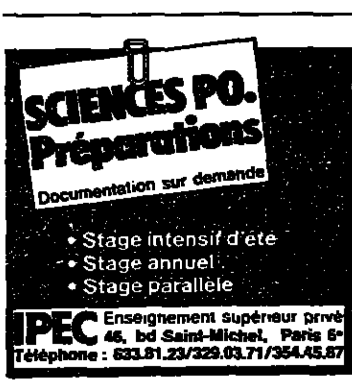
C'est donc un cortège paisible et coloré qui a parcouru le cœur de Paris, à l'appel du Comité d'urgence anti répression homosexuelle (CUARH). Plusieurs milliers de personnes ont entouré les véhicules de promotion des grands titres de la presse homo — *Fréquence Gaie, Gai-Pied hebdo, Samouraï, Homophonies, Masques, Lesbia,* — de boîtes de nuit ou de saunas — Limelights-Boys, King Sauna — et de Tem, « la boutique de vos fantasmes gay... » Le marché de la consommation gay est en marche.

∴

La vigilance reste pourtant de mise. Les militants homosexuels veillent. Ils veulent que *« les lois antisexiste et antiraciste soient étendues aux personnes discriminées en raison de leur orientation sexuelle ».* Bref, ils aimeraient que le projet de loi antisexiste de Mme Yvette Roudy s'étende à eux. Les homosexuels ne se soucient pas vraiment de l'image de l'homme dans la publicité, mais surtout des discriminations à l'embauche. Ils voudraient de même que leurs associations puissent agir en justice pour faire respecter leurs droits.

Au cabinet du ministre des droits de la femme, on fait remarquer que les associations d'homosexuels n'ont pour l'instant présenté aucune demande officielle. Pour ce qui concerne d'éventuelles difficultés à l'embauche, on note que le code du travail protège les homosexuels, comme tous les travailleurs. On souligne aussi que le projet de loi sur l'égalité professionnelle renforcera *cette protection en supprimant la notion de « motif légitime »* (code pénal, article 416) derrière laquelle un employeur pouvait se retrancher pour refuser d'embaucher un candidat.

L. G.



ÉDUCATION

AUX EXAMENS DU MOIS DE JUIN

Des maîtres-assistants en droit pourraient faire la « grève des notations »

Dans quelques universités de Paris et de province, des maîtres-assistants des disciplines du premier groupe (droit, sciences politiques, gestion, sciences économiques) ont décidé de pratiquer une rétention des notes lors des examens du mois de juin.

Ces enseignants répondent à l'appel *« à la grève »* du bureau de l'Association nationale des maîtres-assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion (ANMA). Par cette *« grève des notations et des délibérations »* les responsables de l'ANMA souhaitent obtenir la suppression définitive du concours d'agrégation qui, dans les disciplines du premier groupe, offre, à des enseignants titulaires d'un doctorat d'État, la possibilité d'accéder, en nombre restreint, au grade de professeur.

Ce mouvement de protestation ne fait pas l'unanimité chez les maîtres-assistants. Certains, même lorsqu'ils sont d'accord avec les objectifs de l'association, jugent qu'il n'est pas opportun de *« faire grève actuellement, alors que tant de mandarins contestent la politique menée par le ministre de l'éducation nationale. »* Des enseignants estiment aussi positives les dernières propositions de M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs. Celui-ci a précisé que, *« à côté de la voie classique que constitue le concours d'agrégation, a été retenu le principe d'un recrutement parallèle permettant de pourvoir à un nombre d'emplois égal à celui des emplois offerts à l'agrégation et obéissant aux mêmes règles de procédure que celles suivies pour les autres groupes de disciplines. »*

Dans les disciplines juridiques et économiques, où de plus en plus d'étudiants s'inscrivent, il existe près de mille trois cents maîtres-assistants docteurs d'État *« qui exercent des fonctions magistrales »* et, selon l'ANMA *« pourraient être intégrés dans le corps des professeurs »*.

Le débat à propos de l'agrégation dans les disciplines du premier groupe continue de diviser les juristes : alors que le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) critique un concours qui *« apparaît comme un frein puissant à la progression des connaissances dans ces disciplines... et favorise la domination quasi exclusive de certains courants idéologiques généralement liés aux milieux conservateurs »*, des universitaires prônent *« des promotions basées sur la qualité »*.

S.B.

Le souvenir ineffaçable de Jeanne Ancelet-Hustache

L'Église et l'Université de France, les études germaniques, la spiritualité et les lettres françaises viennent de subir en la personne de Jeanne Ancelet-Hustache une très lourde perte (*le Monde* du 18 juin) (1).

Jeanne Hustache était née à Toul le 23 décembre 1892. C'était une bonne et solide Lorraine et une fervente chrétienne, qui s'orienta très vite vers l'étude de la langue allemande, du Moyen Age germanique et de la mystique allemande.

Cela pourrait suffire à situer *n'importe qui d'autre, mais non pas* Jeanne Ancelet-Hustache qui fut aussi, à Fénelon et à Sévigné, une enseignante hors de pair dont des générations d'élèves gardent le souvenir ineffaçable. Mais elle fut encore une militante pacifiste et je puis assurer *que l'état actuel des relations* franco-allemandes a été une joie pour la fin de sa vie.

Agrégée d'allemand, docteur ès lettres par une thèse remarquable sur Mechtilde de Magdebourg, Jeanne Ancelet-Hustache n'a plus cessé, pendant un demi-siècle, de multiplier les travaux de première main sur Henri Suso, Meister Eckhart, dont elle a traduit les traités et les sermons.

Sa foi et sa puissance de travail ne furent pas atteintes par l'épreuve la plus atroce : la mort à l'âge de huit ans de sa fille unique Jacqueline. Mais cela a provoqué l'un des écrits les plus poignants de notre langue : *le Livre de Jacqueline.*

La grande âme qui n'est plus parmi nous était de celles dont on fait des saints, et je me la représente volontiers comme une de ces statues pleines de force et de beauté dont le Moyen Age qu'elle avait tant aimé savait illustrer les porches de ses cathédrales. Il ne lui manquait même pas le sourire parfois malicieux de ceux qui ont beaucoup souffert mais surmonté leur douleur parce qu'ils ont beaucoup aimé.

JACQUES MADAULE.

(1) Jeanne Ancelet-Hustache est morte le 13 juin et non le 13 mai comme nous l'avons écrit par erreur.

AU COURS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

Plus de cent mille enseignants ont participé à des projets d'action éducative

Une note de service du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale publiée au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 16 juin rappelle les objectifs des projets d'action éducative (P.A.E.) des collèges et des lycées. Ces P.A.E. doivent encourager l'ouverture des établissements sur l'extérieur, *« combattre les inégalités qui se développent au détriment des jeunes dont l'environnement éducatif serait insuffisant »*, et favoriser chez les élèves l'initiative et la créativité.

Le nombre de P.A.E. mis en œuvre dans les établissements du second degré a augmenté fortement au cours de l'année scolaire 1982-1983. Selon M. Jean-Claude Luc, chef de la mission de l'action culturelle et des cultures et langues régionales au ministère, 5 227 collèges, lycées d'enseignement général et professionnel (L.E.P.) — sur un total de 7 226 — ont cette année présenté un ou plusieurs projets. Le nombre d'élèves ainsi concernés a été de 2 352 000 et celui des enseignants de 111 863.

Ces chiffres illustrent le développement des actions que des professeurs — souvent en groupes — décident de promouvoir en dehors des cours *traditionnels. Dans les* collèges, les P.A.E. semblent connus et utilisés par les enseignants (72,5 % de ces établissements ont fait un ou plusieurs projets). Si le succès des projets à dominante littéraire ou artistique (atelier-théâtre, ciné-club, rencontre avec des artistes, spectacles, expositions...) est net, les initiatives destinées à apporter une aide à de jeunes élèves qui ont des difficultés dans leur travail scolaire personnel se multiplient.

Pour la prochaine année scolaire, le ministère a décidé de reconduire les différentes aides (subventions ou décharges de service) accordées aux équipes dont les projets sont acceptés par les autorités académiques. *« Les P.A.E.*, conclut la note de service, *constituent un moyen d'action essentiellement décentralisé, reposant sur l'initiative des établissements qui s'y engagent et sur leurs besoins spécifiques. »*

● *Précisions à propos du CLEMI.* — A la suite de coupes malencontreuses, la compréhension de l'article (*le Monde* du 16 juin 1983) consacré au Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) a été rendue difficile. Le CLEMI est un service associé du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), qui en assure la gestion. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale. Le CLEMI compte une quinzaine de permanents et son conseil d'orientation et de perfectionnement soixante-quatre personnes.

DÉFENSE

A Cherbourg

Manifestation antinucléaire pour le lancement d'une canonnière tunisienne lance-missiles

De notre correspondant

Cherbourg. — Prototype d'une série de trois patrouilleurs lance-missiles Exocet MM-40 du type Combattante-III, une vedette de 500 tonnes, *la Galite*, a été mise à l'eau, jeudi 16 juin, par les Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg, pour le compte de la Tunisie, en présence du ministre de la défense de ce pays, M. Slahidine Baly, et de l'ambassadeur à Paris, M. Hedi Mabrouk.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, aurait dû faire le voyage à Cherbourg avec la délégation tunisienne, mais c'est finalement le délégué général pour l'armement, M. Émile Blanc, qui l'a accompagnée M. Baly avait eu, le matin même, un entretien avec son homologue français.

Les syndicats de l'arsenal avaient annoncé leur intention de manifester, comme cela a déjà été le cas dans différentes villes de l'Ouest, à l'occasion des visites ministérielles pour protester contre le blocage de leurs revendications. Ils ont finalement renoncé, mais un important dispositif de sécurité était en place sur le port, où une embarcation pneumatique, appartenant au comité contre la pollution atomique dans La Hague, a pénétré pour protester *« contre la politique nucléaire du gouvernement et du ministre de la défense »*.

Comme ses homologues *Tunis* et *Carthage*, qui seront lancés en septembre et en décembre prochains, ce patrouilleur de 60 mètres est propulsé par quatre moteurs Diesel allemands (M.T.U.) de plus de 20 0000 chevaux, capables de lui donner une vitesse de pointe proche de 80 kilomètres à l'heure. Il sera doté de huit missiles Exocet MM-40 à capacité dite trans-horizon (près de 80 kilomètres de portée en utilisant un relais pour l'acquisition de l'objectif), d'un canon de 76 millimètres (Oto Melara), d'une tourelle bitube de 40 millimètres (Breda) et de deux affûts doubles de 30 millimètres *(Oerlikon)*. Le coût d'une telle unité peut être évalué avec ses armes à quelque 240 millions de francs.

R. M.

LA FORCE D'ACTION RAPIDE COMPTERA 47 000 HOMMES

Une erreur typographique a rendu incompréhensible, dans *le Monde* du 18 juin, une phrase de l'entretien avec le ministre de la défense sur la création d'une force d'action rapide (FAR) dans l'armée de terre française. Il fallait lire : *Cette force va réunir un ensemble de moyens importants puisqu'elle comptera quelque 47 000 hommes ».*

SCIENCES

APRÈS UN DÉPART PARFAIT

La navette Challenger a placé en orbite deux satellites de télécommunications

« Super Sally » est dans l'espace et, avec elle, si l'on en croit les commentaires de la presse outre-Atlantique, *toute* l'Amérique. Pour un peu, comme au temps des missions lunaires Apollo lancées pour répondre au Spoutnik soviétique, les Etats-Unis relèveraient la tête et effaceraient l'humiliation — bien anodine — que les Soviétiques leur ont infligée en lançant voici vingt ans dans l'espace la première femme : Valentina Terechkova.

En fait, Sally Ride, la première femme astronaute américaine, n'a que faire de ces commentaires. Tout dans *son comportement vise à faire* d'elle un astronaute comme les autres, et c'est sur un simple « rendez-vous vendredi » adressé aux techniciens de la NASA, qu'elle s'est installée, samedi 18 juin, à l'aube, dans le cockpit de Challenger. Le jour du retour, elle devrait d'ailleurs être accueillie sur la piste d'atterrissage de cap Canaveral par le président Ronald Reagan.

Alors que le premier vol de Challenger, en avril dernier, avait été retardé de plusieurs semaines, la navette aura, cette fois, relativement bien tenu son calendrier. A l'heure dite, samedi, elle s'est envolée de cap Canaveral avec son équipage de cinq astronautes — Sally Ride, Robert Crippen, John Fabian, Frederick Hauck et Norman Thagard — pour une mission de près de six jours, dont les événements les plus importants ont eu lieu au cours des premières trente-six heures de vol.

Quelques-uns des membres de l'équipage, et Sally Ride en particulier, ont en effet procédé par deux fois au largage depuis la soute de la navette de deux satellites de télécommunications : l'un destiné aux Canadiens, l'autre aux Indonésiens. Contrairement à ce qui s'était passé lors du précédent vol avec le satellité géant de télécommunications TDRS, qui n'est toujours pas sur son *orbite définitive*, toutes ces opérations se sont apparemment déroulées sans difficultés.

L'essentiel *du contrat de* la navette une fois rempli, les cinq membres de l'équipage vont pouvoir maintenant s'adonner dans les prochaines heures à des tâches moins spectaculaires, avec notamment toute une série d'expériences menées par le docteur Thagard sur ses compagnons pour tenter de mieux comprendre le mal de l'espace et y porter remède. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

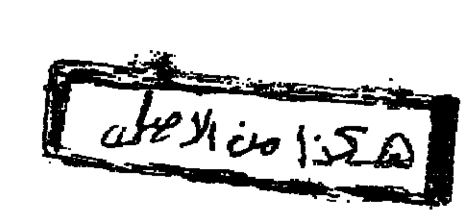
● *Le satellite européen de télécommunications E.C.S.-1* a été placé en orbite géostationnaire, samedi 18. Le moteur d'apogée Mage-2, construit par la Société européenne de propulsion qui fournit aussi les moteurs d'Ariane, a parfaitement fonctionné. C'était la première utilisation de ce moteur. Ensuite, les panneaux solaires se sont déployés correctement. E.C.S.-1 va lentement dériver sur son orbite et atteindra dans environ trois semaines sa position définitive, par 10° de longitude est.

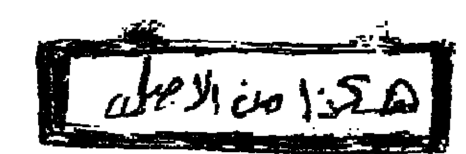
COMMÉMORATION

LYON A CÉLÉBRÉ LA MÉMOIRE DE JEAN MOULIN

A Lyon, les cérémonies organisées *dimanche 19* juin à la mémoire de Jean Moulin, premier président du Conseil national de la Résistance, pour le quarantième anniversaire de sa mort, prenaient un sens particulier avec le symbole de la présence dans une prison de la ville, à quelques kilomètres, de Klaus Barbie, le tortionnaire de Jean Moulin.

Un T.G.V. spécial avait amené au début de la matinée près de six cents anciens combattants volontaires, dont le général Jean Simon, grand chancelier de l'ordre de la Libération, venus de toute la France se joindre à leurs compagnons de la région pour célébrer cet anniversaire, sous la présidence de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, représentant le président de la République, et Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Retraçant la vie de l'ancien *« unificateur de la Résistance »*, M. Hernu a notamment rappelé que Jean Moulin *« prit parti pour les républicains espagnols, à un moment où Hitler et Mussolini avaient décidé de les abattre. (...) Jean Moulin fut antimunichois à un moment où la défense intransigeante de la démocratie passait trop souvent pour un appel belliciste, le pacifisme conduisant plus directement à la capitulation qu'il n'amorçait un processus de paix ».*





JUSTICE

M. Bergeron plaide pour les surveillants de prison

Nice. – M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a indiqué samedi 18 juin à Nice qu'il demanderait, dès lundi, une audience au ministre de la justice *« pour trouver une solution définitive au conflit des surveillants de prison »*. Évoquant son entrevue récente avec le premier ministre, le secrétaire général de F.O. a déclaré que *« le gouvernement admettait la nécessité d'une augmentation des effectifs des agents pénitentiaires »*. Le premier ministre lui aurait confié que l'objectif de mille postes supplémentaires était irréaliste, *« mais il n'a pas été choqué »*, a précisé M. Bergeron, *« par le chiffre de cinq cents »*. M. Badinter lui aurait par ailleurs *« laissé entendre »* que les négociations pourraient commencer *« tout de suite »*, sans attendre la fin des arbitrages budgétaires. – *(Corresp. rég.)*.

L'institut médico-éducatif les Parons perd son procès contre « le Monde »

Le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence vient de rendre un jugement par lequel il déboute l'institut médico-éducatif les Parons de son action en diffamation contre *le Monde* et son collaborateur Christian Colombani

L'affaire avait pour origine un article publié le 7 septembre 1982, à la veille de l'ouverture à Paris du quatrième congrès international sur les enfants maltraités ou négligés. Il y était fait état d'une étude réalisée en France par une équipe de neuf éducateurs spécialisés sous la direction de M. Stanislas Tomkiewicz, directeur de recherche à l'INSERM. Dans ce rapport, un certain nombre d'établissements français étaient mis en cause pour les risques qu'ils présentaient en raison des violences qui avaient pu y être constatées, sur les pensionnaires ou seulement *« susceptibles d'y être exercées »*. Parmi ceux-ci figurait l'institut les Parons, près d'Aix-en Provence. A leurs propos, Christian Colombani avait écrit que *« l'application des méthodes comportementales donne une coloration plus scientifique à la vieille recette de la carotte et du bâton »*.

Se fondant principalement sur cette phrase, l'association les Parons et, au nom de son personnel, le comité d'entreprise de l'institution avaient engagé une action en diffamation, chacun réclamant 100 000 F de dommages-intérêts.

Le jugement rendu, déclare d'abord irrecevable l'action du comité d'entreprise qui ne peut agir au nom du personnel. Pour ce qui concerne l'association les Parons, il relève que la relation faite par *le Monde* et Christian Colombani de l'étude de M. Tomkiewicz et de son équipe est celle de propos qui ont bien été tenus au congrès, que ceux-ci n'ont pas été déformés et qu'ainsi il s'agit d'un compte rendu de bonne foi tel que le prévoit la loi sur la presse du 29 juillet 1881.

Le tribunal ajoute que, pour le journaliste, *« la qualité des intervenants garantissait le sérieux de leurs propos »*, corroborés en outre par *« nombre de publications consacrées aux Parons dans le passé et allant dans le même sens »*.

Un semblable jugement de relaxe a été rendu en faveur du journal *Libération* et de son collaborateur M. Eric Conan, qui avaient été assignés pour les mêmes raisons.

● *Pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, le directeur des éditions *Temps actuels*, M. Christian Echard, et notre collaborateur Jean-Marc Théolleyre, ont été condamnés solidairement à 5 000 F de dommages et intérêt mercredi 15 juin, par la onzième chambre de la cour de Paris. M. Le Pen se plaignait de la manière dont il est mis en cause dans le livre de Jean-Marc Théolleyre, *les Néo-Nazis* (*le Monde* des 20 avril et 5 mai 1982). M. Le Pen réclamait 100 000 F.

AU « GRAND JURY » R.T.L.-*LE MONDE*

M. Peyrefitte : il faudra rétablir la Cour de sûreté de l'État et les tribunaux militaires

« La plus grande partie de l'œuvre de démolition à laquelle s'est acharné [M. Badinter] *est à remettre sur le chantier »*, a déclaré M. Alain Peyrefitte qui participait dimanche 19 juin à l'émission « Le Grand jury » R.T.L.-*le Monde*. » *« La parenthèse devra être refermée*, a estimé l'ancien garde des sceaux. *Les ordonnances sont faites pour cela. Il suffira de reprendre les textes anciens. Une semaine suffira. (...) La Cour de sûreté de l'État est nécessaire pour lutter contre le terrorisme. (...) Les tribunaux permanents des forces armées étaient utiles : ils existent dans tous les pays démocratiques du monde. (...) La loi anticasseurs nous avait mis à l'abri des gangs de loubards et nous permettait de lutter avec efficacité contre ces bandes délinquantes. Il faudra la rétablir. (...) Dans son ensemble, la politique de M. Badinter, depuis deux ans, a été une politique de démantèlement des barrières que la société avait imaginées pour se protéger. Rien ne sera plus urgent que de rétablir ces barrières. »*

Interrogé sur le rétablissement éventuel de la peine de mort, M. Peyrefitte a déclaré : *« Ce n'est pas moi qui prendrai l'initiative. »* Il a cependant estimé que si le référendum d'initiative populaire était introduit dans la Constitution – ce qui lui paraît *« extrêmement souhaitable »* – il ne *« jurerait pas »* que les Français ne décideraient pas de revenir par ce moyen sur l'abolition de la peine de mort.

A propos de l'actuel garde des sceaux M. Peyrefitte a déclaré : *« Je suis plein d'indulgence et même d'admiration pour M. Badinter. D'abord, parce qu'il a fait une autocritique surprenante, par exemple devant le Syndicat de la magistrature où il a dit qu'il avait tout raté (...) On ne tire pas sur un confessionnal. Puisqu'il fait son autocritique, ce n'est pas moi qui le critiquerai (...) M. Badinter a continué à être le défenseur des criminels en étant ministre de la justice (...) Pour la France et pour la justice, je souhaite seulement que l'immense talent de Me Badinter, le plus brillant des avocats d'assises, soit de nouveau utilisé à bon escient, c'est-à-dire au service des grands criminels. »*

A l'objection selon laquelle M. Badinter a accordé moins de libérations conditionnelles que lui, M. Peyrefitte a répondu : *« Aurait-il beau favoriser en dessous une plus grande sévérité, on ne le croirait pas étant donné que son discours est contraire. Il ne peut pas à la fois se réclamer du nombre de gens qui sont en prison et demander qu'on soit plus indulgent. Ce n'est pas possible, il faut un discours cohérent. »*

POLICE

Le « syndrome de Vénissieux »

(Suite de la première page.)

Premier exemple. Frédéric H., malfaiteur notoire, arrêté par la police judiciaire en plein cœur des Minguettes l'autre dimanche. Un dur, celui-là : plus d'une dizaine de mandats d'amener pour cet auteur présumé de nombreux hold-up, soupçonné d'avoir tiré sur des policiers. Il a été interpellé dans les règles de l'art policier en plein sommeil. Un inspecteur raconte : *« Il s'était déguisé en arabe et avait teint ses cheveux. C'est bien la preuve qu'aux Minguettes les gars sont sûrs de l'impunité. »*

D'autres interpellations ont eu lieu, des armes ont été saisies. Mais toutes ces actions réussies n'y font rien : pour la très grande majorité de nos interlocuteurs, il y a, au sein de l'agglomération lyonnaise, une zone de « non-droit », c'est-à-dire l'insupportable absolu pour un policier. Une zone de « non-droit », c'est un secteur où *« on ne peut pas faire un constat, même à la suite d'un accident banal de la circulation, sans être accueilli à coups de pierres »*, où chaque action de police doit se faire en moins de cinq minutes ou avant 7 heures du matin, sinon ce sont les attroupements, les insultes et parfois les coups. Conclusion désabusée d'un policier du secteur : *« Quand on rentre, on ne nous félicite que s'il n'y a pas eu d'incident avec les habitants. »*

« C'est épouvantable ce qui se passe là-bas, affirme M. Jean-Pierre Galleri, responsable du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.). *Oui, il y a plusieurs lois et que ceux qui nous critiquent, viennent donc travailler avec les policiers. Un collègue a vu tomber, juste devant lui, une machine à laver lancée d'une fenêtre... »*

Les anecdotes se bousculent, les griefs se précisent : *« Il y a des quartiers interdits à la police »* (M. Jean-Baptiste Harsan, du Syndicat des corps en civil C.G.C.). *« Nous, les C.R.S, on nous cache : par exemple dans un bosquet près du château d'eau »* (M. Jean-Claude Gleize, du Syndicat indépendant de la police nationale). *Or si on est caché l'interprétation arrive très vite : on nous cache, donc les délinquants peuvent faire ce qu'ils veulent. »*

D'innombrables malentendus

Il faut ajouter les innombrables malentendus entre une police soucieuse du respect de la loi et une population difficile, mal informée. On insiste : *« Notez bien*, dit M. Galleri, *que les mandats de perquisition, cela n'existe pas en France ; en procédure de flagrant délit, sous couvert de l'autorité judiciaire, on ne peut pas s'opposer à ce type d'intervention. »*.

Cette remarque justifiée s'accompagne de propos sévères sur certains intermédiaires comme les éducateurs ou encore le Père Christian Delorme, lequel est présenté comme un « otage » de bonne foi, sans doute, mais « manipulé ». Un inspecteur du terrain : *« Ces jeunes se sentent soutenus, moins sanctionnés que les autres, le sentiment d'impunité débouche souvent sur une prédisposition à la récidive. »*

Manifestement la base policière, en l'occurrence ces inspecteurs en civil de Vénissieux, n'a pas digéré certains agissements, comme ceux de Jimmy, héros, et héraut, de récentes émissions télévisées, qui est depuis *« tombé sans gloire pour racket »*. Pas plus que les grévistes de la faim des Minguettes qui *« ont été, eux, reçus à Matignon »*, alors qu'en fait de jeûne, *« on les voyait manger tous les jours à midi à la cafétaria du coin »*. Affirmation invérifiable, mais l'anecdote circule.

Que répondent les autorités ? M. Bernard Grasset, préfet de police : *« Il y a les mêmes problèmes, ni plus, ni moins aux Minguettes que dans certaines villes de la région parisienne ou marseillaise. Certaines solutions avancées comme le recours à la force ou le ratissage ne veulent rien dire en termes juridiques. De plus, la force aveugle, je ne sais pas et je ne veux pas l'employer. »* A propos du laxisme : *« Tous les auteurs des faits les plus graves, le 21 mars* (1) *ont été reconnus et interpellés. C'est bien la preuve que les interventions sont possibles. »* Le préfet reconnaît cependant que les opérations de police ne sont pas menées partout avec les mêmes méthodes. *« Au dix-neuvième siècle, déjà, on n'agissait pas de la même façon aux Champs-Elysées et sur les fortifs. »*

A propos de Vénissieux, il est certain qu'un observateur extérieur aurait du mal à déceler le début d'une nuance entre les syndicats, comme si une intense bataille d'adhésions avait pour conséquence de gommer les différences d'appréciation d'un phénomène social hors normes policières.

L'affaire Taffine

Il faut aussi beaucoup de bonne volonté pour trouver des différences dans les discours syndicaux à propos de l'affaire de M. Bernard Taffine, inspecteur de police inculpé le 7 novembre 1982 d'homicide volontaire. Le 2 février, au soir, des policiers sont venus troubler par leur présence la reconstitution judiciaire de cette affaire qui paraît réunir toutes les conditions d'un acte de légitime défense. Une « première » en France. Et sûrement une erreur d'appréciation. La cause de leur collègue n'a pas progressé et l'enquête n'a pas encore abouti. Mais aujourd'hui encore, les syndicalistes justifient leur présence. Selon M. Jean-Baptiste Harsan (C.G.C.), l'un des plus virulents : *« De toute façon, il n'y a jamais eu autant d'inculpations de policiers, et le vrai problème c'est que le juge d'instruction est au Syndicat de la magistrature. »*

Le préfet de police, M. Grasset, argumente : *« Le classement d'une affaire, c'est toujours mauvais. Il faut expliquer, aller jusqu'au bout ; on en meurt des classements ; voyez Charonne. »*

M. Jean Respaut, directeur départemental des polices urbaines : *« L'inculpation de ce policier pour homicide volontaire a été ressentie comme excessive. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'un fonctionnaire de police est un citoyen comme un autre. »*

La boucle se referme. M. Galleri (S.N.A.P.C.) précise : *« Aujourd'hui, sur le terrain, les gars craignent surtout d'être sanctionnés s'ils font leur travail. Sur place, ils pensent à Taffine et se disent : « Si j'interpelle un type en flagrant délit, s'il y a une bagarre, si le type meurt, je suis inculpé, donc je suis foutu »*. Une formation juridique minimale semble décidément à l'ordre du jour. Mais là aussi les syndicats sont sur le fil du rasoir. A force de proclamer qu'il faut *« améliorer la formation des gardiens et des corps en civil »*, ils s'attirent des inimitiés. Un non-syndiqué du commissariat du troisième arrondissement résume : *« L'intelligence, ça n'a rien à voir avec les diplômes. »*

Dans un bureau voisin, l'inspecteur divisionnaire se qualifie lui-même de « dactylo armé » ; il passe 90 % de son temps à taper des procédures. Pour lui, pour bien d'autres, la vie de flic, c'est d'abord cette pesanteur, cette routine. Pour des gardiens en uniforme, c'est aussi le refus de jouer « les plantes vertes » en faction devant un perron officiel. C'est aussi très souvent une ville ressentie comme un simple lieu de transit, en attendant le retour vers la région d'origine, le plus souvent le Midi.

Au niveau supérieur, chez certains commissaires, il y a encore quelques « caciques », quelques « personnages » rescapés de l'ancienne police lyonnaise, qui souhaitent toujours faire carrière sur place, dans une cité qui a eu sa part de « promotions-sanctions ».

Malgré toutes ces aspirations, ces soucis différents, la solidarité émerge. Unanimement, les policiers ont été touchés par la mort de deux des leurs, avenue Trudaine, à Paris. Tout aussi massivement, ils récusent les sanctions prises contre des syndicalistes. L'esprit de corps de la police nationale refait surface. Paris se rapproche.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Lors d'affrontements qui avaient eu lieu ce jour-là, une dizaine de membres des forces de l'ordre avaient été blessés alors qu'ils intervenaient dans le cadre d'une affaire de recel de marchandises volées.

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

AUX VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Porsche... et les autres

De notre envoyé spécial

Un Australien âgé de quarante ans, Vern Schuppan associé à deux Américains Al Holbert et Hurley Haywood a gagné, au volant d'une Porsche 956, dimanche 19 juin, les Vingt-Quatre Heures du Mans et devancé l'équipage Jacky Ickx-Derek Bell également sur Porsche handicapé depuis le début de la course à la suite d'un accrochage avec le Néerlandais Lammers. La cinquante et unième édition de l'épreuve a surtout mis en évidence l'écrasante supériorité des Porsche qui, sur les onze voitures présentes au départ, ont réussi à prendre les huit premières places : la victoire de la technologie et de l'expérience sur des amateurs.

Ni l'écurie italienne Lancia qui faisait figure de débutante, ni Ford-Rondeau n'ont été en mesure d'amoindrir la supériorité de l'écurie allemande.

Le Mans. — Roi du rallye Paris-Dakar, pilote surdoué de Formule 1, six fois vainqueur des Vingt-Quatre Heures du Mans, le Belge Jacky Ickx a cette fois échoué sur le circuit de la Sarthe. Le champion belge s'est contenté de dire alors que ses chances de rejoindre la Porsche du trio Holbert, Haywood, Schuppan étaient pratiquement inexistantes : *« Moi, en tout cas, je m'amuse comme un petit fou ».*

Parti en tête après avoir réalisé le meilleur temps des essais à 249 kilomètres-heure de moyenne, le Belge fut poussé dangereusement par le Néerlandais Jan Lammers — également au volant d'une Porsche — dans le virage de Mulsanne, au bout de la ligne droite des Hunaudières. L'accrochage se termina par un spectaculaire tête-à-queue. Ickx, indemne, tombait de haut. Sa voiture, elle, ne l'était pas tout à fait. De la première place, il chuta à... la vingt-neuvième. Le coup était rude pour le super-favori de la course.

Le champion belge était alors contraint de faire le forcing pour remonter ses deux minutes de retard. Jamais pourtant, le couple Icks-Bell ne parviendra à combler son handicap, car une panne d'injection électronique, au lever du jour dimanche, lui fera perdre encore une vingtaine de minutes. Le Belge aura beau reprendre seconde après seconde à ses adversaires directs, il sera finalement privé d'une septième victoire dans les Vingt-Quatre Heures.

Le combat des chefs

Ce combat des chefs, arbitré un moment par l'équipage des Andretti père et fils aura bien été finalement le seul atrait de ces Vingt-Quatre Heures qui furent celles de l'ennui. Il n'y avait en effet pas vraiment de quoi s'amuser sur le circuit de la Sarthe. Les spectateurs pour leur part s'étaient fait une raison ; les cinquante et un pilotes, eux, n'ignoraient pas que, entre les onze Porsche, les trois Lancia et les sept Rondeau, il n'y aurait point de bataille.

Présente sur tous les circuits, l'écurie allemande qui fut en 1982 championne du monde d'endurance, domine cette année encore la compétition après ses victoires à Monza (Italie), à Silverstone (Grande-Bretagne), et au Nurburgring (R.F.A.).

Les Lancia, elles, ont fait figure de débutantes. Cesare Fiorio, patron de la compétition de la firme italienne explique volontiers : *« Il y a deux manières de préparer une saison. La première est de travailler dans l'ombre et de participer à la compétition lorsqu'on est sûr de son coup ; la seconde est de se lancer de suite dans le grand bain. Cela comporte des risques, mais permet aussi de progresser plus vite techniquement ».*

Lancia a choisi ainsi de privilégier cette méthode qui lui a si bien réussi dans les rallyes où elle s'est imposée, cette année, à Monte-Carlo, en Corse et en Grèce. La voiture a été mise en chantier en septembre dernier ; elle a fait ses débuts en avril à Monza et a poursuivi sa période de rodage sur le circuit du Mans. Cesare Fiorio dit encore : *« Nous serons à même de contester la supériorité des Porsche dès le mois de septembre sur le circuit belge de Spa-Francorchamps ».*

Tout Italien qu'il soit, le patron de la firme italienne a la lucidité des hommes de bon sens. Ses trois voitures ont été victimes tour à tour de pannes d'embrayage et d'alimentation. On reverra donc les Lancia plus tard.

Les voitures qu'on ne reverra pas en revanche cette saison, ce sont bel et bien celles de Jean Rondeau qui, après avoir été lâché par son commanditaire *Otis*, constructeur d'ascenseurs, a dû se tourner vers Ford France pour assurer, le temps d'une course, son financement. Las ! Les Ford-Rondeau qui, faute d'argent, ne participeront pas cette année à d'autres épreuves du championnat du monde ont fait chou blanc.

C'est la faute des moteurs Cosworth a dit en substance le patron de la petite entreprise mancelle qui, prudent, a commencé en 1983 à diversifier ses activités. *« Ces moteurs-là n'ont jamais prouvé qu'ils pouvaient tenir vingt-quatre heures »* a surenchéri le pilote Henri Pescarolo. Si Ford veut réussir en endurance, il lui faut travailler et ne pas se contenter de la Formule 1, a lancé un autre responsable de la société. Des propos difficiles à apprécier pour un commanditaire qui a financé — pour 5 millions de francs, dit-on — la plus grande partie de l'opération.

GILLES MARTINEAU.

QUATRE SPECTATEURS TUÉS AU RALLYE DE SALLANCHES

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Une voiture qui participait au rallye automobile de Sallanches (Haute-Savoie) a foncé, samedi 18 juin, dans la foule qui se pressait le long du parcours. Selon le pilote, Reynold Menghini, le blocage de l'accélérateur de son véhicule serait à l'origine de l'accident qui a fait quatre victimes : M. Jean-Jacques Wargnier, son épouse et leurs deux enfants âgés de cinq et six ans. Ils s'étaient installés, avec d'autres spectateurs, à proximité d'un virage en épingle à cheveux que le pilote n'a pas pu négocier. Sa voiture Porsche, qui roulait alors à très vive allure, a franchi un petit talus, heurtant les spectateurs, avant de s'écraser une cinquantaine de mètres en contrebas. Le pilote et son copilote, tous deux d'origine helvétique, sont sortis indemnes de leur voiture, qui avait aussitôt pris feu. — C.F.

∴

● *Un accident mortel* a, d'autre part, marqué le rallye Pétrole-Provence. La voiture d'un concurrent a pris feu après une sortie de route. Gérard Delaup, âgé de vingt-sept ans a été *grièvement* blessé. *Le* co-pilote Richard Solomas, âgé de vingt-six ans, a, en revanche, été tué *sur le* coup.

CYCLISME

Le quatrième « Midi libre » de Bernaudeau

De notre envoyé spécial

Saint-Cyprien-Plage. — Jean-René Bernaudeau est *décidément le spécialiste du Midi libre*. Il a remporté cette épreuve pour la quatrième année consécutive, dimanche 19 juin, tandis que Joop Zoetemelk devait se contenter d'une nouvelle place de deuxième, la cinquième depuis 1971 dans ce même *Grand Prix*.

Résultat curieux mais logique, conforme à la loi des séries et à certaines évidences de la compétition cycliste. Le routier vendéen s'est affirmé sur un parcours qui lui convient — la moyenne montagne — et *sur une distance qu'il affectionne* : quatre étapes d'un total de 700 kilomètres. Bien rodé par le Tour d'Italie, évoluant de surcroît dans un climat favorable, il a tiré profit de sa bonne condition physique, de sa connaissance du terrain, de la force de son équipe, bref, d'un certain nombre d'atouts majeurs contre des adversaires rapidement résignés.

Cette victoire qui le replace dans le peloton de tête rehausse théoriquement ses chances en fonction du Tour de France, d'autant que celui-ci sera plus ouvert en raison du forfait de Bernard Hinault.

Le *Midi libre*, prolongé par le Tour de l'Aude, se situe précisément dans l'optique de la « Grande boucle », et c'est ce qui accroît son intérêt. Malheureusement, la concurrence du Tour de Suisse, tolérée par un calendrier anarchique, l'a privé d'une *participation plus étoffée*. L'équipe Renault-Gitane en particulier a brillé par son absence alors que l'épreuve cévenole figurait à son programme initial. Plus grave : les responsables du groupe ont décidé de faire l'impasse sur le *Midi libre* sans informer les organisateurs.

Au niveau de la course, si Roche, Alban, Michaud, d'autres encore ont payé de leur personne, il faut croire que de nombreux concurrents étaient venus ici afin de s'entraîner, *selon une méthode de plus en plus* répandue qui consiste à s'aligner dans une épreuve... pour préparer la suivante. Trente-cinq coureurs complètement démobilisés ont d'ailleurs abandonné le dernier jour.

A l'époque du Tour par sélection nationale, Marcel Bidot, directeur technique de l'équipe de France, ne désignait jamais ses derniers titulaires sans avoir suivi le *Midi libre*, qui lui permettait d'opérer des choix rigoureux. MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan ont commis l'erreur de supprimer ce système pour le remplacer par la formule des équipes de *marque. Le Tour de France y a* beaucoup perdu. Le cyclisme également.

JACQUES AUGENDRE.

COURSE BLOQUÉE

La troisième étape du *Midi Libre* Béziers-Quillan a été interrompue pendant une heure, samedi 18 juin, à la sortie de Nissan par une manifestation de viticulteurs. Après avoir bloqué la caravane et le peloton, les manifestants ont remis un bouquet et des bouteilles de vin à René Forestier, le dernier du classement général, qu'ils ont pris pour symbole :

« Nous sommes, nous aussi, contraints de nous battre dans l'anonymat,* a déclaré leur porte-parole, *et, sur le plan économique notre région détient également la lanterne rouge. »

Tennis

WINBLEDON A LA TÉLÉVISION

Un différend sur les allocations de nuit de plus de sept cents techniciens travaillant pour la B.B.C. risque de perturber la retransmission du tournoi de Wimbledon prévue en direct par Antenne 2, tous les jours de 15 heures à 18 heures, à l'exception du mercredi 22 juin et du dimanche 26. La finale sera retransmise en direct par TF 1 le dimanche 3 juillet. En cas de grève, lundi 20 juin, Antenne 2 devait diffuser la finale de l'an dernier entre Jimmy Connors et John McEnroe.

CANOE-KAYAK

DOMINATION FRANCO-ALLEMANDE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Des médailles pour quoi faire ?

Correspondance

Mérano (Italie). — Les championnats du monde de canoë-kayak en eaux vives se sont disputés à Mérano du 14 au 19 juin. Lors de la précédente édition, en 1981 à Bala (Pays de Galles), la France avait largement dominé les compétitions de descente et de slalom, et remporté la majorité des médailles. Cette performance n'a pas été renouvelée la semaine dernière en raison de la poussée de l'Allemagne fédérale créditée de quatorze médailles contre dix à la France. Ces deux nations exercent une pression tellement forte sur la discipline que, paradoxalement, cela pourrait compromettre son avenir, déjà en danger du fait de sa non-appartenance au programme olympique.

« Je me demande si elles ont de l'importance », n'hésite pas à dire Daniel Curtil, directeur technique national du canoë-kayak, en faisant le compte des médailles françaises. Il atténue cette considération abrupte en avançant : *« C'est toujours bon pour notre image de marque établie autourde qualités de sérieux. »*

Pourquoi ce pessimisme désabusé ? Ne bénéficiant pas du label olympique, la descente de rivière et le slalom n'entrent pas dans les priorités officielles. Pratiquement, toutes les nations suivent le même courant. Celles de l'Est qui engagent des bateaux se comptent sur les doigts de la main. Les autres, amenées par la tendance naturelle de la crise économique à concentrer les *budgets du haut niveau sur les* sports olympiques, préfèrent axer leurs efforts sur la troisième mou*ture du canoë-kayak, la course* en ligne sur bassin d'eau calme. Inscrite au programme des J.O., elle exprime une vivacité que l'on ne retrouve ni en descente ni en slalom, malgré l'enthousiasme de ceux qui les pratiquent.

En fait, l'une comme l'autre sont en état de survie avec tout de même davantage d'oxygène du côté du slalom, qui mise sur un retour dans le giron olympique soit en 1988, soit en 1992, après un passage éclair lors des J.O. de 1972. Cela explique que, pour un *nombre égal d'épreuves, on* ait enregistré, au cours de ces championnats du monde, la participation de cent quatre-vingt-deux slalomeurs contre cent vingt-trois descendeurs.

Si la France et la R.F.A. représentent des exceptions en manifestant *leur intérêt, c'est qu'elles* n'entendent pas lâcher un aussi juteux morceau.

A contre-courant

Cependant, en dévorant les trois quarts des récompenses attribuées en cinq journées de compétitions, Français et Allemands de l'Ouest risquent de décourager les équipes des dix-huit autres nations, parfois maigrement constituées, qui participent régulièrement aux rencontres internationales, dont le point d'orgue est le championnat mondial, organisé tous les deux ans.

Les prochains rendez-vous (Garmisch-Partenkirchen et Augsbourg en 1985, Bourg-Saint-Maurice en 1987) pourraient marquer, craignent certains, une *nouvelle étape* dans la tendance générale à la baisse de participation. Plus ou moins bien ressenti, ce danger est remarqué par les entraîneurs français, qui n'hésitent pas à partager leurs *« secrets de fabrication »* avec des collègues étrangers qui pagaient du mieux qu'ils peuvent à contre-courant. Ce ne sont pas les *« vieilles barbes »* de la Fédération internationale de canoë-kayak, en majorité des gens de la course en ligne, qui manifestent de l'affolement. On peut se demander si la disparition des épreuves de descente les gênerait beaucoup.

Daniel Curtil aimerait bien les voir avancer des solutions comme l'adoption d'un monotype de bateaux — à l'image de la voile — qui freinerait l'escalade technique et donc les coûts, une réduction du nombre de représentants de chaque nation par catégorie, qui empêcherait la rafle des Français et des Allemands, souvent à trois sur le podium.

Pour des *raisons qui appartiennent* à son histoire et pour rester dans *« le vent sociologique »* des sports de pleine nature qui la conduisent d'ailleurs à se soucier aussi de la masse des pratiquants, la F.F.C.-K. répartit équitablement son budget sportif entre la course en ligne et les deux spécialités de l'eau vive. Cependant, reconnaît Daniel Curtil, *« de mauvais résultats dans des championnats de course en ligne me procureraient bien plus de souci que s'ils se produisaient ici ».*

LLIBERT TARRAGO.

ATHLÉTISME

Exploits de l'Américain Lewis

Avec les championnats des États-Unis, qui ont eu lieu samedi 18 et dimanche 19 juin à Indianapolis, la saison d'athlétisme est lancée. Des performances de haut niveau ont en effet été réalisées par les athlètes américains.

A défaut de battre des records du monde, Carl Lewis, âgé de vingt-deux ans, a gagné trois épreuves qui comptent dans une carrière. Il a réussi un bond de 8,79 m au saut en longueur, améliorant son record personnel de 3 cm et approchant de 11 cm le record de son compatriote Bob Beamon : 8,90 m (1968). Performance d'autant plus remarquable qu'elle a été établie, cette fois, au niveau de la mer.

Carl Lewis ne devait pas s'en tenir là. Il a également dominé les épreuves de sprint en gagnant, d'une part, le 100 m en 10 sec. 27, avec un vent défavorable de 2,37 m à la seconde, d'autre part, le 200 m en 19 sec. 75, établissant ainsi la deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps.

Le jeune Américain avait réalisé, il y a un mois à Modesto, le temps de 9 sec. 96, meilleure performance établie sur 100 m au niveau de la mer.

De son côté, l'Allemande de l'Est Ramona Neubert a battu, le 19 juin, à Moscou, le record du monde de l'heptathlon en réussissant un total de 6 836 points au terme des sept épreuves : 100 m haies (13 sec. 42), hauteur (1,82 m), poids (15,25 m), 200 m (23 sec. 49), longueur (6,79 m), javelot (49,94 m), 800 m (2 min. 7 sec. 51).

Elle détenait le précédent record avec un total de 6 772 points.

VOILE

Mauvais départ de « France-3 » dans la Coupe de l'America

Le brouillard qui a perturbé l'organisation des premières régates de la Coupe de l'America (le Monde *daté 19-20 juin) n'a pas empêché les Australiens d'affirmer leurs ambitions au titre de challenger des Américains. Sur une moitié de parcours de triangle olympique (24,2 milles),* Australia-2 *a battu, samedi 18 juin,* Canada-1 *de 2 min. 40 sec., tandis que* Challenge-12 *devançait* Victory-83, *le bateau anglais, de 2 min. 3 sec. Dès le lendemain, les Australiens ont confirmé leurs premiers succès,* Challenge-12 *devançant* Canada-1 *de 2 min. 1 sec., et* Australia-2 *laissant le troisième bateau australien,* Advance, *à 2 min. 29 sec.*

Au propre comme au figuré, France-3 *a raté son départ. Dans la première régate qui l'opposait à Azzura, le bateau italien,* France-3 *qui s'était bien positionné a été rappelé pour avoir franchi la ligne quelques secondes trop tôt. S'élançant avec 40 secondes de retard, les Français sont revenus à 25 secondes à la première bouée au vent pour terminer à 1 min. 34 sec. Dans sa deuxième régate contre* Victory-83, France-3 *a été obligé d'abandonner, grand-voile déchirée.*

Les résultats

Automobilisme

VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

1. Holbert-Haywood-Schuppan (Porsche 956), 5 047,934 km (210,330 km/h) ; 2. Ickx-Bell (Porsche 956), 5 044,584 km ; 3. Andretti-Alliot-Andretti (Porsche 956), 4 962,650 km ; 4. Schikentanz-Merl-De Narvaez (Porsche 956), 4 927,218 km ; 5. Edwards-Keegan-Fitzpatrick (Porsche 956), 4 887,404 km ; 6. Ludwig-Johansson-Wollek (Porsche 956), 4 829,829 km ; 7. Lassig-Plankenhorn-Mme Wilson (Porsche 956), 4 736,462 km ; 8. Palmer-Lammers-Lloyd (Porsche 956), 4 629,008 km.

Football

MONDIAL JUNIORS

L'équipe du Brésil est devenue championne du monde junior en battant celle d'Argentine par 1 à 0, dimanche 19 juin, devant les 100 000 spectateurs du stade Aztèque de Mexico.

Golf

OPEN DE BIARRITZ

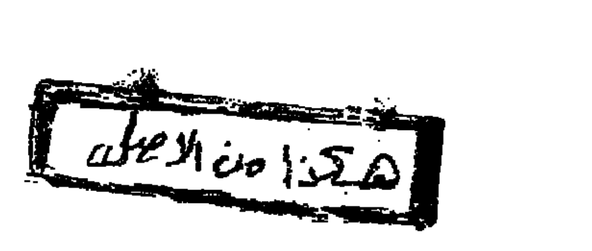
L'Espagnol Manuel Ballesteros (trente-trois ans), frère aîné de Severiano (vingt-six ans), a gagné le 19 juin l'open de Biarritz. Avec une carte de 262 sur 72 trous, il a devancé le Britannique Nick Faldo (264) et son compatriote José-Maria Canizares (265). Les deux meilleurs français, Michel Tapia et Patrice Léglise, ont terminé neuvième et dixième avec des cartes de 273.

Natation

RECORDS D'EUROPE

Cinq records d'Europe ont été battus au cours des championnats de R.D.A. qui ont eu lieu samedi 18 et dimanche 19 juin Gera.

Jorge Woithe a battu celui du 100 m nage libre en 49 sec 58, Sven Lodziewski celui du 200 m nage libre en 1 min. 49 sec. 30, Astrid Strauss ceux du 400 m et du 800 m nage libre en 6 min. 8 sec. 25 et 8 min. 29 sec. 41. Ines Geissler a de son côté établi un nouveau record du 200 m papillon en 2 min. 8 sec. 3.



Le Monde

régions

Ile-de-France — LA DÉFENSE : CINQ ANS POUR CONCLURE

Comment apprivoiser un diplodocus en béton ?

DANS six ans, les visiteurs de l'Exposition universelle pourront ajouter à leur programme parisien la visite du plus grand quartier d'affaires jamais construit au monde. Celui de la Défense. C'est à présent une quasi-certitude : à moins d'une catastrophe, le Manhattan français sera complètement terminé, dans les délais prévus, c'est-à-dire trente ans exactement après la première coulée de béton.

Dans le prolongement des Champs-Elysées, on apercevra l'immense jeu de dominos noir et blanc et, tout au fond, comme un nouvel arc de triomphe, le cube ajouré du centre de la communication. Ce sera le plus colossal exemple d'urbanisme volontaire, le triomphe de l'esprit cartésien. Car tout y a été programmé, calculé, dessiné dans le moindre détail. Sur cette colline autrefois plantée de moulins à vent puis gangrenée par une médiocre banlieue, les aménageurs des années 60, après avoir tout rasé, ont projeté leurs phantasmes à l'américaine : l'argent, l'automobile, le gratte-ciel. Tout y est ou y sera bientôt.

Cent quatre-vingts entreprises, dont trente des plus grosses firmes françaises, y occupent les tours où fourmillent cinquante mille cols blancs. Dans des bâtisses moins orgueilleuses vivent aussi – on l'oublie souvent – vingt mille résidents. Pour approvisionner cette « ville dans la ville », un grand magasin, un hypermarché, près de trois cents boutiques, quarante-sept restaurants et neuf cinémas offrent les délices et les poisons de l'« hyper-société de consommation ».

Avec son autoroute circulaire et celle qui, en souterrain, la traversera de part en part, avec ses routes intérieures et ses dix-neuf mille places de parking banalisées, la Défense est une sorte de termitière à voitures. Elle cache la plus grande gare d'autobus de l'Ile-de-France, deux lignes S.N.C.F. se croisent dans ses entrailles, et le métro les rejoindra sans doute bientôt.

On a veillé à ne pas oublier la centrale qui fournit l'air conditionné, cent mille lignes de téléphone et même 20 hectares de dalle où les bureaucrates peuvent se dégourdir les jambes sous les platanes adolescents. Rien n'a été laissé au hasard dans cette machine d'acier, de verre et de béton, qui s'étale sur 160 hectares et dont la tête – celle de la tour Fiat – se perd dans les nuages à 200 mètres de haut.

Les responsables de l'établissement public (l'EPAD), qui a mené l'affaire de bout en bout, poussent aujourd'hui un « ouf ! » de soulagement, car la Défense a bel et bien failli capoter au moment du décollage.

Sourire

Lors du lancement de l'opération, vers 1958, les aménageurs avaient prévu 860 000 mètres carrés de bureaux. Les architectes dessinèrent vingt-six tours identiques de 120 mètres, alignées au cordeau et garnies de bureaux « passagers » sans cloisonnement intérieur. Un produit standardisé qui se vendit bien, mais dont l'aménagement ne convint pas du tout aux employés-pionniers. Dix ans plus tard, dans l'euphorie économique, on doubla la surface des bureaux et on changea de style. Les tours devinrent plus épaisses et grimpèrent encore plus haut. Puisque l'énergie abondait, elles resteraient allumées toute la nuit, dressant fièrement autant de signaux lumineux dans le ciel de la capitale.

Mais, en 1973, ce fut soudain le trop-plein. Sur un marché saturé, les ventes dégringolèrent et, avec elles, les loyers. Le coup de grâce vint de l'Élysée, où, sous la pression de l'opinion, M. Valéry Giscard d'Estaing condamna la manie des tours. L'établissement public connut des années noires et des fins de mois difficiles. L'État allait-il être obligé de soutenir financièrement une opération qui, jusque-là, ne lui avait pas coûté un sou ? La Défense faillit rester un grand rêve inachevé au béton déjà vieillissant (1).

Puis les affaires repartirent et, nécessité faisant loi, les architectes durent réviser leurs plans. Les immeubles seront désormais plus minces et leurs formes moins sommaires. Les bureaux ont retrouvé leurs séparations, et l'on cherche à y économiser l'énergie pour tempérer les charges. Plus de produit type : on construit sur mesure, pour un client déterminé.

A quelque chose malheur est bon. Les aventures de la Défense ont brisé son uniformité, assoupli son architecture, humanisé son fonctionnement. « Faites-moi sourire la Défense », dit aujourd'hui à ses collaborateurs M. Jean-Paul Lacaze, le directeur de l'EPAD.

Il était temps que l'on civilise cette espèce de porte-avions amarré de l'autre côté de la Seine. Car il est presque terminé. A l'une de ses extrémités, au débouché du pont de Neuilly, l'ultime quartier baptisé Michelet est en chantier. Deux tours encore encadreront des lignes d'immeubles dont la hauteur a été limitée à neuf étages, « pour laisser entrer le soleil ». Y trouveront asile des bureaux – sur 250 000 mètres carrés, – quelques centaines de logements, un hôtel. La moitié des surfaces ont déjà trouvé preneurs. On ne se fait donc plus de souci pour l'achèvement de ce quartier.

A l'autre bout, tout en haut des 600 mètres de l'esplanade plantée d'arbres, on sait à présent que s'élèvera à une hauteur de 100 mètres la fameuse « tête Défense » où viendront s'installer deux ministères et le centre de la communication. Cinq ans ne seront pas superflus pour mettre la dernière main à ce projet.

En 1989, l'établissement public, ayant achevé sa tâche, pourra s'effacer. Il y sera contraint, car, ayant tout vendu (80 % des bureaux le sont déjà), il n'aura plus de ressources. Mais qui prendra le relais ? La Défense est une coûteuse machine : son fonctionnement « engloutira » 150 millions de francs par an.

Deux communes sont les héritières légales de l'EPAD : Courbevoie et Puteaux. Leurs limites – que l'on avait complètement oubliées lorsqu'on a conçu le projet – traversent le quartier et même certaines tours. Jusqu'à présent, les deux communes se sont contentées de partager avec le département des Hauts-de-Seine les taxes professionnelles et les impôts locaux versés par les sociétés : 200 millions par an actuellement, probablement 300 millions en 1989. Bien qu'elles paraissent encore se méfier du monstre que l'Etat a fait bâtir sur leur pré carré, il faudra bien que ces communes s'entendent pour l'apprivoiser en commun.

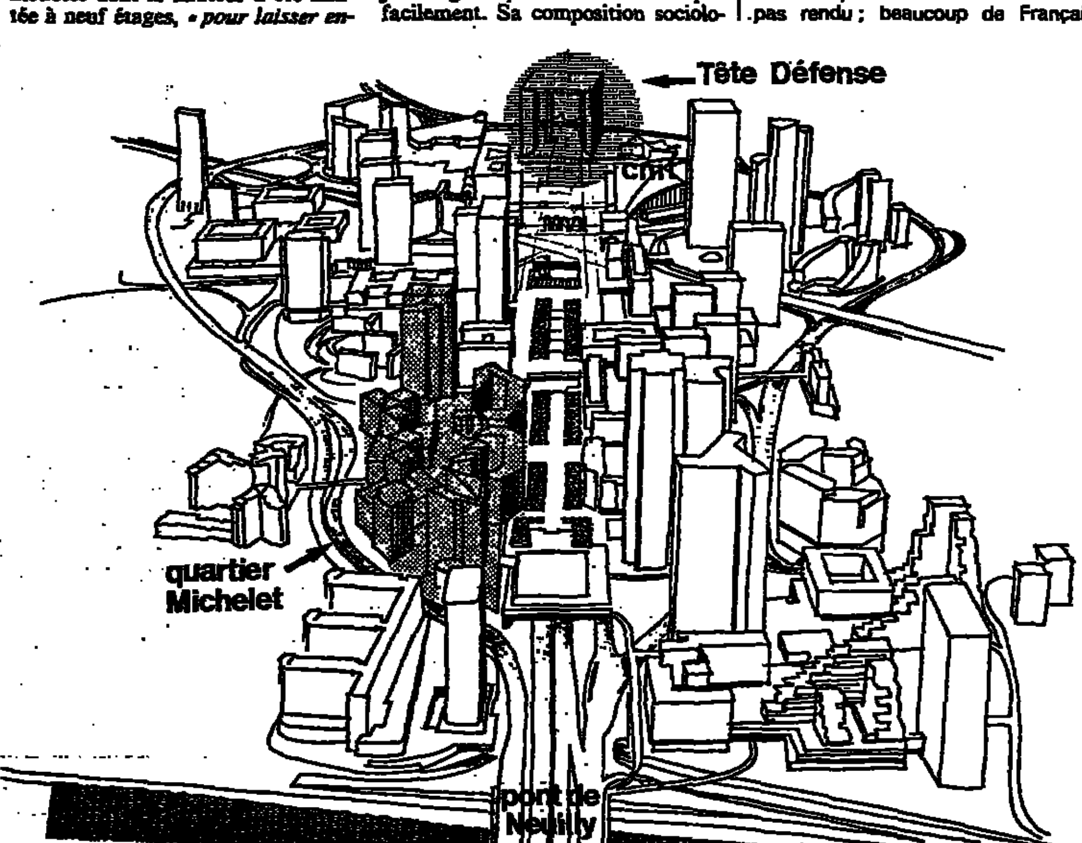
On comprend leurs hésitations. La Défense n'est pas une ville de l'an 2000, mais un diplodocus des glorieuses années 60. Elle concentre tous les rêves et toutes les tares de cette époque d'expansion à tout va. Sa population résidente, par exemple, n'est pas du tout celle d'une banlieue ordinaire.

Elle compte une forte proportion de cadres, d'étrangers fortunés et de jeunes gens qui ne s'enracinent pas facilement. Sa composition sociologique est comme une caricature de celle de la capitale, elle-même de plus en plus atypique par rapport au reste de la France. En ce sens, la Défense, isolée par son boulevard périphérique, est loin d'être un super-quartier des Hauts-de-Seine, mais une excroissance, presque une colonie de Paris en petite couronne. En outre, sa réussite même accroît le déséquilibre de l'Ile-de-France, où les deux tiers des emplois sont à l'ouest et les deux tiers des logements à l'est.

Succès commercial, grand geste architectural, triomphe de l'urbanisme volontaire, la Défense est assurément tout cela. Elle doit encore faire la preuve qu'elle répond aux vrais besoins des hommes et qu'elle peut vivre en harmonie avec ce qui l'entoure. Et cela, c'est un pari encore plus difficile que d'élever de vertigineuses parois de verre.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) En 1988, le coût total de l'opération pourra être évalué à 6,5 milliards de francs, et, en termes de bilan, elle devrait être légèrement bénéficiaire.



Dessin de Michel HENNUYER

Le triomphe de l'arc ou l'architecture de geste

QUATRE cent vingt-trois éléphants et un monumental courant d'air. Ainsi pourrait-on résumer, en exagérant, l'exposition des projets du dernier concours pour la Tête Défense... en se rappelant qu'à l'Étoile, on eut le choix entre un éléphant et l'arc de Chalgrin. Le projet danois, l'arche oblique dessinée par Johan Otto von Spreckelsen, a gagné au poids. Par son apparente transparence, sa finesse, le cube d'air frais de 100 mètres de côté, froid et distingué, posé de biais, a su se faire discrètement remarquer.

Mais qu'avaient donc proposé les autres ? La visite du « salon des refusés » est harassante ; on aimerait avoir une canne-siège pour lire à l'aise les plans accrochés sur cimaises et tourniquets, farceurs ou sérieux, pirouettes technologiques et pièces montées...

Déception pour les organisateurs, la plupart des architectes étrangers connus qui s'étaient inscrits n'ont pas rendu ; beaucoup de Français (163 sur 348 inscrits) sont là, et tiennent la route jusqu'au palmarès (dix sur douze mentionnés et deux des quatre prix).

Les quelques blagues sont plutôt laides : une colonne corinthienne nous refait le coup de Loos en 1920 pour le Chicago Tribune ; deux lions comme des serre-livres et une étoile (Roubaix) ; un totem (Bombay). Des morceaux de ville du Moyen Age enfermés dans un gigantesque grillage, ou empilés sur un arc de triomphe. Le futurisme technologique plus démodé que l'Atomium de Bruxelles (1958) s'exprime largement : des sphères, des mappemondes, sur la dalle ou carrément au sommet d'une tour, isolées ou en grappe, venues de Pologne ou d'Ouzbékistan.

Et si un achitecte de Beaumont-du-Périgord veut « redonner une âme » à la Défense en plantant trois tours dans une forêt de légende, les autres ont plutôt estimé, comme l'écrit un des concurrents, que ce quartier « autorisait une imagination hardie ».

Hardiment, on a râclé les fonds de tiroir des années 60 : prismes et pyramides, et toutes sortes de spoutniks dont l'abondance ne s'explique pas seulement par une forte présence soviétique (quarante-huit projets).

Dans ce bouillonnement plutôt médiocre trône comme une mauvaise farce paresseuse l'arc de triomphe de Ricardo Bofill, trois fois plus grand dans toutes ses parties que celui de l'Etoile, et sans doute douze fois comme celui qu'il a déjà planté à Marne-la-Vallée, en facteur Cheval du néo-classicisme, démiurge naïf.

Les projets les plus « sérieux » de toutes tendances semblent avoir été remarqués par le jury (le Monde du 27 mai). Entre des échafaudages constructivistes, gais comme un chapiteau de cirque (Chaix et Confino) et le mur de prison barrant l'horizon de Vittorio Gregotti, on remarque des propositions plus sages comme la barre fendue d'une grande lame oblique, avec belvédères et terrasses sur la « tranche », de l'équipe d'Yves Lion.

Un principe comparable (une flèche et des bâtiments plus bas pour les ministères) a été récompensé dans le projet canadien (2e prix). Les deux autres lauréats non retenus sont français : l'équipe de Jean Nouvel et Architecture Studio voulaient bâtir une immense structure de 225 mètres de large et 150 mètres de haut, dont le centre serait resté vide et, en principe, transparent, les architectes pensant utiliser des métaux capables de s'effacer dans le ciel. Depuis le temps qu'on nous promet la transparence, la légèreté, les reflets, pour faire passer des mastodontes, on peut en douter. La tour Eiffel aussi est pleine de vide ; pourtant on la voit. A plusieurs kilomètres de distance, la masse fait masse dans le ciel quelle que soit sa matière : les tours vertes, ou argentées, de la Défense sont gris éléphant, vues de Paris.

Désireux aussi de « construire avec l'immatériel, l'image et le son », les auteurs du premier prix ex-æquo, Viguier et Jodry, avaient eu le « courage de se poser carrément dans l'axe » en présentant vers Paris un mur-écran de 84 mètres de côté. Derrière ce mur, un grand hall de rencontre ; sur le côté, une brochette de bâtiments administratifs, dont le dessin et la qualité architecturale avaient plu au jury... au point que les architectes croyaient se battre pour un projet américain.

Référence épatante pour ces jeunes gens déjà lauréats du siège de la Météorologie nationale de Toulouse et qui, invités aussi à concourir pour la Défense en 1980, ont su oublier le style néo-classique très « pompier » de leur précédente étude, destinée alors à plaire à un autre chef d'État qui réclamait, des châteaux de la Loire plein la tête, une « architecture à la française »...

Les goûts du président

Que pense le président de la République, lui qui choisit en dernier ressort ? Qu'aime-t-il ? Quel est son style ? Ces questions turlupinent tous les architectes, comme l'a plaisamment avoué Roland Castro lors du débat organisé le 1er juin à l'ancienne École polytechnique.

Drôle de débat : une grosse affluence, des interventions se ralliant, toutes générations et philosophies confondues, au choix final, à l'« évidence » élégante de cette arche.

« Pour une fois, l'architecture allait être de la sculpture », disait l'un de ces architectes qui répandent de l'Afrique à l'Orient leur modernisme grandiloquent, tandis qu'Antoine Grumbach, membre du jury, connu pour son souci de l'intégration urbaine, expliquait comment le lauréat avait concilié « l'énonciation du sublime, de l'éternel » avec des éléments « à l'échelle du piéton », au pied du grand portique.

« Minimum de moyens, maximum d'efficacité », l'architecte danois a convaincu avec une simple esquisse, quelques croquis au crayon et un plan (sérieux) qui prouve que son bâtiment « tombe bien dans les structures ». Il est « allé à l'essentiel ».

A peine si, dans la salle, quelqu'un s'étonnait qu'on ait « choisi un objet avant de définir vraiment le contenu », et qu'un autre demandait si on avait « pensé aux conditions de travail des fonctionnaires des ministères » qu'on installera dans les « pieds » de l'arche.

Est-ce le retour à « l'architecte-artiste qui convainc d'un coup de crayon » ? remarquait un autre. L'architecture de geste, en somme.

Si M. François Mitterrand a eu, selon Robert Lion, président du jury, un « coup de cœur » pour le projet danois (alors encore anonyme), après avoir beaucoup écouté (cinq réunions dont une avec tous les jurés), avant de décider d'une façon « raisonnablement passionnée », il est vrai aussi que, sur ses goûts personnels, on n'en sait pas beaucoup plus.

« C'est un projet qui donne de l'air, qui n'est pas un geste tyrannique ; c'est un bon coup politique qui plaît à tous. Comme tout le monde, le président a été sensible à l'évidence », a dit Castro, pestant une énième fois contre l'inculture architecturale des intellectuels français. « On a construit Sarcelles et Sartre n'a rien dit, alors qu'il a protesté contre toutes les formes d'oppression. »

Le geste architectural, le coup de crayon salvateur, réserve-t-il de mauvaises surprises ? Serons-nous floués ? « La rigueur, l'honnêteté, la poésie » qui enchantent le président du jury, jubilant de ce coup de chance – un projet qui plaît, – sont-elles trompeuses ?

Et la perspective ?

Première inquiétude : règle à calcul en main, on recompte les surfaces demandées (73 000 mètres carrés pour les ministères, autant pour le centre de la communication et les organismes associés). Il en manque dans le projet lauréat : 15 % comme on l'admettait à la Défense dès l'ouverture des plis, tandis que, prudent mais lucide, le jury n'avait pas avancé de chiffres ; entre le tiers et la moitié selon d'autres calculs de techniciens.

« Les vérifications de surface n'ont pas pu être faites systématiquement, sur certains projets difficiles à lire », indique le directeur de l'EPAD, M. Jean-Paul Lacaze, bien que ce critère figure expressément dans le règlement du concours. « Il fallait surtout choisir un parti et un homme », ajoute-t-il.

Ira-t-on alors jusqu'à réduire le programme, dont le contenu est encore très flou, pour respecter les proportions de l'esquisse ? Avait-on vu trop grand, pour des ministères qui n'ont pas forcément envie de venir là, et pour des organismes « associés » au centre de la communication qui ne feront peut-être pas le voyage en banlieue ?

Questions de volume ; questions de perspective aussi. Le communiqué de la présidence de la République indique que « la décision finale » ne sera prise qu'au vu d'études complémentaires sur l'impact du projet dans la perspective de l'Arc de triomphe.

Pour l'heure, on sait que la partie supérieure de l'arche, à 105 mètres au-dessus de la dalle, se verrait des Tuileries (un peu après l'arc du Carrousel) et des jardins des Champs-Elysées, jusqu'au rond-point. Barrant l'espace libre inscrit dans l'arc de l'Etoile, cette ligne monterait et descendrait « comme un curseur », selon le point de vision du promeneur.

Finalement, ce projet « ouvert », moderne sans agressivité, classique sans pédantisme, qui pourrait clore avec majesté et élégance le quartier d'affaires bâti en vingt ans aux portes de Paris, ne permet pas d'éluder la question de la perspective. Voudra-t-on que ce « geste », ce monument, pose un nouveau jalon sur l'axe historique et se voie de Paris ? Le temps de la réflexion laisse la porte ouverte... aux éventuelles polémiques.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ **Exposition des quatre cent vingt-quatre projets du concours de Tête Défense, galerie de l'Esplanade, quartier de la Défense, tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.**

★ **Deux églises construites récemment au Danemark par J.O. von Spreckelsen et des études pour le projet de la Défense seront présentées à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, Paris 6e, du 28 juin au 17 septembre.**

RÉGIONS

Ile-de-France

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'Etat devra payer 150 millions de francs au promoteur de la tour Apogée dans le treizième arrondissement

En juillet 1969, le préfet de Paris accorda à la Société civile immobilière Italie-Vandrezanne les dérogations au plan d'urbanisme directeur de Paris nécessaires à la construction de la tour Apogée, dans le quartier Italie. Quelques mois plus tard, le ministre de l'équipement délivra à la société un accord préalable, valable cinq ans, pour la réalisation par tranches de l'opération qui, sur une hauteur de 176 mètres, devait permettre d'accueillir 100 000 mètres carrés de bureaux.

La société aurait dû normalement obtenir le permis de construire si, à la suite de l'accession au pouvoir de M. Giscard d'Estaing, ne s'était dessinée une politique nouvelle de l'urbanisme, opposée au gigantisme des « barres » et des « tours ». Obéissant à une directive présidentielle, le ministre de l'équipement retira, le 3 octobre 1975, les dérogations accordées en 1969, qu'il considérait comme illégales faute d'avoir été précédées de l'avis du comité d'aménagement de la région parisienne, et l'accord préalable. Simultanément, il refusa le permis de construire demandé pour la tour Apogée.

Se trouvant dans l'impossibilité de réaliser un projet bien avancé, la S.C.I. Italie-Vandrezanne demanda au tribunal administratif de Paris de condamner l'Etat à l'indemniser du préjudice qu'elle avait subi : elle obtint satisfaction. En appel, le Conseil d'Etat a maintenu le principe de la responsabilité entière de l'État : il a estimé que ce dernier avait commis une faute en accordant des dérogations dont l'illégalité lui permit — cinq ans plus tard — de refuser le permis de construire malgré les assurances reçues par le promoteur. L'indemnité que l'Etat devra verser à la S.C.I. Italie-Vandrezanne a été cependant réduite de moitié par rapport à celle accordée par le tribunal administratif. Mais elle reste très élevée : 150 millions de francs environ, soit le montant des dépenses d'acquisition foncière, d'étude et de gestion ainsi que des frais financiers inutilement engagés pour la construction d'une tour qui ne verra jamais le jour.

Huit grands chantiers à l'enquête publique à Paris

Huit enquêtes publiques qui touchent à d'importants aménagements de la capitale sont actuellement ouvertes à Paris (1). Il y avait longtemps qu'on n'avait pas assisté à une consultation d'une telle ampleur. Ce « tir groupé » a été imposé par les circonstances. La cessation d'activité du conseil municipal pendant plusieurs mois en raison des élections avait accumulé les dossiers. La proximité des vacances imposait de les soumettre sans plus tarder aux Parisiens. Ceux-ci ne manqueront pas de se manifester, car plusieurs de ces projets sont contestés.

Le plus important d'entre eux est celui du nouveau ministère des finances, qui doit être construit dans le douzième arrondissement, face au palais omnisports et non loin de la gare de Lyon. Le projet consiste à libérer le Louvre des 3 000 fonctionnaires qui l'occupent et de les installer sur le bord de la Seine avec différents autres services actuellement dispersés. Au total 5 300 personnes seront regroupées dans un bâtiment dessiné par l'architecte Paul Chemetov (*le Monde* daté 19-20 décembre).

Outre le ministère, un hôtel de 300 chambres, 170 logements, des commerces et des locaux S.N.C.F. seront construits sur un espace totalisant près de 5,5 hectares et demi, ce qui suppose la démolition de plusieurs immeubles abritant 270 logements, des boutiques et des ateliers d'artisan. L'État relogera 170 familles, mais les habitants et la Ville de Paris estiment que cela est insuffisant.

Le deuxième dossier « à problème » concerne l'« îlot Montempoivre » toujours dans le douzième arrondissement, où doivent être édifiés 320 logements sociaux, une école, une crèche et un centre pour handicapés entourant un jardin public. Les gens du quartier ne s'opposent pas au principe de cette opération, mais ils s'étonnent que l'architecte ait placé ses immeubles sur le tracé de la coulée verte Bastille-Vincennes. Ils rappellent énergiquement que celle-ci a fait l'objet d'engagements formels lors de la dernière campagne électorale (*le Monde* du 15 juin).

Une autre enquête porte sur l'achèvement des équipements publics de l'opération Plaisance-Vandamme, dans le quatorzième arrondissement. L'école et le gymnase qui devaient accompagner la construction du vaste ensemble comprenant l'hôtel Sheraton, la galerie commerciale, le bowling et la patinoire de la rue du Commandant-Mouchotte, près de la gare Montparnasse, n'avaient pu être réalisés jusqu'à présent. Ils vont l'être, mais l'école et sa cour de récréation se trouveront séparées par une rue que les enfants devront franchir grâce à une passerelle. Il n'est pas sûr que les familles ne trouvent pas à redire à cette solution de rattrapage acrobatique.

Les quatrième et cinquième dossiers concernent le remodelage complet de deux quartiers contigus du treizième arrondissement qui couvrent près de 10 hectares : celui du Moulin-de-la-Pointe et celui de la ZAC Tage-Kellermann. Tous deux bordent l'avenue d'Italie. Il s'agit de réhabiliter certaines habitations et d'en abattre d'autres avant de reconstruire. Le projet qui implique la couverture de la voie ferrée de petite ceinture porte sur 1 140 logements, des commerces, des ateliers d'artisan, deux crèches, une école élémentaire et un jardin de près de 1 hectare. Les habitants de cette vaste zone, dont certaines parties sont fort vétustes, s'interrogent sur leur relogement.

Une opération beaucoup plus modeste est prévue avenue de Clichy, dans le dix-septième arrondissement. Le projet consiste à profiter de l'élargissement du passage du Petit-Cerf pour reconstruire 70 logements, quelques boutiques et 11 ateliers d'artiste.

Le septième dossier intéresse le vingtième arrondissement à l'occasion du réaménagement d'un îlot très dense et en mauvais état situé boulevard de Belleville. Près de 150 logements vont être rebâtis ou réhabilités ainsi que des commerces.

Enfin, la huitième consultation (entamée depuis le 25 mai) concerne les quinze mille Parisiens qui habitent dans le quatorzième arrondissement, en bordure des voies ferrées de la gare Montparnasse. Pour réaliser son vaste dessein de T.G.V. Atlantique, la S.N.C.F. envisage en effet de construire deux voies supplémentaires et d'élargir deux ponts. Les jours de pointe, le trafic passera de cinq cent dix-huit trains à sept cent soixante-seize, et le nombre des voyageurs doublera. Le bruit augmentera aussi de un à huit décibels, selon les endroits, dans une zone déjà considérée comme « critique ». Des écrans acoustiques sont prévus, notamment au niveau d'une école, mais les associations de locataires demandent que l'on exécute enfin la dalle, avec un espace vert, qui doit couvrir la gare.

De son côté, la Ville de Paris est préoccupée par les conséquences du projet S.N.C.F. sur la tranquillité des habitants, sur la circulation autour de la gare et sur les programmes de construction actuellement en cours.

4 milliards de francs de travaux

Au total les différentes opérations mises à l'enquête affectent près de 20 hectares du sol parisien et concernent des milliers d'habitants ou de riverains. Elles vont entraîner environ 4 milliards de francs de travaux. A leur achèvement, le patrimoine de la capitale comptera un nouveau ministère, plus de 1 800 logements neufs, 3 écoles, 3 crèches, 1 gymnase, 2 jardins publics, 1 hôtel, 11 ateliers d'artiste, 70 boutiques et un certain nombre d'ateliers d'artisan.

C'est donc pour cinq arrondissements de Paris un nouveau paysage qui est en chantier. Aussi les Parisiens s'étonnent-ils de la discrétion qui entoure les enquêtes publiques. Ni la préfecture ni l'Hôtel de ville n'ont jugé bon de leur donner la publicité qui semblait pourtant s'imposer.

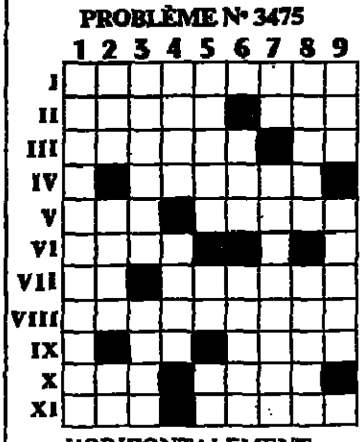
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les dossiers sont à la disposition du public jusqu'au 1er juillet à la préfecture (17, boulevard Morland) et dans les mairies des douzième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième et vingtième arrondissement, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3475



HORIZONTALEMENT

I. De très petits morceaux. — II. Ce que peut devenir un vaurien livré à lui-même. Le préféré du collège. — III. Sec quand on n'a pas le droit de siffler. En prison. — IV. Peut répondre en frappant sur la table. — V. Affluent du Danube. Faire la planche, par exemple. — VI. Pour être bons, ne doivent pas être trop durs. — VII. Largeur de crêpe. Ce qu'il y a de plus jeune, pour le charme. — VIII. Qu'il vaut donc mieux ne pas chercher. — IX. Redevient neuf quand on arrive au bout. Peuvent être mis dans le bain. — X. Coupé court. Prophète. — XI. Obtenue. Ne poursuit pas.

VERTICALEMENT

1. Tissu à carreaux. — 2. Trou dans un mur. Faire l'innocent. Article. — 3. Se déplacent sur un bras, par exemple. Bien ennuyé. — 4. S'affichent souvent en public. Pas gâté. — 5. Doit être tué quand il devient trop long. Note. Un agrément d'autrefois. — 6. Celle de la république ne dura pas longtemps. Quand elle chante, c'est grave. — 7. Adverbe. Qui ont donc bien bu. — 8. Au-dessus des moyens. Pronom. — 9. Cri. Comme certaines terres.

Solution du problème n° 3474

Horizontalement

I. Assurances. Nappe. — II. Stupéfaite. Tien. — III. Se. Paf! Répéter. — IV. Illégale. Inédit. — V. De. Ride. Is. La. — VI. Ecrivassier. — VII. Insu. Remouleurs. — VIII. Teste. Recru. Sue. — IX. Eve. Te. Tressai. — X. Enerveras. Pins. — XI. Lutte. Mot. Tétée. — XII. Ion. Eperon. Ut. — XIII. Eteindre. Incas. — XIV. Sellé. Intérêt. — XV. Se. Ere. Légère.

Verticalement

1. Assiduité. Loess. — 2. Stèle. Neveu. Tee. — 3. Su. Essentiel. — 4. Uppercut. Etoile. — 5. Réagir. Etrenner. — 6. Affadir. EV. — 7. Na! Lever. Emeri. — 8. Cire. Amétrope. — 9. Eté. Isocrate. IE. — 10. Epissures. Ring. — 11. En. Ilus. Tonte. — 12. Attelée. Spencer. — 13. Pied. Rusait. Are. — 14. Péril. Ruineuse. — 15. En. Tasse. Set. Te.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 19 juin :

DES DÉCRETS

• Relatif aux conditions d'inscription des experts-comptables stagiaires autorisés.

• Relatif aux prêts conventionnés et modifiant l'article R.331-65 du code de la construction et de l'habitation.

• Pris pour l'application du titre II de l'ordonnance du 30 mars 1982 relative à la limitation des possibilités de cumuls entre pensions de retraite et revenus d'activité.

• Etablissant une taxe parafiscale dans les secteurs des conserves de petits pois, du champignon de couche, du concentré, des conserves et du jus de tomate.

• Relatif à l'exercice des activités de vétérinaire.

• Relatif aux labels agricoles.

DES ARRÊTÉS

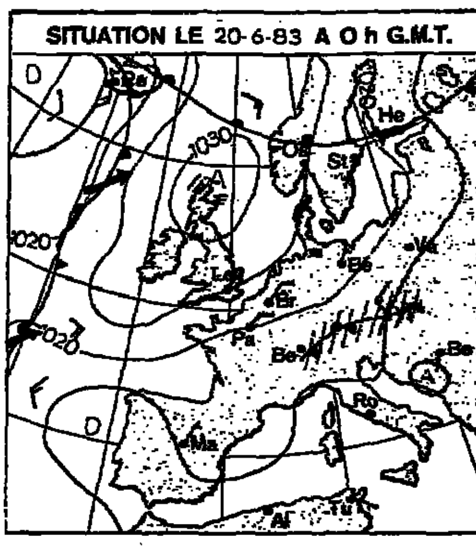
• Portant revalorisation des indemnités journalières dues au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

• Relatif au financement des opérations des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural agréées qui exercent leur activité en métropole.

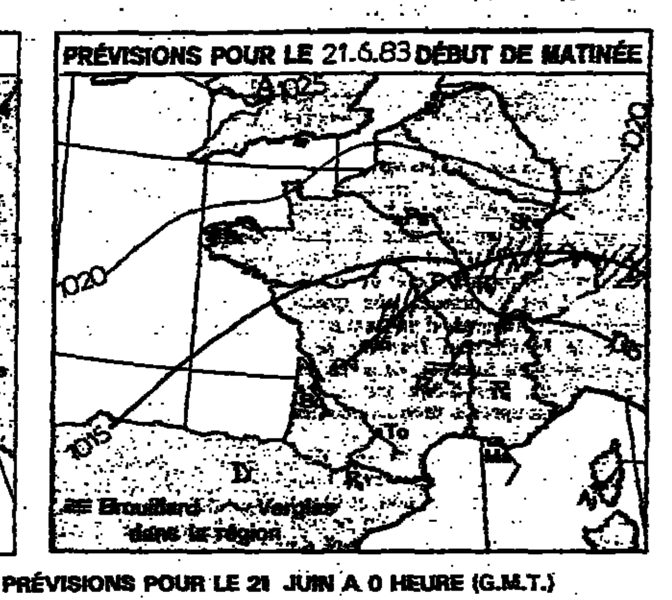
UNE CIRCULAIRE

• Relative à l'application du décret du 11 juin 1983 portant aménagement du régime de l'épargne-logement.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 20-6-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.6.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 20 juin à 0 heure et le mardi 21 juin à minuit.

Les hautes pressions d'Angleterre s'éloignant vers le Nord-Est, seule la moitié de la France restera dans un courant d'est continental, les régions méridionales étant influencées par un courant de sud-ouest orageux.

Mardi : dans la matinée les nuages seront assez abondants du nord du Massif Central au Jura où ils donneront de courtes ondées. Plus au sud, quelques résidus orageux et sur les régions allant de la Normandie au Nord et au Nord-Est, des bancs de brouillard ou de brume se formeront.

Les températures minimales seront à peu près partout comprises entre 12° et 14°, elles atteindront, localement, 16° près de la Méditerranée.

Au cours de la journée, sur la moitié nord, développement de larges éclaircies, temps agréable et chaud pour la saison, environ 25° au meilleur moment de l'après-midi. Sur la moitié sud, des éclaircies, mais aussi une menace d'orages locaux surtout en bordure de régions montagneuses.

La température maximale sera comprise entre 27° et 29°.

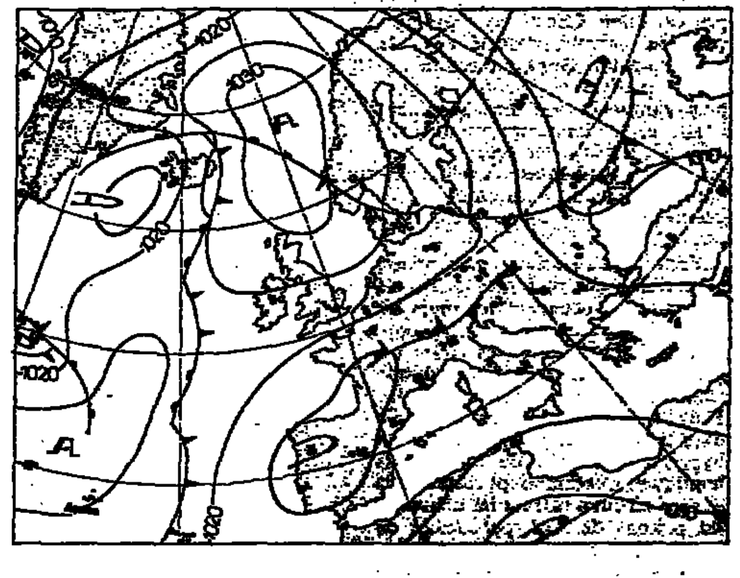
Le vent soufflera de l'est sur le nord du pays et du sud-ouest sur les régions méridionales, il sera assez faible.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 juin, à 8 heures, de 1 019,9 millibars, soit 765,20 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juin ; le second le minimum dans la nuit du 19 au 20 juin) :

Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 23 et 14 ; Brest, 20 et 11 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 23 et 13 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille-Marignane, 21 et 13 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 14 ; Paris-Le Bourget, 25 et 13 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 24 et 10 ; Strasbourg, 21 et 10 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 25 et 10 ; Bonn, 24 et 9 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 34 et 24 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 23 et 15 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 24 et 19 ; Genève, 23 et 10 ; Jérusalem, 25 et 15 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 23 et 11 ; Luxembourg, 22 et 13 ; Madrid, 25 et 11 ; Moscou, 25 et 14 ; New-York, 30 et 19 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 22 et 13 ; Stockholm, 24 et 15 ; Tozeur, 33 et 21 ; Tunis, 25 et 16.



PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

GUERRE DES TARIFS SUR L'ATLANTIQUE NORD

C'est à nouveau la guerre des tarifs sur l'Atlantique nord. L'autorisation donnée par les autorités américaines et britanniques à la compagnie People Express d'assurer la liaison Londres-New-York pour un prix de 2 300 F environ l'aller-retour a relancé les hostilités entre les compagnies aériennes. (*le Monde* du 28 mai).

T.W.A. et Pan Am ont annoncé, le 16 juin, qu'elles diminueraient de 25 à 30 % leurs prix à partir du 20 septembre, plaçant le vol Londres-New-York aller-retour aux alentours de 3 000 F, sous la condition d'un achat précédant de soixante jours le départ.

British Airways a renchéri, le 17 juin, en annonçant qu'elle alignait ses prix sur ceux de T.W.A. et de Pan Am, mais elle a supprimé l'obligation d'achat anticipé. Les deux compagnies américaines ont donc emboîté le pas à leur consœur britannique.

Pour compliquer encore une situation dont le consommateur sera, à court terme, le grand bénéficiaire, un agent de voyages britannique, M. John Slade, s'est associé avec la compagnie Global Airlines afin de proposer le vol Londres-New-York aller-retour au prix de 2 050 F. Pour mieux concurrencer le vol de People Express, M. Slade a annoncé que la manutention des bagages et les repas servis à bord seraient inclus dans le prix du billet acheté trois semaines avant le départ.

Les liaisons transatlantiques se retrouvent à peu près dans la même situation déstabilisée qu'en 1977 — lorsque Freddie Laker lançait son « train du ciel », qui se termina, en 1982, par un dépôt de bilan de 3 milliards de francs.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 JUIN

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Arts-et-Métiers (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

« Moulins du Vieux Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

CONFÉRENCE

19 h 30, 9 ter, rue Auguste-Barbier, E. Meichelbeck : « Développer son pouvoir créateur ».

EN BREF

CONFÉRENCES

COMMUNICATION. — L'Association pour l'étude et la mise en place du Carrefour international de la communication (Ascom) organise des conférences publiques : 20 juin : une télévision libre en milieu rural ; 21 juin : la nouvelle presse régionale ; 23 juin : quels programmes pour les nouveaux outils ? ; 24 juin : la nouvelle tranche de la mi-journée à FR 3 ; 27 juin : un nouveau service public pour relever le défi de la communication ; 28 juin : les stratégies comparées de déréglementation Etats-Unis-Europe ; 30 juin : le centre de rencontres de la communication de l'Ouest.

★ **Galerie de La Défense (accès par le parvis), Défense IV, de 17 h 30 à 19 h.**

DÉBATS

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT. — Les étudiants de la promotion 1983 de maîtrise de sciences et techniques « protection et gestion de l'environnement » organisent deux demi-journées les 22 et 23 juin (à partir de 14 h 30) de réunions-débats ouvertes au public et aux professionnels sur le thème : « Problématique de gestion de l'environnement dans les collectivités locales », à l'Ecole nationale de physique, chimie et biologie (14, rue Pirandello, 75013 Paris).

★ **Département d'environnement de l'université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris, tél. : 336.25.25, poste 5629 (M. Thierry Poujol).**

ENTRAIDE

UN CONCERT D'AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE. — L'association Aide médicale, qui se consacre à des actions humanitaires dans des pays du tiers-monde, organise un concert le 21 juin à 20 h 30 en l'église de Saint-Louis-des-Invalides. Le quatuor Enesco interprétera des œuvres de Beethoven (quatuor n° 6), de Dvorak (quatuor américain) et de Schubert (quatuor *la Jeune Fille et la Mort*). Prix des places : 50 F à 80 F. Location des places : AMI, 119, rue des Amandiers, 75020 Paris.

RADIO

EN ANGLAIS ET EN ALLEMAND. — Chaque jour, depuis bientôt une semaine, FR 3 diffuse à 19 h 10 un bulletin destiné aux touristes étrangers en France. Actualité du jour, prévisions météorologiques, état des routes, circulation, manifestations culturelles et autres renseignements pratiques : ce carnet de deux ou trois minutes est réalisé — un jour en anglais, un jour en allemand — par des journalistes de R.F.I. (Radio France internationale) dans les studios de Soir 3. Une initiative lancée l'an dernier par Maurice Seveno, alors responsable du journal national de la troisième chaîne.

Rappelons que, depuis 1969, France Inter diffuse également chaque été — du 1er juillet au 31 août — deux bulletins de quelques minutes à l'intention des touristes : en anglais à 9 heures et à 16 heures, en allemand à 10 heures et à 17 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-II, lundi 20 juin, à 10 heures, salle des Commissions, Mme Jocelyne El Mejatti : « L'ONUDI et l'industrialisation du tiers-monde ».

— Université Toulouse-II, mardi 21 juin, à 14 h 30, salle du Château, M. Michel Eliard : « L'école et la division du travail ; scolarisation et qualification en France de 1945 à 1980 ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), mardi 21 juin, à 14 heures, salle des Actes, M. Gwenhaël Ponnau : « La folie dans la littérature fantastique, dans la littérature de langues française et dans la littérature de langue anglaise, allemande et russe dans la seconde moitié du XIXe siècle ».

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), mardi 21 juin, à 14 heures, salle Gréard, Mme Anne-Marie Tallet : « La politique au théâtre à Londres 1727-1737 ; essai sur le théâtre mineur ».

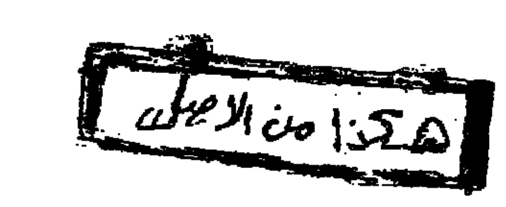
— Université Paris-IX (Dauphine), mardi 21 juin, à 10 heures, salle D. 520, M. Richard-Basile Ngoumou : « Le marketing et le management comme outils de gestion rationnelle dans la direction des firmes multinationales américaines ».

— Université Paris-II, mardi 21 juin, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Jacques Guillerm : « L'organisation de la circulation aérienne en France ».

— Université de Paris-IV, mardi 21 juin, à 9 heures, salle des Actes, M. Mohamed Bafaqih : « Le Yémen au cours de la période des rois de Saba et de Dû Raydân (Ier au IIIe siècle) ».

— Université de Paris-II, mercredi 22 juin, à 9 h 30, salle des Commissions, Mlle Nada Nassar : « Le droit du bail au Liban ».

— Université de Montpellier-I, jeudi 7 juillet, à 17 heures, salle des Actes, M. Jean-Guy Marie Sarkis : « Le pouvoir charismatique ».



Le Monde

culture

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Tous dehors

« Vous serez tous au rendez-vous du solstice d'été le 21 juin pour la fête de toutes les pratiques musicales en liberté, dans tous les lieux publics et dans tout le pays. » Telle est la fière proclamation qui ouvre la seconde Fête de la musique lancée par le ministère de la culture. *« Fifre et tambour, accordéoniste et prima donna, joueur de triangle et de synthétiseur »* sont invités à descendre dans la rue ou à ouvrir leurs fenêtres, et ceux qui n'ont pas d'instrument à en construire un avec un entonnoir ou une *boîte de conserve.*

Pourtant, cet aspect folklorique, voire « anarchique », restera sans doute marginal à côté de la multitude des manifestations organisées, dont deux mille cinq cents ont déjà été recensées. Les plus spectaculaires seront diffusées par TF 1 sur l'esplanade de la Défense (l'orchestre de Lille, le Cuarteto Cedron, Estrella et des chanteurs de variétés, présentés par Léon Zitrone), Radio-Luxembourg (au pied du Sacré-Cœur, soirée de variétés autour de Guy Béart, suivie d'un feu d'artifice), *Europe I (kermesse du rock et du* jazz à La Villette). Pendant ce temps, FR 3 créera une œuvre originale de Xenakis, jouée simultanément dans trente villages différents par des chœurs et harmonies, France-Musique offrira des accompagnements de concertos dont chacun chez soi pourra être le soliste. Fréquence-Gaie (90 FM) occupera la salle Gaveau de 10 heures à 24 heures pour un concert non-stop diffusé en direct, avec des interprètes classiques (Ivaldi, Rouvier, Clidat, Garcisanz), les lauréats du Forum régional des *jeunes interprètes, Régine Crespin* et ses élèves, des musiciens bBerbères, etc. France-Culture retransmettra de 17 heures à 20 heures un concert organisé à la Sainte-Chapelle par Georges Zeisel (Engerer, Caussé, solistes de l'*Ensemble* intercontemporain, etc.).

La *diversité* et l'originalité des *initiatives, à Paris et en Province,* défient l'énumération. A Bordeaux, seize places seront animées *par des groupes folk, rock,* africains et autres. Un train musical fera le trajet Bordeaux-Pau aller et retour. A Clermont-Ferrand, l'association des locataires d'un grand ensemble de quatre mille personnes convie *ses musiciens* à donner un concert pour leurs voisins, tandis que le corps médical et le corps enseignant *joueront sur* les pelouses de la ville. La maison de la culture de Reims organise une exposition itinérante de limonaires. Le nouvel institut de sonorisation urbaine remplira la gare de Cergy de « bruits bizarres ». Une péniche de musiciens improvisateurs descendra le canal du Midi. Des groupes de rock et de jazz iront dans les prisons de Cahors, d'Albi et de Muret. Une foire aux instruments et aux partitions se tiendra à Caen, *et un pianiste sera à la disposi*tion du public pour déchiffrer des partitions. Le *Canto General,* de Theodorakis, sera joué aux forges de Trignac. A Parthenay, la radio locale diffusera des valses; et la population dansera *dans les rues. La Chorale du* Queyras ira de commune en commune donner la sérénade...

Signalons enfin que *l'Orchestre* de l'Opéra sera à Saint-Eustache (avec, sans doute, la *Symphonie fantastique),* l'Orchestre de l'Ile-de-France au château de Versailles (à 17 heures), la Garde républicaine au Champs-de-Mars, les chœurs de l'Armée française sur les marches de l'Opéra et la police na*tionale square Necker. Le pro*gramme de l'Orchestre de Paris, dans les jardins du Palais-Royal, sera encadré par deux « concerts de baisers », composés par Nicolas Frize pour ses trois cents choristes, tandis qu'un bal Renaissance se déroulera au Carrousel.

Mais une information précise étant impossible, le mieux est encore de se promener dans son quartier pour voir ce qui s'y *passe.* – J. L.

La nuit du rock sur Antenne 2

La nuit de mardi à mercredi sera chaude sur Antenne 2. Au programme : Telephone enregis*tré à l'occasion d'un* concert-surprise (pour le public, pas pour les caméras de Jean-Louis Cap) à Saint-Quentin-en Yvelines au mois d'avril ; une fiction délirante réalisée en 1967 pour la B.B.C. avec les Beatles lâchés dans un Magical Mystery Tour, et enfin Clash vu par Jack Hazan dans *Rude Boy,* un film documentaire sur l'Angleterre du début des an*nées 80.*

Entrecoupée de débats, la soirée sera animée en direct de 11 h 25 à 5 heures du matin par Antoine de Caunes et Jacky (« Houba ! Houba ! » et « Platine 45 »), Philippe Manœuvre et *Jean-Pierre* Dionnet (« L'impeccable » et Sex Machine) les deux fameux tandems des « Enfants *du rock ». Nuit blanche et élec*trique sur le petit écran, personne ne s'en plaindra à part les voisins. – A.W.

DANSE

LE BALLET DE GENÈVE

Les indécisions d'Oscar Araïz

Les chorégraphes capables d'animer une compagnie de ballet sont assez rares aujourd'hui pour qu'on soit reconnaissant au Théâtre de la Ville de nous en avoir révélé quelques-uns. Les grands comme Neumeier ou Kylian, d'autres au talent plus qu'honnête comme Christopher Bruce, Robert North et aujourd'hui Oscar Araïz. Tous ont la particularité d'appartenir à une génération née entre 1940 et 1945, soucieuse de trouver un langage contemporain utilisant à la fois la danse académique et des techniques modernes issues de Graham, de Limon ou de Wigman.

Chacun fait son propre dosage. Pour Oscar Araïz, Argentin, l'influence de Dore Hoyer (disciple parfois récalcitrante de Wigman) et une solide formation classique acquise au Théâtre de la Plata ont abouti à une danse hybride, reconnaissable à sa grande souplesse, ses mélanges de « batterie » classique et de sauts *cambrés modernes,* des *moments* roulés au sol très rapides, des attitudes profilées, un jeu de bassin et toute une gestuelle des bras qui traduit son caractère latin.

Quand la fusion se fait bien, on aboutit à *Scènes de famille,* un ballet expressionniste, d'atmosphère un peu *kitch,* attachant parce que la danse, bien en situation, exprime avec justesse les caractères et les états psychologiques des personnages. La musique mordante de Poulenc souligne le passage constant du drame à la gaieté. Quelques respirations chorégraphiques traitées dans *le style académique (les jeux des en*fants) dénotent un sens de l'humour.

Parfois, au contraire, une certaine *indécision se fait jour, comme si* Araïz n'était pas sûr du parti à prendre, ni même convaincu de la nécessité de s'exprimer. Alors, très vite, le spectacle donne des signes de faiblesses. C'est le cas des *Iberades.* Passe encore pour le « Ritmo Rondo » avec ses groupes découpés à l'emporte-pièce sur la musique de Surina, mais pour « Cantares », les oscillations des femmes en gris dans un pseudo-style grahamien sont dépourvues d'énergie. Quelque chose de fuyant se glisse dans la danse, l'œil ne trouve rien où s'accrocher. La gestuelle décorative et le vide des corps asphyxient la musique de Ravel.

Rhapsodie (daté de 1981) est d'un symbolisme lourd et démodé. *Une femme, personnalisant le destin,* organise et bouleverse les rapports entre les individus dans un décor de casino qui tiendrait plutôt du jeu de l'oie. La danse colle à la partition de Rachmaninov comme du caramel mou. Et toujours cette impression *d'indécision dans le traitement cho*régraphique, malgré la belle tenue de la compagnie. Sur *le Sacre du printemps,* Oscar Araïz a imaginé une peinture de la violence. Mais les tableaux qui se succèdent ne tiennent pas compte de la cohérence de la musique de Stravinski et de sa texture rythmique. Il y a des pa*roxysmes, des chutes de tensions,* un baisser de rideau, un accouchement, des affrontements entre loubards vêtus de cuir, des viols de filles *échevelées* qui pourraient aussi bien se passer – et même mieux – sur du hard rock. Carlos Cytrynowski a *conçu une scénographie violente,* elle ausssi, avec des éclairages durs et un chaos originel spectaculaire mais difficile à résorber ensuite.

Le public se fera une meilleure idée d'Oscar Araïz avec le second programme entièrement consacré à *Tango, créé au Grand Théâtre de Ge*nève, au printemps de 1981, sous les auspices d'Hugues Gall. Là, le propos est évident, sans doute parce que Araïz le portait en lui depuis longtemps et qu'il y a mis tout son amour du pays natal et sa nostalgie. *La première partie du spectacle* – évocation de la vie des bas quartiers de Buenos-Aires sur des airs typique, de Stampone – est plaisante. La seconde reprend les mêmes thèmes dans un style de comédie musicale moins convaincant. Les filles portent crânement *le feutre d'homme. Le* ballet se situe dans une salle de bal populaire entourée de chaises à la façon de *Bandonéon* de Pina Bausch. La ressemblance s'arrête là.

MARCELLE MICHEL.

Théâtre de la Ville, 20 h 30. Second programme à partir du 21 juin.

ROCK

DIRE STRAITS AU PALAIS DES SPORTS

Charme et conviction

Premier concert triomphal de Dire Straits dimanche 19 juin au Palais des sports. Leur manière d'offrir la musique avec fraîcheur, avec sincérité et sans esbroufe détonne un peu parmi les rock-stars.

Depuis son apparition à la fin des années 70, le succès de ses premiers albums *(Sultan of swing* et *Communique)* et les tournées américaines à guichets fermés, le personnel de Dire Straits s'est modifié : David Knopfler s'en est allé tandis que Hal Lindes (guitare rythmique) et Alan Clark (claviers) *ont rejoint* Mark Knopfler, le compositeur, guitariste et chanteur. Celui-ci a su imprimer au groupe un son personnel qui réconcilie un rock pur et dur avec la clarté, la limpidité et la douceur des classiques de la guitare à six cordes. *Chez Dire Straits, lignes* mélodiques et swing se combinent heureusement dans des climats en demi-teintes, décontractés.

La magie de Mark Knopfler, c'est, à l'intérieur d'une musique forte capable de tenir la distance (chaque morceau dure sept à huit minutes), d'alterner les instants de bonheur, de tendresse et de rêverie et les *moments* d'angoisse et de détresse contenue, de jouer sur la fougue et la sérénité et de rouler enfin dans de magnifiques envolées lyriques. Sa voix dylanesque lui permet de chanter avec autant de charme et de conviction les chansons-fresques et les ballades romantiques comme *Romeo and Juliet.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Au Palais des sports, jusqu'au 23 juin.

■ **Trois projets de développement culturel ont été signés, en présence de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, le 17 juin à Reims, avec trois entreprises de Champagne-Ardenne. Premières du genre, ces conventions illustrent l'amorce d'une ouverture de la culture sur *le* monde du travail. Élaborées pas les comités d'établissement des entreprises B.S.N., Chausson (Reims) et Arthur Martin- Éloctrolux (Révin, dans les Ardennes), en collaboration avec le ministère, elles visent à populariser l'initiative culturelle dans le monde du travail.**

THÉATRE

SPARTACUS A LYON

Conan chez les Romains

Créé le 25 mai pour le Festival de Lyon, le Spartacus *mis en scène par Jacques Weber au Théâtre du VIII[e] a tellement emballé les spectateurs que les représentations ont dû être prolongées d'une semaine, jusqu'au 25 juin. L'affaire a été somptueusement lancée avec, en tous les points stratégiques de la ville, de grandes affiches-photo ocres et pourpres dans le style des tableaux de genre du siècle dernier.*

Le spectacle oscille entre le péplum et l'*heroïc fantasy.* Les décors de serge Marziov et Jean Bauer alternent le plastique rutilant, les toiles peintes en a plats bleu glacé, une Rome miniaturisée qui pourrait être Los Angeles sans la brume, les cloisons de crépi (repaire des esclaves fugitifs) et celles de faux marbre (les palais romains), les unes et les autres mobiles et en perpétuel mouvement. Le plancher est brillant, avec deux trappes d'où montent des praticables. Un store vénitien qui tient toute la largeur de la scène fait office de « tulle »-rideau qui permet les effets de transparence.

Les *costumes* sont nettement moins réussis : mi-sportswear des Halles, mi-« décrochez-moi-ça ». Spartacus (Philippe Bouclet) s'est fait la tête de Conan. Avec leurs drapés rouges et leurs cuirasses étincelantes, les militaires ressemblent à des lots de foire. Avec leurs nattes en queue de cheval et leurs tuniques courtes, les femmes font penser aux hôtesses du Caesar, hôtel de Las Vegas où l'un des bars représente une galère égyptienne tanguant sur une pièce d'eau javellisée. Mieux que le dolby, la musique enveloppe toute la salle et donne, comme les lumières d'ambiance raffinées, dans la *superproduction hollywoodienne.* Les projecteurs de cinéma, bien visibles, racontent qu'il ne s'agit pas d'une reconstitution historique (1), mais d'un film imaginaire. Planchon avait employé un procédé semblable quand il avait mis en scène *Antoine et Cléopâtre,* mais, de toute façon, c'était Shakespeare. Là, c'est Eric Kahane et c'est là que rien ne va plus.

Eric Kahane réduit à une suite d'anecdotes entrecoupées de déclarations généreuses l'épopée de Spartacus, gladiateur qui entraîna dans sa révolte une cohorte d'innombrables esclaves et de miséreux, finalement massacrés par les armées de Pompée. Celui-ci fit crucifier les survivants, comme on peut le constater dans le film de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas.

Le théâtre ne peut pas montrer de batailles. Donc elles sont racontées. Le texte évoque une conférence pour université du troisième âge. Eric Kahane s'est sérieusement documenté. *Il* informe avec le souci de clarifier, n'oubliant pas de spécifier qui est qui, d'où il vient, sa situation, quelques traits de caractère. Pourtant, on ne s'y reconnaît pas parmi les personnages, parce qu'il n'y en a pas. A l'exception de Nini Crepon, drôle avec finesse dans un numéro d'affranchi décadent, les acteurs sont des porte-voix, qui vocifèrent *sur un ton uniformément* énergique, voire exalté. A la fin, c'est pesant.

Et on se pose l'éternelle question sur la « coupure entre critiques et public ». Elle n'existe pas. Mais le réel et la réalité théâtrale s'enchevêtrent étroitement pour un spectateur professionnel, et il a besoin d'une certaine densité, d'un étonnement sinon d'un choc. Pour un non-professionnel, le spectacle est une parenthèse, avec des échos plus ou moins prolongés, et il est plus facilement disponible, sur l'instant, pour une histoire trépidante (même confuse) mise en belles images éclatantes.

COLETTE GODARD.

★ Lyon, Théâtre du VIII[e], jusqu'au 25 juin.

(1) le programme se présente sous forme de journal avec des gros titres : « Panique à Rome », les rubriques habituelles *: politique, société, santé,* les courses, etc.

Mort de Ruggero Gerlin

précurseur du clavecin moderne

Le claveciniste Ruggero Gerlin est mort à Paris le 17 juin. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Ruggero Gerlin, était né à Venise le 1[er] mai 1899. Après des études de piano à Milan, il s'installa à Paris en 1920 pour suivre les cours de Wanda Landowska et resta auprès d'elle pendant vingt ans. Comme elle, il a joué un rôle déterminant dans la renaissance du clavecin, au conservatoire de Naples à partir de 1941 et surtout dans ses cours d'interprétation à l'académie Chigiana de Sienne, où sont passés, depuis 1947, la plupart des grands clavecinistes d'aujourd'hui.

Il avait réalisé des éditions de compositeurs italiens tels qu'Alessandro Scarlatti, Marcello Grazioli, et de nombreux enregistrements, dont peu restent au catalogue, sans doute parce qu'il ne donnait guère *de concerts hors* d'Italie. Mais ceux qui l'avaient entendu, ne fût-ce qu'une seule fois, gardaient le souvenir d'un art d'une grâce ineffable, d'une virtuosité bondissante, d'une intuition jaillissant des profondeurs, et ne pouvaient *plus douter de l'ori*ginalité absolue du clavecin, confirmée dans ces trente dernières années par l'éclosion d'une école éblouissante d'interprètes et de facteurs qu'il a dû voir s'épanouir avec bonheur. – J. L.

ACTION CULTURELLE

CORRESPONDANCE

La Maison de la culture de Saint-Etienne

Après l'article de notre correspondant Philippe Mehnert (le Monde *du 17 juin), M. Max Serveau, directeur de la Maison de la culture de Saint-Etienne, nous envoie les précisions suivantes au sujet de son licenciement. Il réfute les motifs avancés par M. François Dubanchet, maire de Saint-Etienne (U.D.F.-C.D.S.) :* « erreurs de gestion et opposition aux orientations culturelles de la nouvelle municipalité ».

Après un contrat de deux ans, j'ai eu, le 25 février dernier, les félicitations unanimes du conseil d'administration (toutes forces sociales et politiques confondues). J'ai alors resigné un contrat de trois ans sur un projet accepté lui aussi à l'unanimité par le conseil d'administration et agréé par le ministère de la culture et la ville de Saint-Etienne. S'il y avait eu des erreurs de gestion, le conseil d'administration n'aurait pas manqué de me le faire remarquer. En ce qui concerne *« l'opposition aux orientations culturelles de la nouvelle municipalité »,* même si *j'avais eu, ce qui ne fut pas le cas,* la volonté de porter un jugement sur la nouvelle politique culturelle de la ville, j'aurais été embarrassé puisqu'à ma connaissance il n'existe pas pour le moment de déclaration ou de texte définissant cette politique culturelle. Les raisons de mon licenciement sont donc ailleurs. J'attends de les connaître.

L'auteur de l'article évoque ma *« position en faveur du candidat communiste à la maison Joseph Sanguedolce ».* S'il est vrai que j'ai signé un appel des milieux artistiques et culturels, comme deux cents personnalités françaises et étrangères, pour la municipalité d'union de la gauche, c'est en tant que citoyen *et sans faire référence* à ma fonction de directeur de la Maison de la culture. Il est faux d'affirmer, comme le conclut l'article, que c'est M. Sanguedolce qui m'a fait venir à la direction de la Maison de la culture en 1981. J'ai déposé alors, *comme quatre-vingts* autres candidats, un projet pour cet établissement qui fut retenu par un jury d'honneur et agréé ensuite par la municipalité. Je n'étais pas non plus *« à la tête de la plus importante structure culturelle municipale »,* mais directeur d'un établissement géré par une association loi 1901.

Là est peut-être le fond du problème puisque la presse locale et régionale s'est fait, à plusieurs reprises, l'écho de la volonté du nouveau maire de municipaliser la Maison de la culture, comme M. Durafour l'avait fait à l'époque de Jean Dasté.

■ **A Massy (Essonne), c'est cette fois une municipalité de la majorité qui *envisage la suppression du centre culturel* créé il y a douze ans : l'équipe des quatre personnes qui animaient cette structure depuis un an vient d'être remise à la disposition de la *Fédération* des œuvres laïques, et M. Claude Germon, député, maire (P.S.), avance pour motif *« la nécessité de réaliser des économies dans certains secteurs ».***











SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Kasia Skansberg.

ODÉON (325-70-32), relâche.

TEP (797-96-06), relâche.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats : 18 h 30 : Manet, l'art contemporain et la citation ; à 19 h : « Mnesis », une veille d'été ; Cinéma-vidéo, 13 h : Pickle Family Circus ; à 16 h : introduction à la musique contemporaine n° 3 : « Répétition et différence » ; à 19 h : Possum living ; Théâtre, 14 h 30 : Les oreilles de Midas.

Les autres salles

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 20 h 30 : Lit vers Léthé.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41). 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02). 20 h 30 : Mourir à Colone.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Abraham et Samuel.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.

LUCERNAIRE (544-57-34) I, 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du Confessional ; 22 h : Jeu même. – II. 20 h 30 : Milosz. – Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.

MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 21 h : J. Charby : Pour de rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin. – III. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Globble up stories ; 22 h 30 : Romeliette et Juiot.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), 20 h 30 : Gwo Ka.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Les Compagnons de la chanson.

La danse

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet du Rhin.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 20 juin

En région parisienne

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : les Paravents ; 21 h : Combat de nègre et de chiens.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Basilique, 20 h 30 : Orchestre national de Lille, Chœurs de Düsseldorf, dir. J.-Cl. Casadesus (Mozart).

LE VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : Orchestre du Conservatoire municipal de musique.

Les concerts

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : P. Aledo ; Grand Auditorium, 20 h 30 : B. Engerer, D. Sitkovetsky, D. Geringas (Brahms).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Simon, A. Pellerin (Schumann, Schubert, Chostakovitch) ; 21 h : M.-M. Larigaldie, N. Chabot, B. Hallary, S. Daval (Messiaen).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : V. Ashkenazy (Beethoven, Chopin).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : S. Costa (Chopin, Ravel).

CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : K. Mathur (musique de l'Inde du Nord).

THÉATRE LA BRUYÈRE, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Schubert).

MUSÉE GUIMET, 20 h 30 : Ensemble l'Itinéraire (Taïra, Bousch, Nodaïra...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Bancquart, Marcland, Scelsi...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : M. Solal.

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Van Morrisson.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 20 h : C. Anconina, A. Sanders.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Dire Straits.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Irakli Sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Le Lann, O. Hutman, C. Alvim, B. Lubat.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.

TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : Le nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Hélène, à 22 h : Ayawaska.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE
(723-40-84)

MANTES, Collégiale et église Sainte-Anne de Gassicourt, à partir de 18 h : Chœurs de Senlis et de Mantes-la-Jolie, orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Bach).

VIIes SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
(354-96-60)

Musée des monuments français, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Pergolèse).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des halles)
(547-50-85)

DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Signans, Gwall V., Catala-Lemosof, Rubeus Dance Guillaumes, Boa productions-M. Lelièvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse, Ramdam.

MUSIQUE : Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Salle des Fêtes de la Mairie, 20 h 45 : le Cirque.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

LUNDI 20 JUIN

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

LUNDI 20 JUIN

15 h, le Siège de l'Alcazar, de A. Genina ; 17 h, la Provinciale, de M. Soldati ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Jour de noces, de M. Sen.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BALANCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DU NIMH (A., v.f.) : Cinoches St-Germain, 6e (H. sp.) (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHICANOS STORY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HALTEROFLIC (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Biarritz, 8e (729-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

JE SAIS QUE TU SAIS (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (327-84-50).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

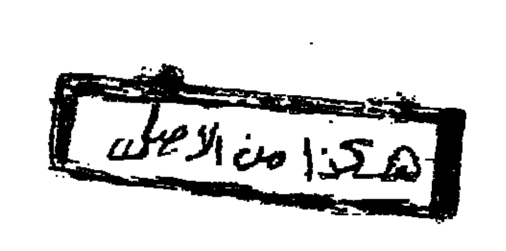
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e







SPECTACLES

(544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisées, 8e (359-29-46) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE VERDICT (A., v.o.) : Cinoches, 6e, (633-10-82). – V.f. Lumière, 9e (246-49-07).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

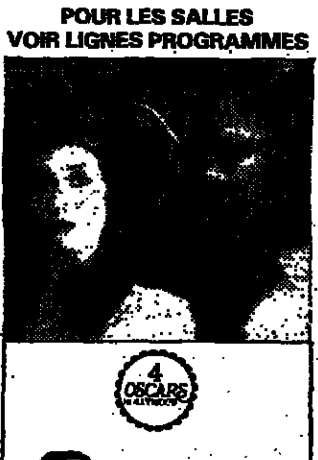
Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-54-79).

ALERTEZ LES BÉBÉS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



L'ARGENT DE LA VIEILLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 10e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATARD, film français de Bertrand Van Effenterre, Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 2e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 6e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA BÊTE NOIRE, film français de Patrick Chaput : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DERELITTA, film français de Jean-Pierre Igoux : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES FESSES A L'AIR, film américain d'Adrew Bergman, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-45) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

NEWSFRONT, film australien de Phillip Noyce, Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18).

LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT, film français de Michel Caputo : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE ROI DES SINGES, film chinois de Wan Lai Ming, v.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelin, 13e (336-23-44) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

ROLLING STONES, film américain de Hal Ashby, v.o. : Kinopanorama, 15e (70 mm. - dolby) (306-50-50) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Wepler, 18e (522-46-01).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES, film français d'Armand Gatti : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (**), film américain de Briand Trenchard Smith, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE JEUNESSE, film français de Moshe Misrahi : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount- Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

BEN HUR (A., v.o.) (70 mm) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHINOIS (A., v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), (**) Champo, 5e (354-51-60).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DÉLIVRANCE (A., v.f.), (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES DIABLES (A., v.o.), (**) : Danton, 6e (329-42-62).

LES 12 SALOPARDS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DRIVER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; CF/Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU *PLAISIR* (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA HONTE DE LA JUNGLE (Ang.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LENNY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MAD MAX I (A., v.o.), (**) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 12e (233-63-65) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE POLICEMAN (A.), (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Danton 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LES QUATRE DE L'AVE MARIA (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE RÈGNE DE NAPLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

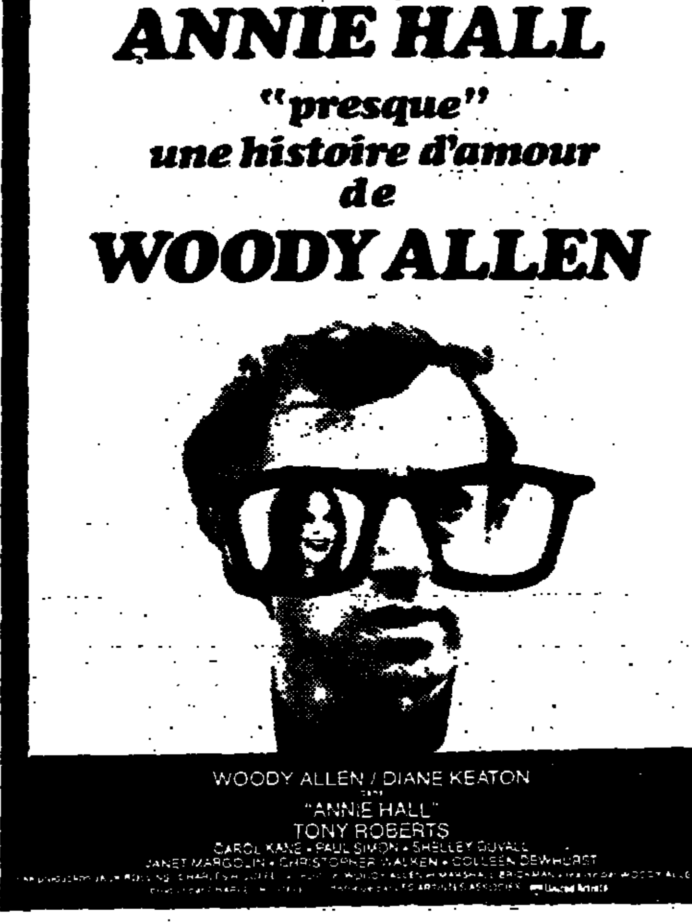
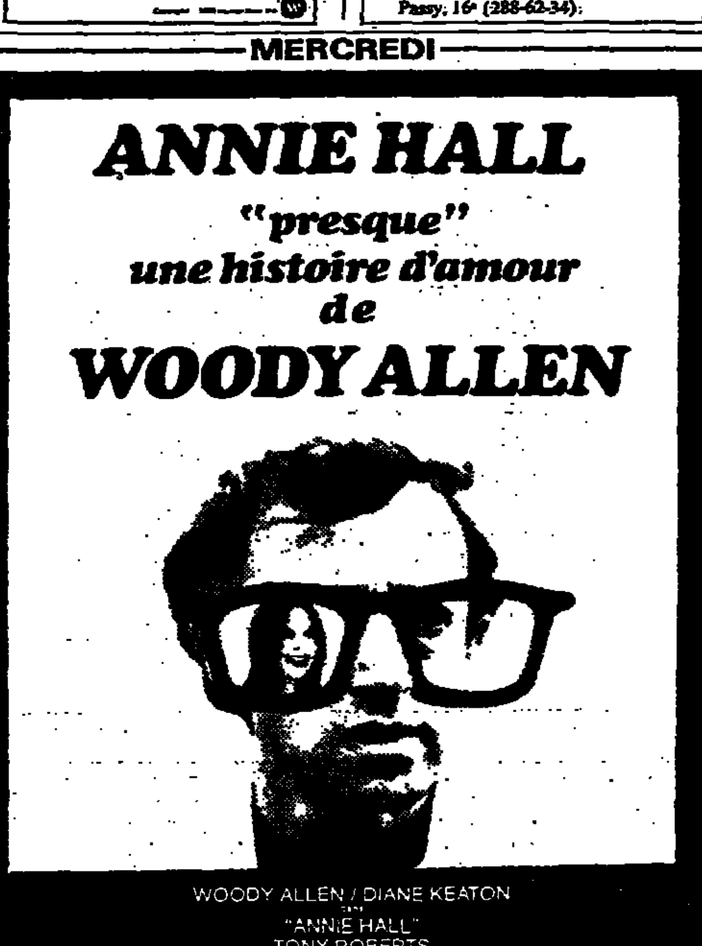
RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Petite salle, 14e (542-67-42).

LES VALSEUSES (Fr.), (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

MERCREDI

COMMUNICATION

M. GEORGES FILLIOUD AU SÉNAT

• Assurer « pluralisme et transparence » dans la presse
• La quatrième chaîne sera « une grande salle de cinéma nationale »

La séance des questions orales au Sénat a été, le vendredi 17 juin, consacrée notamment à la presse écrite et à l'audiovisuel. Dans ses réponses, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a rejeté un « statut » de la presse et donné des précisions sur le projet de quatrième chaîne.

∴

Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines) interpelle le gouvernement sur un éventuel projet de statut de la presse, qui, selon elle, *« remettrait en cause la liberté de la presse ». « La raison d'État n'est pas applicable à cette matière vivante et contestataire par nature »*, ajoute-t-elle, réclamant, d'autre part, un non-lieu pour les patrons de presse inculpés au titre de l'ordonnance du 26 août 1944, *« inappliquée parce qu'inapplicable »*. En revanche, M. Charles Lederman (P.C., Val-de-Marne) estime que *« la lettre et l'esprit des ordonnances de 1944 ont été tournés et bafoués »* et demande leur application.

Dans sa réponse, M. Fillioud indique que la conception de Mme Gros sur la liberté de la presse est, *« au nom du faux libéralisme de la droite, le droit pour elle de dominer un secteur essentiel de la démocratie ». « La notion de statut de la presse*, déclare-t-il, *est, aujourd'hui, récusée ; le statut aboutirait vite à une réglementation tatillonne. En revanche, pluralisme et transparence ne peuvent être récusés. J'aimerais savoir quels moyens financiers ont permis à M. Hersant – un citoyen que j'estime n'être pas au-dessus de tout soupçon – d'acquérir tant et tant de titres ! Le lecteur a le droit de savoir qui fait quoi et qui paie. (...) Revenir aux principes* [de la Libération] *serait-il un crime ? »*

M. Michel Maurice-Bokanowski (R.P.R., Hauts-de-Seine), parlant au nom de M. Charles Pasqua, et M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier) interrogent ensuite M. Fillioud sur les projets de quatrième chaîne (en particulier le rôle de l'agence Havas dans cette affaire) et de développement des médias audiovisuels en général. M. Cluzel juge que les projets gouvernementaux sont *« démesurés »* et que *« les nouveaux médias vont se faire concurrence »*. M. Fillioud precise que l'agence Havas *« n'est pas rémunérée »* pour la mission d'étude qui lui a été confiée pour la quatrième chaîne à péage. La reconversion de l'ancien réseau V.H.F. coûtera 220 millions de francs en deux ans.

D'autre part, la quatrième chaîne *« aura des incidences notables sur l'activité de notre industrie électronique et des industries de programme. Les heures creuses seront mises à profit pour l'émission de messages à l'adresse de publics précis par location des antennes. La société de gestion comprendra des partenaires de droit privé et des capitaux publics : on y retrouvera la Sofirad, Havas, etc., des banques et des industries du secteur public. Cette quatrième chaîne sera en quelque sorte une grande salle de cinéma nationale. Elle devrait coûter environ 800 millions par an, dont 500 pour les programmes, à cause de ses structures légères. »*

S'agissant des satellites de télévision directe, le secrétaire d'État a indiqué que leur coût devrait être de 560 millions de francs 1982 par an (le lancement est envisagé pour 1985 et 1986) : ils pourraient permettre la diffusion d'une nouvelle chaîne commerciale *« financée par une publicité européenne »*, d'une chaîne francophone offrant une sélection d'émissions (coût annuel : 350 à 500 millions de francs) et de relayer à l'avenir la quatrième chaîne.

● *La presse clandestine sous l'occupation* fait l'objet d'un numéro spécial édité par le Syndicat des journalistes de la presse périodique (S.J.P.P.). Dans ce numéro, figurent, notamment, un fac-similé du manuscrit du poème de Paul Eluard, *Liberté*, un commentaire des ordonnances de 1944 par Me Henri Noguères et un entretien avec M. Claude Bourdet sur le journal *Combat*.

★ 50 F. M. Prosper Cohen, 2, square du Vivarais, 75017 Paris.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 JUIN

– *M. Didier Bariani*, président des radicaux valoisiens, est reçu à l'émission « C'est à vous » sur TF 1 à 18 heures.

– *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

Lu

« FLUCTUATIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE », de Maurice Bommensath

Les contraintes du grand large

Les performances des entreprises sont, d'une manière croissante, conditionnées par celles de leurs directions financières. Renault en sait quelque chose dont les filiales financières ont dégagé en 1982 un bénéfice de 458 millions de francs, ce qui a permis d'amoindrir les pertes de la Régie.

Mais comment éviter, dans un monde de plus en plus ouvert, qu'un résultat industriel ou commercial ne soit sérieusement amputé par des pertes de change ? Comment permettre à des entreprises tournées essentiellement vers le marché intérieur de prévoir les fluctuations internationales et leur effet sur les décisions des autorités nationales pour négocier au mieux avec leurs banques et choisir le moment le plus opportun pour s'adresser aux organismes financiers ?

Une entreprise, quelle qu'elle soit, ne peut plus désormais négliger l'évolution des cours du dollar, celle des taux d'intérêt sur les principaux marchés, voire l'importance du déficit budgétaire américain, Un Etat non plus, la France l'a démontré.

On connaît les tableaux de conjoncture internationale comparée présentés chaque mois dans « le Monde de l'économie » par Maurice Bommensath. Nul ne s'étonnera donc que son ouvrage souligne – avec une rare clarté – le rôle complexe de l'extérieur sur la gestion financière de l'entreprise.

Qu'importent les silences de la science économique récemment dénoncés par M. Alain Minc, M. Bommensath cherche moins le théorique que l'empirique; plus que démontrer, il veut montrer, de la manière la plus pédagogique qui soit, avec glossaire, graphiques et tableaux (on en compte une centaine) à l'appui. Car si l'évolution monétaire des quinze dernières années a mulptiplié les risques, elle a aussi ouvert des opportunités nouvelles pour l'entreprise.

Parce que monnaie et finances ne sont que *« des moyens au service de l'économie, c'est-à-dire de l'activité et des investissements »*, l'environnement international et national prend dans cet ouvrage une place aussi importante que la gestion financière de l'entreprise : description des grands équilibres entre l'offre et la demande (nourries par les revenus et le crédit) et des régulations qu'ils imposent aux gouvernements, inventaire détaillé des circuits monétaires et financiers, y compris le marché des euro-monnaies avec ses avantages incontestables et ses dangers non moins certains.

Les théoriciens refuteront peut-être les *« lois »* réductrices d'incertitudes que tente de dégager Maurice Bommensath : dynamique des taux de change déterminés certes par les différences de taux d'inflation entre pays et les taux d'intérêt, mais aussi par la balance des paiements courants, la politique économique et monétaire et la politique tout court; dynamique des taux d'intérêt à court et à long terme. Mais les séries statistiques *« historiques »* qui accompagnent ces conclusions font apparaître des corrélations évidentes à commencer par l'influence du dollar sur les taux d'intérêt français à court terme.

Voilà donc un instrument de travail important pour de très nombreux responsables économiques et financiers. Et pas seulement dans les entreprises. Mais on aura compris que, par sa méthode, ce livre devrait trouver un public plus large d'*« honnête homme »* à une époque où le cours du dollar fait la « une » des médias les plus populaires, où la nécessité de la rigueur à l'intérieur est justifiée par les politiques menées ailleurs, où les chefs d'Etat discutent d'éventuelles interventions des banques centrales sur le marché des changes et d'une réforme possible du système monétaire international, où enfin plus d'une voix s'élève pour dénoncer la fragilité des eurobanques (*du fait d'une concentration des risques sur les P.V.D. et les pays de l'Est*) et le danger de *réactions en chaîne*.

On regrettera, toutefois, que ce livre, tout entier tourné sur l'intelligence de l'extérieur, soit accompagné d'une bibliographie exclusivement francophone. D'autant que les Français sont loin d'être les premiers à s'ouvrir ainsi au grand large.

BRUNO DETHOMAS.

★ *Fluctuations monétaires internationales et gestion financière de l'entreprise*, par Maurice Bommensath. Éditions Hommes et Techniques, 206 pages, 132 F.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Salut l'artiste !

L'audience de « Droit de réponse » tient davantage aux promesses de l'affiche qu'aux débats qui s'y tiennent. En fauteur avisé de scandales, Michel Polac sait ménager ses effets. Nous servir Coluche face à la classe politique en ces temps de morosité n'était pas une mauvaise idée. Mais le forfait des représentants de l'U.D.F. et du R.P.R. compromet soudain l'affaire. Qu'importe : il suffit d'inverser le thème de l'émission (« Peut-on se débarasser de Coluche ? ») et d'orchestrer dans la presse la grande question : Coluche viendra-t-il ?

Dès qu'il entre dans l'arène, déguisé en Zorro sur le retour, flanqué de ses girls, on comprend que la vedette ne tiendra pas la distance. Trop vite, Coluche épuise sa maigre réserve de gags et d'accessoires. Les poches vides, le clown se retrouve pris au piège. Il ne lui reste plus qu'à encaisser, sans trop de grimaces, les attaques de la meute : journalistes, publicitaire, curé, Belges, zonards ou poilu. Pêle-mêle, tous ceux qui, avec la même hargne, lui promettent la corde ou le portent aux nues. A court de calembours, l'artiste se dresse pour une ultime parodie de suicide et s'enfui avec sa tribu.

Ce départ sonne l'hallali. Coluche est-il un bouffon réactionnaire ou un provocateur de gauche au second degré ? Le prophète de la « société de communication » ou le porte-parole du néo-poujadisme ? Une âme perdue du show-business ou un poète crucifié par la petite bourgeoisie ? Autant de questions bizantines qui trahissent la dérisoire vérité. A l'apogée de son volume, Coluche est une baudruche gonflée par tous ceux qui lui prêtent une fonction subversive. Sommé d'exister par lui-même, ce mythe fabriqué par les médias n'est qu'un pétard mouillé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Lundi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : Un second souffle.
Film français de G. Blain (1977), avec R. Stack, A. Alvina, S. Desmarets, M. Carrière, F. Meisner.
Un chirurgien-dentiste quinquagénaire a quitté sa famille et pris une jeune maîtresse. Il ne parvient pas à détacher celle-ci d'un garçon de son âge dont il s'efforce d'imiter le comportement. La crise de la cinquantaine décrite, sans romantisme, mais avec l'angoisse intérieure du temps inexorable. Mise en scène toute de rigueur. Robert Stack et Sophie Desmarets remarquables à « contre-emploi ».

22 h 20 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et d'A. Weiller.
La parole dans l'entreprise ; L'homme du mois ; Que sont-ils devenus ; Faites le vous-même.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

La retransmission en direct des internationaux de tennis à Wimbledon (de 15 h. à 18 h.) risque d'être compromise en raison d'une grève des techniciens travaillant pour la B.B.C. (voir article p. 14).

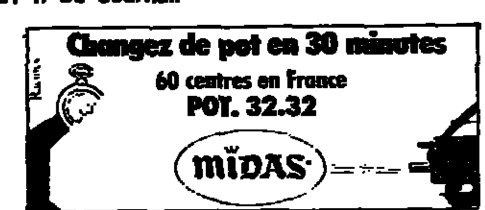
20 h 35 Le grand échiquier.
de J. Chancel.
Au Théâtre de l'Est Parisien, avec ses comédiens et de nombreux invités.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : l'Année des Français.
D'après T. Flanagan, adapt. E. Mc Cabe, P. et M. Lary, réal. M. Garvey, avec J.-C. Drouot, N. O'Brien...
Cinquième épisode. Le maître d'école a pris part au triomphe des troupes franco-irlandaises du général Humbert, mais la situation se retourne, c'est la déroute, le massacre. Un épisode quasi inconnu de notre histoire.

21 h 30 Journal.



21 h 50 Magazine : Thalassa, de G. Pernoud.
L'arrivée de la transat en double à Lorient.

22 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Georges Fèvre commenté par une retraitée.

22 h 30 Prélude à la nuit.
La France prépare sa fête de la musique, rétrospective, et présentation de la journée du 21 juin.

FRANCE-CULTURE

20 h, « **Photomaton** », de J. Clamour, avec T. Chelton, W. Coryn, G. Laurent...
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Mythologies lunaires.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium) : Sonate pour violoncelle et piano nº 2, Sonate pour violon et piano nº 2, Trio pour piano, violon et violoncelle de Brahms, sol. B. Engerer, piano, D. Sitkovetsky, violon, D. Geringas, violoncelle.
22 h 30, Fréquence de nuit : Portrait de Oum Kalsoum.

Mardi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Féminin présent.
Santé : l'infarctus ; 14 h 10 Feuilleton : La chute des aigles ; 15 h 25 Dossier : Les amies ; 16 h 20 Variétés : Marie Laforêt.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
Voitures d'occasion, vers un contrôle efficace.
20 h 35 Fête de la musique.
Présenté par L. Zitrone, en direct du parvis de la Défense :
Tango, rock, variétés, musique classique, Bernard Lavilliers, Colette Magny, Jean-Claude Casadesus, avec l'Orchestre national de Lille, le Cuarteto Cedron, etc. Paris en fête.
22 h 10 Temps X.
Magazine de science-fiction des frères Bogdanoff.
Spéculations sur les lieux de vie des extraterrestres...
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Les tubes de l'été.
15 h Tennis à Wimbledon.
Sous réserve de grève des techniciens travaillant pour la B.B.C.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord. (I.N.C.).
20 h 35 Film : L'Esprit de famille.
Film français de J.-P. Blanc (1978), avec M. Serrault, N. Courcel, P. Rocard, M. Kornbluh, M. Legrand, S. Soubert.
Une fille de dix-sept ans rêve de devenir romancière. Elle écrit un livre où elle raconte sa vie de famille petite-bourgeoise, et vit son premier amour avec un peintre quelque peu marginal. D'après un roman de Janine Boissard, une comédie rose et charmante faisant, dans un style impressionniste, l'éloge de l'ordre familial. Bien interprété.
22 h 10 Magazine : Lire c'est vivre, de P. Dumayet.
« Le Horla », de Guy de Maupassant.
L'un des romans les plus tragiques de l'auteur de « Bel Ami » commenté par un journaliste, un psychanalyste, un comédien, un sculpteur, un écrivain et un amateur de jardins.
23 h 5 Journal.
23 h 25 La fête de la musique : Nuit du rock.
« Magical Mystery Tour », un téléfilm réalisé par les Beatles ; à 0 h 45, le groupe Téléphone : à 1 h 55, Les enfants du rock : à 2 h 40, Rude Boy, film anglais avec le groupe Clash.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération française de camping et de caravaning.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Bucky et Pépito.
20 h Fête de la musique.
« le Chant des soleils », de I. Xénakis, sous la direction de J.-C. Casadesus. Enregistré à Anzin et à Grande-Synthe.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 La dernière séance.
Actualités Gaumont, 20 h 45 Tom et Jerry ; 22 h 25 Tex Avery, réclames de l'époque.
20 h 50 Premier film : le Temps de la colère.
Film américain de R. Fleischer (1956), avec R. Wagner, T. Moore, B. Crawford, B. Ebsen, R. Keith, B. Dexter.
Pendant la seconde guerre mondiale, un jeune planteur sudiste est envoyé sur le front du Pacifique. Pour avoir frappé un lieutenant responsable de la mort de trois hommes, il est muté dans un camp disciplinaire dirigé par un officier sadique. Film d'action qui retourne le mythe de l'héroïsme et de l'idéalisme militaires. Des personnages bizarres et déséquilibrés. Œuvre audacieuse pour l'époque où elle fut réalisée.
22 h 50 Journal.
23 h 5 Deuxième film : les Inconnus dans la ville.
Film américain de R. Fleischer (1955), avec V. Mature, R. Egan, S. Mac Nally, V. Leith, T. Noonan, L. Marvin, S. Sidney (Rediffusion).
Trois gansters décident de cambrioler une banque dans une petite ville de Pennsylvanie. Leurs actes font éclater les drames latents de la vie de certains habitants. Description unanimiste d'une communauté provinciale dérangée par un fait divers. Mise en scène fluide sur un scénario touffu, destins entrecroisés. Vérité sociale et psychologique.
0 h 33 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Georges Fèvre, par le journaliste Y. Aubry.
0 h 35 Prélude à la nuit.
« Appel interstellaire pour cor », d'O. Messiaen, par A. Cazalet (soliste).

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Archives lyriques : *Alfred Piccaver, ténor.*
12 h 35, Jazz, : Lee Collins.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre, *l'école de Darmstadt.*
17 h 5, Les intégrales de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : « Turbulences » de Tamba, créations de Nodaira, Bousch, Miereanu, par l'Ensemble d'instruments électroniques de l'Itinéraire.
19 h 35, L'imprévu.
22 h 35, Fréquence de nuit : portrait de Billie Holiday ; 23 h 35, Jazz-Club.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, Journée « Faites » de la musique (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Fête de la musique.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le veilleur de jour », de P. Thévenon.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires aux Eyzies ; à 15 h 20, Magazine international ; à 16 h 25, Micromag ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : *Le grand livre des aventures de Bretagne.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : désordre et ordre, avec P. Watzlawicz (redif.).
20 h, Dialogues franco-portugais : y a-t-il des mythes littéraires nationaux ? Avec Y. Centeno et P.-G. Samonetti.
21 h 15, Micro musical.
22 h 30, Nuits magnétiques : quelque part.

CARNET

Décès

MAX OLIVIER-LACAMP

On nous prie d'annoncer la mort, le vendredi 17 juin 1983, de

Max OLIVIER-LACAMP,
journaliste et écrivain,
Croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
Military Cross,

dans sa soixante-dixième année, à la suite d'une cruelle maladie.
De la part de,
Pyong You, son épouse,
Séverine,
Gaël,
Isabelle,
Aude,
ses filles.
Michel-Pierre Laffond, son gendre,
Mireille et Henri Vermeil,
leurs enfants et petits-enfants,
Josette et Marc Bœswillald,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœurs et beaux-frères,
Jean-Marie Durand,
Paul Cox,
Et toute la famille.
« Le don de vivre a passé dans les fleurs ! »

L'incinération aura lieu le jeudi 23 juin 1983, à 13 h 30, au cimetière du Père Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
L'inhumation religieuse aura lieu ultérieurement au cimetière de Monoblet (Gard), dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, route des Gardes,
Meudon-Bellevue, 92190

[Né au Havre le 2 mars 1914, Max Olivier-Lacamp a fait des études de droit et l'École des sciences politiques. Dès 1937, il choisit la carrière de journaliste et entre comme rédacteur à l'agence Havas. Après la guerre, il est chef des informations à l'agence France-Presse (1944-1945), directeur régional pour l'Afrique orientale et l'Afrique australe (1945-1947), puis pour l'Asie moyenne (Inde, Pakistan, Ceylan, Birmanie, (1947-1950). De 1950 à 1954, il est correspondant de guerre, en Indochine et en Corée, et, en 1954, rédacteur en chef de l'A.F.P. Il entre, la même année, au « Figaro » comme grand reporter.

Son expérience de journaliste lui a inspiré plusieurs ouvrages : « Beautiful Jaipur » (en langue anglaise, 1948), « l'Inde » (1960), « Impasse indienne » (1961), « les Deux Asies » (1960). Il a obtenu le prix Albert Londres pour ses reportages en 1958, et, en 1969, le prix Renaudot pour son roman « les Feux de la Colère » (Grasset).]

— Mme Emile Blamont, sa femme,
M. et Mme Jacques-Emile Blamont,
M. et Mme Philippe Blamont,
M. et Mme François Blamont,
ses enfants,
M. et Mme Frédéric Blamont,
M. et Mme Denis Blamont,
M. et Mme Philippe Dolfi,
Véronique, Emmanuel, Moïna, Juliette, Delphine et Mathias Blamont, *ses petits-enfants,*
Adrien, Marthe, Marc-Antoine et Mathilde, ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Raymond Blamont,
Ses plus proches parents,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, à Condac (Charente), le 16 juin 1983, de

M. Emile BLAMONT,
secrétaire général honoraire
de l'Assemblée nationale,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière de Condac, le 18 juin 1983.
Le Logis-de-Ballon, Condac,
16700 Ruffec.

[Né le 1er mai 1905 à Paris, M. Emile Blamont a été avocat à la cour d'appel de Paris avant d'entrer, en 1930, dans les services de la Chambre des députés comme secrétaire des débats. Résistant sous l'occupation, traqué par les Allemands, il parvint à gagner Londres en novembre 1942, et fit partie du cabinet de M. René Pleven, que le général de Gaulle avait nommé commissaire aux finances, à l'économie, aux colonies et aux affaires étrangères.

M. Blamont fut ensuite envoyé à Alger pour organiser la mise en place de l'Assemblée consultative provisoire. Il fut, à la Libération, secrétaire général des deux Assemblées constituantes, puis de l'Assemblée nationale jusqu'en 1971. Ses qualités en firent le plus précieux des collaborateurs pour les présidents qui se sont succédé au Palais-Bourbon et l'ami d'un grand nombre d'hommes politiques.]

— Mme Georges Chantioux,
Mlle Claude Chantioux, et son fiancé Jean-François Audoyer,
M. et Mme Firmin Chantioux,
Mme veuve Pierre Boissou,
M. et Mme Robert Chantioux,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part, du décès de leur très regretté,

M. Georges CHANTIOUX,
ingénieur ESME,
attaché commercial
à la direction régionale E.G.F.
de Limoges,

survenu subitement à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Landouge, le mardi 21 juin 1983, à 10 heures.
Inhumation et condoléances, au cimetière de Landouge,
184, rue Meissonnier,
Limoges.

— Mme Suzanne David, son épouse,
M. Alain David,
M. et Mme Michel David
et leurs enfants,
M. Dominique David,
ses enfants et petits-enfants.
Les familles Mathieu, Harmel, Aubrespy, David,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DAVID

survenu le 13 juin 1983, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.
Adresse :
6, rue Le Dantec,
75013 Paris.

— M. Louis Devaux,
M. et Mme Jean Devaux,
Leurs filles, Marie-Noëlle et Marie-Christine,
Mme Jean-Claude Delbom,
Mme Josette de Rovin,
Les familles :
Bernard Dubois,
Maurice Pointeau,
Roger Chalopin,
Jean Chalopin,
Pierre Deramond,
Jacques Vincent,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis DEVAUX,
née Suzanne Perche,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine,
survenu en son domicile, le 19 juin 1983, dans sa soixante-dix-septième année, munie des sacremets de l'Église.
Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 21 juin 1983, à 16 heures, en l'église de Saint-Laurent-en-Grandvaux (Jura).
Une messe de souvenir sera annoncée ultérieurement.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue de la Paroisse,
78000 Versailles.
32, chemin du Fonds-des-Vaugirards,
78160 Marly-le-Roi.

— Mme Henri Douvin,
M. et Mme Charles-Henri Guermont
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Douvin
et leurs enfants,
M. Francis Pisani
et son fils,
M. et Mme Jean-Charles Lignel
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Douvin
et leurs enfants,
M. et Mme *Gaston Douvin et leur fils,*
Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Henri DOUVIN,
officier de la Légion d'honneur,
président de chambre honoraire
du tribunal de commerce de la Seine,
président d'honneur
de la Fédération nationale
du cinéma français

survenu à Paris, muni des sacrements de l'Église, le 17 juin 1983, à l'âge de soixante-seize ans.
Et vous prient d'assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 22 juin à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou, sa paroisse, (92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.
9, avenue Bosquet, 75007 Paris.

— Mme Henry Girard,
M. Laurent Girard,
M. Marc Girard et ses enfants,
Mme Chantal das Neves Martins,
son mari et son fils,
M. et Mme Alain Girard
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Girard
et leurs enfants,
Mme Nathalie Mouriquand et sa fille,
M. et Mme Fernand Girard
et leur famille,
M. et Mme Félicien Senthille
et leur famille.
Ainsi que toutes les familles parentes et amies
ont le chagrin de faire part de la mort du

Docteur Henry GIRARD,

leur mari, père, frère, grand-père, beau-père, oncle, cousin et ami, survenue le jeudi 16 juin, à Faro, Portugal.
Le corps repose au centre funéraire de Saint-Georges.
Une cérémonie aura lieu le mercredi 22 juin 1983 à 10 heures.

Domicile : 1261 Burtigny.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Madame Jean Labro,
M. et Mme Jean-Pierre Labro
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Labro
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Labro
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Labro et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LABRO,

leur époux, père et grand-père,
survenu à Nice, le 14 juin 1983, à l'âge de quatre-vingt treize ans.
Les obsèques ont eu lieu, selon la volonté du défunt, dans la plus stricte intimité, le 16 juin 1983, au cimetière de l'Est, à Nice.

— *M. Georges Reynaud-Dulaurier* a le regret d'annoncer le décès de son père,

Léon REYNAUD-DULAURIER,

inhumé le 7 juin 1983, à Massieu (Isère).
Il rappelle aussi le souvenir de l'épouse

Marie-Louise
REYNAUD-DULAURIER,

trop tôt ravie, en 1974, aux siens et à son fils.
Massieu
38620, Saint-Geoire-en-Valdaine.
11, rue de l'Arsenal, 75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Il y a deux ans disparaissait le vice-amiral d'escadre

Marc ANTOINE.

Que ceux qui l'ont connu et aimé conservent son souvenir.

Messes anniversaires

— La messe en souvenir de

Benoît AURENCHE

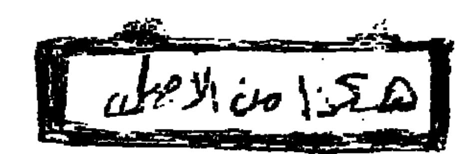
aura lieu dimanche 26 juin 1983.

ENTRAIDE

— La Société de placement et de secours organise à l'Institut national des jeunes aveugles, 56, boulevard des Invalides, à Paris-7e, un récital de piano donné par Yannick Lebigre et Mireille Prado, le lundi 20 juin, à 20 h 45. Entrée libre.

Les fonds recueillis au cours de cette soirée permettront le financement d'activités sportives, ainsi que le bon fonctionnement de services destinés aux anciens élèves et élèves de l'Institut.

— L'association les Amis de jeudi-dimanche recherche des animateurs bénévoles (minimum dix-huit ans) pour encadrer dans le Gard, du 1er au 24 août, un camp d'adolescents « difficiles ». Écrire au Père Gounon, camp AJD, 3, montée du Petit-Versailles, 69300 Caluire.



Le Monde

ECONOMIE

APPLIQUANT EUX-MÊMES UN PROGRAMME RADICAL D'ASSAINISSEMENT AGRICOLE

Les Américains pourraient chercher l'épreuve de force avec la C.E.E.

Washington. – *L'agriculture américaine traverse une passe difficile. Exploitants et politiciens en imputent la responsabilité principale à l'Europe. Sont surtout visées les subventions accordées par les Dix pour exporter vers les pays tiers leurs excédents agricoles. Alors que les Américains, pour leur part, mettent en œuvre un rigoureux programme d'assainissement agricole, des mesures de rétorsion ont déjà été prises par les autorités de Washington qui menacent d'aller plus loin si la Communauté ne s'incline pas.*

Pourtant, depuis le début de l'année, des négociations entre la C.E.E. et les États-Unis ont lieu afin d'éviter une guerre commerciale. Comme preuve de sa bonne volonté, la C.E.E. a déjà renoncé délibérément à certaines exportations.

La C.E.E. n'accorde plus, depuis deux mois, les subventions qui sont nécessaires pour l'exportation du blé et de la farine sur le marché mondial. La raison en est que, depuis le début de la campagne (août 1982), les ventes de la Communauté à l'extérieur ont déjà atteint, pour ces produits, 2,5 millions de tonnes, volume égal à celui des exportations de la campagne précédente. Bruxelles estime ne pas devoir dépasser ce tonnage pour ne pas gêner les Américains

Il semble bien qu'en réalité le contentieux entre les deux parties ait une portée relativement limitée. Mais le climat d'agressivité et de surenchère qui se développe alors que l'on se rapproche de l'élection présidentielle rend plus difficile la recherche d'un compromis. De nouveaux pourparlers auront lieu le 23 juin à Washington.

« *NOUS matraquerons jusqu'à la faire disparaître.* » C'est la politique d'exportation agricole de la Communauté qui est promise à ce sort peu enviable par M. Georges Dunlop, assistant du sénateur ultraconservateur Jesse Helmes qui est le président de la commission de l'agriculture du Sénat. Ce jeune homme à la voix haute est sûr de son fait : si les Européens n'acceptent pas un programme aboutissant à l'élimination graduelle des subventions à l'exportation, le Congrès, qui, affirme-t-il, est désormais très décidé à agir dans ce sens, obligera l'administration à prendre des mesures pour faire plier la Communauté.

Un coup de semonce douloureux pour les Dix et en particulier pour la France a été donné l'hiver dernier : les États-Unis, octroyant à leur tour des subventions considérables à leurs négociants, ont exporté à un prix de dumping un million de tonnes de farine vers l'Égypte, excluant ainsi les Européens d'un marché traditionnel. Toujours avec l'Égypte, ils ont négocié un contrat analogue portant sur la fourniture de produits laitiers qui sera signé si les négociations avec la C.E.E. n'évoluent pas comme le souhaite Washington.

Au reste, la commission de l'agriculture du Sénat a introduit un projet de loi demandant au secrétaire à l'agriculture (le ministre) de subventionner l'exportation de 150 000 tonnes de produits laitiers par an pendant trois ans, de dégager des crédits pour faciliter la vente à l'extérieur de volaille et de raisins secs, d'accroître les livraisons effectuées au titre de l'aide alimentaire. Bref, l'idée est de subventionner à tout va pour faire entendre raison aux Européens, et, dans la foulée, aux autres nouveaux concurrents tels les Brésiliens.

Comme une guerre de religion

Le Congrès est prêt à dépenser beaucoup d'argent « *pour combattre le feu par le feu* », explique le sénateur Helmes. Si ce matraquage ne suffit pas, ce sénateur de choc a d'autres tours dans son sac. Il a proposé un amendement au projet de loi autorisant l'augmentation de la contribution des États-Unis au F.M.I. visant à ce que les pays qui persistent à subventionner leurs exportations agricoles ne puissent plus désormais bénéficier de l'aide financière du Fonds ! « *Nous ne sommes pas belliqueux* », ajoute ingénument M. Dunlop devant l'étonnement qu'a provoqué sa philippique sur le petit groupe de journalistes européens qui l'écoutent. « *Mais nous ne voulons pas et nous ne pouvons pas réduire la dimension de l'agriculture américaine. Les décisions dures que nous sommes prêts à prendre sont la traduction concrète de notre victoire électorale.* »

Ce ton de guerre de religion, on l'entend d'un bout à l'autre du pays, même si, à la manière américaine, les bons sentiments à l'égard des Européens fourvoyés dans une mauvaise direction se mêlent encore à l'anathème. « *La plupart des milieux agricoles applaudissent un propos dénonçant les Européens, récusant le GATT, recommandant plus de subventions, plus d'agressivité* », constate, pour le regretter, M. Michel Fribourg, le président de la Compagnie continentale, dans un discours prononcé en mars 1983 devant la convention des producteurs de céréales et d'aliments du bétail des États-Unis ; un des rares discours lucides et modérés que nous ayons eu l'occasion de lire ou d'entendre *outre-Atlantique* sur ce thème. Il est vrai que la puissante multinationale que dirige M. Fribourg vit de commerce... Bref, les Américains agriculteurs et politiciens semblent vouloir en découdre.

Il n'est pas besoin de chercher *loin la raison de la triste humeur* des fermiers américains : leur situation est mauvaise. Face à une demande nationale et internationale qui se contracte, les prix des produits agricoles ont baissé. Des stocks importants de céréales, de produits laitiers surtout (500 000 tonnes de poudre de lait, 350 000 tonnes de fromage, 200 000 tonnes de beurre) sont apparus, comme en Europe. Ils pèsent sur les cours. Les revenus ont chuté brutalement en 1981. Aujourd'hui, ils sont, nous dit-on, au plus bas depuis la grande dépression de l'entre-deux-guerres.

Le *niveau élevé* des taux d'intérêt n'arrange rien. De nombreux exploitants, souvent des jeunes qui se sont endettés durant les années 70, ne parviennent plus à rembourser, sont acculés à la faillite et se font saisir leurs terres. Les images rétros à la Steinbeck – vente forcée de fermes dont les propriétaires ruinés sont dépossédés – sont attristantes, même si la taille des exploitations et leur revenu moyen font que les agriculteurs en crise ont, dans l'ensemble, plus de réserves que ceux du Vieux Continent.

Deux raisons

Pourquoi l'angoisse des fermiers se canalise-t-elle ainsi plus nettement que jamais contre l'Europe et ses pratiques supposées déloyales ? Deux raisons. Les États-Unis, disait-on jadis, produisent pour leur immense marché intérieur et n'ont que faire des aléas de l'exportation. Cette époque est révolue depuis longtemps.

L'agriculture, ou plutôt l'industrie agricole, soit environ 20 % du P.N.B. et de l'emploi, est le principal exportateur de la nation. Mis à part le secteur laitier, elle dépend désormais de l'exportation. M. Block, le secrétaire à l'agriculture, rappelait récemment que les exportations agricoles américaines ont triplé au cours des années 70. L'idée à la mode était alors la pénurie alimentaire, les nécessités de produire davantage pour nourrir le monde. C'était le temps de la hausse du prix du pétrole, de l'ouverture des marchés du Proche-Orient, du dollar faible.

La réussite fut fabuleuse : les exportations agricoles, qui étaient de 7 milliards de dollars en 1970, de 22 milliards en 1974, ont progressivement augmenté pour atteindre le record de 43,8 milliards de dollars en 1981, laissant alors un excédent net de 26 milliards de dollars. « *Chaque milliard supplémentaire à l'exportation représente près de trente-cinq mille emplois* », soulignait M. Block.

Réduction des dépenses de soutien

Le déclin est aujourd'hui sensible, même si les résultats globaux demeurent très satisfaisants : 39 milliards de dollars en 1982, soit 11 % de moins qu'en 1981. Le solde positif demeure tout de même de 24 milliards. Les économistes du ministère de l'agriculture tablent sur une nouvelle réduction de 8 % en 1983 mais reconnaissent qu'elle pourrait être plus limitée avec l'usage massif de crédits à taux réduit.

Émus par ce repli, politiciens et dirigeants professionnels *raisonnent* sans faire de détail : l'agriculture nationale étant « orientée vers le marché », c'est-à-dire plus compétitive *que n'importe quelle autre*, continuerait, selon eux, à marquer des points si on laissait jouer à son profit la loi des avantages comparatifs, ce qui supposerait de la part des Européens qu'ils ne viennent pas avec leurs subventions casser les prix du marché mondial et prendre indûment la place de concurrents meilleurs qu'eux.

La rancœur ressentie à l'égard de la Communauté est d'autant plus vive que l'administration Reagan a décidé de changer de politique. Elle a réduit un soutien qui coûte encore trop cher au budget fédéral : on prévoit 21 milliards de dollars pour 1983. Le prix garanti du lait qu'avait indexé le président Carter avait fortement augmenté depuis 1977. Il a été gelé en octobre 1980. Il a été diminué en avril 1983 et le sera à nouveau en août prochain. Cela se révèle inopérant car la production continue à progresser (+ 3 % au cours des quatre premiers mois de 1983). Aussi M. Block essaie-t-il de faire adopter une loi visant à payer moins cher le litre de lait à l'exploitant augmentant sa production et, au contraire, plus cher à celui qui la diminuerait. S'agissant des autres produits, le ministre demande que les « prix d'objectif » (à partir desquels sont calculés les soutiens financiers accordés aux producteurs) soient gelés pour trois ans.

Afin de résorber les stocks existants, l'administration a mis en œuvre en 1983 pour les grandes cultures végétales excédentaires (blé, maïs, sorgho, riz, coton) un programme massif de réduction de la production. Il s'agit du PIK (Paiement in Kind ou paiement en nature). Les exploitants qui s'engagent à ne pas cultiver une partie de la surface dont ils disposent reçoivent des stocks publics presque l'équivalent de ce qu'ils auraient eux-mêmes récoltés.

(Lire la suite page 23.)

PHILIPPE LEMAITRE.

Le crédit-providence

UN des postulats rarement remis en question (sinon par la Banque de France) de la politique dite « volontariste » qui a fait probablement plus de mal que de bien à l'économie française est qu'en période de taux d'intérêt élevés l'État *se* doit d'accorder des crédits à des conditions plus avantageuses que celles du marché aux secteurs d'activité jugés *prioritaires. C'est ainsi que se* sont créés des mécanismes de transfert que, dans son dernier bulletin mensuel (portant le numéro 52), le Centre d'information et d'étude du crédit (C.I.E.C.), que publie la Compagnie bancaire présidée par M. André Lévy-Lang, qualifie excellemment de « crédit-providence ». D'une part, les banques cherchent à échapper aux contraintes parfois sévères de l'encadrement du crédit qui les empêchent de développer leurs affaires comme elles l'entendent. D'autre part, la col*lecte des fonds liquides non* rémunérés leur donne la possibilité de consentir certains crédits à des taux plus faibles. Jouant *sur ce* double clavier, les pouvoirs publics, pour avantager certains emprunteurs, décident de « désencadrer » telle ou telle catégorie de crédits à condition que ceux-ci soient assortis de taux d'intérêt plus bas qu'ils ne le seraient normalement.

Un bon exemple du crédit-providence est fourni, note l'étude du C.I.C.E., est fourni, note l'étude du C.I.C.E., par le financement du logement. En 1979, pour assurer le succès de la formule récemment introduite des prêts conventionnés, les pouvoirs publics ont désencadré cette catégorie d'opération. Le résultat a dépassé les espérances, mais le développement brutal des prêts conventionnés a contribué à la forte poussée des prix de l'immobilier en 1979 et 1980. Outre le secteur du logement, les bénéficiaires du crédit à taux privilégié sont les clients étrangers de l'industrie française ainsi que les collectivités locales.

Le tort serait de croire que personne ne paie les avantages ainsi accordés à certains. Il existe, remarque encore le C.I.C.E., un coût moyen du crédit égal à la rémunération moyenne versée à l'épargne et au coût de fonctionnement du système bancaire. De cette analyse, il résulte *que la réduction de taux offerte* aux bénéficiaires du crédit-providence est nécessairement payée par une augmentation du *prix du crédit* pour les autres emprunteurs, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises qui font appel au crédit à court terme et celles qui empruntent pour s'équiper et investir sans avoir droit à un circuit de faveur.

Le crédit-providence est un *obstacle à la désinflation, car* il pousse au surendettement. Etant donné que près de 50 % du financement de l'économie est *désormais* assuré par des crédits à taux privilégié, *« il est probable que le seuil des rendements négatifs est atteint : tout nouvel avantage consenti à une nouvelle catégorie de crédit est plus qu'annulé par les inconvénients supportés par les autres emprunteurs et notamment par les entreprises »*, conclut l'auteur de l'article publié par le C.I.E.C.

P. F.

Le dilemme des entreprises industrielles françaises : s'endetter excessivement ou investir insuffisamment

par BERTRAND LARRERA DE MOREL (*)

LES crises pétrolières de 1974 *et 1979-1980 ont été les* temps forts de la décennie passée. Ces crises, qu'elles soient origine ou épiphénomène de la « crise », ont affecté l'activité de l'industrie. A cette occasion, un nouveau partage de la valeur ajoutée (égale pour chaque entreprise à la valeur de la production *moins* la valeur des achats qu'elle effectue – matières premières, etc. – et des services qu'elles facturent à l'extérieur) a été opéré au profit des sa*laires et au détriment des résultats.* Devant cette réduction d'une des sources essentielles de financement, les entreprises pouvaient soit accroître le recours à des capitaux d'emprunt, soit moins investir. C'est cette dernière voie qui a été empruntée, car, l'effet de levier s'étant inversé, les entreprises ne peuvent plus accroître leur endettement. Cette analyse s'appuie sur un dossier que vient de publier le Crédit national sur l'évolution des ratios économiques et financiers des entreprises industrielles françaises entre 1973 et 1981. Cette étude se fonde sur les informations de sa centrale des bilans concernant les comptes d'environ sept cent cinquante entreprises industrielles. Derrière l'aridité des chiffres, l'on perçoit clairement un comportement d'adaptation à une situation *d'environnement économique* totalement nouvelle, dont voici les principaux éléments.

Que l'activité des entreprises industrielles soit exprimée en chiffre d'affaires ou en valeur ajoutée, c'est-à-dire en richesse créée par l'entreprise, les évolutions sont très comparables. Après les années de croissance *1970 à 1974* (en moyenne + 10 % par an en francs constants), la chute a été rude en 1975 (– 3 %). Après une réactivation sans doute prématurée en 1976 (+ 7 %), une reprise plus progressive s'amorçait et se consolidait en 1979 (+ 5 %). Elle fut cassée par la seconde crise pétrolière (– 3 % en 1981) et ne s'est pas réamorcée en 1982.

Cette diminution de la richesse créée par l'entreprise a entraîné des *modifications dans son* partage. Les personnels des entreprises n'ont, en moyenne, pas contribué au processus d'ajustement. Aussi bien la part de la valeur ajoutée attribuée aux salariés est passée de 68 % en 1974 à 74 % en 1975. Après une légère décrue entre 1977 et 1979, elle est remontée à 75 % en 1981. Par ailleurs, les impôts et taxes (avant impôt sur les résultats) sont passés de 2,7 % de la valeur ajoutée en 1973 à 4,3 % en 1981. Le solde (*résultat brut d'exploitation*) ne pouvait donc que décroître – tout comme la marge brute d'autofinancement (M.B.A.) – exprimé comme l'excédent des recettes sur les débours de l'entreprise.

La M.B.A., qui avait brutalement chuté en 1975, s'est relevée difficilement dans les années postérieures : elle était en voie de redressement en 1979 lorsque la seconde crise pétrolière l'a entraînée sur une pente de dégradation forte et continue. La M.B.A., qui représentait 16,9 % de la valeur ajoutée en *1973*, n'en représente plus que 10,6 % en 1981 et vraisemblablement 9,6 % en 1982.

Les ressources de financement de *l'entreprise diminuant, il fallait* s'attendre que les emplois, c'est-à-dire les investissements, suivent la même évolution.

Inversion de l'effet de levier

Toutefois, une analyse plus précise doit être menée. En effet, investissements et autofinancement ne sont que deux composantes de l'ensemble des besoins et ressources de financement d'une entreprise. Du côté des besoins, aux investissements s'ajoute le besoin de financement du cycle d'exploitation (stock notamment) ; du côté des ressources, l'endettement vient légitimement s'ajouter à l'autofinancement : endettement à long et moyen terme pour *le financement des investissements* et d'une partie du fonds de roulement et à court terme pour le solde à financer des valeurs de roulement.

Le besoin de financement du cycle d'exploitation n'est guère compressible – sauf par des actions à long terme sur la gestion ou les usances de paiement – et doit croître au moins au rythme de l'inflation. Les programmes d'investissement sont, eux, très flexibles, au *moins dans le court et moyen terme*, et dépendent essentiellement des ressources disponibles. Si l'autofinancement est insuffisant, un endettement supplémentaire est concevable, mais à la seule condition que le coût de l'endettement soit inférieur à la rentabilité de l'investissement ou plus généralement de l'exploitation.

Or c'est précisément le problème qui se pose aujourd'hui aux entreprises. Une entreprise, ce sont des *hommes qui y travaillent et des capitaux* (fonds propres et fonds d'emprunt) qui y sont mis en œuvre. Une fois les achats extérieurs effectués, le personnel payé, les impôts (hors impôt sur les résultats) acquittés, les provisions pour maintenir en l'état l'outil de production constituées (amortissement), le solde sert à rémunérer l'ensemble des capitaux mis en œuvre et dégage donc une rentabilité globale généralement appelée rentabilité économique. Si cette rentabilité globale est supérieure au coût des capitaux empruntés, les fonds propres bénéficient d'une rémunération supérieure à la rentabilité globale, ce supplément étant proportionnel au rapport fonds d'emprunt/fonds propres (effet de levier positif). Si la rentabilité est inférieure au coût des capitaux, il est clair que l'effet inverse se produit (effet de levier négatif). Lorsque l'effet de levier est positif, l'entreprise trouve avantage à avoir peu de fonds propres et beaucoup d'endettement. Ce fut la situation des années 1950 à 1970, et lorsque les entreprises abordèrent la crise de 1975, la dette totale représentait environ une fois et demie les fonds propres. C'est alors que le coût de la dette excéda la rentabilité et que l'effet de levier se renversa. Depuis lors, les deux courbes ne se sont guère éloignées et, en 1981, la conjonction négative est réapparue (*voir graphique page 24*).

La rentabilité des fonds propres en a été fortement affectée. De 12 % en 1973-1974, la rentabilité des fonds propres (après impôt sur les bénéfices) est passée à 5,5 % en *1975*, a amorcé une reprise postérieurement (7,5 % en 1979) et a rechuté en 1981 (5,1 %).

Ces nouveaux taux étant inférieurs à ceux de *l'inflation, il* est clair que les résultats sont insuffisants pour maintenir en francs constants la valeur des fonds propres. C'est donc une relative hémorragie de la substance même de l'entreprise qui s'est amorcée en 1974 et aggravée depuis 1981.

(*) *Directeur du Crédit national.*

(Lire la suite page 24.)

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BANQUE AMERICAN EXPRESS

« Nous voulons créer un supermarché – de luxe – de produits financiers pour notre clientèle », déclare M. Robert F. Smith

Bien connue du grand public pour ses cartes de crédit et ses chèques de voyages, l'American Express l'est beaucoup moins pour ses activités bancaires qui font pourtant de cet établissement la première banque américaine totalement implantée hors des États-Unis. Cette particularité, qui explique la spécialisation de la banque dans tous les domaines liés au commerce extérieur, permet à l'Amex de s'appuyer sur un large réseau mondial d'agences pour mener une ambitieuse politique de développement de produits financiers, selon des orientations que M. Robert F. Smith, le directeur général d'American Express International Banking Corp., a bien voulu définir pour nous à l'occasion d'un entretien lors de son dernier passage à Paris.

« Quand on parle d'American Express, on pense tout de suite à la carte de crédit ou aux chèques de voyage, mais peu de gens savent que vous êtes également une banque.

– Le secteur bancaire est l'une des quatre principales composantes du groupe American Express, et il représente actuellement environ 10 % de l'activité totale grâce à une très forte présence dans le monde entier.

– Une présence qui en fait une banque offshore puisque vous n'êtes pas représentés aux États-Unis.

– Oui. Cela est dû à des raisons historiques liées aux lois bancaires de 1933, et selon lesquelles une banque ne peut pas exercer d'autre activité sur le sol américain. En application de cette réglementation, seul le secteur assurance d'American Express est représenté aux États-Unis, un secteur très important puisqu'il équivaut à plus du tiers du chiffre d'affaires total du groupe, alors que l'activité bancaire est développée à travers une filiale spécifique, American Express International Banking Corporation (A.E.I.B.C.) dans près d'une quarantaine de pays.

– Justement, à propos de cette activité bancaire, on ne voit pas très bien quelle est votre stratégie dans ce domaine. A un moment, c'était en 1980, vous étiez tout près de vendre l'ensemble d'A.E.I.B.C. Aujourd'hui, non seulement vous avez décidé de conserver cette filiale, mais vous lui assignez un ambitieux programme de développement. Quelles sont les raisons de ce changement d'attitude ?

– Il y a trois ans, en effet, nous avions songé à céder cette part de notre activité dont nous estimions la rentabilité insuffisante par rapport aux performances du groupe. Elle n'était alors que de 14 % environ sur les fonds propres alors qu'elle atteignait près de 22 % pour l'ensemble du groupe American Express. Nous avons donc pris un certain nombre de contacts...

– Avec qui ?

– Oh, avec de nombreux interlocuteurs : des banques américaines, bien sûr, mais également des établissements canadiens, voire des investisseurs asiatiques intéressés par notre activité et notre réseau bancaire...

– A quel prix ?

– A l'époque, le prix de la transaction était de 450 millions de dollars environ, un prix supérieur à la valeur comptable...

– Et vous avez changé d'avis ?

– Oui, parce que dans le même temps nous avions acheté en 1981 une très importante affaire de courtage, la firme Shearson Loeb Rhoades. Grâce à cette opération, nous pouvions dorénavant mettre à la disposition de tous les clients de Shearson et d'A.E.I.B.C. une gamme complète de services financiers allant de toutes les activités traditionnelles d'une banque privée à des opérations beaucoup plus complexes en termes de changes, de lettres de crédit, de montage de prêts « syndiqués ». Nous pouvions aussi jouer le rôle de banque d'investissement dans certains cas. Depuis, Shearson a repris en 1982 deux autres firmes régionales d'investissement : Foster and Marshall Inc. et The Robinson-Humphrey Company Inc., outre une société d'investissement immobilier, The Balcor Company.

– Le résultat a-t-il été probant ?

– Dès la fin de l'année 1982, nous avons pu constater que cette opération de synergie nouvelle entre les activités bancaires et financières avait porté ses fruits. Grâce à elle, American Express International Banking Corp. a pu se spécialiser dans quatre secteurs : le rôle de banque correspondante, le financement du commerce international, les nombreux services mis à la disposition de la clientèle privée et les opérations financières en général effectuées sur tous les marchés de capitaux. Le résultat a été qu'au 31 décembre dernier A.E.I.B.C. figurait au premier rang des quinze plus grands holdings bancaires américains pour la rentabilité définie comme le montant des bénéfices nets par rapport aux actifs (avec un ratio de 0,80 %) et au même rang pour le rendement des bénéfices nets par rapport aux fonds propres (avec un taux de 18 %).

Le marché européen d'abord

– Et maintenant quels sont vos projets ?

– Nous allons continuer à développer cette activité bancaire pour créer, en quelque sorte, un véritable supermarché – de luxe – de produits financiers à la disposition de notre clientèle internationale. C'est dans cet esprit que nous avons conclu au début de cette année un accord avec la Trade Development Bank Holding S.A. (T.D.B.H.) qui a débouché le 1er mars dernier sur le regroupement d'A.E.I.B.C. et du secteur bancaire, hors des États-Unis, de cette banque (1).

– Envisagez-vous d'autres acquisitions ?

– Pour l'instant, nous n'avons pas besoin d'acheter d'autres banques ; nous sommes suffisamment puissants en Europe...

– Et ailleurs ?

– Il nous faut d'abord « digérer » le regroupement avec la Trade Development Bank. C'est une opération complexe et nous voulons faire porter tout notre effort sur l'Europe. Après, nous verrons...

– Quand ?

– Il nous faut déjà passer le cap des années 1983-1984. Il est possible qu'après ce délai nous procédions à des acquisitions qui ne soient pas uniquement bancaires, d'ailleurs, mais peut-être des institutions financières, sans doute en Asie, une région où nous possédons déjà de nombreuses agences.

– Plus particulièrement au Japon ?

– Non. Le marché japonais est très difficile d'accès et il est déjà largement dominé par les banques japonaises.

– Vous allez donc fortement accroître la part des activités bancaires au sein du groupe ?

– Elle est actuellement de 9 % à 10 % et elle va pratiquement doubler avec l'acquisition de Trade Development Bank. Il est possible que nous atteignions un pourcentage voisin de 25 % après la matérialisation de nos projets en Asie, ce qui contribuerait à rééquilibrer à parts égales les quatre grands secteurs d'American Express.

– American Express est considéré comme une banque particulièrement agressive sur le marché, mais à quel prix pour vos salariés dans une maison où les promotions sont aussi rapides que les départs ?

– La compagnie progresse tellement vite qu'elle doit parfois aller chercher ailleurs les talents qu'elle ne possède pas chez elle. Pour un poste à créer, nous n'avons pas toujours le choix entre deux ou trois personnes, et il arrive que nous n'ayons pas le candidat sous la main. Notre société a doublé le volume de ses profits en cinq ans ; tout cela ne va pas sans certains problèmes d'organisation, et les changements que vous avez pu constater sont classiques dans ce type d'entreprise.

– Combien de personnes employez-vous ?

– Environ six mille, ce qui représente 10% des effectifs totaux du groupe.

– Avec des dirigeants uniquement américains ?

– Certainement pas. A peine 10% d'entre eux sont des Américains, le reste étant de nationalités très diverses. Nous avons des ressortissants du Benelux, des Suisses, des Pakistanais, des Philippins, des Britanniques... un vrai melting pot ! »

Propos recueillis par

SERGE MARTI.

(1) Par ce regroupement, American Express a acquis la propriété de la principale filiale de T.D.B.H., Trade Development Bank de Genève, ainsi que la Trade Development Bank (Luxembourg) S.A., la Trade Development Bank Overseas Inc. et la Trade Development Bank (Uruguay) S.A., toutes ces banques ayant des agences ou des succursales dans de nombreuses villes dont Genève, Londres, Luxembourg et Paris. A la suite de cette opération évaluée à 550 millions de dollars, le capital d'A.E.I.B.C. – dont la présidence sera assurée par M. Edmond J. Safra, le patron de la Trade Development Bank – s'élèvera à plus de 700 millions de dollars, le total des actifs consolidés représentant plus de 13 milliards de dollars.

La première banque américaine « offshore »

FONDÉE en 1850, la compagnie American Express qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires consolidé de 8,1 milliards de dollars, en progression de 11 % sur l'année précédente, exerce ses activités dans quatre grands secteurs :

– les voyages et le tourisme au sens large, grâce aux chèques de voyage « American Express » émis en dollars (et en d'autres devises) dans plus de 100 000 points de vente répartis dans le monde, aux 15 millions de cartes accréditives délivrées sous le même nom et à l'agence de voyages (ces activités représentant environ 35 % du chiffre d'affaires total du groupe) ;

– l'assurance, par l'intermédiaire de la compagnie Fireman's Fund Insurance Company et de ses filiales, une activité exercée uniquement sur le continent nord-américain (35 % également) ;

– les services financiers depuis l'acquisition en 1981 de Shearson Loel Rhoades Inc., la seconde firme de courtage américaine après Merrill Lynch (20 % de l'activité totale environ) ;

– la banque, à travers une filiale implantée hors des États-Unis, American Express International Banking Corporation (A.E.I.B.C.), qui réalise près de 10 % du chiffre d'affaires total.

Cette dernière, qui confère à American Express le titre de première banque américaine « offshore » (hors des limites nationales), est une filiale de la société holding American Express Company. Créée en 1919, American Express International Banking Corp. joue essentiellement le rôle de banque correspondante et de banque privée en mettant des « comptes particuliers » à la disposition de sa clientèle étrangère et de non-résidents.

En outre, A.E.I.B.C. effectue le financement des exportations et importations de denrées, matières premières et biens d'équipement, tout en participant au montage de crédits en consortium bancaire à la fois comme chef de file ou comme simple membre du « pool bancaire ».

Compte tenu de ses différentes filiales commerciales ou d'investissements, la filiale bancaire d'American Express dispose à présent d'un réseau composé d'un peu plus de 80 agences implantées dans 38 pays au total, y compris en France, dont l'agence couvre également l'Afrique du Nord et les pays francophones d'Afrique.

A la fin de l'année 1982, A.E.I.B.C., qui détenait des actifs consolidés évalués à 7,7 milliards de dollars, avait réalisé un bénéfice net de 60 millions de dollars (en progrès de 27 % sur l'exercice précédent) sur des revenus de 4,47 milliards de dollars (en hausse de 14 %), le total des dépôts clients atteignant 5,72 milliards de dollars.

L'ensemble des actifs consolidés d'American Express excède 28 milliards de dollars. La société a été récemment incluse dans les trente valeurs de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, véritable baromètre de la Bourse de New-York.

UN SYMPOSIUM A TOKYO SUR LA PRODUCTIVITÉ

Le Japon n'est pas champion toutes catégories

L'augmentation de la productivité est-elle la panacée pour sortir l'économie mondiale de la dépression ? Plus de mille délégués représentant une trentaine de pays, dont une bonne moitié de Japonais, ont débattu de cette question à l'occasion d'un symposium sur la productivité, qui s'est tenu récemment à Tokyo sous l'égide du gouvernement nippon et de l'O.C.D.E.

Les représentants japonais y ont, pour la plupart, professé une véritable religion de la productivité. Sa progression fait leur fortune alors que le chômage est loin d'avoir atteint chez eux les proportions et les effets débilitants qu'il a chez leurs partenaires. Dans l'ensemble, ils ont insisté sur les aspects du modèle socio-professionnel nippon qui, avec la rationalisation industrielle et la promotion technique, favorisent la productivité : stabilité de l'emploi, relations paternalistes dans l'entreprise, collaboration syndicale, compétition, contrôle de la qualité...

Plusieurs intervenants occidentaux ont mis en garde contre une conception maximaliste et trop étroitement économique de la productivité dans un climat de récession, faisant valoir les risques qu'elle ferait peser sur l'emploi et sur les structures mêmes du libre-échange.

LES Japonais champions du monde de la productivité ? Ce stéréotype est bien ancré dans les esprits aux quatre coins du monde, mais les statistiques font pâlir les clichés d'un Japon prodigieusement productif : du point de vue de la productivité globale des divers secteurs de l'activité économique, et par comparaison avec les autres pays industrialisés, le Japon reste en queue du peloton. Il n'est pas le dernier – Grande-Bretagne soit louée ! – et il refait son retard à grandes enjambées, mais il est loin d'être le premier.

Fers de lance de la croissance et des exportations nippones depuis des années, quelques succès remarquables et remarqués dans les domaines populaires de l'électronique grand public et de l'automobile ont facilité l'amalgame et renforcé le mythe, particulièrement chez les Occidentaux en proie aux crises et aux doutes. Des « arbres » à la croissance prodigieuse ont caché une forêt au développement très inégal. Comme partout.

Une étude comparative de la progression des taux de la productivité du travail entre 1973 et 1979 dans les pays industriels avancés fait apparaître la vigueur de l'effort de rattrapage japonais (1). Toutes industries confondues, en partant de la base 100 en 1973, le Japon est passé à 119, suivi par la France (118), la R.F.A. (117), la Grande-Bretagne (104) et les États-Unis (101). Les variations sont parfois plus impressionnantes. Dans le secteur manufacturier, le Japon est passé de 100 à 145, suivi de la Belgique (135,5), de la France (127), de la R.F.A. (116), des Etats-Unis (106) et de la Grande-Bretagne (103). Dans les autres secteurs : transports, mines, agriculture, communications, gaz-électricité, commerce et services, le taux de progression japonais est moyen, moins fort que ceux de la France, de la R.F.A. et de la Belgique. Dans celui de la construction, le Japon, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, régresse. De façon générale, le taux de croissance le plus bas est enregistré aux Etats-Unis.

Le tableau est nettement moins brillant et fait apparaître les retards et déséquilibres structurels du Japon dès lors que l'on compare non plus la progression de la productivité mais son niveau.

Malgré la faiblesse des progrès qu'ils ont accomplis dans ce domaine depuis 1973, les Etats-Unis, au début de cette décennie, restaient globalement les champions de la productivité du travail. Pour une base de 100 au Japon, celle-ci était de 157 aux Etats-Unis, de 143 en Belgique, de 141 en France, de 139 en R.F.A. et de 95 en Grande-Bretagne.

La Corée du Sud champion d'Asie

Même dans le secteur manufacturier, toujours pour une base 100 au Japon, la productivité était de 107 aux Etats-Unis, de 104 en Belgique, de 99 en R.F.A., de 98 en France et de 53 en Grande-Bretagne. En fait, le Japon ne dépasse les Etats-Unis que pour l'acier et l'automobile. S'il se trouve en tête dans le secteur minier, qui occupe une place plus importante dans son économie (100 contre 83 aux Etats-Unis, 68 en Grande-Bretagne et 37 en France), le Japon est beaucoup moins productif que ses partenaires industrialisés dans le domaine des transports et des communications (100 contre 215 aux Etats-Unis, 156 en R.F.A. et 142 en France), des services et du commerce (154 aux Etats-Unis, 144 en R.F.A. et 136 en France), de la construction et du gaz-électricité. Son retard est même considérable côté agriculture, forêts et pêches : 100 contre 412 aux Etats-Unis, 353 en Belgique, 249 en Grande-Bretagne et 222 en France. L'agriculteur américain est quatre fois plus productif que l'agriculteur japonais, ce qui explique le coût des denrées alimentaires et les barrières protectionnistes japonaises.

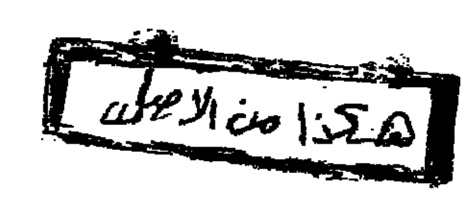
En Asie, toutes industries confondues, la palme de la productivité depuis 1975 ne revient plus au Japon mais à la Corée du Sud : 112 contre 122.

Conséquence de la crise, de déséquilibres structurels entre les secteurs de pointe très productifs et ceux des industries de base qui le sont de moins en moins, mais aussi de la durée moyenne du travail, plus longue ici, et de la pléthore de travailleurs sous-employés dont les grandes firmes ne parviennent pas toujours à se débarrasser du fait du système dit de l'emploi à vie, la progression du taux de productivité tend aujourd'hui à faiblir. Elle n'a été en 1982 que de 1,6 % par rapport à 1981 dans les secteurs des mines-manufactures, soit la croissance la plus faible depuis 1976.

On le voit, la vision d'un Japon hyper-productif demande à être nuancée. Qu'il soit meilleur ici ne l'empêche pas d'être moins bon ailleurs.

R.-P. PARINGAUD.

(1) Comparaison Internationale de la productivité du travail. Centre Japonais de Productivité. Juillet 1982. Comparaison des tendances et niveaux de la productivité du travail basée sur la valeur ajoutée réelle.



Les Américains pourraient chercher l'épreuve de force avec la C.E.E.

(Suite de la page 21.)

Le PIK a un succès considérable : les surfaces cultivées en blé et en sorgho ont été réduites cette année du cinquième ; celles de coton et de riz, d'un quart ; celles de maïs, d'un tiers. Par un effet indirect, la production de soja, produit qui n'est pas éligible au PIK, devrait également diminuer. M. Block table sur une réduction moyenne de 20 % de la production. C'est là un programme provisoire comportant des effets négatifs (certains dénoncent ainsi son caractère inflationniste), mais son objectif est de créer les conditions permettant ensuite de repartir sur une base assainie. Les Américains ont aussi le sentiment de consentir des sacrifices importants pour adapter leur agriculture aux besoins et ne voudraient pas que ce soit au seul profit de leurs concurrents canadiens, brésiliens, européens, puisque ceux-ci n'agissent pas de même.

Des efforts dérisoires

Les efforts entrepris par la C.E.E. en mai dernier pour limiter les hausses de prix sont considérés ici comme dérisoires. *« Cela n'aidera pas beaucoup. Nous réduisons les prix, vous les augmentez »*, commente M. Block. Les politiques laitières appliquées au cours des années passées aux États-Unis et dans la Communauté sont assez comparables et ont conduit l'une et l'autre à la création de surplus. Les négociateurs américains ont proposé à Bruxelles de réduire simultanément les prix garantis des deux côtés de l'Atlantique puis d'éliminer les subventions à l'exportation. Les Européens ont refusé. Washington est déçu ; les fermiers du Wisconsin, « l'État laitier », aussi ; moins sûrs de leurs forces que les autres catégories de producteurs, ils regardent avec une certaine envie le système de soutien en vigueur en Europe.

Ailleurs, partout ailleurs, l'hostilité à l'égard de la C.E.E. et de sa politique de subventions à l'exportation est vive. Mais cette agressivité donne l'impression d'être confuse, fondée sur des idées reçues, mal vérifiées.

Révélateur à cet égard est notre passage bien organisé dans l'Indiana, l'un des principaux États producteurs du Middle-West. Le premier matin de ce séjour : briefing. Le représentant des producteurs de soja prend le premier la parole. Il est satisfait ; la Communauté est le principal client des États-Unis, l'accès y est libre de tout droit de douane ou prélèvement ; les exportations sont stables à un niveau élevé.

Suit un représentant des producteurs de viande de bœuf. Son discours est ambigu et pour cause : les États-Unis, depuis 1974, contingentent leurs importations. Ses griefs : contrairement aux engagements pris lors du Tokyo round, la C.E.E. freine ses importations de viande de qualité. Surtout, grâce à des prix élevés très incitatifs, elle qui avait une production inférieure à ses besoins voici moins de dix ans est devenue exportatrice nette. Elle vend en Afrique, décourage l'Australie d'y chercher des clients et celle-ci concentre alors ses efforts sur la zone pacifique où elle prend la place que pourraient occuper les Américains... Pas très convaincant, et apparemment pas très grave.

Le suivant, ou plutôt la suivante, jeune femme dynamique, gère avec son mari un élevage de porcs. Les producteurs européens, explique-t-elle, se sont emparés du marché américain de la conserve (les États-Unis importent 60 000 tonnes par an), bien entendu grâce aux subventions dont ils bénéficient. Elles leur permettent aussi de l'emporter sur les pays tiers. L'orateur reconnaît que, pour les fermiers de sa région, l'exportation représente souvent quelque chose de nouveau. A l'évidence, dans son esprit, ce n'est pas une raison pour y renoncer. Elle dénonce les difficultés d'accès que rencontrent les producteurs de porcs américains lorsqu'ils veulent vendre à la C.E.E. En conclusion, elle réclame de son gouvernement des aides pour exporter et, si les Européens ne se montrent pas plus compréhensifs, des limitations à l'importation de leurs produits aux États-Unis.

M. Stockhouse, qui parle au nom de la principale des organisations agricoles américaines *Farm Bureau*, résume à sa manière ces différentes interventions : les producteurs ont compris que la politique agricole commune leur nuisait et prenait leur place. Dans la foulée, il évoque la possibilité de représailles commerciales.

Les trois piliers de la politique américaine

L'après-midi du même jour, déplacement aux champs, visite de la ferme de M. et Mme John Hardin, 400 hectares de cultures (maïs, soja, un peu de blé) et 5 000 têtes de porcs élevés comme en Bretagne. Accueil sympathique, visite de la ferme. Le revenu de la famille : environ 4 000 dollars par mois, près de 30 000 francs.

Arrivée alors en hélicoptère, pour une conférence de presse en l'honneur des journalistes étrangers, du lieutenant-gouverneur John Mutz (*le lieutenant-gouverneur est le* deuxième personnage de l'exécutif de l'État). M. Mutz, très apprécié de ses administrés, vient d'écrire au président Reagan pour qu'il hâte les négociations agricoles avec les Européens. Son discours est intéressant car il décrit en une phrase ce que lui comme tant d'autres considèrent comme les trois principaux piliers de la politique agricole américaine du moment : le programme PIK pour réduire les excédents, la négociation d'un nouvel accord à long terme portant sur la vente de céréales à l'U.R.S.S. et, pour compléter le tout, l'élimination des subventions européennes à l'exportation.

Retour ensuite à Indianapolis, puis dîner. Notre voisin, un dirigeant d'une grosse entreprise fabriquant de l'isoglucose, dénonce la politique sucrière de la C.E.E., qui, explique-t-il, en raison de ses exportations à très bas prix, ruine les producteurs du tiers-monde et prive les Américains de débouchés. Critique fréquemment entendue mais paradoxale puisque les États-Unis, qui importaient plus de cinq millions de tonnes en 1977, en ont exporté un million de tonnes en 1981 et ont institué des quotas à l'importation.

A l'issue du repas, M. Sam Washburn, un officiel que la démagogie n'effraie pas, évoque les Mercedes des agriculteurs européens et invite la Communauté à se soustraire à l'influence, à ses yeux désastreuse, de la France. Le lendemain, fin de circuit dans l'Indiana, visite à La Fayette, le siège de l'université agricole Purdue. On y entend le même type de propos. Mérite d'être retenue, la mise en garde du professeur Robert Johns : *« Si la Communauté limite les importations de soja ou de maïs gluten feed, elle doit s'attendre à des représailles qui dépasseront largement le secteur agricole. »*

Les exportateurs de soja et ceux de produits de substitution des céréales (le maïs gluten feed est le principal d'entre eux) bénéficient d'un accès sans taxe ni prélèvement au marché des Dix et en profitent largement. La Communauté souhaite au moins stabiliser ses importations. C'est là une préoccupation pour les Américains les plus avertis et peut-être un sujet d'affrontement pour l'avenir.

Une fausse querelle

Ce fut un voyage répétitif où, de la Georgie à la Californie – l'aide *communautaire aux raisins secs* grecs, aux conserves de fruits, aux vins, accable, même si cela ne se décèle pas au premier coup d'œil, les producteurs californiens, – on entendit des protestations similaires. Belle unanimité.

Pourtant même les cas les plus douloureux, à y regarder de près, sont contestables. Ainsi celui des producteurs de volaille rencontrés à Atlanta en marge de la première Foire américaine de l'alimentation. Leur cas, certes, n'est pas enviable : leurs exportations d'œufs et de volaille ont diminué de 33 % en 1982 par rapport à 1981. Ce déclin rapide continue en 1983. Les producteurs américains qui, depuis sept ans, s'étaient taillé une part substantielle du marché du Proche-Orient en ont été totalement évincés. Ils en font grief aux Européens qui subventionnent leurs exportations. Si le jeu du libre-échange n'était pas faussé, expliquent-ils, ils s'approprieraient *plus de 50 % de ce marché.*

Mais l'examen de leurs propres statistiques révèle que, depuis dix ans, la Communauté conserve en moyenne la même part de marché au Proche-Orient (autour de 50 %) et que c'est le Brésil qui, graduellement et sensiblement, a accru sa pénétration (44 % en 1982). Les « restitutions » ont aidé la C.E.E. à se maintenir mais non pas à élargir de manière *inéquitable* sa présence.

En fait, les négociateurs des deux parties qui, depuis décembre, passent au crible les dossiers de la « guerre agricole » admettent qu'il n'existe pas de vrai contentieux C.E.E.-États-Unis sur la plan de la volaille. Apparemment, on feint de l'ignorer à Atlanta.

Une analyse sereine de l'évolution des exportations agricoles américaines montre que telle est la règle générale. Le produit américain dont les recettes à l'exportation ont le plus spectaculairement chuté est le maïs (moins 34 % de 1981 à 1982). Hélas pour ses détracteurs ! la C.E.E. en est déficitaire.

Le seul vrai problème concerne sans doute le blé et la farine. Les Américains au plus haut niveau – M. Block et M. Alan Tracy, un de ses adjoints politiques, les sénateurs – sont mécontents du GATT qui, invité à se prononcer sur le cas des exportations de farine de la C.E.E., a rendu un arbitrage plutôt favorable à cette dernière. *« Il faut renforcer les disciplines du GATT ; aujourd'hui, on est en pleine confusion, chacun peut les interpréter comme il l'entend »*, note M. Block. Le GATT déplaît ? changeons-le ; la PAC gêne ? tuons-la.

Peu de voix se font entendre pour mettre en garde contre le danger d'une politique de force. Rares sont ceux qui, comme M. Michel Fribourg, ont la sagesse de rappeler qu'en tant que premier exportateur agricole mondial, ayant en particulier un excédent de 6,5 milliards de dollars dans son commerce avec l'Europe, les États-Unis auraient le plus à souffrir d'une guerre commerciale et que *« la C.E.E. ne peut ni ne veut abandonner la PAC ainsi que ses subventions à l'exportation ; que les États-Unis doivent enfin changer leur manière d'aborder le problème »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le dilemme des entreprises françaises

(Suite de la page 21.)

Devant cette situation nouvelle, ou, au mieux, l'effet de levier positif demeure, mais fortement atténué, et au pire s'inverse, avec parfois de forts écarts (plus de deux points en 1981), les entreprises se devaient de réviser leur comportement, et à tout le moins de ne pas aggraver leur endettement relatif. C'est la politique qu'elles ont suivie puisque le rapport dette totale/fonds propres s'est stabilisé au niveau d'avant la crise, et que la dette financière totale représentait, en 1981 comme en 1973, environ 55 % de la valeur ajoutée.

La priorité absolue des entreprises étant de ne pas accroître leur endettement relatif, les investissements sont donc proportionnés à l'autofinancement.

La situation actuelle, caractérisée par une rentabilité insuffisante des entreprises et des taux d'intérêt élevés traduisant les faiblesses de l'économie française, place les entreprises devant une alternative dont chacune des branches conduit à la même impasse.

Ou bien les entreprises industrielles — comme elles le font maintenant — n'investissent pas assez. Affaiblissant leur compétitivité, elles diminuent leurs résultats et dégagent encore moins de ressources pour de nouveaux investissements ;

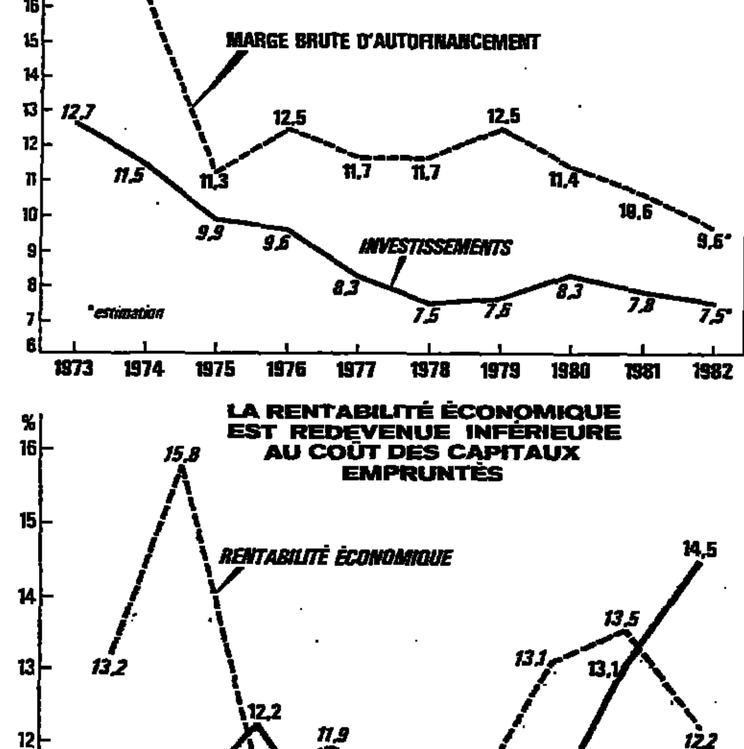
Ou bien, en s'endettant, elles préservent pour un temps leurs programmes, mais la dette ainsi accrue engendre des frais financiers supérieurs à la rentabilité qui absorbent une part croissante de l'excédent d'exploitation. Il s'ensuit alors une baisse de l'autofinancement nécessaire à de *nouveaux investissements*.

Seule une restauration de la rentabilité des entreprises peut briser ce cercle vicieux.

Si ce rétablissement se produisait — mais malheureusement il ne semble pas à la portée de main, — alors les investissements reprendraient. Car les investissements ne sont pas des occasions à saisir ou non par les entreprises *selon les perspectives du* marché. S'agissant d'investissements de productivité (qui forment aujourd'hui le gros de l'investissement), ils constituent pour l'entreprise une absolue nécessité pour préserver sa compétitivité et ne pas *disparaître, même, et l'on pourrait* presque dire surtout, lorsque les perspectives de marché sont médiocres. D'ailleurs, les entreprises qui ont su préserver leur rentabilité — environ un tiers de l'échantillon — investissent de façon soutenue. La *restauration de la rentabilité* des autres constitue aujourd'hui le vrai problème de l'industrie française.

B. LARRERA DE MOREL.

LA CHUTE DES INVESTISSEMENTS A ÉTÉ PARALLÈLE A CELLE DE L'AUTOFINANCEMENT (1)



LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE EST REDEVENUE INFÉRIEURE AU COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTÉS

(1) Les coordonnées de ces deux courbes se présentent comme des pourcentages car il s'agit pour la courbe du haut du rapport de la marge brute d'autofinancement à la valeur ajoutée, et pour la courbe du bas du rapport de l'investissement à cette même valeur ajoutée.

A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

Les libéraux français sans doctrine

par DANIEL VITRY (*)

« SOMMES-NOUS en 1815 ? » C'est le titre de l'article de Michel Lutfalla publié par la *Revue d'économie politique (1)*. Il ne s'agit pas de faire un parallèle strict entre deux périodes de notre histoire, comme certains ont souvent tenté de le faire avec la crise de 1929, mais d'analyser certaines réactions communes d'économistes face à la crise. Comment sortir de « *la langueur mercantile qui s'accroît de jour en jour* » ? Telle était la question posée en 1815 ? Pour les uns, il fallait réduire les dépenses publiques et combattre l'ignorance économique des députés en faisant entrer à la Chambre des négociants et des manufacturiers. Pour d'autres, au contraire, il fallait renforcer les barrières douanières et utiliser le produit des taxes frappant les importations pour subventionner les exportations.

L'« ordo »

L'indemnité de guerre à verser aux États coalisés vainqueurs de la France se traduisait par une ponction de 2 % environ du produit matériel de l'époque, de même que les chocs pétroliers contemporains se sont traduits par une ponction sur notre produit national. Comment la financer ? Par l'impôt ou par l'emprunt ? La question était déjà posée. Très influencés par les physiocrates, certains estimaient que la ponction que représente l'impôt est immédiatement remise dans le circuit économique par les dépenses de l'État alors qu'il s'agit d'encaisses qui seraient restées oisives. Remarquons toutefois que dans le cas du paiement de l'indemnité la remise dans le circuit se fait hors de France ! Quant à l'emprunt émis sur le territoire, il était rendu difficile du fait des taux d'intérêt élevés ; en outre beaucoup d'économistes se rendaient compte que l'emprunt public priverait le secteur privé des ressources financières dont il avait besoin : c'est l'argument bien connu de l'effet d'éviction de l'emprunt d'État dont on redécouvre la portée aujourd'hui. L'emprunt, en partie souscrit par des banques étrangères, fut en définitive largement préféré à l'impôt.

Passons de la comparaison historique à l'examen du pouvoir des idées. C'est le thème de la dernière livraison de *Connaissance politique*. François Bilger y a publié un article sur l'influence des idées ordolibérales en Allemagne fédérale (2). Le miracle allemand dont on a tant parlé fut probablement d'abord celui de l'adoption des thèses libérales de l'école de Fribourg par un pays qui, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, avait toujours été profondément hostile au libéralisme. L'ordolibéralisme est une variante de la pensée libérale mettant l'accent sur les valeurs fondamentales de l'homme comme fondement de l'ordre *économique et social, suivant la* notion, qui nous vient du Moyen Age chrétien, de l'*ordo*.

L'ordolibéralisme est à l'opposé de l'ultralibéralisme. Né de la crise de 1929, l'ordolibéralisme veut faire fonctionner l'économie de marché dans un régime économique bien maîtrisé par la société à travers l'action de son législateur, c'est-à-dire dans un état de droit économique. La libre concurrence permet de déterminer un système de prix, mais elle doit rester encadrée par les lois de l'État. Celui-ci peut intervenir dans la vie économique, mais son intervention est soumise à un critère de conformité de l'action à la logique du système économique. Ainsi l'interventionnisme de l'État se trouve écarté. Les théoriciens de l'ordolibéralisme distinguent, pour décrire le système, le cadre et le processus. Le cadre, c'est du ressort de l'État ; le processus, c'est du ressort de l'initiative privée. L'intervention de l'État se traduit par l'activité du législateur et des tribunaux judiciaires, en écartant le pouvoir exécutif et les tribunaux administratifs.

Au cours des années 30, ces idées étaient développées au sein de groupes restreints d'économistes qui durent pour la plupart s'exiler pendant la période nazie. En 1948, l'arrivée de Ludwig Erhard à la tête des affaires économiques allemandes permit à l'école de Fribourg d'orienter toute la politique économique du pays. Le succès ne vint qu'après quelques mois mais fut à la mesure des espérances. L'influence des idées libérales fut telle qu'en 1959 le parti socialiste changea son « programme de principes » qui devint : « concurrence autant que possible, planification autant que nécessaire ».

Si en Allemagne fédérale le débat de doctrine économique s'est déroulé sur la base d'options claires, on ne peut pas en dire autant du débat en France. Francis-Paul Bénoit, dans son article « Les idées politiques ne s'inventent pas », expose à quel point les libéraux français contemporains sont ignorants de leur propre doctrine : « *surtout pas de doctrine* » les entend-on dire (3). Ce refus a eu de nombreuses conséquences ; les résultats économiques de ces trente dernières années n'ont été présentés qu'à partir de chiffres sans âme, sans référence aux grandes idées ; les choix de politique économique ont très souvent manqué de critères de référence en matière de fiscalité et d'assistance en particulier ; enfin les libéraux se sont plutôt présentés par référence à leurs adversaires que pour eux-mêmes. Pourtant, la doctrine libérale française ne manque pas de bons auteurs : Sismondi, dans ses *Nouveaux Principes d'économie politique*, de 1819, parlait déjà de la *participation, au sens gaulliste*, et surtout il soutenait que l'ouvrier devait avoir un état, ou une position, au sens où les notaires et les médecins sont établis. Quant à Tocqueville, il soulignait — dans la *Démocratie en Amérique*, de 1835, la nécessité d'établir les rapports sociaux sur la base d'une complaisance réciproque.

F.-P. Bénoit démonte le mécanisme de diffusion de la doctrine marxiste ; quant aux socialistes, ils doivent, *selon lui, faire face à une* grave question doctrinale, celle de la cohérence, tiraillés qu'ils sont entre un certain attachement à la doctrine de la liberté individuelle et une forte attirance pour celle de la libération collective.

Le poids du secteur nationalisé

Les nationalisations figuraient en bonne place dans le programme de la gauche ; Armand Bizaguet s'est efforcé de préciser « l'importance des entreprises publiques dans l'économie française et européenne après les nationalisations de 1982 » dans un article paru dans la dernière livraison de la *Revue économique* entièrement consacrée aux nationalisations (4). Paradoxalement, il est très difficile de définir l'entreprise publique de façon précise, parce qu'il n'y a pas de définition juridique claire, que les filiales d'entreprises publiques sont difficiles à classer, sans parler des prises de participations temporaires de l'État. *L'auteur définit les entreprises publiques* à partir du contrôle effectif que l'État exerce sur des cellules autonomes productrices de biens et de services. Cette définition englobe donc les entreprises nationalisées, les sociétés d'économie mixte nationales ou locales, des producteurs nationaux gérés par les budgets annexes (les P.T.T. par exemple), *mais exclut les hôpitaux, les écoles* et autres établissements à caractère administratif.

En se limitant à l'industrie proprement dite, le secteur public employait 6,1 % des effectifs salariés *avant la vague de nationalisations* ; le pourcentage est passé à 18,6 % après. Du côté de la valeur ajoutée, il est passé de 8 % à 22,5 % ; du côté des investissements de 9,2 à 23,8 % et du côté des exportations de 12,2 à 32,1 %. L'impact du secteur public sur l'économie française est donc considérable ; le secteur public français est devenu le plus important en valeur absolue et en valeur relative des pays européens, à l'exception de l'Autriche pour ce qui est de la *valeur relative*.

La gestion publique

Une toute nouvelle revue a précisément pour objet l'analyse de la gestion publique ; il s'agit de *Politiques et management public* publiée par l'Institut de management public. Dans le premier numéro, Philippe Hussenot plaide « pour un contrôle des quasi-objectifs des administrations publiques (5) ». La notion d'objectif a beaucoup de mal à pénétrer la pratique de l'administration, et celle-ci ignore bien souvent les résultats de sa propre activité, puisqu'elle ne connaît aucune des sanctions familières aux entreprises privées. L'auteur analyse le cas de l'Agence nationale pour l'emploi. Créée en 1967, elle avait pour objectif de pénétrer le marché du travail à concurrence de 30 %. Or en 1971 la part des embauches faites par son intermédiaire ne s'élevait qu'à 11 % alors que le nombre de ses agences *locales était passé de 200* environ à 619 et le nombre de ses agents de 4.500 à 9.000. Peut-on en conclure à l'inefficacité de l'Agence ? L'auteur estime que, jusqu'en 1979, l'A.N.P.E. avait en fait un quasi-objectif sensiblement différent de celui de sa mission initiale : il s'agissait moins de placer des chômeurs que d'en assurer la surveillance administrative et psychologique. A partir de 1979, des modifications très importantes ont été apportées par le gouvernement de M. Raymond Barre au fonctionnement de l'Agence : disparition du pointage nécessaire pour bénéficier des indemnités, ce qui a supprimé la clientèle captive de l'Agence ; transfert des dossiers administratifs vers les directions départementales du travail, ce qui a libéré du temps pour les employés de l'Agence ; développement de la prospection auprès des entreprises, l'A.N.P.E. devenant ainsi « *la plus grande entreprise de recrutement au service des employeurs* », pour reprendre les termes de la publicité de l'époque. En outre une direction par objectifs a été mise en place. Les résultats ont été très favorables puisque la part du marché du travail revenant à l'Agence est passée à 16 % en 1980. L'objectif initial de 30 % est cependant *encore loin*.

Terminons par l'analyse de la « dynamique des cours de change et les déséquilibres courants » étudiée par André Cartapanis dans un article paru dans *Économie appliquée* (6). Comment se *déterminent* les taux de change ? Un certain nombre de spécialistes répondent que l'aspect financier de la question est le plus important, si bien que l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués dans les différents pays et les anticipations des cambistes seraient les variables explicatives essentielles des taux de change. A. Cartapanis fait une hypothèse tout à fait différente : ce sont les transactions commerciales courantes qui joueraient le rôle essentiel *dans* la *détermination* des taux de change. Les anticipations des cambistes et les opérations de termaillage ne sont cependant pas exclues de ses préoccupations, parce qu'elles peuvent déclencher ou développer des effets pervers.

L'auteur fait des tests sur deux relations, à partir des données françaises *de janvier 1973 à mars 1979*. La première relation permet d'expliquer le taux de change par la situation de la balance commerciale en volume ; la seconde montre comment ce taux de change détermine la balance commerciale en valeur.

Sur l'ensemble de la période analysée, la première relation est bien vérifiée statistiquement : l'évolution du taux de couverture de la balance commerciale en volume se répercute très vite sur le taux de change. La relation de détermination de la balance en valeur par le taux de change est pleine d'enseignements : à terme de six mois on constate une absence d'orientation de la causalité entre le taux de change et la balance en valeur. Mais avec des décalages de huit et douze mois, la causalité devient très nette : le taux de change détermine le taux de couverture de la balance en valeur. En cas de dépréciation du franc contre le dollar, la balance commerciale en valeur commence par se détériorer ; elle ne s'améliore qu'après cinq mois environ, mettant à jour une évolution en J.

Tout cela signifie que les flux d'échange entre les pays ne s'expliquent qu'en partie par les cours des monnaies. Les effets prix ne sont pas les seuls facteurs à prendre en compte. Beaucoup d'auteurs pensent que l'évolution des balances commerciales est plutôt liée aux fluctuations de production et de revenu des différents pays : les effets revenus seraient plus importants que les effets prix à moyen terme.

(*) *Professeur à l'université de Paris-II.*

(1) Michel Lutfalla : « La désinflation en Occident : sommes-nous en 1815 ? ». *Revue d'économie politique*, mars-avril 1983. Numéro consacré à l'histoire de la pensée économique. Edité par Sirey, 22 rue Soufflot, 75005 Paris.

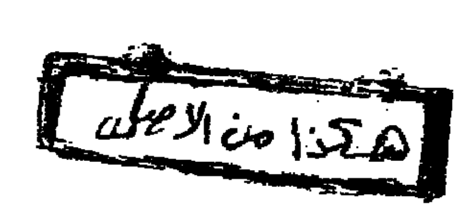
(2) François Bilger : « Un exemple du pouvoir des idées : l'influence des idées ordolibérales en Allemagne fédérale. » *Connaissance politique*, mai *1983. Edité par Dalloz, 11 rue Soufflot*, 75005.

(3) Francis-Paul Bénoit : « Les idées *politiques ne s'inventent pas* ». *Connaissance politique*, mai 1983.

(4) Armand Bizaguet : « L'importance des entreprises publiques dans l'économie française et européenne après les nationalisations de 1982. » *Revue économique*, mai 1983, numéro consacré aux nationalisations. Edité par la F.N.S.P., 27, rue Saint-Guillaume, 75006 Paris.

(5) Philippe Hussenot : « Pour un contrôle des quasi-objectifs des administrations publiques ». *Politiques et management public*, n° 1, hiver 1983. Administration de la revue, 14, rue Corvisart, 75013 Paris.

(6) André Cartapanis : « Dynamique des cours de change et déséquilibres courants. » *Economie appliquée* tome XXXV, 1982, n° 4. Pour le travail de thèse qui est à l'origine de cet article André Cartapanis a obtenu le prix de l'Association française de science économique en 1983.



هكذا من الأعلى

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80*	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS PRIVÉES D'ASSURANCE

recherche

ADJOINT DIRECTEUR DÉPARTEMENT TECHNIQUE

- Pour assister le directeur dans le cadre de la réorganisation et de la dynamisation du département.
- Pour suivre les évolutions du marché (IARD-particuliers et entreprises).
- Pour faire évoluer et créer des produits.
- Pour animer et contrôler le travail de son équipe (5 personnes).
- 30 ans environ.
- Formation grandes écoles (ingénieur ou commerciale).
- 3/5 ans d'expérience dans l'assurance.
- Rémunération 200.000 F + selon expérience.

Evolution vers des postes de direction.

Poste en région parisienne Ouest.

Envoyer C.V. et lettre de candidature sous nº T 041.091 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



Directeur général — Région nord

Produits de grande consommation - Un important groupe international *recherche le directeur général de sa filiale française (170 personnes)* spécialisée dans les produits de grande consommation. Basé dans une agréable ville du nord de la France, il rendra directement compte à la maison-mère britannique. Assisté d'une équipe de direction comportant 4 personnes, il se verra confier la responsabilité globale de l'animation et du développement de cette filiale : définition des objectifs, élaboration des politiques commerciales et marketing, déploiement de l'activité export, gestion financière, administrative et du personnel, contrôle des achats et des stocks... Ce poste s'adresse à un cadre confirmé âgé au minimum de 35 ans, doté d'une solide formation de base et maîtrisant parfaitement la langue anglaise. Le candidat idéal devra *faire montre d'un grand sens des affaires et justifier d'une expérience réussie* de direction d'une entreprise, ou plus généralement d'un centre de profit intégré à un groupe international et spécialisé dans les produits de grande consommation ou les biens d'équipement léger. La rémunération annuelle de l'ordre de 350.000 à 400.000 francs pourra être supérieure si les compétences présentées le justifiant, et sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à J.M. JACLOT. Réf. A/R9021M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Directeur général — 350.000 F

Un important groupe britannique (34 millions de livres de chiffre d'affaires) possédant plusieurs usines, et de nombreuses filiales dans le monde (USA, Japon, Allemagne...), spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'équipements destinés au dépoussiérage, à la filtration et au contrôle de l'air en milieu industriel, recherche pour remplacer le titulaire actuel du poste partant à la retraite, le directeur général de sa filiale française. Basé à Paris et rapportant directement à la maison mère, il sera responsable du développement commercial ainsi que de la gestion de cette unité possédant une excellente position sur le marché français. Assurant personnellement certains contacts commerciaux, il apportera une solution adaptée aux besoins en dépoussiérage *et filtration d'air des industries concernées. Il sera aidé dans sa tâche par* un directeur technique, ainsi que par une équipe d'environ 25 personnes. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de 32 ans minimum, de formation ingénieur (type AM) ou école de gestion, et possédant une expérience significative de direction commerciale ou d'un centre de profit, acquise dans la vente de biens d'équipement à l'industrie. La pratique de l'anglais courant est nécessaire. La rémunération de départ de l'ordre de 350.000 francs sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/R9020M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Groupe britannique Fret et Transit International recherche pour sa filiale française

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

\+ 200.000 F/AN

SA MISSION :

De consolider et développer le réseau actuel, diriger et coordonner les directions opérationnelles.

Homme jeune (35 ans minimum) et entreprenant, ce poste nécessite : Une formation supérieure, une bonne connaissance des problèmes de contrats d'affrètement et de transport, une personnalité de contact, ayant une forte capacité d'animation et de négociation, une parfaite maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

HORWATH & HORWATH FRANCE
54, avenue Marceau
75008 PARIS
sous réf. S8/01
qui traitera confidentiellement les candidatures.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Faisabilité industrielle Stratégie de marché des seniors

Les études de faisabilité de projets industriels, les études stratégiques de marché, votre savoir-faire. Déterminer les conditions techniques, commerciales et financières dans lesquelles peut réussir une opération industrielle d'envergure orientée vers la reconquête du marché français, c'est aussi l'élément clé d'un projet ambitieux soutenu par les pouvoirs publics *auquel adhèrent des organismes financiers renommés.*

Puisque vous êtes un spécialiste confirmé de ce métier pour l'avoir pratiqué dans des *grands groupes industriels* à la direction du développement ou de la diversification, dans des sociétés de conseil internationales de haut niveau, soit aux études de marchés et de commercialisation, soit aux études d'industrialisation, prenez contact rapidement avec les conseils du cabinet CLEAS, sous référence 8333 LM. Ils vous entretiendront de ce projet et examineront très confidentiellement votre intégration possible au sein de l'équipe actuellement en cours de constitution.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS - Tél. 267 35 11



Direction juridique — Sud

Réputée dans le domaine des constructions métalliques (pylônes, ponts, charpentes lourdes, chaudronnerie, etc...), cette entreprise très compétitive (chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs, effectif d'environ 650 personnes en 4 usines) recherche son responsable juridique basé à son établissement principal situé dans la région de Montpellier. Répondant à la direction générale, il aura un rôle à la fois opérationnel et fonctionnel : chargé principalement des problèmes de droit public et privé sur le plan externe (contentieux, *marchés et contrats, assurances et garantie...) et interne (droit des sociétés,* droit social...), il sera également responsable du personnel et interlocuteur des délégués ; il assurera enfin les relations extérieures tant avec les administrations et groupements professionnels qu'avec divers organismes financiers pour des problèmes spécifiques. Ce poste évolutif intéresse un candidat âgé d'au moins 33 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (maîtrise, DES ou doctorat de droit) disposant d'une expérience d'au moins 5 années acquise dans des responsabilités essentiellement juridiques, mais aussi administratives et/ou de gestion du personnel ayant révélé ses aptitudes à la réflexion, au contact et à la négociation. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel. Ecrire à J. HAXAIRE. Réf. A/2410M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Important hebdomadaire économique et professionnel recherche son

DIRECTEUR DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Il devra définir les objectifs et la politique rédactionnelle du journal et animer une équipe de journalistes.

Le poste s'adresse à des candidats ayant une formation technique supérieure et une bonne expérience de la communication écrite.

La rémunération est en rapport avec la mission confiée.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous la réf. 1.584, à PROWAY, 27, rue de Marignan, 75008 PARIS. Tél. : 359-64-14.

L'un des agents de change parisiens (50 personnes), réputé pour son dynamisme commercial, cherche

un secrétaire général

Assisté d'une trentaine de collaborateurs, vous prenez en charge les services comptabilité générale, clients, caisse espèces et titres, bourse, informatique (nous disposons d'un mini-transactionnel utilisé en libre-service), la gestion du personnel, les questions juridiques et fiscales.

A 35 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co), vous avez acquis une bonne expérience pratique en comptabilité, organisation, informatique, administration dans la banque, un établissement financier ou une compagnie d'assurances, complétée par de solides connaissances juridiques et fiscales, et souhaitez vous intégrer à une équipe jeune et performante.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4322 LM).




ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



northern telecom

Spécialiste inconteste de l'informatique de réseau. 6eme consommateur de micro-processeurs dans le monde. 2eme constructeur de materiel de télécommunications en Amérique du Nord. Northern Telecom, deja present dans 9 pays europeens, renforce son implantation.

NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS, filiale française (1.200 systèmes installés) participe étroitement au développement de la corporation. Pour nous aider a poursuivre notre expansion, nous recherchons notre

directeur marketing support

Rattaché directement au PDG, votre rôle sera déterminant. Responsable du support software, vous encadrerez une vingtaine de technico-commerciaux et prendrez également en charge les activités marketing et promotion de la filiale. Analyse des creneaux et des besoins, recherche et création de stratégies, choix et développement de marchés, création d une politique d'image, orientation technique des clients, telle sera votre mission à ce poste clé.

Le lancement d'une nouvelle gamme de systèmes d'information reliant l'informatique, les télécommunications et la bureautique sera votre défi pour 1984. Véritable manager, vous êtes de formation ingenieur, complétée par une experience d'une dizaine d annees au sein d un departement marketing d'une entreprise spécialisée en informatique et ou télécommunications. *Une forte personnalité, un esprit creatif, une parfaite maitrise de l anglais,* une expérience de l'encadrement ainsi qu'une bonne connaissance des logiciels sont necessaires pour réussir dans cette fonction.

Nous souhaitons vous rencontrer prochainement pour vous parler de votre carrière et de l'evolution reelle de ce poste au sein de notre groupe.

Nous attendons votre candidature (lettre manuscrite en anglais, C.V., photo et prétentions) adressee sous référence DMS au Service du Personnel NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS - RN 186 - La Boursidière - 92357 LE PLESSIS ROBINSON CEDEX

DIRECTEUR OPERATIONNEL

Important GROUPE de l'AGRO-INDUSTRIE CEREALIERE (Stockage et Transformation) *recherche pour diriger sa branche* « INGENIERIE » (C.A. 200 Millions de Frs) un **ingénieur de haut niveau.**

Ce Cadre de Direction sera responsable vis à vis de la Direction Générale :
— de la négociation des contrats internationaux,
— de la gestion de la Branche,
— *de la rentabilité de son secteur d'activité.*

Ce candidat impérativement Ingénieur diplômé A & M, E.C.P, X ou équivalent, possèdera :
— une bonne connaissance du Commerce International,
— une solide expérience de gestionnaire.

Cet homme d'environ 40 ans parlera obligatoirement l'anglais et connaîtra le métier d'ensemblier.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10385 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

notre informatique fait peau neuve, devenez-en le directeur — 270 000 F +/an

LA COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS (3200 p., CA 1100 MF)
fabrique et distribue des batteries sous les marques TUDOR, FULMEN, DININ...

Sa direction informatique (35 p.) installée à Clichy (92) fait peau neuve. Sous-traitant paie et comptabilité à une SSCI du groupe, elle *entreprend la réalisation de son nouveau plan : refondre la gestion commerciale, mettre sur pied un contrôle de production, constituer autour* d'un HP 3000 un réseau d'une vingtaine de minis distribués en usines comme en agences.

Vous orchestrez les nouveaux développements, gérez la sous-traitance et infléchissez dans le sens du réalisme le plan informatique qui voit le jour.

De formation supérieure, vous avez acquis en 10 ans, en milieu industriel, la carrure d'un patron informatique et avez vécu la mise en place d'une informatique distribuée. Venez conforter l'image de marque de notre informatique auprès des utilisateurs.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4370 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Lyon Centre

Madame,

Notre société élabore des aciers spéciaux et des super-alliages qu'elle vend aux industries mécaniques, notamment aéronautiques et nucléaires.

Vous êtes cadre, de formation commerciale ou diplômée d'une école technique (mécanique, métallurgie, etc...) et vous avez quelques années d'expérience de l'administration commerciale d'une société.

Nous vous apporterons une formation technique à notre siège et vous deviendrez l'adjointe du chef de notre agence de Lyon ; à moyen terme, vous pourrez en prendre la responsabilité.

En liaison étroite avec notre siège social, le chef d'agence anime une équipe de 4 secrétaires et collabore avec les Commerciaux de haut niveau qui visitent notre clientèle de la région Rhône-Alpes.

Merci de faire parvenir lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 706 à notre Conseil.



11, place Aristide Briand
69003 LYON.

MEDIA PA

CENTRE SOCIO-CULTUREL
recherche
ANIMATEURS (TRICES) POLYVALENTS
travail en équipe, conv. collect. 66, DEFA ou équivalent exigé. Ecrire avec C.V., avant le 15-7, à Mme la Présidente CENTRE SOCIO-CULTUREL, 507, rue du Pré-de-l'Ane, 73000 CHAMBÉRY-LE-HAUT.

VILLE DE BRIANÇON
(Hautes-Alpes)
catégorie 10 à 20.000 hab. recrute d'urgence
Secrétaire Général
Adresser candidature et c.v. à M. le député, maire de BRIANÇON, mairie de BRIANÇON, 05100 BRIANÇON.

ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE RÉGION TOURS recherche pr serv. approvisionnements
1 ACHETEUR
Niveau BAC + 2 ans ou Ecole de Commerce.
Ecrire N° 4.838 à AGENCE HAVAS 37047 TOURS CEDEX qui transmettra.

Ville vac. Hte-Sav. rech. animat., animat. atelier, maîtresse de maison, exp. exigée. Ecr. av. c.v. dét. Assoc. Carroz Touraine, villa des Flocons Verts, 74300 Les Carroz-d'Arraches.

---

responsable adjoint production informatique

CIAL groupecic

Strasbourg. Banque du groupe C.I.C., le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine (2.700 personnes), 160 agences, recherche un Adjoint au Responsable de la Production Informatique.

Sa mission : dans le cadre de la gestion courante d'un service de 150 personnes, organiser les procédures de travail et veiller à la compétence technique du personnel,
proposer et mettre en oeuvre les outils nécessaires à la mesure de la performance, de la charge et de la disponibilité des systèmes informatiques et des réseaux associés, prévoir et contrôler leur évolution,
en liaison avec les équipes des études et du système, étudier et mettre en oeuvre les moyens visant à améliorer la productivité et la sécurité du centre.

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années, diplômé d'une école d'ingénieurs, a 5 ans d'expérience des systèmes d'exploitation CII/HB DPS.8. Le poste requiert des qualités d'animation, de créativité et un esprit de décision.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 11084/M à H. Bouet, Sema-sélection : Centre Metra 16/18 rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille · Toulouse

Responsable service entretien secteur mécanique grande série

180/200 000 F **Périgord**

Une société française (effectif : 600 personnes, CA : 210 millions de francs), filiale d'un puissant groupe industriel, recherche le responsable de son service entretien.

Rendant compte à la direction générale, et à la tête d'une équipe d'environ 45 personnes, il :
- organise avec efficience son service, à partir d'une analyse approfondie des besoins auprès des fabrications,
- planifie les interventions en les optimisant et en créant un véritable entretien préventif,
- cerne les priorités du renouvellement du parc « machines » et participe aux choix techniques et technologiques qui en découlent,
- prend en charge l'ensemble des problèmes de sécurité.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (AM, IDN, ENSI...) et âgé d'au moins 30 ans. Il justifie d'une expérience réussie de la fonction, acquise au sein de l'industrie mécanique. Une solide connaissance technique dans le domaine électro-mécanique, asservissement et automate programmable est exigée. La pratique de la langue espagnole est souhaitée.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5056/LM.



argos Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE nous recherchons un expert comptable ou mémorialiste. Intégré à notre bureau d'une agréable ville de l'ouest, dans une ambiance stimulante et un tissu économique favorable, il pourra faire carrière dans notre société.

Expert comptable ou mémorialiste

Sa mission de généraliste portera sur la mise en place de systèmes de contrôle de gestion auprès des entreprises locales avec lesquelles il établira de bonnes relations professionnelles. Si cette offre s'inscrit dans votre plan de carrière merci d'envoyer votre CV à notre conseil qui examinera les candidatures dans la plus totale discrétion, et ne nous les transmettra qu'avec votre accord. Référence 3831 GC. NERVET PONT CONSEIL 15, rue du Louvre - 75001 PARIS. 233.09.27.



nervet pont conseil

Desseln



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Importante Société multinationale fabriquant des biens d'équipement pour collectivités
PARIS

280.000 +

jeune directeur informatique

Rattaché au Directeur Général, son action portera sur l'élargissement des applications comptables actuelles (IBM 34).

L'informatisation d'agences commerciales, la mise en place d'une gestion industrielle informatisée à partir de progiciels standards.

L'animation et la gestion d'un service de 5 personnes.

Expérience similaire de 5 ans minimum à justifier.

Diplôme Informatique et très bonnes connaissances de l'anglais exigés.

Le candidat devra être rompu aux problèmes de communication et d'organisation.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23007 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

Message à un

DIRECTEUR FINANCIER

200.000F + **+ voiture**

Vous souhaitez entrer dans la filiale française d'un groupe multinational américain très connu.

Nous recherchons notre Directeur Financier pour prendre en charge l'ensemble des services

finances — comptabilité
gestion — reporting

Sous l'autorité du Directeur de la société française, en liaison fonctionnelle avec les services financiers européens et américains, il dirige une équipe de 6 personnes (comptables et informaticien).

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes un excellent technicien de la Finance et de la Comptabilité française et américaine, si vous avez une formation Ecole de Commerce et/ou DECS complet et si vous parlez couramment l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/257/B à notre conseil.



CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

LA FILIALE
D'UN IMPORTANT GROUPE ANGLO-SAXON
(70.000.000 de CA, 300 personnes)
recherche

RESPONSABLE DE COMPTABILITÉ

Futur Directeur Financier

PROFIL DEMANDÉ :
- 32 ans minimum.
- D.E.C.S. ou équivalent.
- Une expérience de la comptabilité industrielle.
- Une connaissance parfaite de l'anglais est exigée.
- Notions de Droit Commercial, Fiscalité, Droit Social.
- Connaissance et pratique des méthodes informatiques.

Le candidat sera notamment chargé :
- De créer un service prix de revient.

Rémunération :
- + ou – 250.000 selon expérience.

Lieu de travail : Bressuire (79).

Si vous êtes intéressés par ce poste, adresser curriculum vitae et prétentions à :

FIDAL,
M. J. BROUILLET,
2 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.
Réponse et discrétion assurées.

Vallée du RHONE
300 000 +

Filiale THOMSON (1.300 personnes), fabricant et commercialisant des produits différenciés intégrant la mécanique et l'électronique, leader européen dans son créneau, recherche son

Directeur de l'industrialisation

Coordonnant les études et la production, le candidat aura pour mission de créer les conditions humaines, techniques et économiques optimum permettant, du fait de l'amélioration constatée de la compétence et du dynamisme de l'outil industriel, la prise en charge par la Société, d'activités nouvelles dans un souci constant de performances à l'export. Doté de larges pouvoirs, il rendra compte exclusivement au Directeur Général. Poste à évolution possible pour un **Ingénieur Grande Ecole** ayant fait la preuve de sa réussite au sein d'une industrie de biens d'équipements.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous réf. M 250.

Cabinet Gatier

média-system

FAMICREDIT

UNE CARRIERE COMMERCIALE DANS UN ETABLISSEMENT FINANCIER MEMBRE D'UN GROUPE BANCAIRE PRIVE INTERNATIONAL

Notre Société spécialisée dans le crédit à la consommation s'est jusqu'à présent développée principalement dans l'Est, le Centre Est, la Région Rhône-Alpes et Paris.
Nous avons décidé de nous étendre géographiquement et nous créons des agences dans le Nord et l'Ouest de la France, dans cette perspective nous recherchons des

Directeurs d'Agence

pour créer des unités à LILLE - NANTES - BORDEAUX - et pourvoir des postes dans notre structure existante à DIJON et LYON.
Les candidats retenus devront avant tout être des commerciaux et des animateurs. Une formation supérieure et une connaissance du métier du Crédit seront des atouts.

Adressez candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Franck de Bucy Service du Personnel. BP 449, 17 rue Bossuet, 21000 Dijon.

média-system



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE

offre à des

INGÉNIEURS
OU
MAITRES ÈS SCIENCES

Un début de carrière sanctionné par D.E.A. OU DOCTORAT DANS SON DÉPARTEMENT DE CHIMIE PHYSIQUE DES PROCESSUS INDUSTRIELS.

Début : 1er octobre 1983

Bourse annuelle de départ : 67.000 F à 82.000 F

Envoyer C.V. à : E.N.S.M.S.E., 158, Cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne Cedex (M. GUILHOT).

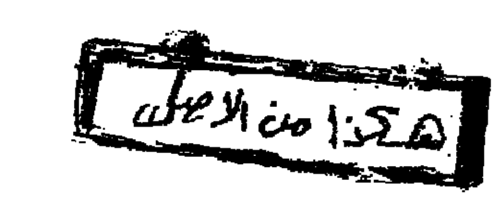
ÉDITIONS HATIER

recherche

UN DÉLÉGUÉ RÉGIONAL 30/35 ans. Bonne culture générale. Niveau BAC minimum, pour la vente des volumes littérature générale et para-classique. Libraires, grossistes et grandes surfaces.

SECTEUR : 09, 11, 12, 15, 19, 31, 32, 43, 46, 48, 65, 66, 81, 82.
Domicile TOULOUSE
Position Cadre. Salaire fixe × 13 1/2 + intéressement.
Voiture fournie par la société.
2 mois de vacances.
Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à :
M. BAZILLON, LIBRAIRIE HATIER,
8, rue d'Assas, 75006 PARIS.





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

AVIS D'EMPLOI

Le Fonds Saoudien de Développement qui est une institution de financement de projets dans les pays en développement désire recruter des cadres qualifiés dans les domaines suivants ;

- Technique : Ingénieurs civils, Ingénieurs Electrique, Ingénieurs Mecanique
- Gestion et Administration : Analystes financiers et banquiers.
- Comptables.
- Economistes.
- Juristes.

La préférence sera accordée aux candidats ayant acquis une solide expérience dans des institutions similaires.

Les candidats doivent repondre aux conditions suivantes :

- Etre titulaires au moins d'un diplôme Universitaire de troisième cycle (D.E.A. et/ou Doctorat)
- Avoir acquis dans leur spécialité une experience professionnelle d'au moins 5 ans.
- Maitrise parfaite des langues Francaise et Anglaise.
- Une préférence sera accordée a ceux qui maitrisent en plus la langue Arabe.

Les demandes de candidature accompagnées du Curriculum Vitae détaillé doivent être addressées à l'attention de Mr. Abdullah A. Al–Assaf, Fund Development, P.O. Box: 1887, Riyadh, Saudi Arabia.

Ingénieur méthodes

Kourou

Le **CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES** recherche pour sa base de lancement à **KOUROU** un **Ingénieur méthodes.**

Vous avez acquis plus particulièrement des **connaissances en systèmes électriques.**

Vous maîtrisez la **langue anglaise.**

Nous vous proposons :

- de participer aux projets futurs ou en cours depuis la conception jusqu'à la finalisation des spécifications. A cette fin, vous devrez vous assurer de la cohérence des systèmes au niveau des interfaces et veiller à la prise en compte des soucis d'exploitation du centre spatial guyanais ;
- de réaliser des analyses techniques afin d'améliorer la productivité du centre.

Nous vous offrons des avantages financiers liés à l'éloignement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence CSG/06 au CNES - Service du Personnel - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

APPLICATIONS STAFF

Instrumental colour systems Ltd is the World's largest supplier of computer match prediction systems and quality control instruments to the colour using industries.

We are seeking a person who has had a number of years laboratory or plant experience of visual colour matching in a colour using industry. It is essential that the successful applicant is conversant in english.

The job involves carrying out trials for potential customers, training of system operators, tailoring of computer programs to the requirements of individual customers and trouble shooting on applications problems in Europe and worldwide. A company car will be provided and the salary will be negotiable.

For further details contact :
Mrs S Williams
Instrumental colour systems Ltd
Kennet Side
Kennetside park ind estate
Newbury
Berkshire RG14 5té England
Tél. : (0635) 32233.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

pour contrat de coopération

ALGÉRIE

FORMATEURS DIPLOMÉS

De nationalité française (diplôme exigé) avec référence professionnelle :

- 1 Ingénieur Photogrammètre.
- 1 Ingénieur en Traitement Informatique.
- 1 Ingénieur Topographe ou Géomètre Expert.

Voyage, hébergement famille, assurés.

Adresser C.V., photo et prétentions à REGIE-PRESSE, sous nº T 041.075 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PROCUREMENT OFFICER

Space segment negotiations

Based at Headquarters in London, this highly specialised position will play a vital role in the procurement of a global space segment for INMARSAT, the International Maritime Satellite Organization formed with responsibility for a satellite communications system for use by the worldwide maritime community.

The man or woman we appoint will assist the Procurement Manager in space segment procurement for the INMARSAT system and will be responsible for the administration of any associated contracts.

Substantive experience of international tendering in this field will be essential, backed by at least five years of contract administration work ideally within the electronic communications industry. Candidates must also have an excellent command of the English language.

This is a rare chance to make an important contribution to a young, progressive, and in many ways unique organisation. The salary, benefits package and working conditions offered by INMARSAT are very attractive.

INMARSAT

If you identify yourself as a genuine candidate, please send your curriculum vitae to: The Personnel Manager, INMARSAT, 40 Melton Street, London NW1 2EQ, England.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ouvre une inscription pour un poste partiel (8/10e) de

Professeur ordinaire pour l'enseignement de l'art et de la civilisation de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age.

Charge : 5 heures de cours et séminaires hebdomadaires ; direction de recherche.

Titre exigé : doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er avril 1984.

Les dossiers de candidature doivent être adressés, avant le **15 septembre 1983**, au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH. 1211 Genève 4 (Suisse), où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.



emplois régionaux



Leader de l'alimentation préparée pour animaux familiers, filiale d'un groupe international.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe de 970 personnes, dont 230 cadres répartis dans 3 usines récentes et hautement automatisées, installées à proximité d'Orléans (siège), Blois, Strasbourg.

INGENIEUR SYSTEME

210.000 +

L'expansion rapide de la société entraîne le développement de l'informatique dans tous les domaines (gestion, production, process, commercial, bureautique).

Environnement technique : 2 IBM 4341 (MVS, CICS, TSO, IMS, INFO CENTRE, réseau de terminaux reliés par Transpac). Pour faire face aux nouvelles applications prévues, il est nécessaire de renforcer l'équipe système par un Ingénieur Système.

Cet Ingénieur aura pour mission de participer à la définition de la stratégie système et à sa mise en œuvre.

Vous avez :
- une formation supérieure
- une expérience de 3 à 4 ans sur un matériel IBM (MVS, TSO, JES2)
- une bonne connaissance de l'anglais.

Vous trouverez :
- un environnement technique passionnant et en continuelle évolution (projets : OPC, NCCF, Vidéotex, 3380...)
- une délégation des responsabilités à la mesure de vos compétences
- des possibilités de développement individuel fondées sur :
  - La formation considérée comme une des priorités de l'Entreprise.
  - Des opportunités de progression basées sur vos résultats.

Ce poste est à pourvoir à Orléans dans une unité moderne située dans un environnement naturel agréable. Pratiquant une politique sociale et salariale stimulante, UNISABI souhaite rencontrer des candidats en mesure de s'intégrer dans des équipes jeunes et dynamiques, et motivés par de réelles perspectives de carrière.

Vous voulez réaliser vos ambitions dans un environnement informatique avancé, écrivez-nous, CV et photo à : UNISABI-SA
Département du Personnel (NC) - BP. 7
45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL.

CANIGOU - PAL - FROLIC - LOYAL - KITEKAT - RONRON - WHISKAS

Filiale française d'une très importante société multinationale américaine (USA) travaillant pour l'industrie pétrochimique, nucléaire, minière, papetière, traitement des eaux. Les matériels, de conception américaine, japonaise, française, d'une haute technologie, sont fabriqués par des sous-traitants français et étrangers et commercialisés par des distributeurs et agents exclusifs dans 15 pays européens et par un réseau de représentants multicartes sur la France.

Nous recherchons pour Paris:

INGENIEUR CONTROLE ET SOUS-TRAITANCE

Réf. 71102 A **160 000 +**

Ce collaborateur aura pour mission principale d'assurer la fabrication de nos matériels par un réseau de sous-traitants français et étrangers, et le service après-vente. Ses responsabilités particulières porteront notamment sur : l'étude et l'amélioration des produits pour les adapter au marché européen, le contrôle-qualité des matériels, l'organisation des chantiers et des montages, l'assistance technique aux distributeurs et clients étrangers. D'autre part, ce responsable participera à des réunions techniques au sein de notre Groupe aux USA et avec nos principaux bailleurs de licences au Japon et en RFA. Agé de 30 ans environ, ingénieur type ENI, ENSM, le candidat retenu devra pouvoir prouver une expérience de 5 années environ au sein d'une entreprise industrielle fabriquant des biens d'équipement et si possible avoir des connaissances dans le domaine de la sous-traitance. La candidature d'un jeune ingénieur d'une récente promotion d'école, A&M, INSA, ICAM, serait également appréciée. Connaissance de la langue anglaise indispensable.

INGENIEUR PRODUITS

Réf. 71102 B **160 000 +**

La société désirant poursuivre son expansion sur l'Europe, recherche un collaborateur performant lui permettant l'accession à de nouveaux marchés. Sous la responsabilité du directeur du département de séparation des liquides et solides et en relation très active avec l'équipe de vente, il aura pour mission, auprès des distributeurs étrangers, de la clientèle d'industriels existante très diversifiée, d'assurer l'étude et l'élaboration des devis, la vente des matériels et installations de séparation de liquides-solides (traitement des eaux). Nous recherchons un candidat âgé de 30 ans environ, de formation ingénieur : ENI, ENSM (ou commercial : ESC), ayant acquis une expérience professionnelle technique ou commerciale et rompu aux négociations de biens d'équipements industriels. Une expérience dans l'hydraulique ou le traitement des eaux serait appréciée. Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Adresser C.V. + photo en précisant la référence correspondante à



Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
DÜSSELDORF - LONDRES - MADRID - PARIS

EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES ELECTROTECHNIQUE ET REGULATION

La division spécialisée ACIERIE ET LAMINAGE d'un puissant groupe industriel souhaitant renforcer son Bureau d'Etudes PROCESS et TRAVAUX NEUFS, recherche un

INGENIEUR ELECTRICIEN

ayant acquis une première expérience réussie en régulation et automatisme, soit chez un Constructeur d'équipements, soit dans l'industrie lourde.

Dans le cadre de plans d'investissements importants, il sera chargé de développer des projets nouveaux et d'étudier des solutions techniques concernant des améliorations de process et des systèmes de contrôle régulation. Poste situe en BOURGOGNE.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1139 M à notre Conseil



Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ORGANISME FINANCIER REGIONAL

recrute

ingénieur conseil

- Agé de 40 ans minimum, il possède une expérience réussie en entreprise à des postes de *responsabilité* où il y développe sa connaissance en finance, gestion, structure et marketing; à cela s'ajoute une pratique de quelques années de la fonction conseil en entreprise.

- *Il devra effectuer des diagnostics complets* d'entreprise avec plans de développement comprenant le financement, puis contrôler l'application des mesures préconisées.

- Il fera preuve du sens des contacts, du goût pour les déplacements et d'aptitude à la rédaction.

Poste basé à Orléans.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite et prétentions sous réf. ICM2
12, rue P.M. Curie Z.I. d'Ingre 45140 St Jean de la Ruelle

expancentre ouest

COFAP



Universitaires débutants
***(maîtrise Math, physique,* chimie, sciences économiques)**

débutez votre carrière dans l'informatique d'une caisse régionale de crédit agricole

Une solide formation informatique vous sera donnée dès votre entrée: vous concevrez ensuite avec les organisateurs et les utilisateurs de nouvelles techniques de pointe: bases de données, télétraitement, bureautique...

Envoyez un dossier de candidature sous référence 80167 M, à

UNILOG-ETHNOS Conseil en recrutement — 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT



Ingénieur mécanicien
expert technique achats

Troisième exportateur français d'informatique, HP Grenoble a la responsabilité mon*diale du développement, de la fabrication* et du marketing de *matériels* et de logiciels de haute performance. Nous appuyons notre croissance et notre avenir sur l'avance technologique de nos produits. Nos recherches sont orientées vers les terminaux, les télécommunications et les logiciels de base.

Le cadre que nous recrutons aujourd'hui devra assister nos laboratoires d'études et notre centrale d'achats dans le choix de leurs fournisseurs : appréciant leur professionnalisme, leur place sur le marché, testant la qualité, la fiabilité, le niveau technique des composants *mécaniques* ***(métalliques et plastiques)*** *qu'ils proposent.*

Ce poste particulièrement varié et vivant tant sur le plan technique que relationnel permet une excellente connaissance de nos divisions de Grenoble et de nos produits. Il *est donc très formateur, assurant ainsi au candidat* qui y fera ses preuves, un choix très large pour son évolution de carrière.

Si vous avez une **formation d'ingénieur mécanicien**, si vous avez une **première expérience professionnelle** et possédez une **bonne pratique** de l'**anglais**, si vous êtes soucieux de votre développement professionnel et attiré par les techniques de pointe, écrivez sous référence CMG/024 à
HEWLETT-PACKARD - Martine GAUTHIER - 5, rue Raymond-Chanas - 38320 EYBENS

MEDIA PA



HEWLETT PACKARD Grenoble



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

TECHNICAL CHALLENGE
In satellite communications

INMARSAT means improved maritime satellite communications, and a wide range of fresh technical initiatives will increase INMARSAT's importance among the world's maritime community still further.

Consequently, there's never been a better time for engineers whose background is in space, satellite or communications technologies to join INMARSAT's London-based engineering teams, and to get to *grips with an engineering challenge that has a truly* international dimension.

Coast Earth Station Engineer

For this role, which involves engineering support to develop technical requirements for coast earth stations, you will need a knowledge of transmission and network design engineering (including CCITT recommendations for terrestrial communications networks), signalling, interface with terrestrial networks, analogue and digital techniques and earth station engineering.

Ship Earth Station Engineer

You would provide engineering support for the *development of performance standards of ship-*borne installations, and for the evaluation of their actual performance. Consequently, you should have a knowledge of satcoms systems engineering and equipment design, ship earth station engineering and maritime communications systems design and performance.

Transmission Planning Engineer

To participate in the design and development of INMARSAT transmission systems and techniques, you would need a knowledge of transmission planning and parameters, frequency planning and co-ordination, and link budget analysis.

Spacecraft Platform Engineer

This role involves engineering studies, specification development, proposal evaluation, and the monitoring of lease or purchase contracts for satellites. The qualifications are considerable knowledge of spacecraft platform sub-systems design and test covering functions such as power, attitude control, propulsion, electrical and mechanical interfaces.

Flight Dynamics and Mission Analysis Engineer

You would be responsible for studies relating to *satellite dynamics in orbit mission profiles*, launch windows, launch vehicle interfaces, trajectory analysis and ground station coverage for TT & C. To handle such a role, you would need extensive programming experience, and to be *intimately familiar* with mathematical modelling of satellite dynamics and orbits. If you also have a knowledge of attitude and orbit measurement techniques and control hardware, *so much the better.*

Space Segment Planning Engineer

The purpose of this role is to provide engineering support for the development of operational plans for the INMARSAT space segment; consideration of spectrum requirements and frequency co-ordination with other radio communications systems; and the definition of communication performance requirements for future satellites.

An important additional qualification for all these roles is an excellent command of English.

As well as the technical and professional experience of working with a young, worldwide organisation, you would also have the personal experience of living and working in one of the world's greatest capital cities.

If you're seriously interested, your next step is to send a copy of your curriculum vitae to the Personnel Manager, INMARSAT, 40 Melton Street, *London NW1 2EQ, England.*



IMPORTANTE SOCIETE TEXTILE FILIALE d'un GROUPE INTERNATIONAL
LEADER de sa BRANCHE d'ACTIVITE (vêtements et articles de sport - sportswear - beachwear) recherche

le DIRECTEUR
Réf. 8323

d'UNE de ses UNITES de PRODUCTION (300 personnes) - **REGION BORDELAISE** -

Le candidat diplômé d'une Ecole d'Ingénieur a une première expérience de Direction Technique.

Il prend en charge :
— les problèmes de gestion du personnel,
— le suivi et le contrôle de l'ensemble des problèmes de fabrication,
— toute la gestion Administrative nécessaire à la bonne marche de l'unité.

*Lieu de travail : **LIBOURNE***

un RESPONSABLE
de l'ORDONNANCEMENT LANCEMENT
Réf. 8324

dont la mission sera de coordonner, à partir de prévisions commerciales, l'ensemble des actions devant aboutir à la livraison de produits finis (selon délais, quantité).

Dépendant hiérarchiquement du Directeur Technique, il synchronise et coordonne les activités attribuées aux responsables des achats, de l'approvisionnement des produits semi-ouvrés, de la fabrication interne et externe, des livraisons de produits finis.

Le candidat présentera des qualités de synthèse, d'organisation et un ascendant personnel certain.

Son expérience personnelle l'a déjà confronté à des problèmes de fabrication et de relations humaines.

Lieu de travail : **région de TROYES.**

un RESPONSABLE FACONNIER
Réf. 8325

Placé sous la responsabilité du Directeur Technique de la Société, il a pour mission la gestion optimale de l'ensemble de la sous-traitance - connaissance du potentiel des façonniers, négociation des marchés, conseil technique, suivi de la fabrication jusqu'à la livraison.

Il dirige et anime une équipe de 6 Assistants Techniques.

Le candidat est un homme de contact, un négociateur, un gestionnaire solide et il a déjà été directement con*fronté à des problèmes de confection et de gestion de production.*

Le titulaire est amené à se déplacer très fréquemment en France et parfois à l'étranger.

Lieu de travail : **TROYES.**

POUR RENFORCER SON EQUIPE d'ASSISTANTS de FABRICATION

un ASSISTANT TECHNIQUE INTERNATIONAL
Réf. 8326

Sa mission : Il prend en charge l'**ensemble des relations avec les fabricants étrangers**, depuis la négociation d'un marché portant sur des produits aux caractéristiques précises, jusqu'à la livraison conforme des commandes.

Technicien du textile, spécialisé plus particulièrement en tricotage et en confection bonneterie, il a acquis une première expérience de l'industrialisation.

Il est un homme de relation, un négociateur, un conseiller technique mais il est aussi un contrôleur rigoureux et exigeant.

Parfaitement bilingue anglais, il est très autonome et se déplace continuellement dans le monde entier.

Lieu de travail : **TROYES.**

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 *qui* transmettra.

CADRE FINANCIER

SOCIÉTÉ CRISWELL S.A.
38530 PONTCHARRA (Isère)
MÉDIAS FILTRANTS POUR LE DÉPOUSSIÉRAGE.
C.A. 16 M. F., FILIALE 100 %
D'UN GROUPE AMÉRICAIN IMPORTANT

recherche

CADRE, 35 ans environ, pour gestion financière et administrative en équipe avec direction générale, et rapports avec société mère américaine.

Bonne pratique de l'anglais exigée.
Expérience avec comptabilité américaine souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé en anglais, photo, prétentions, disponibilité à :

CRISWELL S.A.
Z.I., 38530 PONTCHARRA.

DISTRIBUTION TEXTILE AU MÈTRE (OUEST)

recherche

DIRECTEUR DE MAGASIN et CHEFS DE RAYON

(vestimentaire, ameublement, blanc).

Écr. S.B.V.D., B.P. 215, 35004 RENNES CEDEX.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne

recherche

1 INFORMATICIEN
POUR SON SERVICE FORMATION

Formation supérieure, solides connaissances en analyse et programmation, langages COBOL, BASIC ou PASCAL. Expérience plusieurs années.
Demander dossier candidature au (49) 88-78-61, p. 124.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Futur chef de service export — Calvados

FORMSEAL PLASTIMECANIQUE S.A. (150 personnes, 100 millions de chiffre d'affaires pour 1983), est la filiale française d'un important groupe allemand. Produisant et commercialisant des machines de conditionnement, destinées à l'industrie alimentaire, elle est en forte expansion et exporte pour plus des 2/3 de son chiffre d'affaires. Elle recherche son futur chef de service export. Sous l'autorité du directeur commercial, il se consacrera, dans un premier temps, à l'animation sur le terrain d'un important *réseau, composé d'agents et de filiales du groupe, présent sur les cinq continents.* A moyen terme, il prendra en charge la responsabilité du service export. Ce poste est basé près de Caen. Il s'adresse, avant tout, à un commercial de terrain ayant acquis une première expérience à l'exportation de biens d'équipement industriels. De formation commerciale supérieure, il devra impérativement parler l'anglais et l'allemand. La rémunération proposée est motivante. Il s'y ajoute une voiture de fonction. Ecrire à J. SCARINOFF. Réf. A/2412M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

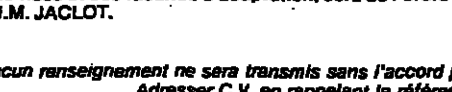
Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Chef d'unité de fabrication — 190.000 F

Saône-et-loire - Une importante société française, très réputée dans son secteur *et spécialisée dans la fabrication en grande série de produits textiles,* recherche un chef d'unité de fabrication. Placé au sein de la direction de production, il sera assisté de chefs d'atelier et d'entretien et assumera, après une période d'adaptation à l'entreprise et à ses méthodes, l'ensemble des *responsabilités humaines et techniques liées à sa fonction. Chargé d'une mission* déterminante en matière sociale : animation et motivation du personnel (300 personnes environ), il devra parallèlement participer au développement de l'outil de production dans un contexte où l'évolution technique doit permettre *d'améliorer la productivité. Ce poste s'adresse à un candidat* âgé de 29 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieur spécialisée en électromécanique et/ou orientée vers l'industrie textile, et justifiant d'une expérience du milieu industriel de 4 ans au moins assortie de responsabilités directes sur une unité de production. La rémunération annuelle de départ, fonction des qualités présentées et des facultés d'adaptation, sera de l'ordre de 190.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT. Réf. A/R9019M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :



PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur responsable produit
(équipements électroniques embarqués)

Notre division aérospatial recherche un ingénieur généraliste débutant (ENSAM, ENIB...) à qui elle confiera le traitement de l'industrialisation de plusieurs produits (systèmes de navigation aérienne embarqués, capteurs...).

Au cours des phases d'avant-projet, étude et développement, cet ingénieur collabore avec les services Conception, Qualité et Production. Il prévoit les coûts de production, détermine les actions d'industrialisation à entreprendre, et coordonne les divers services de production jusqu'à la mise en fabrication de série.

Poste à pourvoir à Valence



Crouzet



Envoyez votre dossier de candidature sous la référence 3550 à la Direction du Personnel, Crouzet S.A., 25, rue Jules-Védrines 26027 Valence Cédex.



Comptabilité-gestion — 155.000 F

Ouest - Un important groupe industriel français, de notoriété internationale, *recherche pour l'une de ses unités de production, employant un millier de personnes,* le responsable de son service comptabilité. Rattaché, dans un premier temps, au contrôleur de gestion qu'il devra être à même de remplacer à moyen terme, il sera chargé, dans une procédure décentralisée et en autorité sur une *dizaine de collaborateurs,* de l'ensemble des comptabilités de l'unité : comptabilité fournisseurs, comptabilité industrielle, comptabilité générale et analytique, immobilisations, gestion des stocks, tableaux de bord, etc... Ce poste, évolutif, ne peut convenir qu'à un praticien déjà confirmé de la comptabilité, âgé de 28 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC et DECS) et pouvant justifier d'une expérience minimum de trois années, acquise à ce niveau de responsabilités, de préférence au sein d'une grande entreprise à vocation industrielle. Une première pratique de l'outil informatique constituerait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 155.000 francs, sera fonction de la valeur et de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à G. MINS. Réf. A/1218M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur développement produit — Rhône-alpes

Automatisme, électronique, robotique - L'un des plus importants organismes français de contrôle technique, implanté et reconnu sur l'ensemble du territoire national, recherche un ingénieur pour créer et développer un nouveau produit. Rattaché au directeur du développement, il devra d'abord rechercher, étudier et définir les méthodes et les moyens à mettre en œuvre pour développer des activités de contrôle technique (sécurité, sûreté, fiabilité...) dans des domaines mettant en œuvre principalement des automatismes. Ensuite, il lancera ces actions prototypes en participant lui-même aux relations avec la clientèle et en s'appuyant sur des équipes d'ingénieurs et de techniciens opérationnels qu'il sera chargé de former et d'assister. Cette opportunité s'adresse à un ingénieur diplômé, soit spécialisé en automatismes, soit éventuellement généraliste de haut niveau, possédant impérativement 2 à 3 années minimum d'expérience industrielle en automatisme, électronique ou robotique, idéalement acquise en processus industriels (pétrochimie) ou dans les domaines de la machine-outil ou de l'ingénierie. Des possibilités de promotion existent à terme. La rémunération est largement ouverte ; elle tiendra surtout compte de la valeur personnelle et de l'expérience professionnelle du candidat retenu. Ecrire à M. FOBY. Réf. A/3747M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE DE LA RÉGION ROUENNAISE

recherche pour son siège social

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

30 ans environ, D.E.C.S. ou Diplôme E.S.C., anglais lu et parlé exigé.
Le candidat devra assurer la responsabilité de la marche quotidienne d'un service comptable déjà largement informatisé (saisie des données, reporting mensuel pour bilan et compte d'exploitation).

Bonnes perspectives d'évolution.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 041.067 M *RÉGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

LES ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent

REPRÉSENTANTS

pour secteurs de province.
Expérience du livre nécessaire.

Écrire avec C.V. manuscrit et photo à :
Éditions du Seuil, Service Commercial,
27, rue Jacob, 75006 PARIS.



MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Créer la fonction logistique dans une nouvelle usine chimique (pharmacie)...

MERCK & CO, *Groupe pharmaceutique américain international — 32400 p. dans 80 pays, C.A. 3 milliards de dollars* — s'est implanté en 1961 en France où sont assurés tant la fabrication que la recherche et le développement. **M.S.D. FRANCE** est l'une de ses plus importantes filiales.

L'implantation au Puy d'une nouvelle usine de chimie fine, à vocation internationale (exportation), vient d'être décidée.

Le Directeur de cette usine recherche le **CHEF DU SERVICE LOGISTIQUE,** *qui lui sera rattaché.* Après une formation aux U.S.A., les missions de celui-ci seront :
- pendant la phase de construction de l'usine, mettre en place son organisation et ses procédures, constituer son équipe (7 personnes), réaliser les commandes nécessaires au démarrage, prévu en 1984-1985,
- assurer la responsabilité des achats, des flux, de la gestion des stocks, du magasin, du suivi du planning de production.

Ce poste, intéressant et évolutif de par la volonté de développement industriel du Groupe, vous conviendra si vous possédez déjà une expérience des achats et de la gestion des stocks dans un contexte international et si vous maîtrisez bien l'anglais. Des connaissances en chimie fine, sans être indispensables, seront un atout.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 4/LOG/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Chef Unité Production

CENTRALE, SUP. AERO., A.M. ... — ROUEN

Secteur mécanique : notre société (1000 personnes) filiale d'un important groupe français réputé et très *diversifié, fabrique et* commercialise des biens d'équipement. Notre production très spécialisée dont 75 % est exportée dans près de 80 pays, est destinée à des applications industrielles et grand public. Nous voulons confier à *un jeune ingénieur de 30 ans environ, désireux de mettre son* dynamisme, son sens des responsabilités, son esprit d'initiative et son autorité au service d'une entreprise et d'un groupe lui assurant de réelles perspectives de carrière, la direction d'une unité de production *intégrée de 400 personnes.* Outre les ateliers de découpe, fonderie, usinage et montage, il aura sous son autorité les services ordonnancement-lancement, méthodes, contrôle et entretien attachés à l'unité. Cette fonction importante s'adresse à un candidat ayant une première expérience réussie en fabrication grande série. La rémunération envisagée devrait motiver un candidat de valeur.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant éventuellement le nom des sociétés auxquelles il ne doit pas être communiqué, sous référence 306247 M à ORION 35, rue du Rocher 75008 Paris qui *vous garantit réponse et discrétion.*

ORION

LEVI TOURNAY



TECHNIQUES QUANTITATIVES ET MARKETING

Réaliser les analyses marketing de nos points de vente décentralisés, étudier les méthodes de gestion du fichier clients, optimiser le traitement d'enquêtes... impliquent la maîtrise parfaite des outils quantitatifs (informatique et statistiques) les plus élaborés.

Nous nous proposons de former le **Chargé d'Études Marketing** à ces techniques nouvelles. Rattaché au Responsable des études «Terrains et Systèmes», il prendra en charge la maintenance des outils d'analyse (enquêtes, fichiers...) et l'assistera sur les différents projets.

Bien sûr, un goût prononcé pour les **statistiques et l'utilisation des outils informatiques** en tant qu'aides à la décision commerciale, sera l'élément déterminant d'un premier rendez-vous. En effet, nous voulons confier ce poste à un débutant ou première expérience, diplômé **IESEG, MAÎTRISE SCIENTIFIQUE...**

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitae, photo et prétentions) sous référence 83.36.24 à Véronique SILVAIN LA REDOUTE CATALOGUE - Direction des Affaires Sociales 57, rue de Blanchemaille - 59100 ROUBAIX.

La Redoute

COMMANDANT DE BORD RECHERCHE AIGUILLEUR DU CIEL...

Cette Société de Distribution (C.A. 150 MF, 90 personnes) est très dynamique, et malgré «la crise», ou à cause d'elle, elle pousse ses avantages pour se développer.

Son P.D.G. recherche un adjoint direct qui soit, pour lui, un conseil et une force de proposition dans le domaine de la gestion administrative et comptable, de l'élaboration et du suivi des budgets par branches, de l'orientation des *investissements.*

Le poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur pouvant se prévaloir d'une ou deux expériences performantes, appuyée sur un gestion informatisée.

Merci d'adresser sous identification P 876 un C.V. très complet avec références, photo, indication de salaire au

BRETAGNE SUD

CEIP **CONSEIL D'ENTREPRISES 56270 PLOEMEUR**



Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE

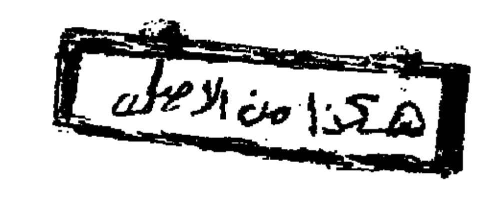
Siège social à NEVERS
recherche :

EXPLOITANTS

pour des postes de rédacteurs.

- Ils seront gradés classe III.
- *Présentant des références dans des postes similaires.*
- Ils auront une compétence certaine dans les domaines d'activités d'une agence
  Un esprit d'analyse et de synthèse,
  Un sens du risque et de la rigueur,
- Un tempérament commercial et d'animateur.
- Les postes disponibles se situent dans nos agences de Nevers et de Clamecy.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
Direction des Relations Humaines,
BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE,
18, rue Albert-Ier, B.P. 249, 58006 NEVERS CEDEX.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UN TREMPLIN DE CARRIERE LE CONTRAT CADRE USINOR :

- Missions internationales
- Projets sabbatiques
- Parrainage création d'entreprise
- Personnalisation de carrière.

Pour inventer l'**acier de demain** vous apportez votre savoir et votre savoir-faire en :

Automatisme et robotique
Informatique & CAO
Recherche métallurgique avancée
Management de production et process
Marketing et commerce international
Études financières et planification.



Pour chacun de ces secteurs, nous cherchons :

JEUNES DIPLÔMÉS
GRANDES ÉCOLES UNIVERSITÉ
DÉBUTANTS
X, MINES, CENTRALE, ARTS & MÉTIERS, SUPELEC, HEC, ESSEC, SUP DE CO (ou équivalent)
MAÎTRISE ET TROISIÈME CYCLE.

Adressez votre curriculum vitae, lettre manuscrite et photo à

USINOR
NICOLE LE BAGOUSSE
IMMEUBLE ILE-DE-FRANCE
92070 PARIS-LA DÉFENSE CEDEX 33.



Important Groupe de Distribution
recherche pour son **Service Audit Interne**

1 Auditeur Confirmé

de formation ESSEC-ESCAE ou équivalent (DECS souhaité).
3 à 5 ans d'expérience audit acquise en cabinet comptable ou grande société. réf. **4052/A**

3 Auditeurs Adjoints

Jeunes diplômés Sup de Co, BTS comptable.
Connaissances en informatique souhaitées.

réf. **4052/B**

Missions :
- mise en place des nouvelles procédures comptables et administratives - contrôle et suivi de ces procédures au niveau du groupe - assistance aux chefs comptables des filiales.

Postes basés à Paris nécessitant de nombreux déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à **L.T.P.** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

LEVI TOURNAY

Détecter, Négocier des Actions de Formation auprès d'Entreprises Un tremplin pour un E.S.C. à fort potentiel

De formation E.S.C., maîtrise gestion, vous êtes débutant ou avez déjà une premiere expérience dans la vente de produits techniques ou de services. Vous recherchez un poste formateur, évolutif, au sein d'un environnement professionnel exigeant.
Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'un des plus importants organismes formation d'une profession (branche : équipement du foyer ; 7 centres régionaux).
Vous mesurerez votre efficacité principalement sur trois grands axes d'activité : étude et recensement des besoins de formation des entreprises adhérentes, prospection, conclusion des contrats, animation de certains modules de formation. Ceci nécessite environ les deux tiers de votre temps sur le terrain, en région parisienne et en province.
De larges perspectives d'évolution sont envisageables pour un candidat à fort potentiel.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo, rémuneration actuelle) sous *référence 10301 M à notre Conseil*

EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux



Recherche pour la région Provence - Côte-d'Azur :

• *Ingénieurs logiciel*

débutants, formation grandes écoles pour développer des systèmes temps réel sur mini et micro (réf. DIT/1).

• *Ingénieur*

ayant 2 années d'expérience dans le domaine des compilateurs (réf. DIT/2).

• *Ingénieur technico-commercial*

ayant 2 années d'expérience chez un grand constructeur et de bonnes connaissances réseaux pour prendre en charge et livrer des produits TITN. Déplacements fréquents (réf. DIT/3).

• *Ingénieur chef de projet*

ayant de 5 à 10 ans d'expérience en systèmes informatiques temps réel. Le poste débutera dans la région parisienne pour une étude de spécifications d'un an environ, débouchant sur une mutation à Aix-en-Provence pour la réalisation (réf. DIT/4).

* * * * *

Envoyer C.V., *photo et prétentions*, en précisant la référence choisie à THOMSON-TITN - 7, rue Louis-Armand - Z.I. d'Aix-en-Provence - B.P. 83 - 13762 LES MILLES CEDEX.

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

MEDIA PA



GERLAND

Groupe industriel performant (travaux routiers, revêtements de sols et murs, chimie, étanchéité, élastomères) réalisant un chiffre d'affaires de 2 Milliards de Frs avec un effectif de 4 500 personnes, recherche pour renforcer son Service Juridique à Lyon un :

ATTACHE A LA DIRECTION JURIDIQUE

Diplômé de l'enseignement supérieur (licence ou maîtrise de Droit Privé) ayant si possible 2 à 3 années d'expérience.
Le candidat retenu aura la responsabilité d'étudier et de traiter les dossiers qui lui seront confiés dans les domaines du droit des Sociétés, des litiges, des contrats...
Ses qualités de rigueur en feront un interlocuteur apprécié et recherché dans son rôle de conseil auprès des divers services et unités du groupe.
Son adaptabilité lui permettra de s'intégrer au sein de l'équipe en place.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier s/réf. 150 à la Société.



Conseil en recrutement et en Gestion du Personnel
45, cours Aristide Briand
69300 CALUIRE
Tél. : (7) 808.99.90.

LA RADIOTECHNIQUE

C.A. 4,8 milliards de F - 11 000 personnes
renforce son potentiel de CADRES
et recherche

CONTRÔLEURS DE GESTION

débutants ou première expérience

- Soit Diplômés École de Commerce HEC - ESSEC - ESC - INSEAD...
- Soit Ingénieurs Grandes Écoles + formation complémentaire de gestion.

La dimension de notre Société ouvre de réelles perspectives de carrière pour des candidats de valeur sachant faire preuve d'initiative et d'autonomie.

Les postes actuellement à pourvoir se trouvent en PROVINCE OUEST.

Adresser confidentiellement CV, photo et rémunération souhaitée à LA RADIOTECHNIQUE - à l'attention de M. BOURGES Département Central du Personnel - BP 301 - 92156 - SURESNES CEDEX.

Haute technologie agricole :

General Manager Europe

Basé Paris N.O. **env 300 000 +**

Filiale d'un groupe industriel US (900 pers. -$ 45 M de C.A.), nous commercialisons en France et en Europe des instruments et appareils de mesure de productivité des équipements agricoles. Nous distribuons soit par un réseau en développment de distributeurs, soit directement aux fabricants (OEM) du secteur agricole.
Le départ en retraite de notre PDG nous amène à rechercher son successeur également responsable des opérations commerciales et services dans les autres pays européens où les premiers jalons de distribution ont été posés. Manager d'une equipe d'une dizaine de personnes dont 3 ingénieurs actuellement, vous avez une forte personnalité commerciale confirmée après vos études supérieures par une expérience d'environ 10 ans chez un industriel du secteur agricole.
Bi ou trilingue (anglais), vous êtes un «développeur» organisé et ambitieux: nous saurons vous accueillir et récompenser votre travail.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 22152, en indiquant votre rémunération actuelle, à ERNST & WHINNEY CONSEIL, 150 Bd Haussmann- 75008 Paris, qui l'étudiera avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour sa filiale EASTMAN CHEMICAL INTERNATIONAL chargée au sein du groupe Kodak de la commercialisation des **produits chimiques, matières plastiques et fibres textiles en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient**, un

INGÉNIEUR TEXTILE

désirant faire carrière dans le

MARKETING

Ce poste s'adresse à des candidats :
- parlant anglais.
- désireux d'avoir des responsabilités au sein d'une équipe performante.

Une expérience de la vente dans le domaine textile et la connaissance de l'espagnol ou du portugais seraient des atouts *supplémentaires.*

Le poste est à pourvoir à PARIS, mais implique de nombreux déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Formation assurée en Suisse, en Angleterre et aux États-Unis.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous réf. LM 2 à :
KODAK-PATHÉ *Direction Gestion des Cadres - 8/26, rue Villiot 75594 PARIS CEDEX 12*

bleu

Etudiants grandes écoles H.E.C., Centrale,... Un stage formateur pour l'été

Un stage, cet été, telle est bien votre intention. Ce ne sera pas le premier. Mais cette *fois-ci*, vous le souhaiteriez utile. Pour vous comme pour l'organisme dans lequel vous l'effectuerez.

C'est ce que vous pourrez vivre en rejoignant une équipe de très haut niveau préparant le lancement d'un projet ambitieux, soutenu par les pouvoirs publics et un établissement financier réputé, exigeant au départ un gros travail de documentation, d'études statistiques et d'enquêtes sur le terrain.

Vous serez associé directement à ces travaux, orienté vers tel ou tel secteur du monde industriel, selon que vous êtes en école de commerce ou d'ingénieurs.

Ces stages rémunérés *s'effectueront* à Paris pour 2 ou 3 mois.

Ecrivez rapidement sous référence 8341 LM au cabinet CLEAS en précisant la formation en cours, les stages déjà effectués, le projet professionnel à terme.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.



Société leader mondial dans le domaine du cycle du Combustible Nucléaire (9000 salariés) recherche pour son siège social à VELIZY

H/F

passionné de l'information et de la rédaction

Intégré au Service des Relations Publiques, il aura pour mission la mise au point et la rédaction des informations techniques destinées aux journalistes et au grand public, ainsi que la création et l'amélioration des brochures et dossiers sur nos activités.
Le candidat aura une formation supérieure littéraire (Université ou Sciences Po) complétée par des connaissances en documentation, journalisme et édition.
Une première expérience de 3 à 5 ans en relations publiques, des qualités rédactionnelles confirmées et la pratique courante de l'anglais sont indispensables.
Formation interne assurée dans le domaine nucléaire.
(Réf. 6679 RP)

jeune assistant en gestion de personnel

POUR LA DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES

Appelé à seconder dans toutes ses activités le Responsable des relations sociales et de la gestion du personnel du Siège, ce jeune universitaire (Droit privé ou Sciences Eco) devra être particulièrement dynamique et attiré par le secteur des relations humaines.
Notre préférence irait à un candidat ayant une première expérience d'au moins un an dans la fonction, permettant de l'associer rapidement à des études spécifiques.
(Réf. 6679 RS)

Cogema

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. et photo sous la référence du poste *choisi à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui trans.*

Compagnie Générale des Matières Nucléaires

ANALYSTE PROGRAMMEUR

UNE EVOLUTION VERS CHEF DE PROJET

L'évolution très rapide de notre entreprise - basée à Paris - nous a fait prendre un tournant décisif en informatique dont le responsable nous a récemment rejoint. Les moyens mis à sa disposition sont à la mesure de notre exigence : moyens en matériel, moyens humains. Deux objectifs pour la personne que nous recherchons : l'amélioration des programmes existants, le développement de programmes nouveaux, soit au travers de la mise au point de progiciels constructeurs, soit directement et complètement.

D.U.T., M.I.A.G.E., ou équivalent ; 5 à 8 ans d'expérience, plus particulièrement en interactif, votre ambition est d'évoluer dans la carrière informatique. *Nous sommes prêts à* vous offrir de bonnes opportunités dans un contexte qui reste à taille humaine : 400 M CA, 400 personnes. Votre connaissance du COBOL et du matériel NCR est un atout.

Pour plus d'informations, veuillez envoyer votre CV, photo et rémunération actuelle à *Frank Meneroud, 1 rue Moncey, 75009 Paris, sous référence IM 314.*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Message à un

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Vous souhaitez entrer chez le LEADER EUROPEEN de sa spécialité. Nous produisons en grande série, pour la France et l'étranger, les structures métalliques et les matelassures en mousse de polyuréthane des

sièges de voitures automobiles

L'une de nos usines, dans une région agréable de l'EST de la FRANCE, recherche son chef des services techniques. Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il a en charge les études (machines et outillages), les méthodes, les ateliers d'outillage et d'entretien, la sécurité et les services généraux. Il a autorité sur une soixantaine de personnes.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes un ingénieur généraliste familiarisé avec la mécanique et la grande série et si une *première expérience de 4 à 8 ans vous a convaincu que votre potentiel* s'exprimerait mieux dans une entreprise qui puisse vous offrir de belles perspectives de carrière.

La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/144/D à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris



L'OFFRE :
- Un poste de premier plan dans notre structure de contrôle de gestion.
- La responsabilité de faire évoluer constamment un système déjà sophistiqué, performant et largement informatisé.
- La possibilité d'évoluer dans le cadre de notre société.

VOUS AVEZ :
- Avant tout une expérience confirmée du contrôle de gestion au sein d'un groupe multinational.
- Une formation supérieure, si possible d'ingénieur, doublée d'une *très bonne technicité en contrôle de gestion et en comptabilité* analytique.
- La maîtrise de l'anglais et des connaissances en espagnol.
- La capacité d'imagination nécessaire à la création continue d'outils nouveaux et performants.

NOUS SOMMES :
- Une entreprise leader à l'échelle européenne exportant les 2/3 de sa production.
- Nous fabriquons des produits de consommation.
- Notre renom s'étend au monde entier.
- Le poste est à pourvoir en Province, à 2 heures de PARIS.

Merci d'écrire sous la référence 302075 M à :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Une importante entreprise de services
appartenant à l'un des Groupes leader dans son domaine recherche pour l'une de ses agences parisiennes son

chef de service comptabilité

- Le poste recouvre, dans un contexte informatique en temps réel, les aspects suivants : tenue de la comptabilité, *relevés et relances clients, suivi de la trésorerie,* comptabilité analytique, établissement des bilans et comptes d'exploitation, suivi des résultats (budget prévisionnel et résultats), relations avec la comptabilité du Siège, organisation et animation de son service.
- La maîtrise de ces fonctions nécessite une solide formation de base et une expérience réussie de plusieurs années dans un poste similaire.
- La rémunération dépendra de l'expérience, larges possibilités d'évolution (France et Etranger).

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 4551-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

NOVELERG

(Groupe C.G.E.)
Société d'études
spécialisée dans les économies d'énergie et les énergies nouvelles,
recherche pour son activité :
ETUDES THERMIQUES DANS LE BATIMENT

TECHNICIEN (NE)

25 ans minimum
ayant solides connaissances et expérience dans le calcul des installations *thermiques, la rédaction des spécifications* techniques et la réalisation de schémas de principe d'installation.

Lieu de travail : PARIS.

Tél. : 563.14.14 - poste 1366.

société auxiliaire de crédit (SAC)

établissement financier implanté sur l'ensemble du territoire, lui-même filiale d'un important groupe nationalisé, distribuant différentes formules de financement notamment auprès des entreprises, accompagne le fort développement de son réseau commercial d'un programme de réorganisation et de décentralisation des moyens administratifs et informatiques. Dans ce cadre, elle recherche pour son siège à LILLE :

UN ORGANISATEUR

pour lui confier des missions qui l'amèneront rapidement à connaître de l'ensemble des activités de la société et à intervenir dans les différentes *unités qui la composent. Rattaché à la Direction, il collaborera étroitement* avec le service informatique, notamment au niveau de la définition des procédures et de leur mise en oeuvre. Ce poste est offert à un diplômé d'une grande école de gestion ou à un ingénieur ayant complété son profil technique par une formation ou une expérience gestion. Une première *expérience de l'organisation en milieu tertiaire* sera un atout supplémentaire. Outre l'intérêt propre de ce poste, le développement de la société offre de réelles perspectives d'avenir.

Adressez votre candidature avec prétentions sous référence ORG/83.01 à la SOCIETE AUXILIAIRE DE CRÉDIT — Service des Relations Humaines B.P. 189 — 59018 LILLE CEDEX

Importante société d'ingénierie intervenant dans le domaine électronucléaire
recherche pour son établissement
de **LYON** *(350 personnes)*

Responsable comptable DECS

Mission :
- suivi de la comptabilité générale et analytique de l'établissement.
- animation d'une équipe d'une dizaine de personnes.
- participation à la mise en place d'un nouveau système comptable informatique.

Ce poste comportant de nombreuses interfaces s'adresse à un candidat ayant **une expérience similaire comme responsable comptable** d'une société de dimension moyenne à caractère industriel.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions sous réf. 5258, à *mentionner sur l'enveloppe,* à Média-System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system



découpez et conservez cette annonce

elle est valable
pour les 5 ans à venir

Jermyn

Société appartenant au deuxième groupe mondial de distribution de semiconducteurs et systèmes de micro-informatique et informatique industrielle

RECHERCHE

pour faire face à son expansion rapide (C.A. x 2 chaque année)
- INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX COMPOSANTS
- INGENIEURS D'APPLICATION COMPOSANTS

et pour la création de sa division systèmes
- INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
- INGENIEURS D'APPLICATION LOGICIEL-MATERIEL

Envoyer C.V., photo et prétentions à Olivier Guillet
Jermyn s.a. 35, rue Jules Ferry, 93170 BAGNOLET

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE recherche

électroniciens ingénieurs études

Pour conception et développement d'équipement de télésurveillance et de télécontrôle industriel.
Expérience de 2 à 5 ans informatique temps réel micro et mini. (Réf. A)

techniciens après-vente

Pour *maintenance d'équipements* et de contrôle industriel.
Expérience souhaitée en micro-informatique. (Réf. B)

Adresser C.V. et prétentions en précisant le poste sous référence 58.381, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Gestionnaire et Commercial



JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

La Direction des Ventes de DARTY, PARIS ILE-DE-FRANCE, recherche pour renforcer son équipe un jeune contrôleur de gestion.

Rattaché au Directeur des Ventes et en liaison fonctionnelle avec la Direction Financière, le titulaire du poste a pour principale mission, l'élaboration et le suivi mensuel des budgets des différents point de vente.

Il est également charger de mener des études ponctuelles en vue d'analyser et d'améliorer la gestion de ces unités.

Issu d'une école de commerce ou de gestion, débutant ou avec une courte expérience, il est doté d'une réelle facilité de contact et d'une forte adaptabilité. Sa progression au sein du groupe sera naturellement liée à sa motivation et à sa mobilité fonctionnelle.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 19344 N à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Val de Marne

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS

Filiale performante de l'un des premiers groupes industriels français, cette Société a décidé d'investir environ 70 millions de francs dans l'une de ses unités industrielles (900 personnes) située en Val de Marne (RER). Sa production (feu continu) pourra ainsi s'accroître d'un tiers.

Pour mener à bien cet important projet dont la réalisation durera 18 mois environ, il est *créé un poste d'Ingénieur travaux neufs. Etudier et établir les dossiers techniques et les* cahiers des charges, consulter les fournisseurs, passer les commandes, réceptionner les matériels, suivre les chantiers, démarrer les installations, ce sont les responsabilités liées à ce poste, capital pour l'avenir industriel de l'Entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électro-mécanicien diplômé, ayant acquis une première expérience industrielle (3/5 ans environ) en B.E. et/ou dans un service E.T.N. Il a également de bonnes connaissances en automatisme. Cette mission accomplie, les possibilités d'évolution sont multiples et variées soit dans cette unité, soit dans une quelconque unité de la Société ou du Groupe en France ou à l'étranger.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4197 AJ, à :

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média system

Informatique Industrielle et Télé-informatique

Une des plus importantes Sociétés d'Ingénierie Informatique, filiale de Thomson C.S.F. Communications, recherche pour son département Informatique Industrielle

Chefs de Projet

Diplômés Grande Ecole, vous avez plusieurs années d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques.
Nous vous offrons la possibilité totale d'un projet dans les domaines suivants :
- Télé-informatique (réseaux)
- Informatique Industrielle

Ingénieurs Logiciels

Ils interviendront suivant leur affinité ou leur expérience sur des projets faisant appel aux techniques des applications temps réel sur mini et micro-ordinateur.

Les candidats retenus trouveront au sein de notre entreprise des possibilités de formation et d'évolution qui sauront les satisfaire.

answare Nous vous remercions d'adresser votre candidature à M. ASKENFELD, sous Réf IN/2, 135 Rue de la Pompe 75116 Paris.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

Fédération Nationale du Crédit Agricole

Notre Département des Relations Sociales et Humaines recherche un spécialiste de haut niveau pour développer la

GESTION SOCIALE PREVISIONNELLE

Basé à Paris, rattaché au Directeur du Département, vous intervenez :
- Au niveau national, pour instruire les dossiers techniques (convention collective, classifications, rémunérations, filières d'emplois) et construire les outils et les analyses statistiques nécessaires.
- A la demande des caisses régionales (66 000 P.), pour les assister dans la mise en oeuvre d'outils et de démarches de gestion prévisionnelle et quantitative du personnel.

De formation supérieure (ingénieur, économiste), vous avez acquis en 10 ans, comme conseil ou en entreprise, la maîtrise des techniques de gestion des emplois et des rémunérations.
Vous voulez les mettre en oeuvre dans un groupe qui connaît leur importance en prenant ce poste-clé, à la rémunération attractive.
Merci d'adresser votre candidature, (CV + prétentions) sous référence M 25884 A, à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



9 raisons de nous rejoindre

1 Gamme complète de périphériques.
2 Compatibilité avec les matériels IBM et les logiciels existants.
3 Disponibilité — une des plus fortes capacités de production du marché.
4 Technologie de haut niveau.
5 Fiabilité d'exploitation garantie par vingt ans d'expérience.
6 Maintenance assurée par une *structure d'intervention efficace* dans 16 centres spécialisés en France.
7 *Support caractérisé par une* coordination parfaite aux niveaux service clients, logiciel, marketing...
8 Economie grâce à un rapport performance/prix optimal.
9 Dimension par la garantie du 2e constructeur mondial de l'informatique.

MEMOREX

Pour notre division Grands Comptes

INGENIEURS D'AFFAIRES

chargés de diffuser nos équipements de haut de gamme en environnement *303X, 308X (bandes, disques, mémoire de pagination, imprimantes).*
Le développement de notre division Grands Comptes reposera sur des hommes d'un grand professionnalisme, ayant l'expérience des négocia*tions à très haut niveau et une excellente connaissance de l'environnement* IBM.

Pour notre département L.S.S.

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour assurer la commercialisation des périphériques compatibles en environnement 43 XX.
Notre critère : une première expérience réussie de la vente du matériel informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi à : MEMOREX Département des Relations Industrielles - 1-5, rue Gustave-Eiffel - 92300 LEVALLOIS.

Un secteur de pointe, un avenir professionnel

Division autonome d'un grand groupe industriel français, cette unité (200 personnes - banlieue Nord-Ouest) est spécialisée dans les technologies de pointe : haute fréquence, électronique. Pour faire face à son développement (+ 25% an), elle *souhaite s'adjoindre deux nouveaux collaborateurs :*

RESPONSABLE DES TECHNIQUES NOUVELLES

Réf. M 19881 A

Directement rattaché au patron du service, il anime une équipe de 70 personnes. Il supervise la fabrication des différents produits (câbles, composants, micro-électronique). Il participe à la conception et à la mise au point des prototypes. Il est familier des problèmes de gestion, de rentabilité et de qualité. Nous souhaitons *rencontrer un Ingénieur de type A.M. spécialisé en hyper-fréquence ou en* électromécanique.

RESPONSABLE DE PLATEFORME

Réf. M 19881 B

Patron d'une équipe de 35 personnes, il est responsable de l'ensemble d'un service *équipé d'un matériel sophistiqué et recouvrant :* essai, mesures, montage, réception expédition. Meneur d'hommes et gestionnaire, son activité s'exerce à la fois sur le plan technique, administratif et humain. De formation Ingénieur, il possède une bonne expérience des techniques de mesure en hyper-fréquence ou en électronique.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à :

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Deug A, Maîtrise de MATHÉMATIQUES

Nous sommes un important organisme bancaire, et nous recherchons deux collaborateurs qui s'intégreront dans une petite équipe d'actuaires. Ils seront chargés d'effectuer des applications et des études utilisant les mathématiques financières et actuarielles. Ce secteur offre de réelles possibilités d'évolution.

Les postes à pourvoir sont à Paris. Les candidats masculins seront dégagés des obligations militaires.

Curriculum-vitae et prétentions sont à adresser sous réf. 61868 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 Vincennes Cedex

---

Grande école + 5 ans d'exp. min. dans une fonction de direction

Un homme d'avenir pour façonner l'entreprise de demain !

Nous sommes une entreprise jeune (10 ans d'expérience), 4 000 personnes, 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires, leader national sur un créneau en pleine expansion.

Pour aborder les nouveaux défis du marché, nous jouons délibérément la carte du développement et de l'innovation au service d'une organisation performante. Nous voulons renforcer notre potentiel en créant la fonction de

Directeur du développement

Rattaché au Directeur général, membre du Comité de direction, il animera progressivement l'ensemble des activités de *l'entreprise liées à l'expansion et à l'innovation :*
- projets d'investissements : études de faisabilité, analyses de rentabilité, réalisations,
- recherche et innovation : amélioration des techniques, des équipements, des méthodes d'exploitation, *de l'organisation, évolution du concept/produit,* amélioration de la prestation et réduction des coûts.

Plus qu'une expérience très spécifique, c'est une personnalité, un potentiel que nous recherchons. Un partenaire de la Direction générale, capable d'être un animateur, un chef d'orchestre. Sa mission est de *mobiliser les esprits et les énergies dans le sens du projet commun.*

De formation technique (ECP, Mines, ESTP, etc.), son expérience peut s'être exercée soit dans une fonction de développement commercial dans le secteur immobilier ou bâtiment, soit dans des fonctions d'organisation et de méthodes. *Mais l'ouverture d'esprit et la hauteur de vues sont celles d'un* généraliste de fort potentiel.

La fonction et les possibilités d'évolution sont susceptibles d'intéresser des personnalités de premier plan.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 2578/LM à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA P.A.

Le SCAT
(Service Clientèle d'Assistance Technique)
recherche
pour son unité de Support et Développement

INGENIEUR PROGICIEL

C'est un expert en gestion documentaire, il intervient dans des prestations de promotion et de conseil auprès des utilisateurs dotés d'outils informatiques puissants. Il est responsable du suivi et de la qualité des affaires.
Ce poste convient à un cadre ayant une formation supérieure et une expérience dans la recherche documentaire.
La maîtrise de l'informatique est indispensable. Lieu de travail : Région Parisienne (déplacements courts et fréquents en province).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en *précisant la référence 296 M à*

Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IBM

RECRUTE AUJOURD'HUI SES INGÉNIEURS DE DEMAIN.

Nos activités, notre politique

IBM joue un rôle de premier plan, en France, dans l'industrie informatique secteur très concurrentiel qui enregistre chaque année un fort taux de croissance. Concevoir, fabriquer, commercialiser et entretenir des produits complexes, qui font appel à des *technologies de pointe, tel est l'essentiel de* notre activité. En effet, nous commercialisons une vaste gamme d'ordinateurs, auprès d'entreprises et d'administrations de toutes tailles, dans les secteurs les plus divers de l'Economie Française.

Au-delà de l'intérêt que présente une entreprise performante, nous vous apporterons des avantages précieux :

• La garantie d'une formation normalement rémunérée, suivant un programme alterné, dans nos Centres d'Education de la Région Parisienne, et sur le terrain dans le cadre d'une agence parisienne, ou d'une Direction régionale. *Cette formation est conçue pour* permettre à nos futurs ingénieurs d'acquérir les connaissances professionnelles et les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.
• L'accès à une formation permanente au cours d'une carrière ouverte à des métiers variés.
• L'exercice d'une activité, offrant sécurité et autonomie au sein d'une petite équipe.
• Une politique de rémunération qui tient compte des meilleurs salaires pratiqués dans *notre domaine en France.*

Le métier d'ingénieur technico-commercial

Il relève d'une vaste démarche : une mission de Conseil auprès de clients d'activités et de tailles diverses, en association avec un ingénieur commercial avant et après la vente. En fait l'ingénieur technico-commercial analyse le besoin du client, propose la solution la mieux adaptée, participe à sa mise en œuvre. Mais sa mission ne s'arrête pas là : il doit suivre la réalisation du projet informatique, puis l'évolution de l'activité de son client, pour être en mesure de répondre à cette évolution. En d'autres termes, il aide les utilisateurs à tirer le *meilleur profit de nos matériels et services.*

Ce que nous attendons de nos futurs ingénieurs technico-commerciaux

Pour IBM les clients comptent beaucoup, les collaborateurs aussi ; c'est pourquoi, nous recherchons chez nos candidats :

• Une formation : un diplôme de grande école d'ingénieur ou de commerce, de bonnes connaissances en anglais, éventuellement une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans.
• Des qualités spécifiques : aptitude à communiquer, confiance en soi, esprit d'initiative et de synthèse, sens de la méthode, *imagination, ambition.*

En outre, nous leur demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique. Nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Si vous recherchez une entreprise d'envergure internationale, connue pour sa réussite et son dynamisme, si l'idée de *participer au "phénomène informatique"* mondial vous séduit :
Adressez alors votre candidature à Département Recrutement IBM France 2, rue Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence IDM 5.

IBM

MASH

Devenez contrôleur de gestion
jeune diplômé DECS, DESCAF, DUT...

Une page se tourne. Etudes finies, diplôme en poche, vous recherchez votre premier emploi.

Vos atouts ? Le goût de la gestion, de la comptabilité, des chiffres, mais aussi pour le travail en équipe, les contacts humains. Votre vie professionnelle, vous la voyez vivante, concrète, évolutive et vous voulez vous y donner à fond. Sans restriction aucune.

Vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez. C'est grâce à l'implication de nos collaborateurs que nous avons pu progresser si vite dans un domaine fortement concurrentiel.

A vous qui êtes un battant, nous vous proposons de devenir **CONTROLEUR DE GESTION.**

La connaissance de notre entreprise et de nos techniques comptables vous sera apportée par un stage complet et formateur de plusieurs mois.

Puis vous deviendrez **Adjoint du Contrôleur de Gestion.** Là, *à la tête d'une équipe de 8 à 10 personnes, vous serez* **responsable :**
- des sorties de comptes d'exploitation mensuels,
- *des bilans trimestriels,*
- du contrôle des procédures.

Vous assisterez le contrôleur de gestion dans la détermination des objectifs du magasin, l'analyse des résultats et des écarts.

Vous travaillerez en toute autonomie. Votre action sera directement liée au terrain.

Pour vous qui aimez le travail varié, concret, efficace, qui êtes prêt à vous investir à fond, c'est l'assurance d'évoluer chaque jour avec et dans votre métier et d'accéder à moyen terme à la fonction de contrôleur de gestion.

La rémunération ainsi que les avantages proposés sont très motivants.

Pour un premier contact, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 2576/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

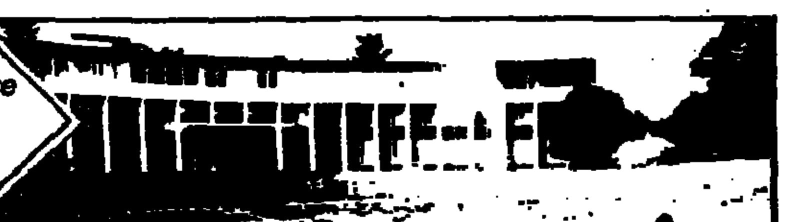
(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



LE GROUPE DROUOT
Une autre idée de l'assurance

Un secteur d'emploi privilégié.
Une entreprise dynamique.
Des perspectives de carrière.



ANALYSTES - PROGRAMMEURS

Débutants ou première expérience

Notre informatique : grands systèmes IBM (3081 - 3033) - 400 terminaux - bases de données sous IMS.

Cadre de travail exceptionnel à **MARLY LE ROI (78)**, à 30 minutes à l'Ouest de Paris.

Votre mission : participer au développement d'applications de gestion (assurance, comptabilité, personnel...).

Votre profil : formation supérieure (MIAGE, Maîtrise, DUT).

Envoyer C.V. + photo sous référence 01.20.06 à Catherine VERSIEUX -
Service Recrutement - GROUPE DROUOT - 1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI CEDEX.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

PARIS — **Constructions Electriques**

Une société française (CA 1,2 milliard - effectif 2400 personnes) exerçant des activités industrielles et commerciales dans le domaine de la construction électrique, recherche UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES. *Sous l'autorité* du Directeur des Services Comptables du Groupe, il sera chargé de l'ensemble de la comptabilité générale (bilan, compte d'exploitation, comptes de pertes et profits) traitée sur IBM 4143. Il établira les déclarations sociales et fiscales. Il définira des méthodes et procédures administratives et *comptables* et il veillera à leur application. Il sera responsable de l'établissement de la paie du personnel du siège. Il sera en relation avec les filiales du groupe et *il participera à la consolidation* des comptes. Il entretiendra des relations avec les banques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 43 ans, de formation supérieure type ESC ou DECS, possèdera impérativement une dizaine d'années d'expérience professionnelle acquise à un poste identique au sein d'une *société industrielle. Il connaîtra* le traitement informatique de la comptabilité et le nouveau plan comptable.
Ecrire sous référence 603/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

steria

Vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN
ANALYSTE
ANALYSTE PROGRAMMEUR

(jusqu'à 5 années d'expérience informatique).

- Nous sommes une des premières Sociétés Européennes d'Ingénierie Informatique.
- Vous souhaitez travailler dans le cadre d'applications diversifiées d'informatique de gestion ou d'informatique technique.
- Nous vous proposons de participer à d'ambitieux projets de **CONCEPTION** et de **DEVELOPPEMENT** de logiciel dans divers *secteurs (Banques, Industries, Assurances) et dans des contextes* techniques attractifs (transactionnel, vidéographie, bases de données, minis, réseaux,...).

Lieu de travail : Région Parisienne.

Nous vous offrons :
- le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels très expérimentés,
- une formation sans cesse renouvelée, en liaison avec la diversité de nos projets,
- un développement professionnel à la hauteur de vos ambitions.

Envoyez votre curriculum vitae et vos prétentions à :

steria **STERIA ENTREPRISES M. J.C. CHANTREAU**
147, rue de Courcelles - **75017 PARIS.**



THOMSON-CSF

Division RADIODIFFUSION TÉLÉVISION
recrute
Pour son activité vidéo-professionnelle
en plein développement un

CHEF DE FABRICATION

Cadre ou Ingénieur confirmé

Il devra encadrer un atelier de montage-câblage, une section méthodes de fabrication et une section sous-traitance mécanique et de montage-câblage.

Outre une compétence technique, le candidat, âgé de 35 ans minimum, devra justifier d'une bonne expérience du commandement et des relations humaines.

Possibilités *importantes d'évolution de carrière dans le Département* ou dans le Groupe.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo et prétentions au
Service du Personnel de THOMSON-CSF/DRT, 94, rue du Fossé Blanc, 92230 GENNEVILLIERS.

HAVAS CONTACT



Message à un
MANAGER ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Vous souhaitez faire carrière dans un groupe français, Mandataire de *compagnies étrangères*

d'assurances

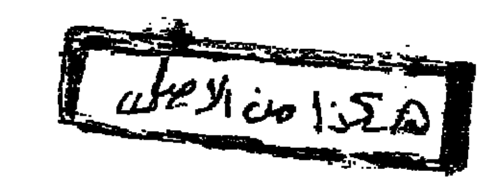
Nous vous proposons la responsabilité de toute la comptabilité et l'animation de l'équipe qui la compose — le management de toute la structure administrative en liaison avec les services de production, des décomptes, *des sinistres.*

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez au moins 35 ans, une formation HEC, ESSEC, ESCP, ISG + DECS, une bonne connaissance de *l'anglais, si vous êtes familiarisé avec l'informatique* et si vous avez une première expérience significative acquise de préférence dans un cabinet d'audit.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV *détaillé* et rémunération actuelle sous référence M/245/B à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.



CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris





ARTHUR YOUNG

CONSEIL EN ORGANISATION

Nous recherchons des

consultants en informatique

De formation supérieure et ayant acquis une solide expérience en Cabinet de Conseil ou en SSCI.

Ils seront amenés à effectuer des missions de conseil de haut niveau en informatique (schéma directeur, audit informatique) et à apporter leur expertise dans des missions d'organisation et de conception de systèmes d'information.

Nous offrons dans le cadre d'activités pluridisciplinaires et de missions effectuées en France et à l'Etranger, de larges possibilités de formation et de développement de carrière en liaison avec un Groupe International de 2500 consultants.

4, avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. 723.54.10

L'expansion: une constante chez Hewlett-Packard.

40% de croissance annuelle du CA depuis 5 ans
3e exportateur français de matériel informatique
10% du CA consacré à la recherche et au développement
Ce sont les atouts de HP et de ses 2200 collaborateurs en France.
Notre développement nous le devons aux techniques avancées que nous intégrons dans nos produits.
Voilà la façon dont H.P. satisfait les besoins des entreprises françaises.
Développer ces produits nous amène à rechercher aujourd'hui des :

Ingénieurs commerciaux
Spécialistes O.E.M./SSCI informatique de gestion
Paris et Région Parisienne

Votre expérience vous a amené à développer des négociations à haut niveau entre SSCI-OEM et constructeurs informatiques.
Après votre formation vous aurez la responsabilité du développement de notre part de marché à travers le canal de ces sociétés de service et de conseil en informatique.
Les possibilités d'évolution sont à la dimension de nos performances. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Nous vous offrons une rémunération attractive et vous disposerez d'une voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature comprenant une lettre manuscrite, un CV et une photo sous réf. M 071 à Hélène Ducongé, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 91947 Les Ulis Cédex.



média-system

jeunes cadres de gestion

L'AUDIT, UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE VOTRE CARRIÈRE DANS LA FONCTION GESTION FINANCES

Un des plus importants Groupes industriels privés, d'envergure internationale, cherche des jeunes cadres attirés par les techniques modernes de gestion, et la perspective d'une carrière évolutive dans la fonction Finances, Comptabilité, Contrôle de Gestion.

Diplômés d'une École Supérieure de Commerce et de Gestion, telle que HEC, ESSEC, ESC, IEP ou d'un 3e cycle universitaire en Gestion, ils ont éventuellement complété leur formation par un DECS, et une première expérience professionnelle de 2 ans environ leur a permis de conforter leur orientation initiale. Ils connaissent bien sûr l'anglais.

Leurs missions sont effectuées en priorité dans le Service Audit Interne du Groupe et concernent le contrôle des procédures et la vérification des comptes. Elles leur permettent dans le même temps de se familiariser avec les méthodes et systèmes de gestion adaptés aux fabrications à cycle long dans des domaines techniques avancés, ainsi qu'avec l'organisation générale du Groupe.

Ils se déplacent fréquemment en France et à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Catherine DE LA ROCHE, sous la réf. 304-2 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

Cost controller

Une importante société d'ingénierie (2 000 personnes) située à La Défense *recherche un COST* CONTROLLER.

Technicien de formation, il aura acquis une expérience de 5 ans minimum dans le cadre des grands projets à l'export (pétrochimie, sidérurgie...) dont une partie sur chantiers.

Dans une des équipes chargées de la réalisation des contrats, il participera :

- à la mise en place de bases de données de cost,
- au suivi des coûts des contrats.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la *référence 2577/M à*

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discr. assurées)

MEDIA PA

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES



COMSIP ENTREPRISE Contrôle Bailey

2700 ingénieurs - 38 filiales à l'étranger
12 milliards de commandes en 1982 (dont 7 à l'export)

Nous recherchons des :

Ingénieurs informaticiens

pour développer les logiciels du contrôle industriel : régulation - automatisation - optimisation des procédés.

Ingénieurs de développement

en électronique industrielle et en électrotechnique pour participer à la conception et la réalisation des automatismes dans les grands contrats du contrôle industriel, en France et à l'étranger.

Nous vous invitons à contacter le :

Service des Ressources Humaines : 13 rue Antonin Raynaud 92309 Levallois Perret.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Responsable Du Marketing Europeen

Banque électronique - Gestion de trésorerie

La Chase Manhattan, important groupe bancaire américain, gère un volume croissant de transactions internationales par l'intermédiaire de son vaste réseau européen de succursales animé depuis Londres.

Nous souhaitons aujourd'hui étoffer notre équipe marketing pour appuyer et mener à bien la stratégie de continuelle expansion que nous avons adoptée pour notre gamme de produits de banque électronique.

Initialement basé à Paris ou Francfort, vous entretiendrez, dans le cadre de votre travail, d'étroits contacts avec les responsables financiers et les trésoriers d'entreprises multinationales.

Vous avez entre 25 et 30 ans, une solide éducation sanctionnée par un diplôme universitaire et les compétences nécessaires pour soutenir l'effort de *marketing de nos produits de banque électronique et de gestion de trésorerie* auprès des entreprises et des institutions financières. Le poste s'adresse de préférence aux candidats pouvant faire état d'une expérience préalable dans ce domaine ou dans celui de l'informatique et de la télématique.

Vous êtes en outre hautement motivé et capable de communiquer au top niveau. L'anglais courant est indispensable. Une bonne maîtrise de l'allemand serait un avantage.

En complément d'un excellent salaire à la mesure de votre expérience, nous vous offrons tous les avantages sociaux que vous êtes en droit d'attendre d'une grande banque internationale.

Merci d'écrire en joignant votre CV à Janice Grant, Assistant *Manager – Personnel, The Chase Manhattan Bank, N.A.,*
Woolgate House, Coleman Street,
London EC2P 2HD, Angleterre.

CHASE



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Usine de MASSY (91)
fabrication de pièces détachées et sous ensembles électroniques pour matériel téléphonique
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour étude, conception d'équipements de test et de commande de machines.
Il sera chargé d'animer une équipe de techniciens dans les domaines des études, conception logiciel et essais.
Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à:
CGCT, chef du personnel - 19, avenue Carnot 91300 MASSY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Assurances
Paris

Responsable des études techniques et tarifaires

Nous sommes un des premiers groupes d'Assurances en France, en pleine croissance et nous menons une politique particulièrement dynamique. Nous cherchons notre futur responsable des études techniques et tarifaires, I.A.R.D. ...qui *devra avec son équipe assurer la création et le développement des outils statistiques d'aide à la décision en matière de* tarifs : tableaux de bord techniques, études périodiques, base de données, modèles projectifs. Ce poste, de haut niveau, intéresse un candidat ingénieur ayant d'excellentes connaissances en statistiques (ENSAE, ISUP, actuaire, ...) âgé de 30 ans environ, et ayant une expérience assurances ou autres institutions financières. Le poste est motivant compte tenu des bons résultats et de la dimension importante de notre société. L'évolution de carrière possible est très ouverte. Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé mentionnant votre niveau actuel de rémunération s/réf. 11680/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion, Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux, 204 rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

CNEH

Documentation - information

Créé en 1974, géré par une association loi 1901, le Centre National de l'Equipement Hospitalier a pour vocation d'assister les établissements publics hospitaliers dans les domaines suivants : technologies biomédicales, ingéniérie et informatique hospitalière. *Afin d'optimiser la diffusion de la documentation, de mieux répondre aux préoccupations des adhérents* en affinant la politique d'information, le C.N.E.H. crée, en position fonctionnelle, un service documentation-information. Mission : mise en place de la fonction après consultations internes et externes, gestion des moyens (banque de données informatisées actuellement en cours d'élaboration, publications traditionnelles, bulletin d'information, techniques audiovisuelles) coordination de la documentation. Ce poste intéresse un spécialiste des systèmes d'information et de documentation technique et scientifique, de formation *INTD par exemple, diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur grande* école, Sciences Po., HEC) ayant exercé avec succès des responsabilités similaires depuis plusieurs années, capable d'apporter une prestation de qualité auprès d'interlocuteurs variés (directeurs d'établissements, médecins, industriels, ingénieurs) dans un milieu pluridisciplinaire. Lieu de travail : **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.** Marie-Louise GUIOMAR étudiera en toute discrétion votre dossier à adresser s/réf. 22080/M Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont de Sévres 92516 BOULOGNE.



Membre de SYNTEC Publival



L'Entreprise Industrielle

Le Groupe de l'E.I. (8.000 personnes, 2 Milliards de C.A., 5 Directions Régionales et 60 Centres de travaux en France) se caractérise par la diversité et la complémentarité de ses domaines d'interventions : Travaux Electriques, Génie Civil et Bâtiment.

INGENIEURS DEBUTANTS

dégagés des obligations militaires

INGENIEUR DIPLOME grande école, vous avez une vocation d'entrepreneur et de gestionnaire. Vos qualités de négociateur et de meneur d'hommes vous permettront à terme d'être Ingénieur d'affaires. Véritable "Homme orchestre", vous aurez la responsabilité technique, technico-commerciale, financière et humaine d'une réalisation.

Dès à présent nous offrons de réelles opportunités à :

INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS THERMICIENS, HYDRAULICIENS

• Région Parisienne : Bagnolet (95) - Les Mureaux (78) • Bordeaux • Lyon

INGENIEURS GENIE CIVIL, BATIMENT, ELECTRIFICATION RURALE

• Angoulème • Poitiers • Valence

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la ou les régions souhaitée(es) à l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE, 29, rue de Rome 75008 PARIS, à l'attention de Madame JEUNOT

codec una

recherche pour son département informatique équipé IBM 4341 – 2 (OS/MVS, CICS, DL1, VTAM) et CII-HB mini 6 et MICRAL/REE

INGÉNIEUR SYSTÈME

prêt à s'intégrer à l'équipe système.

Il a une formation ingénieur ou une expérience équivalente.
Son rôle consistera plus particulièrement à prendre en charge le développement et la transformation de notre réseau de télétraitement.
Des connaissances en IBM (MVS/VTAM), CII (GCOS 400) et en architecture de réseau seraient très appréciées.
Une formation complémentaire sera assurée.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. complet avec photo et prétentions à CODEC UNA, service GPC, BP E 122, 91167 LONGJUMEAU CEDEX.

Plain Champs

Nous sommes une importante Banque d'affaires Internationale implantée mondialement et recherchons pour PARIS

LE RESPONSABLE DE NOS OPERATIONS DE LEASING

destinées à financer l'achat d'équipements lourds.

Dans un 1er temps, il se concentrera sur des équipements informatiques.

Ce poste pourrait convenir à un

INGENIEUR COMMERCIAL

ayant une expérience réussie chez un grand constructeur d'ordinateurs ou à un

SPECIALISTE DU LEASING

ayant au minimum 3 ans dans ce domaine.

Idéalement, notre candidat a 30 ans, une formation supérieure ou grandes écoles et parle anglais couramment.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 73469 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

jeunes ingénieurs PRODUCTION

ROCAMAT est la première société européenne de production de pierre naturelle *(avec 20 usines et 50 carrières).* Plus de 25% du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger.

Nous voulons développer notre potentiel d'encadrement par l'engagement d'ingénieurs qui évolueront dans notre groupe.

Affectée à la Direction Technique (Paris-La-Défense), *cette promotion de 4 ou 5 ingénieurs* suivra pendant plusieurs mois une formation :

- théorique, sur les matériaux, techniques de production, d'extraction, etc...
- pratique, au cours de nombreuses missions dans nos usines, carrières, chantiers.

Puis ils se verront confier des postes de responsabilité opérationnelle, le cas échéant à l'étranger.

Nous préparons aujourd'hui l'encadrement de *demain.*

ROCAMAT

Les candidatures seront adressées personnellement à
M. Guy NEYRON - Directeur du Personnel - 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX CEDEX



amp

Auditeur interne HF

Cet important groupe industriel souhaite renforcer sa structure financière en intégrant un AUDITEUR INTERNE. De formation ESC, option Finances + DECS *souhaitée, le collaborateur recherché aura impérativement une expérience de 2 à 3 ans en* Cabinet Anglo-Saxon.
Bonnes perspectives d'évolution.
Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6705 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

services

OBC BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER (total bilan : 1,5 milliard - 250 personnes) Quartier Etoile,

Nous mettons en place une nouvelle génération d'applications informatiques et bureautiques bancaires et proposons à des

GRADES/CADRES DE BANQUES

de rejoindre notre SERVICE ORGANISATION

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats auront une solide *expérience bancaire (comptabilité, fiscalité, gestion) complétée par une* formation informatique.

Ces postes en création nécessitent un fort potentiel, un esprit d'équipe et un réalisme indispensables. (Réf. 8060M)

Nous recherchons également

JEUNE INSPECTEUR POLYVALENT

confirmé dans les techniques bancaires (administration comptable, engagements, informatique).

Diplômé d'une Ecole de Commerce - 2 ans d'expérience minimum - diagnostic rigoureux, sens du risque, esprit de synthèse, faculté de rédaction, esprit d'équipe et capacité d'animateur sont requis. (Réf. 9040M)

Pour son SERVICE FICHIER CENTRAL

JEUNES GRADES HF

Formation Bac G1 ou BTS Secrétariat avec capacité en Droit (ou équivalent).

Une expérience professionnelle de quelques années en milieu bancaire et une pratique des outils bureautiques sont vivement souhaités mais non indispensables. (Réf. 346M)

Pour son DEPARTEMENT CREDIT

REDACTEUR ENGAGEMENTS (Gradé)

Chargé d'animer et coordonner les activités d'une petite unité de travail.

Les candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur auront des connaissances juridiques et financières dans le domaine des crédits CT, MT, LT aux entreprises ainsi qu'une expérience bancaire. (Réf. 457M)

RESPONSABLE SERVICES GENERAUX

Placé dans un premier temps sous le contrôle de son prédécesseur, il sera responsable d'une quarantaine de personnes réparties en différentes unités.

Il assurera la coordination et le suivi :
• des travaux neufs et d'entretien • des achats fournitures et matériels d'équipement bureau • de la facturation.

Les candidats de formation supérieure auront quelques années d'expérience dans des activités similaires. (Réf. 618M)

Pour tous ces postes la classification, la rémunération et les possibilités d'évolution seront fonction du champ d'expérience et des capacités de chacun.

Adresser lettre manusc., C.V., photo retournée et prétent. sous référence du poste choisi à OCBF 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

services

vous assiste dans le recrutement bancaire

informatique technique

sema informatique

La division informatique de **sema-metra**, groupe européen de conseil et d'ingéniérie *(800 MF de CA, 2.200 personnes),* recherche pour participer à un grand projet dans le domaine des télécommunications :

— un ingénieur ayant au moins 2 ans d'expérience pour réaliser le *logiciel de gestion de rattachement d'abonnés mobiles d'un réseau.*

— un ingénieur ayant de 5 à 10 ans d'expérience en systèmes multi-microprocesseurs à haute disponibilité, pour réaliser les logiciels de reconfiguration assurant la permanence du service *d'une unité de commutation.*

— un ingénieur ayant de 5 à 10 ans d'expérience pour réaliser les logiciels de maintenance "Temps réel" contribuant au diagnostic et à la localisation des défauts dans un système multi-microprocesseurs.

Les logiciels sont écrits en Pascal et éventuellement en assembleur 68000. Le projet se déroule en région parisienne.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10426/M à N. Drapier, Sema-Sélection : **Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse



La SODERN conçoit et réalise des équipements de haute technicité dans les domaines du Nucléaire, de l'Espace, des Systèmes Automatisés et de la Visualisation.

Elle recherche deux

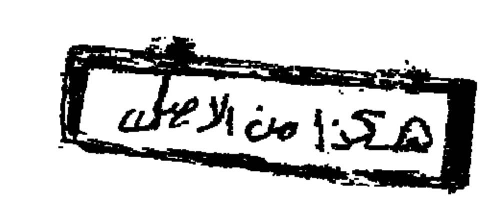
INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE, INPG, ENSEEIHT ...

Débutants à 3 ans d'expérience.

Le premier mènera les études et les expérimentations relatives à la conception d'équipements embarqués sur satellites,
Le second sera responsable de l'intégration et des tests fonctionnels relatifs aux équipements embarqués et aux systèmes de visualisation que nous réalisons. Il aura le goût de la technologie mécanique et thermique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel, SODERN, 1, avenue Descartes *94450 LIMEIL BREVANNES.*



Ingénieur Fabrication Débutant

LES BRASSERIES KRONENBOURG – 2,6 Md de F de CA, leader en France du marché de la bière avec les marques Kronenbourg, 1664, Obernai, Force 4 – recherchent un jeune ingénieur pour le Service Fabrication de leur usine de Strasbourg.

Ce service, qui a la responsabilité de l'élaboration de la bière selon des normes très précises, va dans les années à venir renouveler une partie de son matériel, notamment du fait du recours à de nouvelles technologies de production et à l'automatisation des processus.

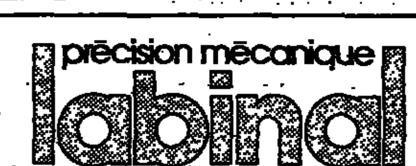
Dans cette optique, le jeune cadre recherché se verra chargé de l'étude et de la mise en route des installations nouvelles, en liaison étroite avec les équipes de fabrication, mais aussi avec les intervenants externes (services techniques de l'usine, prestataires extérieurs). Il assistera par ailleurs le Chef de Fabrication dans la mise en place du contrôle des procédés.

Ce poste sera confié à un ingénieur alimentaire débutant auquel la pertinence des analyses et les qualités de contact permettront d'évoluer rapidement vers des postes opérationnels ou techniques.

HAVAS CONTACT

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B3M à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.



7200 personnes, 20 Usines, C.A. 1,8 Milliard de F.
recherche pour son Siège Social
situé à BOIS D'ARCY

FUTUR DIRECTEUR DE SES SERVICES COMPTABLES

De formation supérieure (Expertise Comptable - Grandes Ecoles de Gestion), *le candidat devra obligatoirement posséder une* expérience d'au moins 8/10 ans dans un Groupe industriel à un poste de responsabilité dans les Services Comptables et de Gestion.

Engagé dans un premier temps au sein de la Direction Administrative et Financière, il devra se préparer à remplacer à moyenne *échéance l'actuel Directeur lors de son départ en retraite.*

Pour ce poste, une connaissance de l'anglais est souhaitable.

CHEF DE SERVICE «AUDIT COMPTABLE»

Pour ses filiales françaises et étrangères.
De formation comptable supérieure, il devra posséder de très bonnes connaissances de la fiscalité française et être familiarisé avec les comptabilités anglo-saxonnes.

- La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Déplacements en France et à l'étranger.

Adresser CV et prétentions à PM LABINAL
Direction des Affaires Sociales, 5 avenue Newton 78390 Bois d'Arcy

Jeunes diplômés

Sciences Economiques, Ecole de Commerce, DESS Assurances

Vous avez des idées et du dynamisme,
Vous êtes disponible et mobile,
Nous sommes une Compagnie Internationale d'Assurances,
Nous recherchons à étoffer nos structures de demain,
Nous proposons de vous spécialiser en Assurances en vous offrant un métier d'avenir.
Si cette annonce vous intéresse, envoyez lettre manuscrite. CV et photo sous référence 4472 à l'agence DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

Paris 8 ème

Banque étrangère
recherche l'

ADJOINT DE SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Il prendra en charge les diverses responsabilités liées à la fonction : coordination et organisation des services Administratif et Informatique, élaboration et contrôle de *la comptabilité, résultats mensuels* et *analyse des écarts,* situations aux organismes de tutelle, déclarations fiscales. Il sera chargé, en outre, de revoir et d'améliorer les procédures de contrôle interne.

Le poste conviendrait à un *homme d'environ* 30 ans, de formation comptable supérieure (DECS ou équivalent) justifiant d'une expérience d'environ 5 ans lui ayant permis d'acquérir la maîtrise des mécanismes comptables et administratifs bancaires.
Bon animateur, il dirigera une équipe d'une dizaine de personnes. De bonnes connaissances en informatique et en anglais lui permettront d'être tout de suite opérationnel.

Le poste est évolutif à terme. La rémunération d'environ 175 000 F est liée à l'expérience du candidat.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et salaire actuel sous référence M 25406 à
Rudolph von Raesfeltd - TEG
18, place Henri Bergsoon - 75008 PARIS.

Dessein

The Executive Group Management

Lyon Strasbourg — division SYSTEMA

IBM

recherche pour son SIEGE EUROPEEN

jeunes diplômé(e)s

Ecole d'ingénieur option Informatique, maîtrise d'Informatique, MIAGE ou ayant une première expérience professionnelle.
Après une formation appropriée, vous participerez au sein d'équipes *de développement ou de support à la réalisation de projets informatiques destinés à notre gestion européenne et utilisant les techniques et les matériels les plus récents.*
Il s'agit de postes évolutifs, devant conduire à des responsabilités plus importantes dans l'avenir.
Nous vous proposons de travailler dans un environnement international et la pratique de l'Anglais est donc nécessaire.
Ces postes sont à pourvoir à PARIS LA-DEFENSE.
Merci d'adresser votre candidature en Anglais sous référence AP à :
IBM Europe - Service du Recrutement
Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 PARIS LA DEFENSE

Notre Groupe - très diversifié - est leader dans chacune de ses spécialités. Il emploie environ 10 000 personnes et son CA dépasse 4 milliards de Francs. Nos impératifs de qualité et de productivité - très stricts - nous conduisent à créer 2 postes au sein de notre division Thermoformage et Injection de Matières Plastiques. Pour notre usine de l'Oise, située à **60 km de Paris** et employant environ 900 personnes, nous recherchons :

Adjoint au Chef de Fabrication

De niveau Ingénieur (diplômé ou autodidacte), âgé de 30 à 40 ans, ayant une solide expérience du commandement dans des industries de main-d'oeuvre à cadence élevée.
Il remplacera à moyen terme le Responsable de Fabrication (appelé à d'autres fonctions) au sein de l'atelier thermoformage - moussage (220 personnes) Réf. n° M 40607

Responsable de Service Industrialisation

Ingénieur de formation - AM, ENSI, ENI ou équivalent - âgé de 30 ans au moins, ce cadre aura si possible, une expérience industrielle au sein d'entreprises à haute technologie plastique ou mécanique.
Nous lui confierons la responsabilité de la liaison entre le Bureau d'Etudes et la Mise en Oeuvre - Fabrication ainsi que la conduite des projets d'automatisation et de robotisation. Réf. n° M 40608

Pour ces deux postes, les rémunérations et avantages sociaux offerts sont de très bon niveau. Notre Conseil étudiera votre candidature avec la plus grande discrétion.
Adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) en précisant la référence choisie à

Staff Consultants 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK

Millipore

Etablissement pharmaceutique leader dans le domaine de l'analyse et la purification des fluides

recherche

JEUNE DIPLOMÉ H. ou F. CHIMIE, BIOCHIMIE ou PHARMACIE

Après une formation à nos techniques, il sera chargé au sein d'une équipe performante, de l'assistance technique à la clientèle et à la Force de Vente, en qualité d'INGÉNIEUR COMMERCIAL SÉDENTAIRE.

Il sera amené à identifier les besoins et les attentes des clients et proposera les solutions commercialement et techniquement adaptées.

Il participera également au traitement de l'informatisation technique et apportera son concours à l'ensemble de l'activité commerciale.

Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un diplômé ayant une approche méthodique des problèmes et un goût prononcé pour les contacts humains.

Bon niveau d'anglais.

Poste basé en région parisienne.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à MILLIPORE S.A., Service du Personnel 43, avenue de l'Europe, 78140 VÉLIZY.

Toshiba micro-informatique

cherche

- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
  Expérimenté micro
- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
  Débutant.
  Diplômé école commerciale ou ingénieur.
  Possédant voiture.
  Lieu de travail : PARIS.
  Formation assurée.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous n° T 041.083 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

COMMERCIAL MILITANT

Par formation et expérience, vous savez animer et coordonner une politique et une équipe de promotion et de vente.

UNE FÉDÉRATION NATIONALE D'ASSOCIATIONS A BESOIN DE VOUS.

Envoyer curriculum vitae et photo sous n° T 41.036 M à :
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Lever

(détergents et produits de nettoyage)

recherche pour sa branche Collectivités et Industries

CHEF DE PRODUITS
(entretien et nettoyage alimentaire)

Sous l'autorité du directeur du marketing, le chef de produit est responsable de l'ensemble des actions de gestion et de développement de sa gamme de produits. Le marketing de cette division se caractérise par une importante innovation technique et par des gammes très évolutives de produits nécessitant des capacités de dialogue avec les ingénieurs de développement.

Nous souhaitons rencontrer des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant une expérience réussie de deux ans environ. Cette opportunité constitue une bonne introduction dans un groupe international où les possibilités d'évolution de carrière sont importantes tant en France qu'à l'étranger. La connaissance de l'anglais est indispensable (nombreux contacts avec l'international).

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. XII/83M à Jean-Claude CHERPIN - UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cédex 08.



La Direction Méthodes et Systèmes, créée récemment, recherche un

CHEF DE PROJET CONFIRME

Diplômé d'une Ecole de Commerce ou Ingénieur + IAE, votre expérience, acquise dans un cabinet ou la direction organisation d'une grande entreprise, vous a permis de maîtriser le dialogue informaticiens-utilisateurs dans un environnement de gestion en temps réel.
Vous avez le goût des contacts, le sens de la *négociation* et vous aimez transmettre les concepts d'organisation auprès de vos interlocuteurs et correspondants *fonctionnels. Venez valoriser votre savoir-faire chez* un constructeur pour y mener des actions d'organisation administrative visant à renforcer le système d'information de *l'entreprise* et *principalement le* dialogue distributeur-producteur.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 299 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour son SIEGE EUROPEEN un

jeune diplômé en gestion, économie ou statistique... déjà expérimenté

Après une formation supérieure de haut niveau, vous avez acquis au cours des 3 ou 4 premières années de votre vie professionnelle une expérience des affaires ou des finances, de leur planification *et du développement de systèmes de plans sur ordinateurs.*
Celle-ci vous a notamment familiarisé avec les langages de programmation.
Notre Service Administration et Systèmes Informatiques vous confiera la consolidation des plans "Administration et Informatique" soumis par les différentes filiales, ainsi que le développement et la mise en place des systèmes destinés à gérer et contrôler ces plans.
Une excellente connaissance de l'Anglais est indispensable pour travailler dans un environnement international.

Merci d'adresser votre candidature en Anglais, sous référence ASI à :
IBM Europe - Service du Recrutement - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 PARIS LA-DEFENSE.

Adjoint au responsable comptabilité et statistiques

Direction maladie

Les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE recherchent, pour leur Direction Maladie, **l'adjoint au responsable du département comptable et statistiques.**

Votre formation initiale de type **BTS, DUT, ESCAE option comptabilité** vous a donné des **connaissances en statistiques, probabilité, recherche opérationnelle et informatique.**

Vous possédez de plus de **bonnes notions de comptabilité générale et analytique.**

Vous êtes, si possible, familiarisé au domaine de l'assurance.

Nous vous proposons la mission suivante :
- proposer et innover en intégrant et optimisant tous les moyens mis à votre disposition (outil informatique).
- assister le responsable du département dans l'ensemble de ses activités.

Lieu de travail : **Paris 2e (siège social).**

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux A.G.F. - Service Recrutement - 33, rue Lafayette - 75009 PARIS.



ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

MEDIA PA



AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

recherche

pour sa
Direction Générale Technique
et son usine de **fabrication de prototypes :**

JEUNES INGENIEURS

(X, Sup.Aéro, Centrale, Télécom, Sup.Elec, ENSI...)

Ils seront intégrés aux équipes participant aux études de définition, ou à la fabrication, des avions à haute performance.

- **Domaines d'études :** aérodynamique théorique, calcul des structures, dynamique du vol, installations de systèmes d'armes...

DESSINATEURS ET AGENTS TECHNIQUES

BTS ou DUT...

- Electroniciens
- Informaticiens
- mécaniciens aéronautiques.

Pour des fonctions d'études ou de réalisation.

Lieu de travail : **Saint Cloud.**

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à
CONSILIA
Conseil en Ressources Humaines
5, rue Lincoln 75008 Paris
(4è étage)

MATRA INFORMATIQUE

LE LEADER MONDIAL DE RÉSEAU LOCAL RECHERCHE

3 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX CONFIRMÉS

2 pour la Région Parisienne, 1 pour Nantes, chargés :
- de l'assistance avant-vente auprès de la force commerciale,
- du suivi clientèle ou du suivi de projets applicatifs,
- de la formation de nos clients.

Les candidats devront avoir une formation supérieure (Maîtrise d'informatique ou Ecole d'Ingénieurs) et auront un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence chez un constructeur de mini-informatique.
Pour ces postes, l'anglais écrit et parlé est indispensable. (Réf. DTC 06/83).

3 INGÉNIEURS SYSTÈME

ayant une expérience confirmée dans le domaine des systèmes temps réel et/ou gestion. Leur mission consistera à maintenir les logiciels de base de nos produits et à développer et mettre au point des applicatifs spécifiques écrits en assembleur. Ils devront assurer les supports suivants *Système, Télécommunications, Langage. Anglais indispensable. Minimum 3 ans d'expérience. (Réf. DSL 1 06/83).*

1 INSTALLATEUR INSTRUCTEUR

chargé de l'installation de progiciels et de la formation des utilisateurs. Ce poste, nécessitant une très bonne qualité de contact avec la clientèle, exige en outre de fréquents déplacements, limités généralement au territoire national. Une première expérience de ce type de fonction, au sein d'une SSCI ou chez un constructeur de mini-informatique, serait vivement appréciée. (Réf. DSL 2 06/83)

Adresser CV + lettre manuscrite à *Mme J BULTÉ*

MATRA INFORMATIQUE 1, RUE DU JURA, SILIC 521 94633 RUNGIS CEDEX

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE
Basé dans la banlieue Sud

recherche

MÉDECIN

attaché à une Direction de Zone en charge de développement international en Europe.

Ce praticien aura pour mission d'assurer la coordination médicale avec les filiales dans le domaine de l'information, de la formation, en liaison avec les services de recherches centraux et la Direction Générale du Développement.

La pratique de l'anglais et/ou l'allemand est impérative.

Une formation dans le domaine de la pathologie cardio-vasculaire constituerait un atout supplémentaire.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 4.963 à :
PIERRE LICHAU S.A., Boîte Postale 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



BDA

DE BOIS, DIETERLÉ ET ASSOCIÉS

Nous sommes un cabinet de 350 personnes. Nous représentons **TOUCHE ROSS INTERNATIONAL** l'un des huit grands de l'Audit et du Conseil dans le monde (plus de 22.000 personnes dans 360 bureaux et 84 pays).

Nous recherchons
pour faire face à notre expansion, pour PARIS et LYON des

AUDITEURS CONFIRMES

diplômés Grandes Ecoles: HEC, ESSEC, ESCP ou ESC ou équivalent, **possédant 1 à 3 ans d'expérience d'audit externe ou interne.**

Nous offrons:
- Une formation à nos méthodes de travail;
- Une expérience professionnelle variée au contact de grandes et *moyennes entreprises industrielles, commerciales et financières;*
- Des possibilités diversifiées d'évolution de carrière (spécialisation: informatique, techniques bancaires, consolidation, fiscalité, formation à l'étranger...);
- *Une intégration au sein d'équipes dynamiques;*
- La référence d'un important cabinet français associé à une structure internationale.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en vue d'un entretien sur votre **PLAN de CARRIERE** à:
B.D.A. Direction du Personnel
185, avenue Charles de Gaulle
92521 NEUILLY SUR SEINE *Cédex.*

PICODATA

jeune société de conseil en systèmes d'information en pleine expansion.

recherche

UN CONSULTANT EN SYSTÈMES D'INFORMATION

Ingénieur grande école (X, Mines, Centrale, Supélec, Télécom...). Au moins 3 ans d'expérience.
Connaissance de l'entreprise et de l'informatique.
Qualités de rigueur, de contact, de dynamisme.

Domaines d'activité : conseil de direction en informatique, conception de systèmes d'information de gestion, maîtrise d'œuvre de systèmes télématiques pour les grandes organisations (vidéotex, terminaux portables...).

- Environnement technique et humain de haut niveau.

Veuillez adresser lettre manuscrite, c.v., compétences détaillées, disponibilité, prétentions, ou téléphoner à :
Thierry SCHWAB
PICODATA
19, av. Ferdinand-Buisson, 75016 PARIS. Tél. 608-58-37.

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER SUR SON MARCHE (FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE BIENS INDUSTRIELS)
souhaite intégrer un

AUDITEUR INTERNE CONFIRME

Vous souhaitez évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel de gestionnaire.

Vous voulez travailler *de façon autonome, intervenir dans l'ensemble des domaines* d'activités d'un groupe industriel, avoir une totale indépendance dans la gestion de vos interventions, et ce, dans le cadre d'un programme annuel établi par la Direction Audit au niveau mondial.

Nous vous offrons cette possibilité.

Votre mission sera de conduire avec un homologue, les audits financiers et opérationnels des entités françaises (C.A. 2 milliards).
Occasionnellement, vous pourrez avoir des missions dans les autres unités de production en Europe (Grande-Bretagne, Italie, Allemagne).
Vous avez un diplôme d'études supérieures complété par un DECS, une expérience d'audit d'environ 3 ans acquise en cabinet international ou dans l'industrie, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Ce poste vous intéresse ?

Envoyez-nous très vite votre dossier de candidature complet (C.V. + prétentions) sous la référence 2648 M à .

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

Société américaine leader sur son marché

recherche

ANALYSTE DES VENTES

Sous l'autorité du Responsable de l'Administration des ventes, il conçoit, analyse et propose des tableaux de bord synthétiques de l'action commerciale.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, bonnes connaissances statistiques et informatique, deux ans expérience, connaissance anglais souhaitée.

Lieu de travail : Banlieue Sud (40 mn de Paris).

Lettre, C.V., photo et prétentions sous n° T 041.080 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
C.A. supérieur à 5 Milliards de F.
17.000 personnes
recherche pour son SIEGE PARISIEN
afin de compléter les structures de sa
DIRECTION ORGANISATION INFORMATIQUE
pour intervention au niveau du Siège et/ou des filiales françaises et étrangères

Organisateur

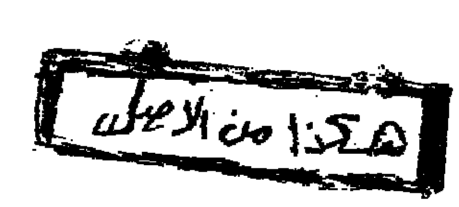
Formation Grande Ecole, 3 ans d'expérience en Cabinet de Conseil

Chefs de projets informatiques

Formation Ingénieur, environ 5 années d'expérience dont plusieurs dans la fonction.

Connaissance souhaitée des *matériels* CII - HB 64 - IBM 34-38.

Merci d'envoyer C.V. + photo et prétentions sous référence 70.789 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



LE CREDIT NATIONAL

recherche
pour son DEPARTEMENT DES PRETS

CADRES FINANCIERS

(Grandes Ecoles de Commerce - I.E.P. - Université)

possédant quelques années d'expérience acquise dans une entreprise ou une banque.

Après une première affectation au siège social à PARIS, ces cadres financiers seront hargés d'instruire les demandes de prêts et de crédits formulées par les entreprises dans une des onze délégations régionales du CREDIT NATIONAL.

Il leur est offert :
- un travail intéressant et vivant
- *une rémunération et* des perspectives de carrière attrayantes.

Prière d'envoyer lettre manuscrite et C.V. avec photo au Crédit National, Service du Personnel et des Relations Sociales - 45, rue St-Dominique 75700 PARIS.

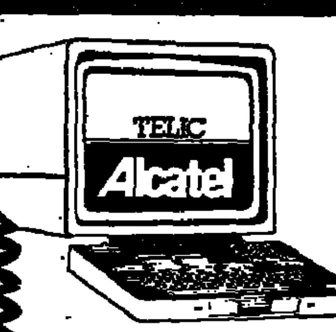
Produits de luxe

En forte croissance : gestion-finance

- Notre société fabrique et distribue des produits de luxe en France et à l'étranger et est en croissance rapide (200 MF).
- Notre gestion est bien organisée, mais nous voulons continuer à la faire évoluer.
- Vous avez une expérience d'audit complétée par 1 ou 2 ans dans un poste opérationnel qui vous permet d'animer un service comptable (6 personnes) et d'assumer les responsabilités qui vous conduirons rapidement vers le poste de directeur financier.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous réf. 580-10 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurée)



TELIC-ALCATEL RELEVE LES NOUVEAUX DEFIS.

Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans le monde sur le marché du téléphone et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public).

Nos réseaux d'installateurs **CIT-ALCATEL et TELIC-ALCATEL (5000 personnes), assurent dans toute la France (plus de 250 villes) une proximité et un service inégalés.**

Nous confortons notre position de leader en relevant les nouveaux défis liés à l'évolution de notre métier : LA BUREAUTIQUE ET LA TELEMATIQUE.

Pour ce faire, et à l'occasion du lancement de nouvelles gammes de systèmes de commutation, nous voulons renforcer notre présence et notre animation, c'est pourquoi nous recherchons :

DEUX JEUNES ANIMATEURS DES VENTES

De formation commerciale supérieure (type SUP de CO) ou technique, vous êtes capable d'assurer le lien entre les niveaux stratégiques et ceux du terrain.

En collaboration étroite avec le Responsable de l'un des deux réseaux, vous aurez pour mission :
- d'assurer le suivi commercial des installateurs et leur information sur les nouveaux produits;
- d'apporter une assistance technico-commerciale dans certaines négociations;
- de mettre en place les actions promotionnelles à la définition desquelles vous participerez;
- d'animer le retour d'information sur les besoins de la distribution et des clients finaux.

Une première expérience de la vente de biens d'équipement à dominante technique sera bien sur un atout supplémentaire, mais elle n'est pas indispensable car TELIC sait investir sur des hommes à fort potentiel, même débutants, et *leur assure une formation technico-commerciale complémentaire.*

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel de haut niveau, font de *TELIC-ALCATEL* une entreprise ouverte et évolutive. Notre forte expansion offre à nos commerciaux d'intéressants et rapides développements de carrière.



Vous avez le « profil TELIC », adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.

TELIC-ALCATEL, BP 31 - 4, rue de Chevilly - 94267 FRESNES CEDEX

(BF) La Banque de France

organise un

concours spécial

de REDACTEUR *(premier grade du personnel d'encadrement)*
pour le recrutement d'

ANALYSTES

dans ses

services informatiques

Ce concours est ouvert aux candidats hommes ou femmes) âgés de moins de 28 ans (sous réserve de *prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au* 1er Janvier 1983, libérés OU NON des obligations militaires et titulaires d'une

MAITRISE D'INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION (MIAG)

ou **au moins** d'un diplôme national sanctionnant un premier cycle d'études supérieures (DEUG, DUT, BTS...) ou du diplôme d'une école de niveau équivalent.

Les épreuves écrites auront lieu les 17 et 18 Septembre 1983. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 27 Juillet 1983.

Les postes sont à pourvoir à PARIS.

Renseignements et documentation :
BANQUE DE FRANCE - Direction Générale du Personnel
Service du Recrutement et des Concours - 39, rue Croix-des-Petits-Champs
75049 PARIS CEDEX 01 - Téléphone : 261.56.72 Postes 35-43 et 35-44.

Organisation et Publicité

E^ts LANGLOIS & PETER

EMBOUTISSAGE - DECOUPAGE pour INDUSTRIE AUTOMOBILE (330 salariés), située à PANTIN, recherche

CADRE DE GESTION

Formation ingénieurs (AM ou équivalent)

Manifestant un intérêt marqué pour les problèmes d'organisation et d'optimisation de la production.

IL AURA POUR MISSION :
- *La mise en place de l'adaptation des outils nécessaires à la connaissance des prix de revient et proposera des améliorations en liaison avec les différentes unités de fabrication.*

Le poste conviendrait à un candidat de 30 ans minimum ayant une expérience de 3 à 5 ans si possible dans la métallurgie.

Possibilité d'évolution de carrière.

Envoyer CV, photo et prétentions à Société LANGLOIS ET PETER 42, rue des Grilles - 93507 PANTIN

UN JEUNE AUDITEUR

2 ans d'expérience.

UN AUDITEUR CONFIRMÉ

3 ou 4 ans d'expérience de préférence dans un Cabinet d'Audit (niveau Chef de Mission).

Perspectives intéressantes d'évolution de votre carrière au sein du Groupe.

Maîtrise de l'Anglais ou de l'Allemand indispensable.

Envoyer curriculum vitae avec photo à : Direction du Contrôle Interne, 173, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

THOMSON

HAVAS CONTACT

---

c'est maintenant qu'il faut préparer la rentrée



METROLOGIE, importateur et distributeur de matériels informatiques et péri-informatiques, recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS DE VENTES

REGION PARISIENNE

Une expérience de la mini-informatique dans le domaine industriel est souhaitée.

Tél. 790.62.40 - poste 57-52

METROLOGIE

IMPORTANT CABINET COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT

recherche
candidats de formation supérieure
(Écoles de Commerce appréciées) pour postes :

- **AUDITEUR** confirmé : 3 à 5 ans d'expérience dont 2 au minimum en cabinet de révision.
- **RÉVISEURS** : 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.
- ***ASSISTANTS DÉBUTANTS.***

Adresser curriculum vitae, photo et prétenions à : CABINET PAYER, 16, avenue Hoche, 75008 PARIS.



VOUS ETES UN PROFESSIONNEL de la LOGISTIQUE DES PRODUITS PETROLIERS...

Nous sommes une importante Société de 2000 personnes réparties en 70 Agences à travers la France.

Notre activité s'étend du négoce de produits pétroliers à la maintenance en équipements thermiques.

L'ADJOINT au DIRECTEUR des APPROVISIONNEMENTS PETROLIERS

que nous recherchons aura la charge de :
- *l'administration des approvisionnements*
- *la répartition sur le territoire national*
- *la mise à jour des barêmes de prix internes*
- *la gestion et l'organisation du service approvisionnement*
- *des relations avec nos agences, nos filiales, et l'Administration.*

Cadre d'un niveau d'études supérieures, vous possédez impérativement une expérience pétrolière.

Ouvert aux problèmes de gestion, vous êtes aussi un homme de contact.

Ce poste basé à PARIS offre du fait de la diversité de nos activités, de réelles possibilités d'évolution.

Envoyez CV à N° 4520 FRANCACIP 17, rue de la Banque 75002 PARIS

Ministère de la Défense

La S.E.F.T., dont la mission est d'assurer la direction des programmes d'études et de fabrications de matériel électronique dans le domaine des armements terrestres recherche

Ingénieur débutant

Intégré dans un service qui pilote le développement d'équipements destinés à la *réalisation de matériel futur,* il pourra acquérir des connaissances et des pratiques très étendues lorsqu'il participera tant aux phases d'étude que de fabrication et d'essai.

Pour cela, notre candidat devra justifier d'un diplôme supérieur d'électronique et/ou d'automatique.

La connaissance de l'anglais est souhaitée. Lieu de travail : Issy les Moulineaux.

Nous vous remercions d'adresser un dossier complet et prétentions sous Réf. 777 K à :

nicole maury conseil 5 rue Saint Pantaléon 31000 Toulouse.

qui vous assure d'une totale discrétion.
Les entretiens auront lieu à Paris.

média system

Pour renforcer notre Réseau Commercial à Paris et en Province nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX DEBUTANTS

Jeune diplômé d'une *Grande Ecole ou* de l'Université, le secteur commercial est, pour vous, une voie privilégiée pour s'impliquer dans la vie professionnelle. Vous pourrez mettre en pratique votre sens de la négociation et votre goût des contacts.

Nous vous confions la prospection de nouveaux marchés, le suivi et la gestion de comptes clients, la vente de produits et services informatiques compétitifs.

Notre formation aux produits et aux techniques de commercialisation vous donnera les compétences pour valoriser votre esprit d'initiative et votre autonomie. Cette formation débutera en octobre.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 292 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, av. Gambetta 75990 PARIS CEDEX 20.

Bull

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



LEADER EUROPÉEN DE LA CONSTRUCTION DE CHEMINÉES

recherche

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

En collaboration avec le Directeur Administratif et Financier et en assistance aux services opérationnels, il sera particulièrement chargé :

- Des questions juridiques (contrats, assurances, registres légaux).
- De la fonction « Personnel ».
- De l'organisation administrative.
- Des services généraux.

Poste actif et polyvalent, pour un candidat ayant une expérience professionnelle lui ayant donné de bonnes connaissances de la fonction « Personnel » et des Services Administratifs.

Poste à ÉVRY

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
SOCIÉTÉ RICHARD LE DROFF S.A.,
Direction Administrative et Financière,
Boîte Postale n° 63, 91002 ÉVRY CEDEX.

BANQUE PRIVÉE

Dans le cadre du développement de son réseau commercial recrute pour une de ses agences dans le VAR.

RESPONSABLE DE BUREAU

Expérience similaire dans la fonction indispensable.

CHARGÉ D' :

- animer l'équipe du bureau ;
- entretenir et développer le fonds de commerce.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance de la gestion de la clientèle privée.
Congés 83 assurés.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à
REGIE-PRESSE, sous réf. n° T 041.074 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DU CONTROLE DE GESTION...
...A LA DIRECTION FINANCIERE

ESSEC, HEC, MBA

Jeune financier, vous possédez de préférence une première expérience d'audit ou de gestion financière dans une entreprise industrielle de moyenne dimension.

Nous vous confierons au sein d'une de nos principales filiales un poste de Contrôleur de Gestion qui vous permettra d'acquérir une connaissance approfondie des rouages de l'entreprise.

Selon vos compétences et vos affinités, vous évoluerez en France ou à l'étranger vers des responsabilités de Directeur Financier ou de Spécialiste de haut niveau (auditeur, responsable budgétaire...)

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
à la Direction des Affaires Sociales sous réf. 373
Cie de SAINT GOBAIN - LES MIROIRS - Cedex 27 92096 PARIS LA DEFENSE.



C.A. 51 MdF - 138000 personnes - 110 sociétés implantées dans 17 Pays.



recherche

ingénieur informaticien

Inséré dans une équipe de contrôle de gestion dont il sera un élément essentiel, cet ingénieur sera responsable des développements et du fonctionnement de l'informatique de l'équipe.

5 ans d'expérience dans la réalisation et la mise en œuvre d'applications de gestion sont nécessaires, de même que la connaissance des matériels IBM sous V.M., C.N.S. et O.S.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à ADMINISTRATION DU PERSONNEL
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT
55 Quai Carnot - 92214 SAINT-CLOUD.

EXPERTISE et COMMISSARIAT
Société E.C. Paris recherche

AUDITEURS

- D.E.C.S.
- Formation supérieure (grandes écoles, universités).
- Anglais apprécié.

Lettre manuscrite, c.v., photo, prétentions.
FIDUCIAIRE CONTINENTALE
19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

5.500 PERSONNES

Le Service FORMATION (à structure légère) de cette Entreprise se renforce et recrute pour PARIS Centre (peu de déplacements Province)

Jeune ANIMATEUR DE FORMATION

Après avoir analysé et compris le fonctionnement de l'Entreprise, IL PARTICIPERA A L'EXAMEN DES BESOINS exprimés par la hiérarchie, A LA CONCEPTION ET A LA PROGRAMMATION DES STAGES adaptés. IL METTRA EN ŒUVRE CES STAGES, LES ANIMERA ou CO-ANIMERA. Il s'intéressera à leur suivi administratif.

A TERME : ADJOINT du Chef du Service.

- La trentaine et une formation de base concrète (commerciale, gestion ou technique)
- EXPÉRIENCE D'ANIMATION DE FORMATION souhaitable mais pas indispensable si envie d'en faire et EXPÉRIENCE *(3 ans mini)* de la VIE AU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE ou la Grde Distribution (pas tertiaire ni homme de Siège).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo sous réf. 6001 à



---

jeune expert-comptable

diplômé(e), confirmé(e) dans les techniques de l'audit

Vous souhaitez rester actif dans le secteur de l'audit

Vous ne souhaitez plus voyager

Nous vous proposons d'intégrer le département Formation de l'un des plus importants cabinets d'audit français,

pour

concevoir et animer *des séminaires*

- internes d'audit et de finances
- intra-entreprises
- en université

en relation avec des praticiens, auteurs d'ouvrages de référence

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions
à PMP, n° 3217 - 39 rue de l'Arcade 75008 PARIS.

---

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Ingénieurs commerciaux expérimenté(e)s

Paris

Le succès du VAX, le lancement des ordinateurs personnels, notre développement sur le marché CAO/FAO : autant de raisons de nous rejoindre.
Nous vous confierons la responsabilité de la vente de nos produits informatiques ou l'animation de grands comptes sur des marchés spécifiques (ingénierie, pétrole, électricité, banque...).
Vous sortez d'une école d'ingénieurs, de commerce ou de gestion, vous avez une expérience de 2 années de vente en informatique-gestion ou scientifique- vous parlez si possible l'anglais.

VIVEZ L'INFORMATIQUE DIGITAL

Ecrivez, sous la réf. M 49, à la Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
18 rue Saarinen 94528 Rungis Cédex.

ESSILOR

Leader français en optique oculaire avec une forte implantation à l'étranger
recherche

jeune ingénieur E.S.O. en recherche appliquée

pour lui confier la conception et faisabilités d'instruments automatiques, de petites machines-outils destinés au marché des opticiens.

S'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire en mécanique et électronique, il applique ses idées en optique géométrique et optoélectronique, et valide leurs solutions en maquettes ou prototypes. Il bénéficie de l'appui des équipes de développement et d'une structure de recherche.

ESSILOR

Lieu de travail : PARIS Centre.

Merci d'adresser dossier de candidature (c.v., photo et prét.) s/réf. 2825 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.



La SODERN conçoit et *réalise des équipements* de haute technicité dans les domaines du Nucléaire de *l'Espace, des Systèmes Automatisés* et de la visualisation.

La SODERN recherche un

INGENIEUR REDACTEUR TECHNIQUE

Il sera responsable de la conception et de la *rédaction des notices d'utilisation et de* maintenance des équipements que nous réalisons.

Le candidat alliera rigueur et bon niveau technique général, et aura l'expérience de la rédaction technique.

Connaissance de l'anglais exigée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au
Service du Personnel SODERN
1, avenue Descartes
94450 Limeil-Brévannes.

IMPORTANT ORGANISME DE GESTION IMMOBILIÈRE

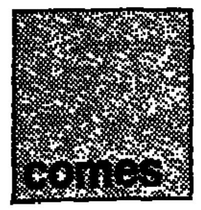
recherche pour PARIS

RESPONSABLE
de
SECTIONS ADMINISTRATIVES

Avec une équipe de 7 employés, il devra assurer la gestion administrative et comptable d'une partie des locations des 10.000 logements qui constituent le patrimoine de l'organisme. Cela implique principalement l'attribution des logements, la gestion des dossiers locataires et la comptabilité auxiliaire.

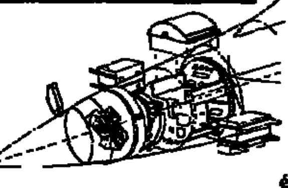
Pour être candidat, il faut avoir une solide formation de base du type école supérieure de commerce ou maîtrise (droit, gestion, sciences éco) ainsi qu'une première expérience de 4 ou 5 ans dans la gestion administrative avec moyens informatiques, si possible dans le domaine immobilier.

TRÈS BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES,
18, r. de la Paix, 75002 PARIS.
(sous référence 2.506)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.



THOMSON-CSF

Département RCM de THOMSON-CSF, nous concevons et réalisons des Radars et équipements de Contre-Mesure aéroportés.

Un secteur en forte expansion, l'électronique de pointe où de très importants moyens industriels permettent à RCM d'occuper une place de premier plan.

INGÉNIEUR DEVIS INDUSTRIELS

Vous êtes ingénieur ou autodidacte, vous avez une première expérience industrielle en service méthodes ou bureau d'études...
Nous sommes prêts à vous confier l'établissement de devis industriels sur équipements d'avionique (prototypes et séries).
La fonction implique des qualités humaines et d'organisation :
— aptitudes aux contacts avec différents services de l'entreprise,
— capacités d'animation et d'encadrement,
— sens rédactionnel développé.

Si ces perspectives vous tentent, veuillez adresser curriculum vitae et photo à *THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM - Service du Personnel,* 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

KEPNER TREGOE

Spécialiste du développement des organisations recherche pour sa filiale française

CONSULTANT

NEGOCIATEUR, PEDAGOGUE ET HOMME DE TERRAIN, **il apportera la preuve d'une expérience réussie de la vente de services à haut niveau** et de ses capacités d'adaptation à des populations très diversifiées, en particulier dans le domaine **de la production.**
La pratique de l'anglais est *indispensable.*
Nous lui offrons une formation, une autonomie d'action au sein d'une petite équipe et une rémunération stimulante.
Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V. sous référence 253 M à Corinne VAN LOEY,

degré Conseil 11, rue La Boétie 75008 PARIS

Importante filiale d'un des premiers groupes industriels.
recrute un

INFORMATICIEN DÉBUTANT

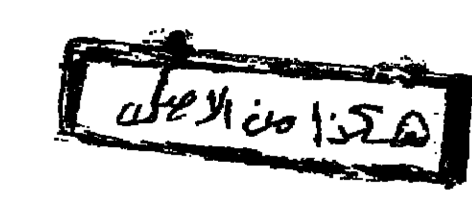
ayant une formation **IUT - BTS - AFPA**, INFORMATIQUE.

Il sera chargé, après une courte formation à nos techniques, de l'**analyse organique** et de la programmation en COBOL de chaînes de traitement, sur matériel BULL DPS 7.

Les compétences qu'il pourra ainsi acquérir lui permettront de prendre progressivement en charge de plus larges responsabilités.

Lieu de travail. **Porte de la Chapelle.**

Adressez votre dossier de candidature sous référence 80163 M à



Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique.

Important Etablissement Financier
recherche, pour l'une de ses filiales (Paris 9ème)

CADRE : FONCTIONS JURIDIQUES ET «PERSONNEL»

En relation étroite avec le Responsable de la Société, il intervient pour tous problèmes généraux liés au crédit-bail (droit, assurance, précontentieux). Il développe une activité de soutien auprès des différents services, dans des domaines diversifiés.
En outre, il est responsable de la gestion du personnel : *promotion, formation,* congés, absences, ...
Ce poste convient à un juriste de formation aux affaires (Maîtrise, DESS, ...) qui possède une expérience de 10 ans dans une branche similaire : crédit-bail, crédit d'équipement, assurance, ..., complétée par une bonne connaissance de la fonction «Personnel».
Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions, s/référence 150 M à :



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.

AFFLUENTS

RECHERCHONS

PROF. VACATAIRES

Histoire, géographie, culture générale, anglais-allemand.
Diplôme I.E.P. EXIGÉ.
Ecrire sous le nº 266.744 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL D'OISE, YVELINES
recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

Il sera responsable des services généraux et de la gestion des achats.
Formation supérieure exigée
Expérience minimum 5 ans.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 21, avenue de Paris, 78011 VERSAILLES.

BANQUE DE GROUPE
Quartier Saint-Lazare
recherche pour son Service
INFORMATIQUE et ORGANISATION

CHEF DE PROJET

minimum classe IV, BAC + 2
Le candidat, âgé de 27 ans minimum sera un véritable INTERPRETE INFORMATICO-BANCAIRE, il aura à la fois travaillé dans une banque pendant 5 ans et dans une société de services traitant les banques. Ce chef de projet participera à l'élaboration des analyses fonctionnelles, à la rédaction, la mise en place et l'actualisation des procédures, au suivi des applications traitées en service bureau et à l'exécution des budgets.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 680 M à OCBF 66 rue de la Chaussée 75009 Paris qui transmettra

services vous assiste dans le recrutement

MOORE PARAGON

LEADER EUROPEEN DANS SA BRANCHE,
recherche

Analyste de gestion

DEBUTANT - H./F.

Au sein d'une équipe jeune, il aura la mission suivante :
- participer à l'élaboration des budgets et plans
- analyser et commenter les résultats mensuels *et trimestriels pour chaque usine et chaque* centre de responsabilité
- informer les responsables et rechercher les actions correctives
- élaborer les justifications financières d'investissement et en suivre le budget.

EXIGENCES DE LA FONCTION :
ESCAE option gestion financière, anglais courant, connaissances micro-informatique, aptitude à l'analyse et la synthèse, diplomatie, initiative.

Poste permettant à un candidat de valeur d'évoluer à terme vers un poste à responsabilités.

Adresser C.V., photo et prétentions à
MOORE PARAGON
Service Développement de l'Encadrement
22/24, rue de Sèvres - 92102 BOULOGNE.

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(650 personnes, C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : *Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...*
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

Informaticien

Organisme professionnel d'assurances recherche le **responsable de son informatique** qui, seul, aura à assumer la gestion des différents fichiers, le choix du matériel pour la gestion de ces fichiers, l'étude de l'encodage des informations et le traitement des données statistiques.

Pour réussir dans cette fonction, il devra justifier d'une maîtrise, d'un 3e cycle universitaire ou *grande école, ainsi que d'une expérience* professionnelle réussie dans la branche informatique (5 ans minimum).
Si ce poste vous intéresse adressez candidature manuscrite et C.V. sous référence 2801/M à

ID IMPACT DEVELOPPEMENT,
Monceau Commercial Building,
38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS

Publival

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement qui le *situe dans les tout premiers cabinets d'audit* implantés en France

BEFEC-MULQUIN ET ASSOCIÉS
recherche

AUDITEURS CONFIRMES
EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

Ils travailleront au sein d'une organisation réputée pour la variété de ses interventions auprès de sociétés de dimension nationale et internationale.

Les candidats devront avoir une expérience d'au moins 2 ans en cabinet d'audit français ou international et au minimum le DECS complet.

Nous sommes également intéressés par les formations de CPA ou de chartered accountant, de même que par la maîtrise de l'anglais et de l'allemand, certaines missions se déroulant dans le cadre de notre groupe international B.D.O. (Binder Dijker Otte).

De larges possibilités de carrière sont ouvertes.

Merci d'adresser C.V., photo et lettre de candidature manuscrite, en précisant la rémunération actuelle, sous réf. B 835, à :
BEFEC — MULQUIN ET ASSOCIES
Département du Personnel
12, rue Margueritte - 75017 PARIS.

pmp

TUILLET et Cie
CABINET DE REVISION COMPTABLE
recherche
pour faire face à son développement

REVISEURS CONFIRMES
- 2 à 4 ans d'expérience en Cabinet français ou international
- Formation supérieure exigée

ASSISTANTS DEBUTANTS
OU AYANT DEJA CONNU UNE PREMIERE EXPERIENCE
- DECS complet
- Diplômés de l'enseignement supérieur

NOUS VOUS OFFRONS :
— la possibilité de vous intégrer dans une structure souple et évolutive
— une activité axée sur la région parisienne
— *une variété de missions permettant une* préparation adaptée aux exigences des certificats supérieurs.

Ecrivez-nous :
Cabinet TUILLET et Cie
22, rue de la Banque
75002 - PARIS

INPORTANT GROUPE PRIVE
ASSURANCE RETRAITE
recherche
pour ses relations extérieures

CADRE

- 30 ans minimum
- Ayant formation juridique et goût rapports humains

Adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à
CAMPBELL Nº 682 - B.P. 57
75824 PARIS CEDEX 17

THOMSON-TITN

Société d'ingéniérie en informatique (650 personnes) recherche pour son Département Informatique répartie

• *Chefs de projets*

Grandes écoles, université (DEA, DESS) expérimentés dans les domaines des bases de données, de la gestion transactionnelle et dans les systèmes répartis (réf. R/10).

• *Ingénieurs Logiciel*

Débutants ou expérimentés. Etudes et réalisation de logiciels de base (télé-informatique, réseau, gestion de données) (réf. R/11).

* * *

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à THOMSON TITN - *Rue Denis-Papin - Z.I. La Vigne-aux-Loups* - 91380 CHILLY-MAZARIN.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

SOCAPEX
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Titulaire BTS
minimum 25 ans

itinérant région parisienne et province, maximum autonomie pour relations techniques, prospection et vente.

Adresser C.V. au Service Personnel,
117, rue des Prés-Saint-Martin,
77340 PONTAULT- COMBAULT.

THOMSON BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC QUARTIER OPÉRA
recherche

JURISTE

33 ans. Expérience dans services accords et licences.
Connaissances droit public et financements bancaires appréciées.
Anglais courant.

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence 1.801 à :
P. LICHAU S.A., Boîte Postale 220,
75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

THOMSON-TITN

Société d'ingéniérie en informatique (650 personnes) recherche pour son Service méthodes et exploitations :

• *Ingénieur expérimenté*

pour la mise en place d'un suivi automatique de projets et d'une méthodologie de réalisation de logiciel (réf. E/1).

* * *

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence à THOMSON TITN - Rue Denis-Papin, Zone Industrielle La Vigne-aux-Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

FILIALE SOCIÉTÉ U.S.
cherche

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE *HF*

- Plusieurs années expérience.
- Connaissances comptabilité et anglais.
- Salaire 130.000 +.

Ecrire sous réf. 62618 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

Importante Fédération Nationale dont l'activité porte sur les questions immobilières, recherche dans le cadre de son développement, un

juriste confirmé *HF*

Ce collaborateur aura en charge l'ensemble des problèmes de droit *privé se* rapportant à l'immobilier (baux commerciaux, copropriété, rapports entre propriétaires et locataires, notamment au titre de la loi du 22 juin 1982, dont *il aura à assurer le suivi*).

Ce poste, directement rattaché à la Direction Générale exige une très bonne connaissance du droit immobilier, nécessite un dynamisme, autonomie, une expérience de conseil, une rigueur dans l'étude des textes.

Ce cadre assurera de courts déplacements *sur l'ensemble du territoire.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo,
s/réf. 73347 à Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01,
qui transmettra.

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS-8e
recherche

AUDITEUR INTERNE

Profil souhaité :
- Formation supérieure.
- 2 ans dans un cabinet d'Audit.
- Anglais nécessaire.

Une expérience bancaire, et la pratique de la comptabilité anglo-saxonne, seraient appréciées.

Le poste est basé à PARIS

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions sous nº T 041.059 M à : RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Organisme d'Assurance
RECHERCHE

DEUX JURISTES

Spécialisés et très expérimentés dans les domaines suivants :
- Droit privé et procédure civile et voie d'exécution.
- Droit de la consommation.

POUR :
- Mener à bien des études dans leur spécialité.
- Conseiller les assurés et régler les sinistres.

Expérience professionnelle exigée
(notariat, avoué, associations de consommateurs).
Lieu de travail PARIS-8e, quartier EUROPE.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à :
Mlle MERAT, 334, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

ETABLISSEMENT NATIONALISE
Recherche

SPECIALISTE IMMOBILIER

Possédant diplômes droit privé,
Clerc de Notaire, I.C.H., etc.
Large expérience négociations
et gestion d'immeubles.

Adresser C.V., photo et prétentions
sous Réf. M1 à
L et A - 33, rue Vernet - 75008 Paris

AUDIT et COMMISSARIAT AUX COMPTES

FRINAULT FIDUCIAIRE
recherche

CHEFS DE MISSION
HEC - ESSEC - ESC - IEP

- une pratique de 4 ans minimum dans un cabinet *est une condition indispensable*
- la connaissance de l'Anglais est appréciée, certaines missions se situant dans l'environnement du groupe international K.M.G.

Envoyez lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à Yves GALTIER
FRINAULT FIDUCIAIRE, 8, rue Bellini 75016 PARIS

Important Groupe de Distribution Alimentaire
recherche

Assistant de Gestion

Jeune Débutant, *diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce), vous serez chargé, au sein du service Contrôle de Gestion, de l'application et du contrôle des systèmes de gestion actuellement en place : tableaux de bord, statistiques...*
Vous participerez à la réalisation d'études ponctuelles concernant la gestion des filiales, à la mise en place de nouvelles applications informatiques de gestion, au suivi d'opérations diverses en liaison avec les autres services.
Un goût prononcé pour **l'informatique de gestion**, *une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse seront vivement appréciés.*
Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions, sous référence **4051** *à*
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

LEVI TOURNAY

THOMSON-TITN

Recherche pour son département système de communication et de réseau prochainement situé à Malakoff (92) :

• *Assistante d'ingénieur*

Pour seconder le chef d'un grand projet de télécommunications.

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence C/3 à THOMSON TITN - 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

FILIALE FRANÇAISE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Leader dans son secteur.
Fabrication et distribution de biens d'équipement de haut de gamme sur les marchés France et export
recherche
pour renforcer son centre informatique situé à Saint-Ouen-l'Aumône (95) en vue de la mise au point du M.I.S. en liaison avec l'équipe européenne :

ANALYSTE CONFIRMÉ

30 ans environ, expérience en société industrielle ou en SSCI - COBOL + TP sur système moyen, langue anglaise serait un plus.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

25 ans environ, expérience COBOL, première expérience dans l'industrie ou en SSCI appréciée.
Ces deux postes dépendent du responsable informatique France.
Envoyer curriculum vitae détaillé à :
B. MOREAU, Boîte Postale 746, 95004 CERGY.

OFFRES D'EMPLOIS

GRANADA

La filiale française d'un groupe multinational spécialisée dans la location de T.V. et de magnétoscopes, recherche un

CONTROLEUR DE GESTION DEBUTANT

de formation supérieure (HEC, ESSEC, etc.) parlant couramment l'anglais. Il prendra en charge le reporting, le budget, le contrôle budgétaire d'une division.

Ce poste est à pourvoir en Septembre.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. s/réf. 73433 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.



GRANDE ENTREPRISE NATIONALE
Recherche

SPECIALISTE GERANCE IMMOBILIERE

Gestion locative - copropriété, transactions immobilières.

Connaissances juridiques, facilité dans le contact et disponibilité nécessaires.

Poste stable susceptible d'évolution selon la valeur du candidat.

Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions salariales sous Réf. M2 à L et A 33, rue Vernet - 75008 PARIS

Etablissement financier recherche pour ses services généraux

CHEF DES SERVICES INTERNES

- Il aura pour mission de gérer l'activité de ces services (accueil, standard, courrier, reprographie, coursiers, entretien et sécurité des locaux) et les relations qui en découlent avec les divers utilisateurs.
- Une expérience dans une activité identique serait souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 10384 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GESTION 2000 ETT recherche pour ARABIE
INGÉNIEUR
Electricité industrielle anglais obligatoire.
Tél. pour R.-VS 246-42-01.

Société de négoce de matériaux proche GARES NORD et EST (pour 15 mois environ) puis BRETAGNE
(VANNES)
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR (euse)
QUALIFIÉ (E)
GAP III sur IBM 38

Env. C.V. et prétentions sous réf. 27.120 à COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

Industrie agro-alimentaire située à Gennevilliers proche pont de St-Ouen recherche
COLLABORATEUR/TRICE
pour service gestion mission : Assister le chef du service gestion dans l'établissement et l'analyse des prix de revient, l'élaboration et le suivi des budgets, l'informatique.
Libre rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions Nº 62.650 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Editeur d'ouvrages scolaires et religieux destinés à l'Afrique noire recherche
SECRÉTAIRE D'ÉDITION

Il ou elle assurera en particulier la lecture et la préparation des manuscrits, la recherche iconographique, le suivi de la fabrication, les relations avec les auteurs.

Expérience édition confirmée indispensable, études supérieures lettres.
Expérience pédagogique et connaissances de l'Afrique noire appréciées.

Ecrire à Nº M 62.392 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

ASSOCIATION NATIONALE DU SECTEUR SOCIAL
recherche
pour animer et développer la formation de ses bénévoles.
RESPONSABLE DE FORMATION EXPÉRIMENTÉ (E)

Connaissances du secteur associatif appréciées.

Env. C.V. détaillé et prétent. à U.N.A.P.E.I., 15, rue Coysevox, 75018 PARIS.

ENTREPRISE
(effectif : 150 personnes) spécialisée dans la gestion locative et la construction crée à Paris le poste

RESPONSABLE ADMINISTRATION GESTION PERSONNEL H/F.

Il prendra en charge le suivi de la paie informatisée, l'administration courante du personnel. Il assurera progressivement des responsabilités de gestion.

EXPÉRIENCE :
- Formation supérieure avec réelles bases juridiques.
- Première expérience d'administration du personnel.

Salaire de départ : 7.000 F × 13.

Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 10.206 à notre conseil.

ÉQUIPES ET ENTREPRISES 33, rue Vivienne. 75002 PARIS.

Urg. assoc. pour toxicomanes, loi de 1901, rech. comptable expér. 1/4 de temps.
Adresser candid. et C.V. à : Association Charonne. 21, rue des Filles-du-Calvaire. 75003 PARIS.

VILLE DE MONTREUIL recherche
UN RESPONSABLE
pour le service ORGANISATION et MÉTHODES

Il sera chargé du suivi des études d'organisation (organisation administrative, bureautique, liaisons avec le syndicat d'informatique), de la coordination et de l'animation du système d'information interne.
Diplôme exigé : ingénieur ou 3e cycle.

Adresser C.V. à la Mairie.

RÉSEAU INTER OPPORTUNITÉS (R.I.O.) Réseau de recherche d'affaires, recrute

CADRE CHARGÉ DE MISSION

Assurera le suivi du développement informatique et la gestion technique du Réseau, aura la responsabilité de l'implantation dans une région (1 jour de déplacement par semaine). 25 à 35 ans, aptitudes commerciales, bonnes connaissances informatiques.
Adresser C.V. et prétentions : 37, rue Boulard. 75014 PARIS.

BUREAU VÉRITAS recherche
INGÉNIEUR CIVIL
DU GÉNIE MARITIME
E.N.S.T.A., E.N.S.M. ou équiv.
- ayant plusieurs années d'expérience dans bureau d'études chantier naval ;
- bonnes connaissances des calculs de stabilité ;
- parlant cour. l'anglais.

Ecrire avec C.V. sous réf. Nº 17 BUREAU VÉRITAS Services Maritimes DRD/RD2 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

HOPITAL TROUSSEAU
26, av. du Dr-Arnold-Netter, 75012 PARIS recrute pour service
PÉDIATRIE
INFIRMIÈRES D.E.
nationalité française
Postes disponibles à partir de juillet-août-septembre.
Tél. pour r.-v. 346-13-90, poste 37-30.

(Métro Mairie de Montreuil). Important bureau d'études techniques BATIMENT-INFRASTRUCTURES rech. :
TECHNICIEN
CHAUFFAGE-CLIMATISATION.
- B.T.S. MAXIMILIEN PERRET.
- 3 à 5 ans d'expérience.
Écrire à O.P.F. nº 615. 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

SOMEPOST RUNGIS recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Formation IUT ou équiv. Expérience pratique souhaitée. Pour prendre en charge ensemble informatique de gestion : comptabilité générale, paye du personnel, comptabilité analytique.
Matér. utilisé : Intertechnique système IN 200. Lang. basic.

Adress. C.V. et prét. à SOMEPOST, 74, rue d'Arcueil, Silic 210, 94518 RUNGIS Cedex.

Pour la construction de l'anneau SUPER-ACO, le laboratoire d'utilisation du rayonnement électromagnétique recherche
UN INGÉNIEUR
DIPLOMÉ EN MÉCANIQUE OU EN ÉLECTROTECHNIQUE

Il sera chargé de la réalisation des électro-aimants avec sous-traitance dans l'industrie.
Participation aux mesures et aux tests.
Anglais souhaité.
Ce poste convient à un candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Lieu de travail : ORSAY

Adresser C.V., photo et prétentions à M. P.MARIN LURE/SUPER-ACO bâtiment 209 91405 ORSAY CEDEX.

JEUNE COUPLE cherche d'urgence
J. F. AU PAIR
POUR 1 AN

Ecrire ou Tél. RUTH Rauen Gumtenbergstr. 14 D. 6503 OBER OLM (près de Mayence).
Tél. 19 (49) 06-13-68-84-75.

VILLE DE SAINT-DENIS URGENT recrute
INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Chargé contrôle concession, chauffage urbain. études opérations économies d'énergie sur patrimoine communal.
Formation thermicien, aptitude négociation professionnelle souhaitée.
Rémunération nette 6.540 F.
Envoyer candidature + c.v. à Monsieur le Maire, 2, place Victor-Hugo.

La Ville de Colombes (92) recherche par voie de mutation ou recrutement sur titre
UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Titulaire du C.A.F.B. (option lecture publique).
Adresser candidature et c.v. à Monsieur le Maire de Colombes.

STÉ D'INGENIERIE PEDAGOGIQUE en expansion spécialisée en E.A.O. et en informatique recherche
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF FINANCIER

Grandes écoles de commerce ou D.E.C.S., quelques années d'expérience souhaitées.

Poste évolutif vers des fonctions de direction.

Écrire avec C.V. à : EDUVISION. 75, rue de Courcelles, Paris 8e.

Nous sommes une jeune sté
D'INGÉNIEURS-CONSEILS
dont l'éthique rigoureuse a permis un fort développement.

Votre carrière vous a apporté une grande expér. des
P.M.E.-P.M.I.
de leur mentalité, de leurs problèmes à tous niveaux. Vous êtes libres rapidement, capables d'autonomie, d'initiatives, de décisions.

Si vous souhaitez nous rejoindre, tél. au 411-56-31 de 9 h à 19 h.

secrétaires

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCES
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

NIVEAU B.T.S.

POUR S'OCCUPER ESSENTIELLEMENT DE TRAVAUX DE DIRECTION

CONNAISSANCE PARFAITE DE L'ESPAGNOL ANGLAIS SOUHAITÉ

Avantages sociaux Restaurant d'Entreprise

Adr. lettre man. + C.V. + prét. s/Nº 9160 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

Urgent DÉFENSE
SECRÉTAIRES
STENODACTYLOS bilingue anglais avec sténo anglaise.
BON NIVEAU.
ATOM E.T.T. 788-89-66.

capitaux propositions commerciales

Sté création motels + snacks, rech. investisseurs, poss. association salariés si compétences techniques. Tél. : 293-04-01.

formation professionnelle

Formation professionnelle au CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Informatique de gestion. Informatique industrielle. Electronique – Micro. Préparation au B.T.S.
RÉSERVATIONS INSCRIPTIONS TESTS
A partir du 25 avril 83 205-24-62 / 241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon. 75429 PARIS CEDEX 09.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

JE DACTYLOGRAPHIE
vos manus. sur I.B.M. 587-37-64.

DEMANDES D'EMPLOIS

RÉSIDANT A LONDRES

J.H. 30 ans. Etudes supérieure de commerce, ayant excellentes connaissance et expérience du marché britannique

CHERCHE

à représenter société française désireuse d'établir ou d'élargir contacts en Grande-Bretagne (courtes missions aussi envisagées).

Veuillez envoyer propositions au nº 6.499 le Monde Pub., services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PROJECTIONNISTE CINÉMA expér. rech. travail Juillet/Août Tél. 534-87-09. le matin

HOUSEKEEPER and/ro GOVERNESS : College educated, caucasian, mature female interested in working in Europe ; Salary negotiable ; References. Write : Robin Stinger 133 — 56th Street Sea Isle City. n.j. 08243 U.S.A.

J.F. avec expérience professionnelle dans branche secrétariat, diplômée de la Chambre de commerce britannique, préparant actuellement les DEUG de langues : anglais, hébreu, moderne et arabe égyptien, en vue entrée à l'Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) de la faculté de Paris Dauphine recherche un emploi adéquat à mi-temps
Ecr. s/nº 1521 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENTS DE SERVICES Administratifs informatiques CHERCHENT EMPLOIS débutants Basic CBM Commodore Disp. 1er juillet 1983 Etudions toutes propositions LEP Jean Moulin Vincennes Mme BOSSE 328-44-42

Cadre homme. 13 ans EXP. TOUTES ACTIV. TOURISME, angl., esp. Lic. Maîtr. Lettre. Étudie toutes prop. Paris. Téléphone : 325-94-91

Jeune homme de confiance recherche place stable de veilleur de nuit. 22/6 H. Tél : 887-94-13

FORMATEUR 35 ans, spécial. ingénierie formation. Expér. maghreb. Anglais courant. Ch. emploi contrat durée déterminée maximum 6 mois. Libre de suite. Accepte missions provinces, étranger. Vous pouvez me joindre au 633-62-25.

Chauffeur très bonne réf. très bonne connaissance de Paris, rech. pl. chez part. Sté ou autre. Ecrire CHAPARRO 6, rue Clément-Marot. 75008 Paris.

Ingénieur électricien 36 ans, 9 a expérience en bureau d'étude et entreprise cherche poste à l'étranger
Ecr. s/nº 1476 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE en DROIT SOCIAL
29 ans, DEA droit + stage droit du travail. Chef-adjoint du Personnel depuis 2 ans RECHERCHE
Poste de responsable du contentieux social ou de conseiller en matière de droit du travail et de relations sociales.
Ecrire M. Philippe MENU, 3. villa Brune, 75014 PARIS.

JEUNE HOMME 25 ans, libre de suite, DESS gestion financière, désire faire carrière dans entreprise dynamique. Etudie toutes propositions. Tél. : 347-50-58.

CHEF DU PERSONNEL
38 ans, licencié droit. 12 ans exp. de la fonction personnel. rech. poste de responsabilités et/ou missions ponctuelles de hautes difficultés. Etudierait toutes propositions. France entière, libre de suite. Ecrire nº 73.403 Contesse, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01

Traductrice ESIT russe, angl., éco techn. contact ch. emploi. Gilbert, 78, r. Jonquière. 75017 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
46 ans, intéressé pr situation dynamique et salaire motivant, souhaiterait vous rencontrer pour prendre en charge la gestion de votre société (P.M.E. performante, basée région Paris). secteur industriel ou tertiaire. Références appréciables et capital de relations.
Ecr. nº 73.424 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ANALYSE DIAGNOSTIC PROJET
H. 31 ans, maît. sc. et technique, 6 ans d'exp. prof. Études de marchés, recherches de financement. Gestion rigoureuse, curiosité développée. Sens des contacts, d'initiative. Technique audio-visuelle. Etudie ttes propositions pr seconder un entreprenant de domaines : rel., gestion, commerce.
Ecrire sous le nº T 041.085 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire direction, 37 ans, bil. anglais, expérience juridique (droit des sociétés). Cherche poste stable, PARIS.
Ecrire sous le nº T 041.086 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Week-end, mi-temps, vacances. Licenciée math, bilingue anglais, 32 ans. Recherche poste à responsabilité.
Expér. assur., gestion, enseig.
Ecr. s/nº 1.523 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MI-TEMPS
Française, bonne présentation trilingue, allemand, anglais, diplômée Proficiency cherche emploi 1 ou 2 j/semaine dans tourisme accueil, vente ou autres.
Ecr. s/nº 1.526 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMPTABILITÉ. PROF.
Femme. exp. ts niveaux, adultes, adolescents, actuellement enseignant, niveau C.P.E.C.F. F. ch. 8 heures env., cours Paris, banl. moitié Ouest. Téléphone : 750-15-49.

Excellente Secrétaire culture littér., bonne rédactrice, longue expér., secrét. à respons., connaiss. anglais, espagnol. ch. poste stable ou remplacement. 878-43-80.

Comptable confirmé 40 a. ch. emploi Paris. Connais. informatique, libre début septembre.
Ecrire sous le nº T 41.115 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 29 ans, Maîtrise Droit privé, références, ch. poste stable juriste ou assimilé.
Ecrire sous le nº T 011.028 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Documentaliste (I.N.T.D.), 36 ans, maîtr. anglais, esp., not. all., 10 ans exp. collab. entrepr., rech. poste entreprise ou organisation internationale.
Écrire sous le nº T 040.911 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., 33 ans, DESS Gestion, option contrôle de gestion, bilingue angl., ch. stage et/ou poste CONTROLE DE GESTION Tél. 240-20-71.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, 125 m²
TR. BELLE RESTAURATION MAGNIFIQUE LIVING + 2 CHBRES, cuis., s. à manger, 2 bains. Parking. 562-16-40.

4e arrdt

5, R. AUBRIOT, beau DUPLEX 115 m². Poutres peintes. XVIIe s/pl. mardi, 15 h à 18 h.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GRAND LUXE Livraison immédiate 2, 3, 4, 5 P et DUPLEX. Vis. témoin tous les jours 14-19 h, sf mercredi et dimanche.

PRÈS JARDINS DU **LUXEMBOURG**
3 PCES 64 m², tout confort. Prix 630.000 F. 768-73-78.

QUARTIER LATIN
Living + chbre, cft, soleil, 590.000, VERNEL. 526-01-50.

JUSSIEU
Dans imm. pierre de t., stand. plusieurs 2, 3, 4 pces, refait neuf sur jardin square.
SIMRA 355-08-40.

6e arrdt

Place Saint-André-des-Arts
Rénovation de qualité
2 PIÈCES et DUPLEX
Foncière Odéon. 329-85-06.

7e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
DUPLEX SUR JARDIN 120 m², séjour, 2 chambres. terrasse 60 m², box, 2.100.000 F GARBI, 567-22-86.

7e RUE ST-GUILLAUME
dans hôtel part. rénové. Appts 2 récept. 200 et 260 m² à partir de 2.750.000 F. TIFFEN - 582-04-86.

8e arrdt

MADELEINE
APPT AVEC SOLARIUM. Séjour avec 3 balcons 2 chambres, 2 salles de bains cuis. équipée. 522-17-76.

9e arrdt

Rue Lamartine 5 p. 98 m², occupé Téléphone : 380-75-20.

TRINITÉ, ravissant 4 pces, 100 m². PARFAIT ÉTAT. 850.000 F. Tél. 260-42-20.

RUE MAUBEUGE
BEAU studio, cuis., bains refait neuf. 175.000 F. 526-99-04.

12e arrdt

RUE CROZATIER, 2 pces, tt cft, 40 m², 5e ét. ss asc. 250.000 F. Tél. 780-45-58.

DAUMESNIL, 2 pces, 36 m² + 8 m², balcon, 6e ét. sans asc., calme et ensoleillé imm. 1910. 290.000 F. Téléphone : 344-49-05.

DAUMESNIL 3 PCES
cuis., entrée, bains refait neuf, bel immeuble. 365.000 F. VU URGENCE. 280-26-23.

13e arrdt

SQU. ARAGO. Bel appt. 58 m². Gd séj. avec cheminée, 1 chbre s. de bns, cuis. 272-40-19.

14e arrdt

DAGUERRE-MAINE 354-95-10.
65 m², BALC., SOLEIL.

PLAISANCE, 150 m², 354-42-70
TERRASSE 100 m²
Park., vue, soleil, calme, asc.

Face Parc Montsouris, très bel immeuble p. de t., appt 3 pces. à améliorer dans enc. bour. d'angle. Pptaire, 296-12-08.

RASPAIL - DENFERT 80 m², 3-4 pièces, au calme. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE
dans imm. rénové, pptaire vd studio tt cft, 30 m², occupé dame 35 ans. Tél. 704-27-37.

15e SUD, 3 PIÈCES
Récent, tt cft, asc., très clair, 450.000 F, 567-60-78.

16e arrdt

16e FACE BOIS
EXCEPT. Luxueux duplex. 220 m². Park. urgt. 727-84-76.

17e arrdt

45 bis, AV. VILLIERS
MÉTRO MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS. LUXUEUSE REHABILITATION Visites lund./mardi 14/18 h.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. adressez-vous à un spécialiste.
IMMO. MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide. Paiement compt. 252-01-82.

Me Lamarck, imm. récent, gd 2 P. tt cft, 54 m². 400.000 F. Parking possible. Immo Marcadet, 252-01-82.

Jules-Joffrin, bel imm. ancien à rénover, 2 pces, cuis., 5e ét. sur rue. clair. **129.000 F** Immo Marcadet, 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, livr. 83, petit immeuble pierre de taille, 96, r. G.-LARDENNOIS, crédit poss., 2 p., terrasse, 450.000 F, 1 p., cuis., terrasse, 350.000 F, poss. d'un 3 pièces à 5 pièces. Tél. 833-47-57.

78-Yvelines

VERSAILLES, dans ppté divisée 4 pièces, 98 m², terrasse, jardin verdure, 850.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, VUE, SOLEIL
7 p., px élevé, 567-47-47 mat.

VILLE-D'AVRAY
2 SALONS, salle à manger, 3 chambres, 2 bains, 2 w.-c., 2 parkings. Petite terrasse. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. URGENT APPT
180 m² A 220 m²
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e, T. 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

ALÉSIA — ATELIERS duplex, cft, ascenseur 80 m² et 147 m² — 6000 + charge MILAN 261-02-65

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8 av. de Messine 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTHELS PARTIC. et BUREAUX
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

APPTS OU VILLAS 2 à 10 P. demandées pour Personnel et Cadres en cours mutation. IMPORT. CIE ASSURANCE FRANÇAISE DIRECT à PARTIC. 504-48-21, p. 144.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 20.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE. Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. — 285-11-06

URGENT, SAOUDIEN cherche grand appt meublé, minimum 4 chbres à coucher, juillet, août. Tél. : 720-09-39.

Enseignante rech. STUDIO meublé pour 1 an, à partir 1er septembre. (33) 45-14-85.

maisons individuelles

SAINT-CLOUD, (près Pont) CHARMANT COTTAGE ANCIEN sur terrain arborisé, 400 m² séjour, 3 chbres, bains, cuisine, garage, sous-sol spacieux. 1.500.000 F. Tél. 771-63-85.

pavillons

LE PERREUX S/M
5 belles pièces, plain-pied, joli jardin. 300 m² total PARFAIT ETAT 720.000 F DEMICHELI 873-50-22/47-71.

villas

CORSE DU SUD, ROCAPINA Part. vend superbe villa 78 meublée tt cft. 120 m² + 80 m² sous-sol, salon 40 m² + mezzanine 20 m², 3 chambres, 2 salles de bains, 3 WC, cheminée barbecue, 3 terrasses vue panoramique sur mer 2300 m² terrain 1.000.000 F Tél. (7) 849-14-88.

A DRAGUIGNAN SOUS VALEUR VILLA de caractère de 270 m² habitables, sur 19.000 m², de magnifique terrain arboré, valeur réelle 1.250.000 F. Px sacrifié : 850.000 F Téléphone : (91) 37-06-21.

ST REMY PROVENCE
Dans site magnifique vend MAS mitoyen en partie rénové avec piscine et tennis. Px à partir de 480.000 F Tél. (91) 37-06-21

terrains

SUPER CANNES
Exceptionnel optaire vd 2 terrains const. 120 et 165 F. le m², 225-88-19 13/18 H.

fonds de commerce

Ventes

Urgent, vends Librairie centre grande ville universitaire SUD-OUEST c.a. 500.000 F. Ecrire nº E, 5061 Havas TOULOUSE.

locaux commerciaux

Ventes

PROXIMITÉ MARAIS VANVES 755 m².
PRÉBAIL. 260-32-68.

Locations

BEAUBOURG
A CÉDER 1.000 m², façade 18 m.
PRÉBAIL. 260-32-68.

RIQUET 900 m²
PRÉBAIL. 260-32-68.

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m².
Bureaux quartier des affaires.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
140 à 340 F PAR MOIS.
CIDES 723-82-10.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F-350 F PAR MOIS.
A.F.C. 359-20-20.

BUSINESS BURO
BUREAU OU DOMICILIATION DEPUIS 150 F PAR MOIS. Téléphone : 296-36-74.

MONTPARNASSE
Pierre de t., standing, appt ccial, 5 GDS BURX + annexes. 200.000 F annuel. Bail 3, 6, 9 555-82-33, apr. 19 h. 200-36-01.

1er PL. VENDOME	270 m²
10e BONNE-NOUVELLE	423 m²
13e PORTE D'ITALIE	1.300 m²
19e STALINGRAD	629 m²
19e J.-JAURÈS	410-220 m²
NEUILLY Mº	480 m²
Prox. DÉFENSE div.	1.500 m²

PRÉBAIL 260-32-68.

SATI IMMOBILIER 742-32-52
35, RUE DES MATHURINS-8e Loue sans pas-de-porte 67, rue du fg St-Martin-10e angle rue du Château-d'Eau face mairie. Imm. ccial, 3.500 m² 1 s/sol, 600 m² + 1 s/sol, 400 m² 14 parkings, ascenseurs monte-charge, superbe réception, intégralement aménagée, air conditionné vidéo, sonorisation, alarme, chf et eau chaude urbain.
CONFIEZ-NOUS VOS LOCAUX A SATI
LE SPÉCIALISTE.

propriétés

VILLIERS-S/MARNE
Autoroute A4 et RER 2 km TRÈS BEL PPTE Constr. pierres en L. 300 m² habitable sur 3.000 m² terrain très bien planté Téléphone : 873-79-73

Ax-les-Thermes Ariège 09
Quartier résidentiel (cures, piscine, tennis) propriété 1.600 m², arboisée, jardin structuré, 2 entrées, belle villa tr. bnne construct. T.B.E. Env. 300 m² sur 3 niveaux. Entrée, séjour (45 m², cheminée, escalier rustiques), salon, cuis. équipée, 5 gdes chbres sur palier, 2 s. de bns, 2 w.-c., toilette, penderies, vaste terrasse et balcons panoramiques, ss-sol, garage, tél., chf. centr. 85 U. Téléphone : (61) 64-24-42.

RUEIL 92, près Château gd séjour, 8 chbres, 3 bains 2 garages, jardin. 1.160 m². 1.700.000 F. 634-82-80.

viagers

En duplex, 80 m², beau 3 pces jardin, Mº Louise-Michel. 75.000 + 2.000 occupé. Cruz 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Libre, 2 pces, tt cft, 7e ét., asc. 85.000 + 1.750. Bel imm. briques. Mº Pte des Lilas, 20e. Chiz 8, r. La Boétie. 266-19-00.

économie

CONJONCTURE

LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES COMPTES DE LA NATION

1983 : croissance nulle du produit intérieur

La Commission des *comptes de la nation se réunit* lundi 20 et mardi 21 juin. Au programme : examen des évolutions économiques (*production, consommation, investissements*) probables pour cette année, perspectives pour 1984, mais aussi *comptes de l'année 1982*.

La vision relativement optimiste de l'automne 1982 s'est beaucoup modifiée et l'on s'attend maintenant à une totale stagnation cette année.

Pour 1983, les pouvoirs publics n'ont encore publié aucune révision officielle des comptes présentés à l'automne 1982 *annexés au budget* 1983 *pour* la discussion au Parlement. Ces comptes, rappelons-le, prévoyaient une croissance de 2 % du *produit intérieur* brut avec des investissements en progression de 0,8 %, une consommation des ménages augmentant de 1,6 % et des exportations en hausse de 5,3 %.

Neuf mois plus tard, nous sommes loin de cette vision relativement dynamique. Selon nos informations, les comptes 1983 qu'étudient ce lundi les membres de la Commission des comptes de la nation sont *grosso modo* les suivants : croissance nulle du produit intérieur, recul de 2 à 3 % de l'investissement productif, quasi-stagnation de la consommation *des ménages (+ 0,5 % environ)*, croissance nulle du produit intérieur, recul de 2 % à 3 % de l'investissement productif, quasi-stagnation de la consommation des ménages (+ 0,5 % environ), croissance de 2 % des exportations. Sur un seul point le compte 1983 s'améliorerait : les importations diminueraient (entre 1 % et 2 %) alors qu'en septembre dernier était prévue une hausse de 3,8 %.

Les chiffres que devrait publier le ministère de l'économie et des finances confirmeront sans doute cette révision déchirante : 1983 au lieu d'être l'année marquant l'amorce de la reprise de la croissance sera celle du recul, condition de l'assainissement financier et du début d'un rééquilibrage des comptes extérieurs.

L'examen des comptes de l'année 1982 (qui sont eux maintenant tout à fait officiels) montre bien l'origine des déséquilibres dont souffre l'année 1983. L'année dernière, le revenu réel des ménages a augmenté de 2,5 % après s'être déjà accru de 2,6 % en 1981 (*voir ci-dessous*). Cette croissance de 5,1 % en deux ans est plus de deux fois supérieure à celle de la production nationale, qui pour la même période 1981-1982 n'augmente que de 2,1 %.

Comment le rythme de la croissance des revenus réels des ménages a-t-il pu être à ce point supérieur à celui de la production nationale ? L'explication essentielle est à rechercher dans une progression très forte du pouvoir d'achat des prestations sociales (+ 7 %) mais aussi dans la nette amélioration des revenus des entrepreneurs individuels (+ 4,5 %) en fait des revenus agricoles, les conditions climatiques ayant été exceptionnelles, pour le vin notamment. Le pouvoir d'achat *des salaires progresse peu* (+ 9,9 %). On notera que d'une façon générale, pour maintenir une progression importante de leur consommation, les ménages continuent à moins épargner que pendant les années 1975-1979.

Cette part relativement belle faite à la consommation des Français a comme contrepartie des résultats financiers très médiocres pour les entreprises. Le taux d'autofinancement des firmes (rapport entre l'épargne de l'entreprise et son investissement) est descendu à 51,2 % en 1982 contre 54 % en 1981, 62,5 % en 1980, 76,1 % en 1979. *Plus grave : l'autofinancement* baisse malgré le recul de l'investissement. Le taux de marge (rapport de l'excédent brut d'exploitation (1) à la valeur ajoutée) s'est stabilisé à un niveau légèrement inférieur à 22 %, niveau qui n'avait jamais été aussi bas. On pourrait multiplier les signes : niveau historiquement bas du taux d'épargne des sociétés, alourdissement des besoins de financement...

Ces mauvais et inquiétants résultats ne semblent pas dus au blocage des prix de l'été dernier soulignent les comptes de la ation, mais à la chute de la *production industrielle* à la mi-1982, au déclin de la productivité et à la hausse des coûts intermédiaires entraînés par les modifications des taux de change. – A.L. V.

(1) L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste aux entreprises après versement des salaires, des charges sociales et des impôts liés à la production. C'est un peu la marge brute.

La demande globale s'est raffermie

estime la Banque de France

« La production industrielle, qui avait fléchi en avril, a légèrement augmenté en mai (1). Elle se révèle en moyenne assez stable depuis le début de l'année, tout en ayant accusé d'amples fluctuations mensuelles. Le raffermissement de la demande globale n'a pas conduit les chefs d'entreprise à modifier leurs prévisions pessimistes quant à l'évolution conjoncturelle après la période des congés », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture.

« La demande globale s'est raffermie, plus fortement sur le marché intérieur qu'à l'exportation, poursuit la Banque. *Les commandes passées par le commerce continuent de plafonner à un niveau médiocre, l'attentisme des négociants en biens de consommation s'est accentué, contribuant à l'affaiblissement des carnets et à l'alourdissement des stocks dans les industries concernées. »*

» En revanche, la demande interindustrielle, jusque-là déprimée, s'est vivement développée. Toutefois, le gonflement des ordres, qui a bénéficié aux industries de biens intermédiaires, a souvent traduit un phénomène de rattrapage ou d'achats anticipés, et n'est généralement pas ressenti par les industriels comme un retournement durable de la tendance antérieure. »

» La demande intérieure de biens d'équipement ne s'est pas ranimée, malgré la nécessité, souvent signalée, d'améliorer la productivité. »

» Les relèvements de prix, destinés notamment à prendre en compte le renchérissement des approvisionnements lié à la revalorisation du dollar, vont être assez nombreux, mais insuffisants pour éviter une dégradation de la rentabilité. »

» Les chefs d'entreprise prévoient que le rythme actuel de la production pourra être maintenu jusqu'à la rentrée, mais un grand nombre d'entre eux estiment que la reprise de la demande n'est que ponctuelle, et redoutent un nouveau fléchissement de leur activité à partir de l'automne. »

(1) L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, a atteint 128 en avril contre 127 en mars, soit une hausse de 0,8 %. En un an (avril 1983 comparé à avril 1982), la production industrielle a baissé de 0,8 %.

LES MÉNAGES ONT BIEN TIRÉ LEUR ÉPINGLE DU JEU

(Évolution en volume.)

● Ressources de la nation	
PIB marchand	+ 2 %
Importations	+ 0,4 %
● Emploi des ressources de la nation	
Consommation des ménages ...	+ 2,8 %
Investissements ...	– 1,1 %
Exportations	– 3,9 %

SOCIAL

FIN DE LA SOIXANTE-NEUVIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'emploi est placé au premier rang des préoccupations de l'organisation

Ouverte au début du mois de juin, à Genève, la soixante-neuvième session de la conférence internationale du travail s'achève le 22 juin.

Au moment où la plupart des commissions ont adopté les rapports et les textes qui seront soumis à l'assemblée plénière (où siègent les délégations des cent cinquante pays membres de l'Organisation internationale du travail, composées de deux représentants gouvernementaux, un représentant employeur et un représentant travailleur), il est possible de faire un premier bilan des travaux, notamment pour les dossiers les plus techniques élaborés par la conférence. Les sujets plus politiques, eux – tels l'apartheid et la situation des travailleurs palestiniens en Israël, – ont déjà connu un maximum de publicité.

Genève. – Sans conteste, la grande affaire de la soixante-neuvième session de la conférence internationale du travail aura été l'élaboration d'un rapport sur les politiques de l'emploi. Ses conclusions serviront, l'an prochain, à l'adoption d'une *recommandation* (*la réglementation de l'O.I.T. impose à la conférence de préparer un texte sur deux ans*), à moins que les délégués des travailleurs n'obtiennent, comme ils le souhaitent, l'adoption d'une convention, qui est un document plus contraignant.

Mardi 21 juin, l'Assemblée examinera cet avant-projet et, surtout, aura à se prononcer sur une résolution consacrée à l'emploi, de façon à indiquer que ce sujet fait partie de ses préoccupations prioritaires. Pour l'essentiel, la résolution demande au B.I.T. (Bureau international du travail) d'organiser une consultation des gouvernements pour connaître et confronter les différentes politiques de l'emploi. Elle préconise aussi la collaboration entre l'O.I.T. et les différents organismes internationaux, financiers ou économiques, pour intégrer l'emploi aux politiques mondiales.

Les représentants des travailleurs sont particulièrement satisfaits d'avoir pu faire mentionner dans le projet le rôle des nouvelles technologies, comme d'avoir souligné la nécessité de la coopération internationale. Ils retiennent aussi que la liaison des politiques de l'*emploi* avec l'environnement économique et financier international a *été* intégrée.

Chez les employeurs, où l'on a accepté la plupart de ces propositions, on se montre plus mécontent d'une *disposition qui contrôlerait* davan-

De notre envoyé spécial

tage l'activité des entreprises multinationales et les obligerait à plus de responsabilité dans les pays d'accueil. Surtout, on regrette que les délégations des démocraties populaires aient fait figurer la disparition des industries de l'armement parmi les objectifs, et l'on souligne que ce vœu n'entre pas dans les compétences de l'O.I.T., s'agissant de l'emploi.

En seconde lecture, cette année, la conférence devait adopter, le 20 juin, une recommandation sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale.

Très *technique*, cette *recommandation* devrait revêtir une grande importance pour tous les travailleurs, qu'ils soient immigrés ou expatriés ou qu'ils soient amenés à changer plusieurs fois de pays au cours de leur carrière : par des accords bilatéraux ou multilatéraux types, établis avec l'aide du B.I.T., leurs droits leur demeureraient acquis dans n'importe quel pays. Ainsi, *leur couverture sociale serait toujours* assurée et, en fin de droits, ils pourraient bénéficier de la liquidation cumulée, quel que soit leur lieu de résidence.

De même, devraient être adoptées le 20 juin une recommandation et une convention consacrées à la réadaptation professionnelle des travailleurs handicapés qui représentent 8 % de la population active mondiale. Mais, pour des raisons qui tiennent aux différences existant entre les pays industrialisés et les pays *sous-développés, la convention ne* devrait malheureusement pas être très contraignante.

Comme toute manifestation internationale, même technique, la conférence ne peut pas éviter de se retrouver, au détour d'un débat ou d'un texte, sur un terrain éminemment politique. Ainsi la commission « structures » qui, depuis des années, prépare le nouveau mode de fonctionnement de l'O.I.T. et du B.I.T. a-t-elle buté sur l'appartenance des représentants des démocraties populaires au sein du groupe employeur puisque ceux-ci se retrouvent, bien évidemment, sur les positions de leurs représentants gouvernementaux.

Une autre difficulté a surgi pour le rapport du respect des normes édictées par les conventions de l'O.I.T. et ratifiées par les gouvernements. Fondé sur les contrôles effectués par les experts, ce rapport permet de vérifier que les instruments de l'O.I.T. sont utilisés sur le terrain. Or, il est certain que plusieurs d'entre eux, en raison des situations propres aux pays membres, ne sont pas respectés, voire bafoués.

Les Soviétiques ont déposé un mémorandum qui propose des normes adaptées aux différences existants entre l'Est et l'Ouest comme entre le Nord et le Sud. *Ainsi il n'y aurait plus de principes* intangibles comme la liberté du travail ou la liberté syndicale...

Beaucoup voient dans cette affaire un risque mortel pour l'O.I.T. Le président du B.I.T., qui en est conscient, réaffirme que la liberté, la *discrimination ou le travail forcé* ne se discutent pas. L'organisation perdrait son crédit si elle acceptait cette différenciation, et nombreux sont les délégués qui pensent que le tripartisme ne survivrait pas à l'application du mémorandum.

Le tripartisme (*le fait que* gouvernements, employeurs et travailleurs siègent au sein de la même organisation internationale) est en effet la particularité de l'O.I.T., mais aussi sa plus grande qualité. Tous y sont attachés, et cela apparaîtra clairement quand il faudra, sans doute l'an prochain, ouvrir le débat d'idées suscité par le mémorandum.

ALAIN LEBAUBE.

Le « Livre blanc sur la protection sociale » préconise un « dosage » entre l'augmentation des recettes et le ralentissement des dépenses

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, vient de remettre aux députés le *Livre blanc sur la protection sociale*, document de soixante-dix pages et d'une douzaine de tableaux, en vue du débat sur le budget social à l'Assemblée nationale le 23 juin. Quelques chiffres soulignent d'emblée l'importance de la protection sociale : en 1982, les Français ont reçu 938 milliards de francs de prestations sociales (mutuelles comprises), *soit* davantage que le budget de l'État (800 milliards) et plus du tiers du produit intérieur brut.

Le Livre blanc esquisse quelques pistes quant à l'avenir de la protection sociale. Le ministère préconise comme *« option centrale »* un *« dosage »* entre *« une augmentation des recettes et un ralentissement des dépenses »*. Une progression constante des prélèvements sociaux est jugée néfaste pour la compétitivité des entreprises, tandis qu'une diminution des dépenses serait insuffisante, *« sauf à porter atteinte à notre protection sociale »*. Ainsi, le document indique que l'effort contributif devrait être *« très largement réparti » : « l'appel aux revenus non professionnels correspondrait à la généralisation de la sécurité sociale »*. Ce prélèvement prendrait la forme soit d'une *« contribution proportionnelle sur le revenu imposable »*, comme le 1 % actuel, soit d'une *« extension des cotisations actuelles »*, y compris aux revenus du capital (*le Monde* du 3 juin).

Après avoir évoqué les avantages mais aussi les injustices d'un recours à la T.V.A., le Livre blanc estime qu'une cotisation assise sur la valeur ajoutée et non sur les seuls salaires favoriserait l'industrie dans son ensemble, à l'exception de quelques secteurs, mais pénaliserait les investissements passés. Le document évoque, pour les dépenses, l'éventualité d'une réforme du ticket modérateur, dont la charge pour l'assuré serait proportionnelle au revenu, avec un recours accru aux mutuelles. Pour les allocations familiales, l'hypothèse d'une *« aide unique »* est envisagée pour les familles : son montant *« ne serait fonction que du rang et de l'âge de l'enfant »* mais elle pourrait *« être attribuée sous la forme d'une allocation au-dessous d'un certain niveau de revenu, sous la forme d'une réduction d'impôt au-dessus »*.

LES DIFFICULTÉS DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

La C.F.D.T. admet sous condition « une surcotisation patronale et salariale »

La C.F.D.T. a présenté, à son tour, ses propositions pour venir à bout du déficit de l'assurance-chômage avant la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC le 20 juin dans l'après-midi.

« L'effort de financement nécessaire ne peut être supporté par les seuls salariés qui cotisent à l'UNEDIC, a affirmé M. Pierre Héritier dans un communiqué. *Il faut faire appel à la solidarité nationale de toutes les catégories sociales. La C.F.D.T. réclame l'extension de la contribution solidarité payée par les fonctionnaires aux non-salariés. Elle préconise également une réforme des droits de succession pour faire participer les grands patrimoines à la solidarité avec les chômeurs. Dans la mesure où le gouvernement s'engage à étendre l'effort de solidarité nationale, une surcotisation patronale et salariale pourrait être acceptée à condition d'en dispenser les salariés et les entreprises qui ont déjà contribué à la lutte contre le chômage en signant des contrats de solidarité – réduction de la durée du travail. »*

M. KRASUCKI PROPOSE UN PRÉLÈVEMENT EXCEPTIONNEL SUR LES GRANDES FORTUNES

Invité le dimanche 19 juin au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a préconisé, entre autres mesures d'accompagnement du plan de rigueur, un *« prélèvement exceptionnel »*, pendant un ou deux ans, sur les contribuables assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes.

Il s'agirait là, selon lui, d'une mesure *« réaliste, donc pas outrancière, mais concrète »*, qui permettrait de procurer à l'Etat 25 milliards de francs, c'est-à-dire environ un tiers de plus que les investissements consentis au cours de chacune des deux dernières années. *« De quoi financer*, a ajouté le leader de la C.G.T., *une politique industrielle de relance. »* En outre, les travailleurs verraient ainsi que *« ce ne sont pas toujours les mêmes qui paient »*.

M. Krasucki a vivement critiqué *« le comportement du C.N.P.F. dans sa globalité »*, ajoutant : *« Mais dans l'appareil d'Etat lui-même, et aussi dans l'appareil responsable de l'économie, y compris dans les entreprises nationalisées, il ne manque pas de gens qui ne font guère de zèle – c'est un euphémisme – et qui mettent des bâtons dans les roues. »* Par exemple, M. Chalandon faisait, selon lui, *« le contraire de la politique du gouvernement »*. De même, le secrétaire général de la C.G.T. s'est élevé contre certains *« éléments minoritaires et extrémistes dans la police »*.

Réaffirmant son opposition à tout abaissement du pouvoir d'achat, M. Krasucki a appelé les travailleurs à réagir de façon diversifiée, comme ils l'ont fait récemment à l'E.D.F. ou chez Dassault – où le référendum contre la réduction du temps de travail avec perte de salaire fut *« l'exemple même de la démocratie comme moyen de régler les problèmes sociaux »*. Il souhaite, à cet égard, que le pouvoir politique *« s'appuie mieux sur sa base sociale »*.

A propos de l'assurance-chômage, M. Krasucki s'est déclaré opposé à la hausse des cotisations, renouvelant la proposition cégétiste d'une *« surcotisation »* pour les entreprises qui licencient, ou qui ne remplacent pas les départs de salariés.

AFFAIRES

Une charte de gestion des télécommunications

La France vient de fêter son vingt millionième abonné au téléphone. Le retard du pays a été comblé en grande partie. Pour planifier l'avenir, les P.T.T. vont disposer d'une *« charte de gestion des télécommunications »*, véritable contrat d'entreprise dont les grandes lignes ont été adoptées en conseil des ministres le 2 février 1983. Une charte similaire est en préparation pour la poste.

Pour combler le retard dans le téléphone, les P.T.T. n'ont pas eu recours à l'impôt. Ils ont équilibré leurs recettes et leurs dépenses grâce à des emprunts. Administration chargée de services publics, les P.T.T. disposent d'un « budget annexe », qui résulte de la loi de finances annuelle votée par le Parlement. Cette procédure peut, à l'avenir, provoquer des difficultés, dans la mesure où la loi de finances fixe à l'avance les dépenses d'une année, tandis que les recettes sont de plus en plus dépendantes des tarifs et du comportement des « clients » en cours d'année. Pour la direction générale des télécommunications (D.G.T.), comme pour celle de la poste (D.G.P.), il devenait nécessaire de clarifier les relations avec le budget de l'Etat, afin de pouvoir planifier les investissements sur une longue période et éviter ainsi des à-coups dans l'industrie.

De 1976 à 1980, le « rattrapage » du téléphone avait fait l'objet d'un *programme d'action prioritaire* (P.A.P.), dans le cadre du VII[e] Plan, mais, depuis, rien ne l'a remplacé. C'est ce vide qui a permis en 1982, puis en 1983, les « ponctions » effectuées par la Rue de Rivoli sur le budget annexe, soulevant un tollé aux P.T.T. La communication devenant un marché croissant et concurrentiel, il fallait en réformer l'administration et en modifier les règles. Sans aller aussi loin que les « déréglementations » *américaine et anglaise, où le monopole* a été carrément supprimé, et le domaine privatisé. Pour son second mandat, M[me] Thatcher désire vendre 51 % des P.T.T. anglaises à la Bourse.

En France, les objectifs de la charte de la D.G.T. ont été quantifiés à l'horizon 1986. La stratégie retenue consiste à baisser les tarifs réels (déduction faite de l'inflation) de 3 % par an en moyenne (pour attirer les « clients »), tout en préservant *une situation financière* saine (pour ne pas s'endetter trop). En 1986, le parc des lignes téléphoniques principales atteindra 24 millions. Le taux d'équipement des ménages passera ainsi de 83 % en 1982 à 94 % ; les délais d'attente de raccordement seront réduits pour que 80 % des demandes soient satisfaites en moins de quinze jours. Sauf exception, *le délai maximum* sera de six mois ; la facturation détaillée (ou un système de contrôle des taxations) sera fournie à tous les demandeurs ; la moitié des usagers seront raccordées à un central électronique temporel ; le parc des terminaux télématiques vidéotex atteindra 3 millions ; le programme de câble de télévision sera engagé. Deux millions de « prises », en fibre optique *« aussitôt que possible »*, seront commandées à l'industrie d'ici à *1986 ; la qualité du* réseau devra atteindre 97 % (3 % seulement d'erreurs d'aiguillage dans l'acheminement d'un appel contre 5 % en 1982) ; le nombre annuel de dérangements ne devra pas excéder 27 % des lignes principales, contre 31 % en 1982.

Pour financer ces développements, les P.T.T. ont également défini leur stratégie à moyen terme. Il s'agit d'investir (autorisations de programme) en moyenne 27 milliards de francs 1982 par an sur quatre ans, dont au moins 10 % pour la recherche et le développement. Pour ce faire, il faudra emprunter sur le marché financier, mais sans dépasser le plafond de 57,1 milliards de francs cumulés d'ici à 1986. Il faudra également faire des « bénéfices » d'au moins 10 % des capitaux permanents.

Du point de vue social, les gains de productivité devront permettre de ramener le nombre d'agents pour 1 000 lignes principales à 7,5 en 1986 (8,4 en 1982). Encore qu'il *faille compter* avec les augmentations de qualification et surtout... avec les impératifs du plan de rigueur, qui n'autorise aucune création d'emploi public en 1984. Contradiction dont discute avec âpreté les P.T.T. et le ministère de l'économie et des finances. « L'autonomie de gestion » des entreprises nationales, qu'elles soient ou non dans le secteur dit « concurrentiel », pose problème au gouvernement de gauche.

ÉRIC LE BOUCHER.

LE NUMÉRO VERT

Un service des « numéros verts » sera opérationnel sur l'ensemble du territoire français le 1[er] juin 1983. Il s'agit d'un service d'appel téléphonique gratuit pour le demandeur qui *permet à un abonné professionnel* de prendre à sa charge le montant des communications qui lui sont adressées en provenance de zones géographiques qu'il a préalablement sélectionnées. Aux États-Unis, un service équivalent (Toll-Free) a été adopté par soixante mille entreprises qui cherchent ainsi à faciliter leurs communications avec certains de leurs clients, de leurs fournisseurs et de leurs personnels itinérants.

L'abonnement donne droit à un numéro vert (six chiffres) que le demandeur devra faire précéder du préfixe 1605, quelle que soit sa position d'appel dans toute la France. La tarification prévoit une taxe forfaitaire (700 F), une redevance mensuelle (500 ou 600 F) et une taxation par communication en fonction de la durée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,6890	7,6920	+ 170	+ 220	+ 350	+ 420	+ 1030	+ 1170
$ can.	6,2421	6,2460	+ 150	+ 200	+ 310	+ 370	+ 860	+ 990
Yen (100)	3,2058	3,2083	+ 150	+ 175	+ 300	+ 350	+ 940	+ 1020
DM	3,0090	3,0114	+ 170	+ 200	+ 360	+ 390	+ 1060	+ 1130
Florin	2,6946	2,6966	+ 140	+ 170	+ 300	+ 330	+ 900	+ 960
F.B. (100)	15,0647	15,0764	+ 320	+ 430	+ 670	+ 820	+ 1910	+ 2250
F.S.	3,6310	3,6338	+ 200	+ 230	+ 430	+ 470	+ 1350	+ 1440
L. (1 000)	5,0769	5,0806	− 220	− 170	− 430	− 360	− 1310	− 1160
£	11,7534	11,7634	+ 220	+ 320	+ 510	+ 630	+ 1600	+ 1830

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 5/16	9 11/16	9 7/16	9 13/16	9 3/4	10 1/8
DM	4 5/8	5	5	5 3/8	5 1/16	5 7/16	5 3/8	5 3/4
Florin	5 1/8	6 1/8	5	5 3/4	5 1/8	5 7/8	5 1/2	6 1/4
F.B. (100)	9 1/16	9 15/16	9 1/16	9 15/16	9 3/16	10	10 1/8	10 3/8
F.S.	3 7/8	5 1/8	5 1/4	5 5/8	5	5 3/8	4 7/8	5 1/4
L. (1 000)	14 1/4	16 1/4	16 3/8	17 3/8	16 5/8	17 5/8	17 5/8	18 5/8
£	9 3/8	10 1/8	9 1/2	10 1/8	9 1/2	10 1/8	9 5/8	10 1/4
F. franç.	12 1/8	13	12 3/8	13 1/4	13 3/8	14 1/4	16 5/8	17 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

Les Grenoblois aux urnes

« Oui » ou « non » au tramway

De notre correspondant

Grenoble. – Les Grenoblois se prononceront le 22 juin par référendum pour ou contre l'installation dans leur ville de tramways. Ce nouveau mode de transport devrait, selon les techniciens du Syndicat mixte des transports en commun (S.M.T.C.), résoudre pour les trente ou quarante années à venir les problèmes de circulation dans le centre de la cité, et notamment sur les deux principaux axes de trans*port de voyageurs assuré* aujourd'hui par des bus et des trolley-bus très nombreux.

Le coût du projet – 800 millions de francs – ne grèvera pas, affirment les élus, les finances communales. Les Grenoblois n'ont donc pas à redouter une augmentation de leurs impôts locaux du seul fait du tramway. L'Etat subventionnera les travaux à hauteur de 315 millions de francs, le département de l'Isère apportera 15 millions. Quant au solde, il sera payé par un emprunt contracté par le S.M.T.C. auprès de l'Etat. Son remboursement sera assuré par la taxe *« transport »* payéE par les entreprises de l'agglomération au S.M.T.C. Cette taxe sera portée progressivement de 1 % à 1,5 %.

Les associations d'usagers des transports en commun, les mouvements écologistes comme les partis politiques reconnaissent le bien-fondé du projet et admettent l'urgence d'un tel investissement qui, selon M. Jean Sivardière, président de l'Association pour le développement des transports en commun *dans l'agglomération* grenobloise, est le seul capable de résoudre les difficultés de circulation dans la ville au moindre coût. *« Il n'y a pas d'alternative au tramway »*, dit-il.

Seuls les commerçants *installés* le long du trajet expriment ouvertement leur hostilité en raison des troubles *que ne manqueront* pas de provoquer pendant quelques mois les travaux devant leurs vitrines. Ils reprochent à la nouvelle équipe municipale, qu'ils ont pourtant largement contribué à élire en mars 1983, sa *« trahison »*. Elle s'est, en effet, à l'unanimité, prononcée en faveur du tramway, alors que, pendant la campagne électorale, un flou certain avait *été* savamment entretenu sur cette affaire entre les différentes composantes de l'actuelle *majorité du conseil municipal*. M. Alain Carignon, maire (R.P.R) de Grenoble, depuis toujours favorable au tramway, rappelle cependant que l'une des propositions de son programme prévoyait le recours à un référendum avant toute décision.

C'est précisément l'utilisation du référendum que contestent le P.S. et plusieurs associations qui lui sont proches.

L'ancien premier magistrat de la cité, M. Hubert Dudebout (P.S.), fait observer que la majorité municipale actuelle a, en mars 1983, *« ratissé » les voix des opposants au tramway »*, alors qu'elle défend aujourd'hui, après l'avoir vivement combattu, le projet de l'ancienne équipe. *« Si M. Carignon perd son référendum, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même, apprenti sorcier qui joue au poker l'avenir de l'agglomération. Qu'il ait alors le courage, comme le général de Gaulle en 1969, de démissionner avec toute son équipe »*, conclut M. Dudebout.

CLAUDE FRANCILLON.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

M. PAUL VOLCKER EST RECONDUIT A LA TÊTE DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE

(De notre correspondant.)

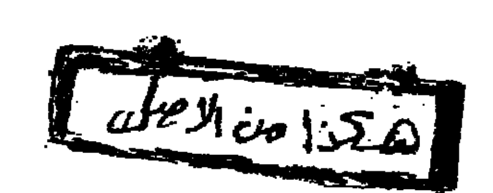
Washington. – La Réserve fédérale (Fed) ne changera pas de président. M. Paul Volcker s'est vu confier un nouveau mandat de quatre ans par M. Reagan. La confirmation du Sénat ne fait aucun doute, après la manière très positive dont cette nouvelle a été accueillie à Washington.

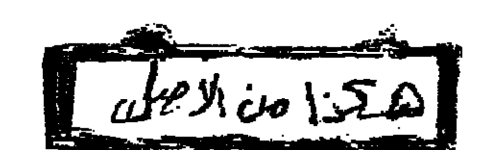
En faisant connaître sa décision, samedi 18 juin, au cours d'une allocution radiodiffusée hebdomadaire, M. Reagan n'a pas tari d'éloges pour le célèbre banquier.

Agé de cinquante-cinq ans, M. Volcker est un ancien fonctionnaire démocrate du Trésor, devenu économiste à la Chase Manhattan Bank, puis président de la Réserve fédérale de New-York. M. Carter l'avait nommé à la tête de la Fed en août 1979. Deux mois plus tard, il s'affirmait déjà plus « monétariste » que prévu et pressait des mesures énergiques pour restreindre les liquidités en circulation. Le crédit devait être resserré à nouveau en 1980, freinant la croissance économique.

Sous la présidence Reagan, M. Volcker a continué sa politique avec le même entêtement ; ses objectifs correspondaient, jusqu'à un certain point, avec ceux de la Maison Blanche. Mais celle-ci a commencé de s'impatienter, l'an dernier, devant une reprise qui ne venait pas. Si la Fed avait réussi à ramener l'inflation de 13,3 % en 1979 à moins de 4 % en 1982, les Etats-Unis connaissaient le plus fort taux de chômage et le plus grand nombre de faillites d'entreprises depuis la deuxième guerre mondiale. Ce n'est qu'à partir de juillet dernier que M. Volcker toléra une masse monétaire plus abondante – grâce à un nouveau mode de calcul – permettant ainsi aux taux de baisser et à la reprise de s'amorcer.

Sa reconduction est saluée par les milieux d'affaires. *« Je soutiens vigoureusement la décision du président Reagan »*, a déclaré le sénateur Thomas Eagleton, qui s'exprimait à la radio au nom du parti démocrate. L'une des rares fausses notes est venue du sénateur Gary Hart, candidat à la présidence. *« Dans la mesure où ce choix représente une continuation de la politique des deux dernières années*, a-t-il dit, *elle pourrait être un désastre pour notre économie et pour les chômeurs. »* – R. S.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAEGER

Le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire le 28 juin à 14 h 30 au siège social de la société, pour leur soumettre les comptes de l'exercice 1982.

La branche automobile a enregistré un très net redressement *sans atteindre*, toutefois, ses objectifs eu égard au niveau de la production automobile inférieur aux prévisions.

La division aéronautique a subi l'incidence de l'évolution défavorable du marché, qui s'est accentuée au cours du dernier trimestre et n'a pas entièrement surmonté ses difficultés de production.

La division industrie a subi, également, les conséquences de la conjoncture générale.

LA SOCIÉTÉ MÈRE

Les résultats d'exploitation, avant incidence des provisions, ressortent en perte à 29 847 000 F contre 21 254 000 F *également* en perte en 1981. Ils s'entendent après 36 683 000 F d'amortissement contre 35 159 000 F pour l'exercice précédent. Les frais financiers se sont élevés à 86 972 000 F contre 75 809 000 F en 1981.

Il y a lieu de rappeler que les résultats d'exploitation du premier semestre 1982 s'établissaient en perte à 20 461 000 F.

Le plan de redressement de la société, arrêté à l'automne 1982, a nécessité la constitution de provisions complémentaires sur stocks pour 15 577 000 F et des provisions diverses pour 2 710 000 F contre, respectivement, 2 083 000 F et 824 000 F en 1981.

Au niveau des éléments de pertes et profits, la société a été amenée à constituer des provisions pour tenir compte de la situation de certaines de ses filiales françaises, notamment Jaeger-Régulation, pour un montant total de 10 045 000 F. En outre, la société a enregistré des pertes exceptionnelles à hauteur de 7 900 000 F.

Compte tenu des autres éléments de pertes et profits, le résultat net s'établit, en perte, à 68 457 000 F contre 58 359 000 F également en perte en 1981.

La situation nette de la société, qui était de 112 millions de francs fin 1981, est restée fin 1982 pratiquement inchangée, compte tenu d'une part de l'augmentation de capital de 74 millions de francs effectuée en 1982 et d'autre part de l'affectation des résultats de l'exercice et de la reprise de la provision pour hausse de prix constituée en 1976.

LE GROUPE

Les filiales à l'étranger, malgré l'effondrement du peso mexicain, ont, dans leur ensemble, obtenu les bénéfices prévus.

Les filiales françaises, hors Régulation, ont, également, dégagé, dans leur ensemble, les bénéfices prévisionnels.

Par contre, le groupe Régulation n'a pas enregistré la reprise traditionnelle du quatrième trimestre et le marasme persistant, qui caractérise le marché de la régulation, a nécessité la constitution de provisions importantes, de telle sorte que Jaeger-Régulation a soldé l'exercice 1982 par de très lourdes pertes (18 millions de francs) qui n'ont pu être compensées que très partiellement par les bénéfices des autres filiales.

Aussi, la perte nette consolidée s'élève à 65 057 000 F contre 49 179 000 F en 1981. Elle s'entend après des dotations de *71 542 000 F* aux amortissements, 30 828 000 F aux provisions et 11 547 000 F d'impôt sur les bénéfices, contre en 1981, respectivement, 63 128 000 F, 20 794 000 F, et 11 537 000 F.

∴

Le plan de redressement, dont la mise en service a été amorcée dès 1982, repose sur :

– un recentrage des activités du groupe dans le domaine de l'équipement automobile qui correspond à la part essentielle du chiffre d'affaires et représente la plus grande synergie avec Matra et V.D.O. ;

– *le renforcement du potentiel technique et technologique ;*

– un allègement des structures centrales.

Il faut souligner que la réussite de ce plan est conditionnée par la mise en place d'une restructuration financière qui fait encore l'objet de négociations avec les actionnaires principaux de la société et certains organismes publics.

O.F.P.-Omnium Financier de Paris

L'assemblée de l'O.F.P.-Omnium Financier de Paris s'est réunie le 10 juin sous la présidence de M. J.-C. Genton au siège social, 5, rue Michel-Ange.

Elle a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1982 qui se soldent par un bénéfice de 95 millions de francs contre 72,3 millions pour l'exercice précédent.

Le bénéfice consolidé de l'O.F.P. s'élève à 311,4 millions de francs (dont 247 millions de francs pour la part de l'O.F.P.) contre, en 1981, 489 millions de francs (dont 339 millions de francs pour la part de l'O.F.P.) et, en 1980, 168 millions de francs (dont 135 millions de francs pour la part de l'O.F.P.).

Dans son allocution, M. Genton a souligné que la baisse du bénéfice consolidé s'expliquait par l'importance des éléments exceptionnels en 1981. Même si l'on peut considérer que les plus-values doivent avoir dans une holding un caractère répétitif, leur montant peut varier d'un exercice à l'autre de façon importante. L'exercice 1982 a enregistré un certain nombre de plus-values mais pour un montant bien moins élevé que l'exercice précédent au cours duquel avait été réalisée l'introduction en Bourse de la Compagnie générale de géophysique.

L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 48 F par action assorti d'un avoir fiscal de 24 F, soit au total 72 F contre 36 F, 18 F et 54 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 1983 aux guichets de la Banque Indosuez, de la Banque nationale de Paris, de la Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, de la Banque Paribas, du Crédit chimique et du Crédit du Nord contre remise du coupon n° 44.



CRÉDINFONDS

Fonds communs de placement a risques

La société Crédinfonds a reçu, en date du 9 juin, l'agrément demandé au Trésor pour gérer des fonds communs de placement à risques.

Crédinfonds, dont le capital social vient d'être porté à 500 000 F, a été créé en 1979 par les banques du groupe C.I.C. dans le but de gérer les fonds communs de placement à vocation générale. Les actifs recensés à ce jour représentent 900 millions de francs, répartis entre seize fonds (contre 450 millions de francs et 11 fonds en décembre dernier).

Forte de cet agrément, la société Crédinfonds va déposer auprès de la Commission des Opérations de Bourse un dossier en vue d'obtenir l'autorisation de créer dans les plus brefs délais deux fonds communs de placement à risques dont l'un sera destiné aux personnes morales et l'autre ouvert à toutes catégories de souscripteurs.



L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 15 juin 1983 sous la présidence de M. Houssin et a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Dans une conjoncture économique difficile où le coût des ressources à long terme est resté élevé et l'encadrement du crédit contraignant, la société s'est montrée très sélective à l'égard des projets d'investissements qui lui ont été présentés. Ainsi, les engagements conclus au cours de l'exercice se sont limités à quatre nouveaux contrats représentant 22,5 millions de francs.

Sur la base des engagements conclus au *31 décembre 1982, SICOTEL* sera propriétaire, une fois les constructions en cours achevées, de cent dix immeubles représentant un montant d'immobilisations brutes de 854 millions de francs.

Sur ces 854 millions, 10 millions de francs restaient à décaisser à la fin de l'exercice.

Les recettes locatives et autres produits de contrats, en montant consolidé, sont passés de 105,5 millions de francs à 113,6 millions de francs, soit une progression de 7,7 %. Ces recettes proviennent pour 67,5 % des opérations de crédit-bail et pour 32,5 % de la location pure.

Compte tenu de divers produits accessoires et financiers, le chiffre d'affaires total atteint 125,5 millions de francs.

Le résultat d'exploitation s'élève à 41,9 millions de francs contre 36,4 millions de francs en 1981, soit une progression de 15,1 %. Le bénéfice net s'établit à 42,1 millions de francs contre 36,1 millins de francs pour l'exercice précédent, soit une hausse de 16,5 %. Rapporté à une action, il passe ainsi de 18,09 F en 1981 à 20,56 F en progression de 13,6 %.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende unitaire de 17,5 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,01 F, soit un revenu global de 17,51 F, 15,44 au titre de 1981 en hausse de 13,6 %. Il sera mis en paiement à compter du 1er juillet dans tous les guichets de la Société générale.

SOCANTAR

Société anonyme au capital de 164.686.600 F

Siège social : 7, rue Nélaton, 75015 Paris

R.C.S. Paris B 542 046 446 – APE :7600

L'assemblée générale ordinaire de Socantar qui s'est tenue le 17 juin 1983 a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées. Le bénéfice de l'exercice a été arrêté à 31.366,69 F. L'assemblée a décidé de l'affecter intégralement à des postes de réserves.





SYNTHELABO
Augmentation de capital

par l'émission de *1171 298* actions *nouvelles* de F 50 nominal à souscrire en numéraire

Prix d'émission: F 185 par action

Jouissance: 1er janvier 1983

Droit préférentiel de souscription:

- à titre irréductible : 2 actions nouvelles pour 5 anciennes
- à titre réductible : souscriptions admises

Délai de souscription:

21 juin 1983 au 22 juillet 1983 inclus

Lieux de souscription: Banque Nationale de Paris
Société Générale
Crédit Lyonnais
Banque Indosuez
Crédit Commercial de France
Monod-Française de Banque
MM. Hottinguer & Cie
MM. Lazard, Frères & Cie.

Siège Social : 58, rue de la Glacière, Paris (13e)
Direction Générale : 22 avenue Galilée 92350 Le Plessis-Robinson
Tél. (1) 630.24.42

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 83-165 en date du 7.06.1983 est mise à la disposition du public. B.A.L.O. du 13.06.1983.

Mardi 28 juin 1983 aura lieu l'introduction à la Cote officielle de la Bourse de Paris des actions ordinaires de la société japonaise

KONISHIROKU PHOTO INDUSTRY CO-Ltd

sous la direction de :

LA BANQUE INDOSUEZ,
LE CREDIT LYONNAIS,
NOMURA FRANCE

Les actions de la société sont déjà cotées à Tokyo, Osaka, Nagoya, Niigata, Luxembourg, Francfort, Düsseldorf.

Konishiroku Photo Industry Co-Ltd occupe dans le monde une place de choix dans le domaine des :

- Matériels photographiques (appareils photos KONICA, pellicules, papiers SAKURA).
- Machines de bureau (photocopieurs U-BIX), bandes magnétiques.

Visa de la Commission des Opérations en Bourse n° 83-177 en date du 7 juin 1983.



COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES
sur film ou sur papier photo-qualité professionnelle
ETRAVE 38, av. Daumesnil Paris 12e ☎ 347.21.32

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

(C.F.A.O.)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le mercredi 15 juin 1983 au siège social à Marseille sous la présidence de Monsieur Jacques Mullier.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982 *qui font ressortir* un bénéfice de 69 531 636,79 francs en progression de 16,66 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé de distribuer à chaque action le maximum autorisé par la loi du 30 juillet 1982 instituant un blocage des prix et des revenus soit 23,50 francs correspondant, avec l'avoir fiscal à un revenu de 35,25 francs. La *date de mise en paiement a été fixée au* 30 juin 1983.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Georges Mitaranga arrivé à expiration a été renouvelé.

Le conseil a indiqué dans son rapport que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, en progression de 8,66 %, s'est élevé à 10 186 millions de francs réalisés pour 52,5 % en Afrique et 47,5 % en Europe.

La marge brute d'autofinancement est de 419 667 000 francs contre 465 441 000 francs en 1981. Le bénéfice consolidé ressort à 116 015 000 francs en régression sur celui de l'année précédente qui s'élevait à 223 204 000 francs incluant une plus-value exceptionnelle de 19 700 000 francs.

Dans son allocution le Président a indiqué que la situation consolidée reflétait les difficultés auxquelles certaines filiales du Groupe ont été confrontées. Les tendances des premiers mois de 1983 ne sont pas très différentes de celles de l'exercice écoulé et les filiales du Groupe qui opèrent dans des secteurs ou des pays touchés par la crise auront à faire face cette année encore à de sérieuses difficultés. Dans chaque cas les mesures appropriées sont prises et la politique de développement de la Compagnie demeure inchangée.

Au cours du conseil d'Administration qui s'est tenu après l'assemblée générale, le Président, Monsieur Jacques Mullier, a confirmé son désir d'être déchargé de ses fonctions après quarante-cinq années au service de la Compagnie dont onze ans de présidence.

Sur proposition de Monsieur Jacques Mullier, le conseil, à l'unanimité, a nommé Président Monsieur Paul Paoli qui était *Directeur général depuis 1975.*

Monsieur Jacques Mullier qui reste administrateur a été nommé Président d'honneur.



Actions à Dividende Prioritaire

En contrepartie de l'absence de droit de vote, **l'A.D.P.** bénéficie :
- d'un dividende prioritaire supérieur au dividende *statutaire* de l'action ordinaire et prélevé sur les bénéfices avant celui-ci ;
- du même super-dividende que l'action ordinaire.

Le dividende prioritaire a été fixé pour cette émission à **35 % du nominal,** soit net F7 (à comparer au dividende statutaire de F 1).

Émission de 190.199 actions de F 20 nominal à dividende prioritaire sans droit de vote. (Lois des 13 juillet 1978 et 3 janvier 1983).

Prix d'émission : F 450.

Droit préférentiel de souscription :
- à titre irréductible : une A.D.P. pour huit actions anciennes,
- possibilité de souscrire à titre réductible,
- ce droit est négociable en Bourse (coupon n° 7).

Jouissance : 1er mars 1983.

Délais de souscription : 14 juin au 15 juillet 1983 inclus.

Une note d'information (visa COB n° 83-145 en date du 24 mai 1983) est tenue à la disposition du public.
BALO du 6 juin 1983.

Darty en bref

	Chiffre d'affaires H.T. consolidé (en MF)	Dividende global par action (en F)
1978/79	1483	18,75
1979/80	1916	24,00
1980/81	2363	28,50
1981/82	2988	30,78
1982/83	3752	41,25

omnium de publicité prodi



omnium de publicité prodi

Augmentation de capital

par émission

d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Casino en 1982

- *1er succursaliste et 2e entreprise de distribution alimentaire avec un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs.*
- *1er restaurateur public avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs.*
- *Un des grands de l'agro-alimentaire français avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs.*
- *Un effectif global de 20000 personnes.*

	1979	1980	1981	1982
Chiffre d'affaires T.T.C. consolidé	10 478	12 340	14 486	16 876
Investissements Groupe	262	393	576	699
Bénéfice net consolidé (part du Groupe)	103,4	121,1	148,6	162,4

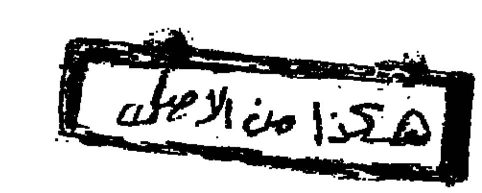
(en millions de francs)

- *Montant de l'émission : 478 millions de F.*
- *Émission en numéraire de 796 225 actions de F 100 nominal.*
- *Au prix de F 600 (dont F 500 correspondant à la prime d'émission).*
- *A raison de UNE action nouvelle pour TROIS anciennes (droit préférentiel de souscription, coupon n° 46).*
- *Dividende prioritaire : F 7,50 par action nouvelle, celle-ci recevant en outre le même super dividende que les actions ordinaires*.*
- *Jouissance : 1er janvier 1983.*
- *Souscriptions reçues du 13 juin 1983 au 13 juillet 1983 aux guichets des banques et établissements domiciles.*

** Il est rappelé que le dividende net au titre de l'exercice 1982 pour les actions ordinaires est de F 50, dont F 5 de dividende statutaire et F 45 de super-dividende.*

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 83-143 en date du 24/05/1983 est tenue à la disposition du public. BALO du 6 juin 1983.

Casino
Un grand groupe d'aujourd'hui, né de la tradition.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9-6-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	365 012
dont :	
Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	27 315
ECU	67 930
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 728
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 926
dont :	
Concours au Trésor public	–
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	195 507
dont :	
Effets escomptés	84 913
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	68 539
5) DIVERS	7 378
Total	632 363

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	180 611
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 085
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 832
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	60 479
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	18 219
5) ECU A LIVRER AU FECOM	67 372
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	14 458
Total	632 363

LONDRES

LE FOOTBALL AU LONDON STOCK EXCHANGE

(*Agefi*). – Le club de football Tottenham Hotspur and Athletic Co. Ltd envisage de lever environ 1,15 million de livres par une émission en numéraire qui sera proposée aux actionnaires à raison de dix actions nouvelles de 25 livres l'une pour une action existante, le produit de l'émission étant destiné au remboursement partiel d'emprunts et créances diverses totalisant 4,4 millions de livres à la date du 20 mai 1983.

Le club envisage aussi de restructurer son capital en créant une société holding sous la raison sociale de Tottenham Hotspur PLC, qui recueillera son patrimoine immobilier et ses activités extra-sportives, tandis qu'il deviendra une filiale à part entière de cette société holding. Cette opération affranchira la nouvelle compagnie des limitations de la fédération de football sur les dividendes.

Les actionnaires actuels auront aussi la faculté d'échanger chaque action ancienne pour 100 actions de la nouvelle compagnie holding qui lancera également une émission en numéraire pour lever environ 3 millions de livres et demandera la cotation de ses actions au Stock Exchange.

Tottenham Hotspur sera ainsi le premier club de football coté en Bourse. La cotation en Bourse de Londres a également été obtenue voici quelques semaines par des organismes aussi inattendus que Miss World, un organisme de recrutement et de placement de starlettes. Il y a quelques années, les Beatles s'étaient également introduits au London Stock Exchange.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANOFI. – Ce groupe, filiale d'Elf-Aquitaine, va s'implanter au Japon. Une *filiale commune avec un groupe nippon*, dont le nom n'a pas encore été révélé, va être prochainement créée, dans laquelle le groupe serait majoritaire.

Pour 1982, le bénéfice net (part du groupe) a baissé de 8,8 % à 238 millions de francs en raison des mesures prises pour les dépenses sociales et du blocage des prix. La seule taxe sur la publicité a coûté 26 millions de francs en deux ans. Le dividende pour l'exercice écoulé sera voisin du précédent (13,45 F net).

COMMERZBANK. – L'établissement allemand n'a pas connaissance d'une prise de participation dans son capital par un tiers. Les rumeurs faisaient état de la Hongkong and Shangai Banking corp. On parlait aussi de Allianz Versicherung AG, à qui l'on prêtait l'intention d'accroître ses intérêts dans l'établissement bancaire.

ESSO SAF. – Les comptes consolidés (Esso SAF + Esso REP) sont moins mauvais que ceux de la maison mère et se soldent par un déficit de 5 millions de francs contre un résultat positif (part du groupe de 300,3 millions). Ces pertes sont attribuées au raffinage, à l'approvisionnement saoudien désavantageux et au maintien d'un plafonnement autoritaire du prix des produits par l'administration.

DOW CHEMICAL. – Le groupe américain étend son implantation à Drusenheim (Alsace). A ses diverses productions, il va s'ajouter celle du film polystyrène. La construction à cette fin d'une nouvelle unité va commencer incessamment. Cette usine sera opérationnelle fin 1984. L'investissement s'élève à 5 millions de dollars. Il permettra de créer une vingtaine d'emplois.

Le second chimiste américain vient, d'autre part, d'acquérir une participation majoritaire dans la Société industrielle du plastique, de l'acier et du plomb (SIPAP) de Rouen. Par cette acquisition, Dow prévoit de pénétrer sur les nouveaux marchés de haute technologie tels que les pièces détachées pour l'auto, l'aviation et l'aérospatiale.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	16 juin
Valeurs françaises	121,7
Valeurs étrangères	134,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	16 juin	17 juin
Indice général	121,5	122

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 juin	20 juin
1 dollar (en yens)	239,40	240,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 JUIN

SICAV

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
84	Vallourec	77 10	78 10	76 20	76
1340	V. Clicquot-P.	1330	1300	1300	1278
640	Viniprix	676	680	700	672
1000	Elf-Gabon	989	989	990	989
265	Amax Inc.	268 10	265	265	266
810	Amer. Express	886	893	889	893
600	Amer. Teleph.	607	602	605	601
220	Anglo Amer. C.	202 50	203 80	203 80	201 10
1140	Amgold	1132	1140	1140	1118
1000	B. Ottomane	951	905	905 c	888 c
560	BASF (Akt)	551	550	550	565
520	Bayer	510	521	522	511
610	Buffelsfont.	608	628	628	625
37	Charter	41 30	42	41 85	42
530	Chase Manh.	534	524	526	524
265	Cie Pétr. Imp.	262 30	265 50	285 50	280 20
84	De Beers	81 20	82 10	82 10	81 40
1250	Deutsche Bank	1240	1247	1247	1231
184	Dome Mines	179	184	181	183 80
335	Driefontein Ctd	324 20	331 60	332 50	330
425	Du Pont-Nem.	474	478	478	479 50
700	Eastman Kodak	708	681	687	685
185	East Rand	171	180 40	177	179
555	Ericsson	556	558	558	548
310	Exxon Corp.	328	328	329	333
455	Ford Motors	538	528	534	538
476	Free State	467	473	473	470 10
250	Gencor	243	250	249 80	246
305	Gén. Belgique	298 50	296	298	290 10
970	Gén. Electr.	1085	1115	1105	1110
615	Gen. Motors	686	689	684	676
81	Goldfields	77 50	80 50	80 70	80
220	Harmony	220	225 50	225 50	221 50
31	Hitachi	33 05	34 35	34 15	34 35
545	Hoechst Akt.	536	530	530	530

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
68	Imp. Chemical	71 80	71 90	71 90	71
140	Inco. Limited	144 50	143	141 10	140 50
1020	IBM	1160	1169	1160	1161
50	Ito-Yokado	50 90	51 90	51 60	51
365	ITT	380	388	372	375
59	Matsushita	64	67 70	68 80	67 70
900	Merck	824	816	816	808
810	Minnesota M.	861	870	889	877
280	Mobil Corp.	286	296 70	296	296 60
17880	Nestlé	18060	18250	18250	18300
505	Norsk Hydro	525	540	537	535
1040	Petrofina	1000	1010	990	992
590	Philip Morris	559	554	552	554
153	Philips	171	173 60	173	170 10
475	Pres. Brand	445 10	465	467	465
555	Président Steyn	536	539	537	548
1290	Quilmès	1204	1181	1205	1204
1610	Randfontein	1385	1420	1425	1429
380	Royal Dutch	414	422	422	420
86	Rio Tinto Zinc	82 80	85 90	84 60	84 40
420	St Helena Co	422	435	435	435
425	Schlumberger	476	484 20	483	480
73	Shell transp.	83	85 40	85 40	84 70
1290	Siemens A.G.	1300	1306	1305	1308
144	Sony	140 20	140	139 80	140
195	T.D.K.	222 10	229	229	229
650	Unilever	708	702	702	687
680	Unit. Techn.	708	710	708	709
1150	Vaal Reefs	1138	1150	1141	1150
595	West Deep	564	576	576	585
515	West Hold.	505	514	511	514
415	Xerox Corp.	455	457	457	448
3 30	Zambia Corp.	3 01	3	3	3 06

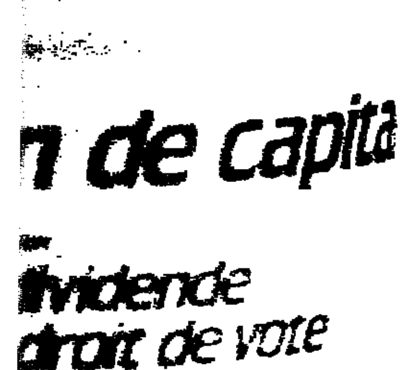
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 684	7 651	7 400	7 800
Allemagne (100 DM)	300 710	300 800	290	310
Belgique (100 F)	15 080	15 084	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 420	269 360	256	276
Danemark (100 krd)	84 250	84 350	80	88
Norvège (100 k)	105 800	105 260	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 737	11 696	11 350	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 135	9 095	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 072	5 074	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 580	362 650	350	371
Suède (100 krs)	100 210	100 120	96	103
Autriche (100 sch)	42 650	42 670	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 350	5 340	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 430	7 330	6 650	8 250
Canada ($ can 1)	6 222	6 212	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 191	3 207	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	102000	102350
Or fin (en lingot)	101500	101900
Pièce française (20 fr)	686	675
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	672	671
Pièce latine (20 fr)	648	645
Souverain	817	828
Pièce de 20 dollars	3905	3905
Pièce de 10 dollars	1902 50	1902 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4300	4285
Pièce de 10 florins	681	680



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19-20 juin 1983 a été tiré à 456 943 exemplaires

CINQ ÉLECTIONS CANTONALES

Le P.S. continue à reculer

Cinq élections cantonales partielles se sont déroulées dimanche 19 juin. Dans l'Eure, M. Bernard Tomasini, R.P.R., succède à son père, René Tomasini, à l'assemblée départementale dès le premier tour. *Dans les quatre autres cantons l'opposition arrive en tête des ballottages.* L'audience du parti socialiste continue de baisser.

Le principal parti de la majorité enregistre des pertes de 18,25 points dans le canton des Andelys, où il est devancé par le parti communiste, de 10,49 points dans le canton de Nîmes-II, de 7,21 points dans celui de Créteil-Nord, et de 3,34 points dans celui d'Ensisheim. Il n'améliore son score que dans le Territoire de Belfort, où il gagne 4,27 points.

Le parti communiste, lui aussi, est en recul. Il perd 8,86 points dans l'Eure, 8,20 points dans le Haut-Rhin, 3,25 Points dans le Territoire de Belfort et *0,49 point dans le Val-de-Marne.* Il améliore ses positions en revanche dans le canton de Nîmes-II. Mais il n'est pas certain que le gain de 6,16 points qu'il enregistre lui permette de conserver ce siège au conseil général du Gard.

EURE : canton des Andelys (1er tour).

Inscr., 10 397 ; vot., 6 244 ; suff. expr., 6 080. M. Bernard Tomasini, R.P.R., *3 377, ÉLU ; Mme* Kieffer, div. d., 1 384 ; MM. Etienne, P.C., 548 ; Naveau, P.S., 530 ; Vauthrin, P.S.U., 241.

[*Il s'agissait de pourvoir au remplacement* de René Tomasini, sénateur R.P.R. de l'Eure et maire des Andelys, décédé le 5 mai dernier. Constamment réélu dans ce canton depuis 1968, René Tomasini avait recueilli, au deuxième tour du scrutin de mars 1979, 3 861 voix contre 1 887 à M. Janvier, P.S., et 1 251 à M. Etienne pour 6 999 suffrages exprimés et 7 253 votants. Il y avait 9 655 électeurs inscrits. M. Bernard Tomasini, dont l'élection est acquise avec 55,54 % des suffrages exprimés, succède donc à son père au conseil général.]

GARD : canton de Nîmes-II (1er tour).

Inscr., 17 717 ; vot., 8 230 ; suff. expr., 8 120. MM. Raynal, U.D.F., 3 854 ; Testanière, P.C., 3 114 ; Broussous, P.S., 968 ; Descordes, div. d., 84 ; Astier, écol., 66 ; Denis, M.R.G., 34. *Il y a ballottage.*

[Cette élection cantonale partielle fait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982 par le Conseil d'Etat. Les résultats du premier tour de ce scrutin avaient été les suivants : inscr., 17 680 ; vot., 9 839 ; suff. expr., 9 589. MM. Raynal, 4 353 ; Testanière, 3 087 ; Schwartz, P.S., 2 149. M. Ismaël Testanière avait été réélu au second tour avec 5 270 voix contre 5 145 à M. Raynal pour 10 415 suffrages exprimés et 10 773 votants. Il y avait 17 675 inscrits.]

HAUT-RHIN : canton de Ensisheim (1er tour).

Inscr., 13 496 ; vot., 6 736 ; suffr. expr., 6 479. MM. Egloff, div. d., soutien C.D.S., 2 437 ; Seiler, R.P.R., 1 603 ; Rapp., div. d., 1 230 ; Birr, P.S., 958 ; Dornstetter, P.C., 251. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'Eugène Spiess, conseiller général C.D.S., *décédé le mois dernier.* Eugène Spiess avait été réélu dès le premier tour du scrutin de mars 1979 avec 5 998 voix contre 1 558 au candidat socialiste, M. Réveillé, et 1 038 au *candidat communiste, M. Bernauer,* pour *8 594* suffrages exprimés, 9 031 votants et 12 481 électeurs inscrits. Quatre des candidats qui briguaient la succession d'Eugène Spiess sont conseillers municipaux d'Ensisheim. *Le cinquième, M. Rapp,* est l'ancien maire de la commune. Il ne s'était pas représenté lors des élections municipales de mars dernier.]

TERRITOIRE DE BELFORT : canton de Fontaine (1er tour).

[Inscr., 4 721 ; vot., 3 456 ; suff. expr., 3 382 — MM. Nicaise, R.P.R., 1 651 ; Damidaux, P.S., 1 378 ; Drouet, P.C., 353. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle fait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982 qui avait vu au second tour M. Damidaux l'emporter avec deux voix d'avance (1 786) sur le candidat de l'opposition, M. Nicaise (1 784), pour 3 570 suffrages exprimés et 3 666 votants. Il y avait 4 469 électeurs inscrits. Au premier tour de ce scrutin, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 471 ; vot., 3 260 ; suff expr., 3 134. MM. Nicaise, 1 398 ; Damidaux, 1 143 ; Drouet, P.C., 429 ; Gasser, mouv. dém., 164.]

VAL-DE-MARNE : canton de Créteil-Nord (1er tour).

Inscr., 19 547 ; vot., 7 200 ; suffr. expr., 7 071. MM. Guillou, R.P.R., 3 433 ; Lagauche, P.S., 1 772 ; Martin, P.C., 739 ; Valade, R.P.R., 446 ; Justaume, écol., 342 ; Vitteau, div. d., 238 ; Charpentier, M.R.G., 101. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle fait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : *inscr., 18 986* ; vot., 10 757 ; suffr. expr., 10 452 ; MM. Lagauche, 3 373 ; Valade, 3 321 ; Attuel, U.D.F., 1 875 ; Martin, 1 144 ; Migeault, div. d., 456 ; Valle, P.S.U., 283. M. Valade, R.P.R., *avait été élu au second tour* avec 6 210 voix contre 5 680 à M. Lagauche, pour 11 890 suffrages exprimés et 12 244 votants. Il y avait 18 986 électeurs inscrits. M. Marc Valade, *invalidé en juin 1982, n'avait pas* cette fois obtenu le soutien des partis de l'opposition, qui lui avaient préféré M. Guillou, tête de liste de l'opposition lors des élections municipales de mars *dernier à Créteil.*]

M. MAUROY DEVANT LE 44e CONGRÈS DES H.L.M.

Vers une renégociation des loyers sociaux ?

Les participants au quarante-quatrième congrès national des H.L.M., qui s'est tenu à Lille du 17 au 20 juin, doivent entendre M. Pierre Mauroy, en sa double qualité de premier ministre et de maire de Lille, prononcer le discours de clôture de quatre jours de travaux.

Pour les responsables d'offices publics et de sociétés anonymes d'H.L.M., le grand souci est celui de l'équilibre de la gestion d'un patrimoine d'environ trois millions de logements et l'amélioration de ce patrimoine, en partie fort dégradé. C'est ce qui a conduit M. Marcel Lair, président de la Fédération des sociétés anonymes, à réclamer un *« Grenelle du logement » : « Depuis une dizaine d'années, les dépenses augmentent régulièrement en francs constants »*, a-t-il déclaré, alors que *« les loyers se sont progressivement abaissés en francs constants »* durant la même période, amenant une dégradation du patrimoine : *« 100 francs de loyers manquants, c'est 100 francs de travaux en moins dans l'année. Mais c'est 1 000 francs de travaux supplémentaires dans trois ans, 10 000 francs dans dix ans, ou 50 000 francs dans vingt ans. »*

Le gouvernement, ainsi que M. Pierre Mauroy devait le confirmer aux congressistes lundi 20 juin après-midi, n'est pas hostile, à l'intérieur d'une masse des loyers dont l'évolution serait maîtrisée, à donner aux organismes une plus grande souplesse dans la fixation des loyers, à condition toutefois que ces hausses différenciées soient négociées localement entre organismes bailleurs et associations d'usagers.

M. Claude Massu, qui intervenait dimanche matin en tant qu'administrateur de l'office H.L.M. de Drancy mais surtout comme président de la Confédération nationale du logement (C.N.L.), la plus puissante organisation d'usagers, a mis en garde les congressistes contre une politique de négociations de hausses supplémentaires de loyers, même moyennant l'engagement de travaux légers, dans la mesure où l'on constate actuellement une forte hausse de la proportion des loyers impayés.

La solution pourrait être dans une fusion des aides personnelles (allocation logement et aide personnalisée au logement) en une aide unique. Une telle solution est à l'étude dans la commission spécialisée du IXe Plan que préside M. Bonin, gouverneur du Crédit foncier. Le gouvernement, qui craignait une augmentation impossible à maîtriser des aides à la personne, y est aujourd'hui beaucoup plus favorable. La fusion des aides personnelles permettrait d'assurer une plus grande justice : actuellement, un ménage donné reçoit une aide plus importante (A.P.L.) dans un logement H.L.M. neuf, de meilleure qualité et mieux situé, que dans une H.L.M. ancienne (allocation logement).

Il n'est pas question cependant d'accroître l'effort budgétaire en faveur de la construction neuve, qui est actuellement un effort sans précédent, doit réaffirmer le premier ministre. L'objectif est de mieux utiliser les aides publiques — et une aide à la pierre importante sera maintenue — en donnant plus de souplesse à leur mise en œuvre.

Enfin, M. Pierre Mauroy devrait insister sur l'importance d'une politique technique ambitieuse en matière de réduction des coûts de la construction. Un saut technologique et des gains de productivité importants permettraient à la fois de mieux utiliser l'effort financier de l'Etat en faveur du logement social, d'alléger la part de leurs ressources que les ménages consacrent à leur logement, et donc de relancer l'activité du bâtiment, qui reste, doit réaffirmer M. Mauroy, au centre des préoccupations du gouvernement.

J. D.

Au Club de la presse à Europe 1

M. JOXE : IL FAUT POURSUIVRE LA RÉFORME FISCALE

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a affirmé, dimanche 19 juin, au « Club de la presse » d'Europe 1, son soutien à la politique du gouvernement. *« Non seulement je soutiens cette politique,* a-t-il dit, *mais encore je l'appuie dans les directions qu'elle prend pour l'avenir ».*

A propos du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, M. Joxe a souligné qu'il est signataire d'un texte — une contribution — préparatoire à ce congrès : *« Il y a* [un texte] *que j'ai signé avec d'autres, dont Lionel Jospin »* (1). *« Le congrès de Bourg-en-Bresse ne consiste pas à chercher des clivages mais à chercher le rassemblement sur une politique qui nous paraisse la plus juste »*, a-t-il déclaré.

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a insisté sur la nécessité d'une réforme fiscale qui doit être, selon lui, *« poursuivie hardiment, nettement, pour alléger davantage la charge supportée par les plus bas revenus ».* Il s'est de nouveau prononcé pour la suppression de l'avoir fiscal et une révision du système des droits de succession. Ce système lui paraît *« assez injuste parce que beaucoup de petites successions sont plus lourdement frappées — alors qu'elles intéressent la transmission d'un patrimoine familial modeste — par rapport à l'impôt sur les grosses successions qui, en France, est relativement léger ».*

(1) En fait, le document que M. Joxe *« a signé avec d'autres, dont Lionel Jospin »* a été élaboré, essentiellement, par le premier secrétaire du parti socialiste puis signé par le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale après quelques modifications.

FERMETÉ DU DOLLAR : 7,68 F

Sur des marchés des changes assez nerveux, le dollar s'est montré plus ferme lundi 20 juin, passant de 2,54 DM à 2,55 DM à Francfort, et de 7,65 F à 7,68 F à Paris. En début de matinée, il avait même dépassé 2,57 DM et 7,70 F à la suite de la forte augmentation de la masse monétaire américaine annoncée à la veille du week-end et plus forte que prévue (5,6 milliards de dollars contre 2 à 3 milliards de dollars).

Un autocar heurte un camion sur l'autoroute du Nord : cinq morts, vingt cinq blessés

Les enquêteurs se refusaient lundi 20 juin en fin de matinée à indiquer les causes exactes de l'accident survenu, quelques heures auparavant, entre un autocar et un poids lourd sur l'autoroute Paris-Lille près de Péronne (Somme) et qui a fait cinq morts et vingt-cinq blessés. L'autocar qui transportait des enfants d'une amicale laïque de Lille qui avaient participé la veille à Agen à un championnat de gymnastique, a heurté le poids lourd à l'arrière gauche.

Le chauffeur du car, trois accompagnateurs et un enfant semble-t-il (mais les identités n'avaient toujours pas été révélées en fin de matinée, lundi) ont trouvé la mort dans la collision.

Réagir contre la résignation

Un autocar, des enfants, l'autoroute, la nuit : le scénario tragique qui provoqua la mort de 53 personnes dont 44 enfants le 31 juillet 1982 sur l'A 6 près de Beaune s'est renouvelé, — dans des circonstances quelque peu différentes — *presque* un an après. L'enquête s'efforcera, selon le vocabulaire consacré, d'établir les responsabilités et les causes de l'accident, mais ce n'est pas préjuger de l'avis des experts ni des conclusions des magistrats que de rappeler une nouvelle fois, à quelques jours des grands départs, deux évidences : la vitesse *rend* la route dangereuse et la circulation de nuit impose, surtout lorsqu'on a en charge des enfants, de redoubler de vigilance.

Selon des chiffres officiels, la vitesse excessive est directement responsable d'un accident sur sept en agglomération, d'un sur trois sur *routes et autoroutes (en rase* campagne), d'un sur deux sur les autoroutes de dégagement (zones urbaines). En 1982, plus de 3 600 personnes ont été tuées dans un accident causé par une vitesse trop élevée. Et selon qu'une voiture roule à 50-60 km/h ou à plus de 110 km/h le pourcentage des blessés parmi les occupants du *véhicule* passe de 11,6 à 47 %. En outre, les accidents sont, en proportion, beaucoup plus graves la nuit (car les automobilistes ont tendance à rouler plus vite) que le jour. Les collisions de nuit, alors que la circulation est faible, représentent 32 % des accidents corporels et contribuent pour 49 % au bilan total des tués.

C'est pour réagir contre la passivité et la résignation de l'opinion publique devant ce drame humain, social et financier de l'insécurité routière (plus de 12 000 morts, plus de 300 000 mille blessés tous les ans) que le gouvernement, après le drame de Beaune, a décidé de lancer une vaste offensive, notamment par le programme intitulé RÉAGIR (1). Il s'agit d'essayer de réduire d'un tiers, en cinq ans, soit de 4 000 par an, le nombre des tués. Département par département, une analyse systématique des accidents sera faite, à l'échelon local, seront constituées des commissions d'enquête, composées de volontaires qui recevront le titre d'« inspecteurs départementaux de la sécurité routière ». Les collectivités locales seront incitées, par des subventions d'État, à prendre des mesures pour éliminer les points noirs (*le Monde* du 11 mai).

A en juger par les premières statistiques, il semble que les conducteurs français fassent preuve, dorénavant, de plus de prudence et de responsabilités. Pour les quatre premiers mois de 1983, par rapport à la même période de 1982, le nombre des accidents a baissé de 5,5 %, celui des tués de 4,9 % et celui des blessés graves de 5 %.

Mais, aujourd'hui, l'accident de l'autoroute du Nord jette un voile de circonspection sur ce regain de relatif optimisme.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Réagir par des enquêtes sur les accidents graves et des initiatives pour y remédier.

A CRÉPY-EN-VALOIS

DIX-NEUF FAMILLES EN DIFFICULTÉ

Des parents des quarante-quatre garçons et filles de Crépy-en-Valois (Oise) et des environs morts le 31 juillet 1982 dans l'accident d'autocar de l'autoroute A-6, près de Beaune (Côte-d'Or), sont menacés de saisie sur salaires ou d'expulsion, des aides financières leur ayant été retirées à la suite de la mort de leurs enfants.

L'aide personnalisée au logement, les allocations familiales et le complément familial ont été supprimés à l'ensemble des dix-neuf familles victimes du drame. *Pour certaines,* le coût de leurs logements est devenu trop cher car ils ont été acquis ou loués grâce à ces mêmes logements où ont grandi les petites victimes.

Les assurances d'une aide matérielle immédiates, qu'ils avaient reçues juste après le drame, ne se sont, pour la plupart, jamais concrétisées en dépit de lettres officielles.

